Melvan

La Revue des deux îles

n° 13 — 2016

patrimoine historique et naturel des îles d'Hoedic et de Houat

« La vie n'a guère changé
à Houat et à Hoedic,
elle est restée celle
des contemporains
de l'abbé Lavenot.
La vie est rude, mais saine ;
qui a échappé au naufrage
est assuré de vivre longtemps. »

Pierre Cressard
Le paradis tranquille des petites îles - 1952

MELVAN
melvan@melvan.org
www.melvan.org
56170 Île d'Hoedic

La Revue des deux îles est une revue associative à laquelle auteurs, éditeurs, graphistes et correcteurs apportent un concours entièrement bénévole.

Elle s'adresse à un public recherchant informations et analyses sur tout sujet concernant les îles d'Hoedic et de Houat et leur environnement : archéologie, histoire, géographie, naturalisme, sociologie, art et littérature.

Remerciements pour leur soutien :
Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne
Conseil régional de Bretagne
Conseil général du Morbihan
Conseil municipal de Houat
Conseil municipal d'Hoedic

En couverture

Nicole Blanchet et Mathilde Le Pen

Hoedic 1959 - Miltos Toscas

Melvan

La Revue des deux îles

n° 13

2016

patrimoine historique et naturel
des îles d'Hoedic et de Houat

La Revue des deux îles

Les années d'après-guerre ont connu en France un développement tel qu'elles ont été baptisées *Les Trente glorieuses*. Cependant, Houat et Hoedic sont restées hors de ce cycle, demeurant fidèles à un système de vie traditionnel, guère différent de celui du XIX^{e} siècle. C'est seulement en 1963 que la « Fée électricité » est arrivée sur les deux îles, sans doute parmi les dernières communes de France à être reliées au réseau.

Dans ce contexte, Houat a néanmoins rapidement connu un regain de dynamisme, permis par la construction, en 1956, du port Saint-Gildas. Hoedic n'aura pas la même chance : ce n'est que 17 ans plus tard, en 1973, que le port de l'Argol sera construit.

En 2015, cette période d'après-guerre reste très présente dans la mémoire de ceux qui l'ont vécue. La chronique *« Les Derniers Hoedicais »* que nous vous proposons constitue une rétrospective des années 1945-1973 à Hoedic. Elle a été réalisée à partir des souvenirs recueillis auprès de deux anciens de l'île, que sont venus compléter de nombreux autres témoignages. La lecture de cette chronique pourra sans doute éveiller les souvenirs de certains. Vos témoignages, vos photos sont les bienvenus. Nous en ferons le meilleur usage.

Cet article est également une incitation à engager sur cette même période un exercice analogue de mémoire qui concernerait Houat. Il serait d'autant plus riche que la population native y est plus importante que sur l'île sœur. D'ores et déjà, le présent numéro apporte un éclairage original sur l'immédiat après-guerre à Houat, que l'on doit à l'œil pétillant d'un jeune instituteur, André Guillou, « hussard noir » de la République, envoyé sur cette île en 1945 pour sa première affectation.

Ce millésime 2016 de la *Revue des deux îles* revient également sur le remarquable particularisme, « l'exception insulaire », de l'école tenue par les sœurs de Kermaria à Houat et à Hoedic, qui, plus d'un siècle durant, ont aidé la vie quotidienne de leurs habitants. Fidèle à son souci d'éclectisme, la Revue propose aussi, dans cette livraison, d'une part un article très documenté consacré à un écrivain méconnu, Eugène Montfort, auteur d'*Un Cœur vierge*, roman où l'on découvre Houat, en certains de ses aspects, au début du XX^{e} siècle ; d'autre part une enquête sur les pierres de construction de cette même île.

À sa façon, Melvan contribue à la vie locale, à la préservation de sa mémoire, à la perception de valeurs patrimoniales souvent insoupçonnées. Puisse cette contribution permettre de mieux comprendre les deux îles, d'en analyser les défis et, peut-être d'en imaginer l'avenir.

La Revue des deux îles est votre revue. Faites-nous part de vos propositions et suggestions et partageons notre passion !

MELVAN

Graphies d'« Hoedic » et de « Houat »

Pour l'ensemble de ses écrits et publications, hormis les citations de textes anciens où la graphie d'origine est respectée, Melvan a retenu les graphies « Hoedic » sans tréma, avec un « h » muet et « Houat » avec un « h » aspiré. Melvan écrit donc « les îles d'Hoedic et de Houat ».

Sommaire

page

◆ Les « Derniers Hoedicais »
Chronique des années 1945-1973
Pierre Buttin, Jeannette Blanchet, Marc Allanic 9

◆ Pierres de construction à Houat
Louis Chauris 129

◆ *« Un cœur vierge »*
Eugène Montfort, 1877-1936
Christine Hartemann 137

◆ La « concurrence dans la concorde »,
une année à l'école laïque de Houat (1945)
André Guillou, présenté par Valentine Zuber 155

◆ L'école des sœurs à Houat et Hoedic
sous la Troisième république : la règle et l'exception
Chantal Paisant 177

Les « Derniers Hoedicais » Chronique des années 1945 - 1973

Pendant une trentaine d'années après la dernière guerre, Hoedic connaît une période de relative sérénité dans un mode de vie guère changé depuis le XIXe siècle. Puis, en quelques années, tout se précipite vers la modernité du continent. Cette époque reste vive dans la mémoire des anciens Hoedicais, non sans une certaine nostalgie. Les souvenirs de Jeannette Blanchet et de Marc Allanic, associés à d'autres témoignages et à l'apport de documents anciens, ont permis de rédiger cette chronique. En 2016, l'île garde encore quelque chose de cet esprit que les « Derniers Hoedicais » ont laissé en héritage. Puissent ces souvenirs contribuer à le maintenir.

Pierre Buttin,
Jeannette Blanchet,
Marc Allanic

N'est-il pas vain de vouloir établir, dans la continuité du devenir historique, des divisions quelconques ? La discontinuité qu'on y introduit ainsi n'est-elle pas artificielle et factice ?

Peu importe que les limites chronologiques des périodes soient vagues et même enchevêtrées. À une certaine distance, *grosso modo*, les distinctions apparaissent bien nettes ; et les hommes d'une même époque ont bien un certain air de famille.

Alexandre Koyré[1]

Les îles d'Hoedic et de Houat ont connu pendant de nombreuses générations un mode de vie traditionnel sous la houlette de recteurs assurant, au-delà de leur sacerdoce religieux, l'essentiel de la gestion de ces petites collectivités. La première moitié du XIXe siècle a sans doute été l'apogée de ce système qui se maintenait en quasi-autarcie et a pu être qualifié de théocratique. La construction, à partir de 1846, d'imposantes fortifications sur les deux îles, auxquelles se sont ajoutés à Hoedic un phare (1851), puis un sémaphore (1863), l'arrivée en nombre d'ouvriers, de militaires, de fonctionnaires, sont autant de vecteurs des idées anticléricales secouant déjà la France continentale depuis la Révolution. Le rôle du recteur, caricaturé par les journaux satiriques comme *« Roi de l'île »*, est remis en question[2]. En 1892, Hoedic et Houat sont érigées en communes avec un maire et un conseil municipal. Cependant, les recteurs continuent à assurer les responsabilités administratives dans une organisation de vie qui reste très à l'écart du continent.

Après la guerre de 1914, la situation se dégrade à Hoedic, avec une crise économique que ne semble pas avoir connue, avec la même acuité, l'île sœur de Houat. L'équilibre traditionnel est profondément bouleversé. Cette crise résulte d'une population devenue trop importante pour ce petit territoire, de

1. Koyré 1973, *Études d'histoire de la pensée scientifique*, p. 16-17.
2. Zuber 2014, Guillaumin 2014.

dépenses inhabituelles permises par les pensions apportées par la guerre, d'emprunts trop lourds pour des bateaux nouvellement motorisés et plus globalement d'une perte de prestige des recteurs perturbant ce microcosme insulaire. Hoedic connaît alors une forte émigration. La population passe d'un pic de 426 habitants en 1926 à 348 habitants en 1936. Puis les départs culminent au début de la guerre de 1939-1945. Le 19 décembre 1941, dans une lettre au préfet, l'abbé Conan évoque le départ de « *200 Hoedicais* [qui] *ont dû s'expatrier* » en raison de la gravité de la situation du ravitaillement[3]. Le recensement de 1946 ne relève plus que 185 habitants. Après la guerre, quelques familles reviennent à Hoedic. Telle la famille de Marc Allanic — Émilienne et Louis (Lili) ses parents et leurs 7 enfants — partie pour la Turballe en 1932 et revenue à Hoedic en 1947. L'île compte 222 habitants en 1954, puis la population se stabilise avant de baisser dans les années 1970, malgré la construction, en 1973, du tant attendu port de l'Argol.

Pendant les années de guerre 1940-1945, Hoedic retrouve avec l'abbé Conan (1936-1946) un recteur à l'ancienne[4]. Il a laissé le souvenir d'une poigne de fer en ces périodes de restriction, mais il contribua à assurer le ravitaillement de l'île, aidé de son expérience d'intendant de réserve. Il prit aussi particulièrement soin de la formation des jeunes. L'île connaît, après guerre, un mode de vie proche de celui du XIX[e] siècle, pauvre, mais apaisé, rythmé autour d'une vie religieuse très présente et d'un recteur qui n'est plus contesté. Pierre Cressard pouvait encore dire en 1951 :

> *« Aujourd'hui la vie n'a guère changé à Houat et à Hoedic, elle est restée celle des contemporains de l'abbé Lavenot. Même les plus utiles découvertes modernes n'ont pu trouver ici leur emploi, la Fée électricité n'étant pas une Fée des îles. La vie est rude, mais saine ; qui a échappé au naufrage est assuré de vivre longtemps. »*[5]

Cet équilibre perdure une trentaine d'années, le départ des dernières vaches en 1977 signant la fin de ce mode de vie ancestral. La *Fée électricité* arrive finalement sur les deux îles en 1963, parmi les dernières communes de France à être connectées. L'électricité, c'est la télévision, l'ouverture sur le monde extérieur. C'est aussi le froid domestique qui conserve les aliments, c'est donc la fin des salaisons. C'est aussi la première glacière — seulement en 1976 — qui permet de conserver le poisson et de le vendre. Dans ces mêmes années 1960, l'île voit ses ruines peu à peu acquises et l'apparition d'une nouvelle catégorie de population, les « estivants », des résidents secondaires qui vont progressivement fréquenter l'île et en changer la physionomie. Avec Jean Noli, nous avons retenu la construction du port de l'Argol, en 1973, comme l'événement le plus marquant de ce tournant :

> *« L'île a vécu sans bouger jusqu'à il y a une dizaine d'années. La construction du nouveau port il y a 4 ans a été le grand bouleversement. Le nouveau port c'est l'autoroute avec le continent, la population de l'île qui était majoritaire est devenue minoritaire. »*[6]

3. Archives paroissiales.
4. Buttin 2012.
5. Cressard 1952.
6. *In* Delourme 1977.

Cette période entre la fin de la guerre (1945) et la construction du port de l'Argol (1973) a été pour la France celle des « Trente Glorieuses ». Hoedic est resté hors de ce cycle, à l'écart du temps et du continent. Pour l'île, cette époque a plutôt été celle des « Derniers Hoedicais ». Elle reste vive dans la mémoire des insulaires et il reste possible, en 2015, d'en recueillir des témoignages, tels ceux que nous avons tenté de rassembler dans cette chronique, ceux de deux natifs d'Hoedic, Jeannette Blanchet, née Le Fur en 1937, et Marc Allanic, né en 1939[7], mais aussi de nombreux autres témoignages cités dans le texte. L'apport des archives du fonds documentaire de Melvan a aussi été précieux.

Nous parlerons dans un premier temps du gouvernement de cette petite communauté insulaire qui vivait encore dans ces années en presque autarcie, puis de ses ressources, essentiellement la pêche et l'agriculture — plus accessoirement la chasse — avant d'aborder l'organisation quotidienne rythmée par la vie religieuse, la vie familiale et les cafés, haut lieu de la vie sociale hoedicaise.

Précisons enfin que cette étude ne concerne que l'île d'Hoedic, une étude spécifique à Houat reste à réaliser. Il est difficile de faire un parallèle sur cette période avec l'île sœur. Houat n'a pas connu la forte émigration qu'a connue Hoedic avant la guerre. Elle a, par ailleurs, bénéficié dès 1956 d'un nouveau port en eau profonde ayant permis une modernisation précoce de la flotte de pêche et un nouvel élan pour la population, ainsi que le constatait Henri Queffélec :

> *« Houat apparaît comme l'île qui a "réussi". Tandis que l'Administration leur bâtissait un nouveau port, à l'abri des coups de chien, (…) les habitants ont voulu justifier leur chance : maisons, jardins, ruelles, tout est propre, gai, pimpant, soigné avec amour… À Hoedic, au contraire, semble dominer un fatalisme. (…) Alors qu'à Houat, dont la population augmente des maisons se construisent, à Hoedic on ne relève pas les ruines. »*[8]

Un recteur gouverneur

Cinq recteurs entre 1945 et 1973

L'abbé Conan (né en 1893), présent pendant toute la durée de la guerre, quittera Hoedic en 1946. Cinq recteurs lui succéderont pendant les 27 années suivantes. Ils ont été les pivots du maintien de cet équilibre insulaire, détaché de l'évolution rapide du mode de vie de la France continentale.

C'est d'abord l'abbé Henri Dano (né en 1907), il restera à Hoedic huit ans, de 1946 à 1954. Comme l'abbé Conan, il a laissé le souvenir d'une forte personnalité, exigeant à l'égard de ses paroissiens, n'hésitant pas, se souvient Marc, à donner du poing à l'occasion pour faire respecter quelques règles religieuses !

Lui succèdera l'abbé Jean Rio (né en 1911) de 1954 à 1960. Il était de tempérament plus doux, semble-t-il. *« C'était la pâte des hommes »* se souvient Jojo,

7. Marc Allanic a été maire d'Hoedic de 1989 à 1995.
8. Queffélec 1959.

le frère de Marc, qui en souriant évoque le surnom « 10 h 10 » qui lui avait été affublé en raison de sa démarche les pieds en éventail.

Puis l'abbé Auguste Thomas (né en 1919) de 1960 à 1966, natif de Belle-Île-en-Mer. Ce recteur s'investit beaucoup dans la réhabilitation du village d'Hoedic qui, écrira-t-il, n'était que ruines[9] : *« à mon arrivée en 1960, véritable vision de ruines et de maisons habitées voisinant le taudis »*. Il verra arriver les premiers "estivants" et déjà les prémices de la fin d'un mode de vie : *« J'ai connu les ruines d'Hoedic, mais j'ai aussi connu les derniers moments de la vitalité paroissiale »*, remarquait-il une dizaine d'années après avoir quitté l'île[10].

Le recteur qui le remplacera en 1966, Marcel Le Moal (né en 1926), ne restera que 6 mois entre 1966 et 1967. Asthmatique, il ne supportait pas le climat de l'île.

C'est enfin le recteur Louis Le Guilcher (né en 1923) qui terminera ce cycle avec 23 ans de présence à Hoedic de 1967 à 1990. Seul le recteur Marion, dans un contexte très différent, desservit Hoedic sur une plus longue période (34 ans). L'abbé Le Guilcher connut un vrai bouleversement de la vie insulaire : la fin du mode de vie traditionnel rythmé par l'Église, le départ des Hoedicais, l'influence croissante du continent, l'investissement des résidents secondaires, le flot du tourisme…

Recteur-secrétaire de mairie

Hoedic ayant été érigée en commune en 1892, les îliens élisent un conseil municipal et un maire. Deux maires se succèderont entre 1945 et 1973. Le premier, Jean-Marie Le Moing, fut un maire d'une longévité exceptionnelle, réélu sans interruption pendant 43 ans, de 1927 à 1970 ! Sa famille était venue à Hoedic de Plumergat, à la fin du XIX[e] siècle, pour faire tourner le moulin. Il décèdera le 23 août 1970 âgé de 77 ans, et fut alors remplacé par Alcime Blanchet, maire jusqu'en 1989.

Le conseil municipal changeait cependant avec les élections successives. Celui, par exemple, issu des élections de mars 1959 comprenait Alexis Le Gurun, Maurice Allanic, Arsène Blanchet (jeune), Arsène Blanchet (père du précédent, dit *Mototo*), Louis Blanchet, Basile Le Palmec, Jean Le Pen, Alcime Blanchet, Pierre Allanic, Onézime Le Fur et Jean-Marie Le Moing.

Ce conseil municipal et les fonctions de maire restaient en pratique assez honorifiques. Dans la tradition hoedicaise, en accord avec la préfecture, le recteur était secrétaire de mairie et gérait effectivement les affaires communales. Cette situation ne changera qu'en 1990 au décès de l'abbé Le Guilcher sous le mandat de maire de Marc Allanic. L'abbé Auguste Thomas témoigne de ce fonctionnement quand il entreprit, avec le soutien du sous-préfet Jacquet, la réhabilitation du village :

> *« Dès que j'ai mis pied sur l'île d'Hoedic en ce début de février 1960, j'ai été mal impressionné par l'état de délabrement du village, triste et gris, et ma décision a*

9. A. Thomas, lettre à M. et M[me] Leurette, 28 mars 1977. (Fonds Melvan)
10. A. Thomas, lettre à M. et M[me] Leurette, 28 mars 1977. (Fonds Melvan)

été prise dès mon arrivée d'essayer de sortir les îliens de cette situation et, pour cela, faire tout mon possible pour y intéresser les pouvoirs publics, sachant que j'arrivais comme recteur-secrétaire de mairie et que je serais soutenu par le maire de l'époque, Jean-Marie Le Moing. En réalité il a été pour moi d'un grand soutien, un ami. Nous avons travaillé main dans la main. (...)

Ma grande satisfaction en partant a été de laisser un village totalement restauré, l'église restaurée, le sémaphore qui était en ruine et un dépotoir près de l'église louée pour 99 ans par un estivant de Saint-Mandé et remis en état par ses soins. »[11]

Une autre mesure importante pour le futur d'Hoedic, la « communalisation » des terres, fut aussi prise sous la gestion de l'abbé Thomas à la suite de plusieurs réunions présidées par le sous-préfet Jacquet, avec le notaire maître Géhant et les fonctionnaires du cadastre.

Une actualisation du cadastre et de la fiscalité des propriétés avait été initiée lors de la visite d'un inspecteur le 29 septembre 1960 :

« Visite inspecteur du cadastre qui n'avait pas été vu depuis 1910. Pas de changements, toutes les terres cultivées alors sont mises sous le régime "pâtures" »[12]

Le cadastre n'était plus utilisé par les services fiscaux, explique le notaire maître Géhant :

« Les habitants ne payaient d'impôts que pour les maisons occupées. Elles avaient été affectées de numéros conventionnels par le service des impôts, ne tenant pas compte du plan cadastral. (...) Devant cette situation, lors de la rénovation du cadastre, afin que les terres ne deviennent pas la propriété de l'État, car les biens sans maître appartiennent à l'État, il a été décidé d'un commun accord de les porter au compte de la commune d'Hoedic. »[13]

L'abbé Thomas confirme cette décision et l'établissement, au début des années 1960, de titres de propriété pour les habitations :

11. A. Thomas, lettre à H. Buttin, 11 janvier 1983. (Fonds Melvan)
12. Cahier municipal.
13. H. Géhant, lettre à H. Buttin, 27 janvier 1976. (Fonds Melvan)

Ruines dans le village - 1959

« Maître Géhant, au moment de la restauration des maisons de l'île, a bien voulu accepter d'établir des actes de propriété pour toutes les maisons de l'île. Et le reste de l'île a été décrété terrain communal pour éviter que l'île ne soit bradée. Arbitrairement peut-être, mais personne ne pouvait prouver qu'il était propriétaire de tel ou tel terrain. Le sous-préfet de l'époque, qui m'a beaucoup aidé, s'appelait M. Jacquet… »[14]

Il est vraisemblable que cette mesure fut facilitée par l'Administration pour permettre à l'île de financer le port de l'Argol. Deux projets de lotissements se succédèrent : le premier, démesuré, sur les plages de l'est, ne fut pas réalisé (cf. *infra*), le second, davantage à l'échelle de l'île, sera réalisé dans l'ouest du village.

Avec le recul, cette « communalisation » arbitraire a été une bénédiction pour l'île, son urbanisme et la sauvegarde de ses paysages. C'est le sentiment qu'exprime l'ancien maire Marc Allanic au cours d'un récent reportage :

« C'est le maire de l'époque et le curé qui avaient fait la démarche pour que tous les terrains deviennent communaux. Et c'est une très belle chose. Qu'est-ce que les gens auraient fait avec des bouts de terrains qui faisaient 100 m de long sur 2 m de large ? »[15]

Acceptée par les îliens, cette révision sera validée dans le nouveau cadastre de 1971.[16]

La pêche

À Hoedic, les femmes se consacraient aux tâches domestiques et aux travaux agricoles ; les hommes aux métiers de la pêche.

En l'absence de glacière, la pêche au casier était la seule pêche pratiquée à Hoedic comme source de revenus. Le crabe pouvait se conserver en vivier pour être vendu une fois par semaine sur le continent et la crevette, expédiée cuite, n'était péchée qu'en hiver hors des fortes chaleurs. La pêche était aussi une importante activité de subsistance pour nourrir les familles. À l'automne, la priorité était de regarnir les charniers[17] de vieilles salées pour l'hiver.

Port La Croix et port de l'Argol

Avant que le port de l'Argol ne soit construit, en 1973, les bateaux de pêche étaient basés à Port La Croix, au sud de l'île. Quand le temps le permettait, ils restaient au mouillage en rade, à l'extérieur du port. Mais par temps moins sûr, ils étaient rentrés au port, qui était un port d'échouage. Pour aller en mer, les bateaux devaient alors être sortis au plus tard deux heures après la pleine mer,

14. A. Thomas, lettre à H. Buttin, 16 juillet 1985. (Fonds Melvan)
15. *In* Corsi, Brigand 2015.
16. À Houat, cette « communalisation » n'a pas eu lieu et le statut foncier de l'île reste compliqué en 2015. Pourquoi ce qui a été réalisé à Hoedic ne l'a pas été dans l'île sœur ? L'opération ne semble pas y avoir été envisagée. Il n'y avait pas de port à financer comme à Hoedic. La destruction par une tempête en 1952 de l'ancien port Er Beg, et de la flotte des pêcheurs qu'il abritait, avait suscité un émoi dans toute la France. Une collecte nationale de solidarité avait permis d'aider à financer une nouvelle flotte et le nouveau port Saint-Gildas qui sera achevé en 1956. De là, une nouvelle dynamique a animé la vie houataise, celle d'Hoedic restant plus *« fataliste »* comme l'exprime H. Queffélec en 1959. Pour Henri Buttin, qui avait échangé sur cette question avec maître Géhant, il existait de plus à Houat une importante propriété non bâtie appartenant à des non-Houatais, la famille Bolloré, qui aurait pu rendre l'opération difficile.
17. Jarre en terre cuite servant à conserver les salaisons de viande ou de poisson.

Père Yvon dans le Port La Croix, à gauche le patron Polite (Hippolyte Blanchet), en avant Alexis Le Gurun - 1956

Jeune Henri dans le Port La Croix, à droite le patron Lili *Rentier* (Le Gurun), Mathieu Le Palmec - 1956

parfois au milieu de la nuit. Et, après la pêche, il fallait de nouveau les rentrer. Tout cela prenait beaucoup de temps.

Houat avait pu bénéficier dès 1956 d'un nouveau port n'asséchant pas. Cela permit un renouveau de la pêche qui deviendra florissante, avec près de 50 bateaux, entraînant une revitalisation de l'île. Il y avait bien un projet de nouveau port pour Hoedic, déjà à l'Argol, mais ce projet coûteux fera figure d'Arlésienne pendant de nombreuses années. Sa réalisation précoce aurait peut-être changé la physionomie de l'île. Louis Caro avait noté les propos inquiets du maire Jean-Marie Le Moing :

> *« Nous sommes trop pauvres, nous ne pouvons pas nous équiper, les jeunes préfèrent aller pêcher la sardine sur les gros bateaux de La Turballe et du Croisic… Pour les retenir, il nous faudrait un nouveau port, mais qui nous le paiera ? Une telle construction coûte beaucoup d'argent… et voilà pourquoi le sous-préfet de Lorient s'est mis en tête d'attirer de riches estivants dans l'île et de leur vendre une partie des terrains qui appartenaient naguère à la Marine nationale. Un ministre du Katanga s'est déjà fait inscrire… »*[18]

Pour financer un nouveau port, les « aménageurs » avaient d'abord envisagé de créer sur les plages du sud et de l'est, de Port La Croix à Beg Lagat, 6 lotissements de 4 ou 5 maisons sur des parcelles de 5 000 m^2. Un aérodrome doté d'une piste de 600 m était prévu dans le champ à l'ouest du Paluden[19]. Hoedic transformée en l'Île Moustique[20] ! Voilà un projet d'« aménagement du territoire » bien caractéristique des années 1960. Il lui sera finalement substitué un lotissement plus modeste, intégré dans l'ouest du village, compatible avec l'esprit de l'île.

Le nouveau port de l'Argol ne sera construit qu'en 1973, trop tard pour un redémarrage significatif de la vie insulaire comme l'a connu Houat. Le nouveau port et la construction d'une glacière en 1976 permettront néanmoins un certain renouveau de la pêche sur un nouveau métier : la pêche du bar au bahot. Cette pêche s'avérera beaucoup plus lucrative que l'ancien métier du casier et intégrera les pêcheurs dans un mode de vie moderne, en rupture avec les traditions ancestrales d'Hoedic[21].

Une vingtaine de bateaux ont été actifs à Hoedic depuis la guerre jusqu'à la construction du port de l'Argol en 1973. La liste du tableau 1 en donne un aperçu, précisant le patron de chaque bateau et les matelots embarqués.

La pêche au casier

La pêche du crabe démarrait à la fin de l'hiver, en avril, et pouvait se pratiquer jusqu'en septembre-octobre. Les bateaux se rendaient d'abord sur des lieux de pêche proches d'Hoedic et jusqu'aux Cardinaux. Puis en juin, avec le beau temps, ils élargissaient leur champ d'action vers la basse Cappella et Goué Vas, sur le plateau du Four, où les crabes étaient plus abondants.

18. Caro 2012.
19. Denuzière 1964. Plan au 1/4 000 des architectes R. Ouvré et M. Ouvré, daté de juillet 1963 (fonds Melvan).
20. Petite île privée des Caraïbes, à peine plus grande qu'Hoedic, transformée en lieu de villégiature pour personnes très fortunées.
21. Cf. Allanic 2015.

Tab. 1 : Bateaux de pêche en activité à Hoedic entre 1945 et 1973.
Cette liste comporte sans doute des oublis, que le lecteur voudra bien nous pardonner.

Nom du bateau	Patron	Matelots Liste non exhaustive
Notre-Dame-La-Blanche [10 m]	Rémi Blanchet. En 1965 son fils Rémi succède pour un an, arrêt en 1966	Jean *Marie-Sainte* Le Fur, Anselme Raoul, Dédé *Liquette* Blanchet, Pierre *Bedau* Blanchet
Jeune Henri [9,40 m]	Lili *Rentier* Le Gurun	Georges *Malon* Le Gurun, Binbin (Albin) Le Gurun, Alphonse Le Gurun, Abel Le Gurun, Eugène Gallene, Mathieu Le Palmec, Armand Blanchet
Duc in Altum [8,60 m]	Alcime Blanchet, arrêt en 1970	Raphael Blanchet, Alexis Blanchet
Soizic	Jean-Marie Le Moing	Marius Le Moing, Sésène (Arsène) Blanchet
Les Trois Frères	Lili *Poldien* Allanic	
Notre-Dame-de-Boulogne	Lili *Poldien* Allanic. Fin vers 1965, ensuite Lili reprend le *Lionel Richard*	Joseph *Arboulette* Blanchet, François Le Fur, Abel Le Gurun, Maurice Allanic
Iceberg [8 m]	Sésène (Arsène) Blanchet, Henri Le Moing Fin vers 1949, à la côte	Narcisse Blanchet, Georges Blanchet
Mère Angèle	Amédée Le Fur	
Yvon II [ou ***Père Yvon***?] [8 m]	Polite (Hippolyte) Blanchet	
Saint Joseph [8 m]	Basile Le Palmec et Jean *Moldeou* Le Pen, arrêt en 1968	
Petit Gildas	Armand *Liquette* Blanchet, Pierre-Victor Allanic	
Renée Lucette	René Raoul	
Étoile filante	Sekol (Nicolas) Blanchet	
Construction le Moine	Popol (Paul) Le Palmec	
Père Marc	Mathieu Raoul	
Berceau du Martyr	Stanislas Allanic	
Gagne tu auras	Onésime Le Fur	
Régina cœli	Yvan Le Pluard, de l'île aux Moines, époux de Jeannette Le Pen	
San Sten	Guenhaël Thebeau venu d'Arradon Racheté en 1965 par Georges *Malon* Le Gurun et Alexis Le Gurun	Georges *Malon* Le Gurun, Alexis Le Gurun, Dédé *Fleur* Le Palmec Polite (Hippolyte) Blanchet

Ce métier était dur en l'absence de treuil. Les bateaux devaient avoir des équipages de trois à cinq personnes pour remonter les casiers à la main. Un grand bateau comme le *Duc in Altum* d'Alcime, ne pouvait mouiller qu'entre 80 et 100 casiers. Cette pêche permettait la capture de crabes, mais aussi d'araignées, de homards et de langoustes qui étaient alors encore abondantes. En 1962 par exemple, Rémi et une partie de son équipage étant en pèlerinage à Lourdes, Marc avait embarqué sur le *Notre-Dame-la-Blanche* : ils avaient pêché 8 langoustes sur 30 casiers posés aux Cardinaux. Les prises quotidiennes

Dédé *Liquette* (André Blanchet) - 1965

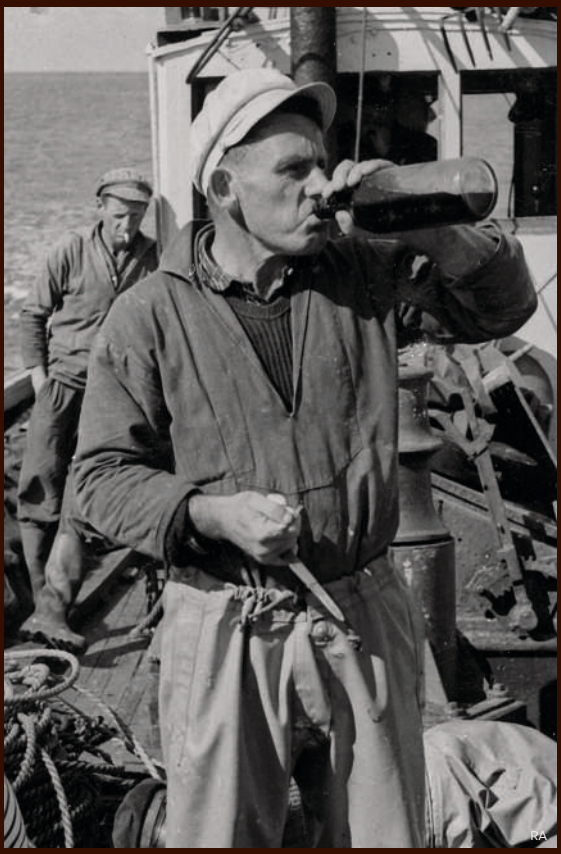

Albert Le Scoarnec - *circa* 1955

Numa Le Pen - 1956

Jean *Marie-Sainte* (Le Fur) - 1965

Georges *Malon* (Le Gurun) et Alexis Le Gurun - *circa* 1965

Rémi Blanchet - 1956

Degaulle (Adolphe Le Palmec) - circa 1960

Jean *Moldeou* (Le Pen) - 1956

étaient gardées en vivier dans la rade du port et, le vendredi, les bateaux se rendaient à Quiberon pour la vente.

Pour la boette, les pêcheurs commandaient du poisson à Lorient, chinchards et grondins, livré frais par le courrier et conservé à Hoedic dans le sel. Ce poisson arrivait suffisamment frais pour être parfois aussi consommé dans les maisons. Le congre était un autre appât utilisé pour le crabe. Il était pêché au bahot de fond, ou avec une nasse à congre en grillage métallique. L'un et l'autre étaient boettés avec des courlazos pêchés à la canne à basse mer. Le maquereau pouvait aussi être utilisé, selon les besoins. Pour le capturer, si le temps le permettait, les pêcheurs traînaient en revenant de la basse Capella des lignes avec un poids de plomb suivi de gut (fil de nylon) et d'une cuillère. Ce poisson était cependant surtout consommé par les Hoedicais, de même que le lieu jaune pêché à la traîne près d'Hoedic par les plus petits bateaux. Plus tard, les pêcheurs eurent aussi accessoirement recours au filet tramail[22] pour s'approvisionner en boette.

La pêche de la crevette se pratiquait avec les mêmes équipages et bateaux que la pêche au crabe, mais seulement de la saint Goustan (fin novembre) jusqu'en janvier. Plus fragile que le crabe, la crevette devait être vendue à des mareyeurs d'Hoedic pour être cuite avant d'être envoyée sur le continent. Jusqu'à cinq mareyeurs ont assuré cette activité sur l'île : Canivet, son beau-frère Carcanagues (son épouse était née Canivet) qui tiendra l'hôtel du Sémaphore, Arin, Aleo et Le Chat. Cette qualité de crevette devenait « bouquet » dans les commerces sur le continent et le « bouquet d'Hoedic » était à l'époque très renommé et recherché par les restaurants parisiens.

Émile Carcanagues cuisait la crevette dans un grand chaudron installé dans une cabane basse à côté de l'hôtel. Il employait des gamins heureux de se faire quelques sous pour monter des caissettes de bois à partir d'éléments prédécoupés. Les crevettes y étaient emballées dans un papier sulfurisé par quantité de 1 à 2 kg. Il n'était pas rare que 200 à 300 kg refroidissent à l'air libre près de l'hôtel… et les gamins ne se privaient pas, à l'occasion, d'en chaparder quelques poignées à la sortie de l'école.

Les casiers à crabes ou à crevettes étaient fabriqués à Hoedic, pendant les périodes creuses d'automne ou en hiver. Un casier pouvait être fabriqué en deux jours. Les pêcheurs y travaillaient le soir à la lumière d'une lampe à pétrole. Les éléments de base pour leur construction étaient des lattes de bois, en feuillard[23] de châtaignier provenant de la forêt de Camors dans le Morbihan. Elles étaient longuement trempées pour être assouplies avant leur assemblage. Les casiers à crabes se montaient sur une base rectangulaire de planches sur laquelle était fixée une structure courbe en lattes, intégrant une goulotte également en lattes.

Pour les casiers à crevettes, trois cercles de lattes étaient d'abord formés sur un moule puis solidarisés par des lattes droites pour faire un cylindre. Sur le pourtour de cette forme, la maille (filet) latérale était découpée à la mesure et fixée. Les deux goulots entrants fermant les cylindres étaient tressés à la

22. Filet superposant trois nappes de mailles, deux grandes mailles encadrant une petite maille centrale.
23. Branche fendue en deux.

Vente du crabe sur le port de Vannes - 1965

Dédé *Fleur* (André) Le Palmec et Georges *Malon* (Le Gurun)

CB

main à l'aide d'une aiguille, en prenant plusieurs mailles ensemble à chaque tour pour rétrécir en formant un cône. Les goulots réalisés étaient ensuite solidarisés avec un fil traversant le casier pour les raidir. Une ouverture était alors découpée dans la maille latérale, entre deux lattes, pour poser une porte avec des charnières en cordelette. Avant d'être mis en pêche, les casiers à crabes ou à crevettes étaient lestés de lourdes pierres ; plus tard ce sera du béton.

Les filins en chanvre qui assemblaient les casiers en filière et remontaient jusqu'aux bouées étaient trempés dans une solution de sulfate de cuivre pour limiter la croissance des algues et préserver le chanvre.

La pêche à la sardine

La pêche à la sardine, indissociable des conserveries, ne pouvait pas être pratiquée à Hoedic. Mais c'était le grand métier à la Turballe et à Quiberon, occupant en juillet et en août de nombreux bateaux, avec un équipage d'une quinzaine de personnes. Ils approvisionnaient une importante industrie de la conserve et toute la main d'œuvre qui leur était attachée.

Rémi Blanchet armait à la sardine son propre bateau, le *Notre-Dame-La-Blanche*, de même que quelques bateaux à Houat. Il se basait alors à Quiberon pendant ces deux mois d'été, avec un équipage d'une douzaine

Chargement de crevettes en caissettes de bois, Jackie Carcanagues (béret), Dédé *Fleur* (André) Le Palmec, Denise Blanchet, Mathieu Le Palmec - *circa* 1950

AP

de personnes, dont plusieurs Hoedicais. En saison, ils étaient nombreux à laisser leurs bateaux à Hoedic pour s'engager dans cette pêche rémunératrice. Certaines femmes les accompagnaient sur le continent pour travailler dans les conserveries.

La pêche à la sardine s'est d'abord pratiquée avec des filets droits maillant. Puis les bateaux ont été armés à la bolinche : senne tournante déployée en mer avec un canot pour encercler le banc de poissons, préalablement repéré et schtrouillé (appâté) avec de la rogue (œufs de morue salés) pour le faire monter. Une fois le banc encerclé, un filin glissé dans la partie inférieure permettait de fermer le filet comme une nasse dans laquelle la sardine était retenue. Le filet était ensuite ramené progressivement le long du bateau et le poisson capturé à l'aide de grandes épuisettes.

Hébert et Jeannot étaient de ceux qui allaient l'été d'Hoedic à la Turballe pour la sardine ; après avoir jeté la schtrouille, pour faire monter le poisson, Hébert se mettait à genou et implorait *« Petits poissons bleus, venez donner du pain et du vin à nous… »*.

La pêche au filet maillant

À cette époque, la pêche au filet maillant était accessoire à Hoedic et pratiquée essentiellement de la côte, dans la zone de balancement des marées. Les filets étaient des filets droits à une maille[24]. Quand la marée s'y prêtait, par grand coefficient, les meilleures plages étaient convoitées pour les poser à basse mer. Le jeu était d'arriver le premier afin de réserver la place, quitte à devoir attendre que la mer descende… Ils étaient ensuite relevés à la marée suivante.

Les filets pouvaient aussi être utilisés pour des battues qui nécessitaient alors plus de monde. L'opération consistait à barrer une crique avec un canot, puis à faire le plus de bruit possible sur l'eau du côté de la plage, repoussant ainsi le poisson vers les mailles : coup d'aviron, cailloux jetés de la côte, etc. L'arme suprême à cette fin, c'était les *« pétards à bélougas »* de Rémi normalement destinés, lors de la pêche à la sardine, à écarter dauphins et marsouins.

Bars, mulets, rougets, dorades, soles ou plies étaient ainsi capturés. Faute de glace pour les conserver et les vendre, ces poissons étaient consommés sur l'île. Cependant, durant la belle saison, le jeudi soir quelques bateaux posaient en mer des filets à rouget, pour une pêche qui pourrait être vendue fraîche le lendemain matin, lorsque les bateaux se rendraient à Quiberon pour vendre le crabe.

Ces filets à maille en coton étaient chers et fragiles. Après la pêche ils étaient soigneusement entretenus, mis à sécher au soleil sur les façades des maisons et, pendant la mauvaise saison, pendus à un crochet dans les maisons pour être « rabandés » (ramendés), travail surtout effectué par les hommes.

24. L'usage du tramail (trois mailles) fut assez tardif et initié, semble-t-il, par Rémi Blanchet. Le filet à grande maille, alors appelé « filet à langouste » n'a commencé à être utilisé à Hoedic qu'au cours des années 1960.

La pêche à la senne

Les Hoedicais aimaient pêcher à la senne, pêche qui se pratiquait durant les mois d'hiver. Pendant l'hiver 1962 qui fut particulièrement rude, le village se retrouva très dépendant de ses résultats ; la mer gelait au point que l'on retrouvait le poisson mort à la côte.

Le principe de la senne n'était pas de mailler les prises mais de les rabattre à terre dans l'anse formée par un filet spécial à mailles serrées, déployé sur une plage en contournant le poisson. Il fallait au préalable repérer les bancs de mulets qui, l'hiver, s'approchaient de la côte, exercice nécessitant un œil expérimenté. Une ombre plus foncée pouvait aussi être du goémon ; un remous différent à la surface de l'eau… Seuls quelque-uns avait cette compétence à Hoedic : Rémi Blanchet, Alain Le Gurun, Pierre-Victor Allanic, Lili *Bouich*[25].

Rémi gardait une brouette tout équipée prête à se rendre sur place par les chemins de l'île, pour apporter un canot, la senne prête à filer à son bord. Arrivé sur la plage où un banc avait été repéré, le canot était mis à l'eau, et le rameur partait aussitôt contourner le poisson. La senne, retenue à terre par un filin, se dévidait progressivement à l'eau en glissant sur une bâche posée sur le cul du canot. Puis le rameur revenait plus loin sur la plage avec le filin amarré à l'autre bout de la senne. En tirant les deux filins, la nasse était alors ramenée sur la plage avec ses prises. Si tout se passait bien…

À Port Parnec, Lili *Bouich* avait installé un va-et-vient entre les deux bords de l'anse pour faciliter l'opération sans utilisation de canot. Il venait souvent chercher au village l'un ou l'autre, des bras pour un coup de senne. Mais parfois, arrivé sur place, l'eau était trop haute et il n'était pas rare d'attendre deux heures avant de pouvoir pêcher… Un mois de décembre, lors d'un coup de senne à Port l'Église, Lili était accompagné de trois des frères Allanic, Marc, Jojo et Christian. La mer était formée ce jour-là et Lili tentait de ramener le canot à terre. Le filin revenant de la senne était trop court, il le tenait entre ses dents tout en ramant… Le canot se retournant sur une déferlante, il se retrouva à l'eau, se protégeant des vagues sous la coque. Revenu à terre frigorifié, il alla se réchauffer au canot de sauvetage dont il avait la garde hors saison, en l'absence de la propriétaire Monique Janin. Les frères Allanic le retrouvèrent peu après. Lili avait enfilé un collant de Monique et buvait la vodka du canot pour se requinquer. Grand seigneur, il leur en offrit un verre !

La pêche aux vieilles

À l'automne, avec la fin de la saison de la pêche du crabe, il fallait songer à regarnir les saloirs en poisson pour l'hiver, essentiellement en vieilles, parfois aussi en congres. Pendant les grands coefficients de marée, l'activité de pêche des bateaux était alors dédiée à la capture des vieilles destinées à être salées. Les périodes de mortes-eaux, moins propices, permettaient d'autres activités d'automne, telles que l'abattage et la préparation du cochon, là aussi pour remplir les saloirs, ou bien la réparation ou la fabrication du matériel de pêche.

25. Louis Le Fur, dit Lili *Bouich* est le frère de Jeannette Blanchet.

LILI *POLDIEN* (ALLANIC) - 1959

à la barre du *Notre-Dame-de-Boulogne*

MT

Mathieu Le Pen - *circa* 1956

Polite (Hippolyte) Blanchet et Alexis Le Gurun - 1956

Pierre *Bedau* (Blanchet) - 1956

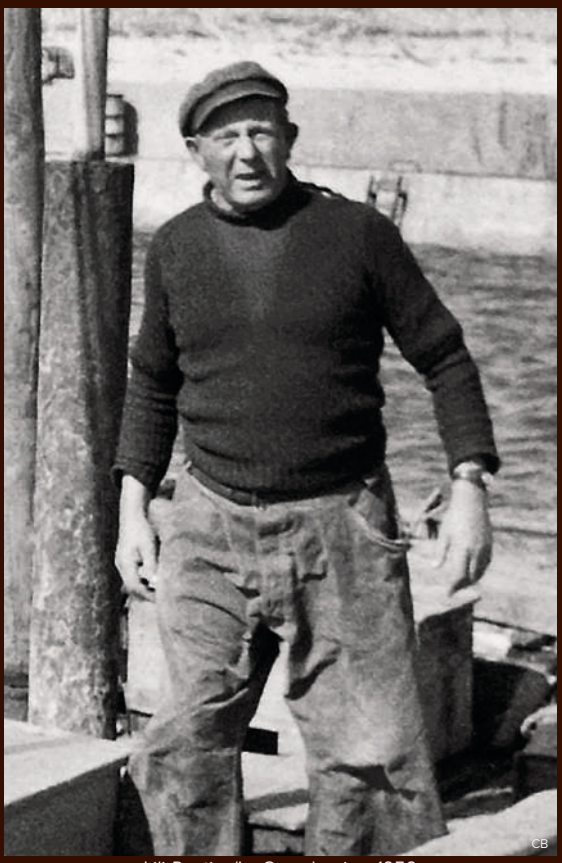

Lili *Rentier* (Le Gurun) - *circa* 1956

Alcime Blanchet - Basile Le Palmec - 1956

Popol (Paul) Le Palmec - 1956

Jean-Claude Le Palmec - *circa* 1965

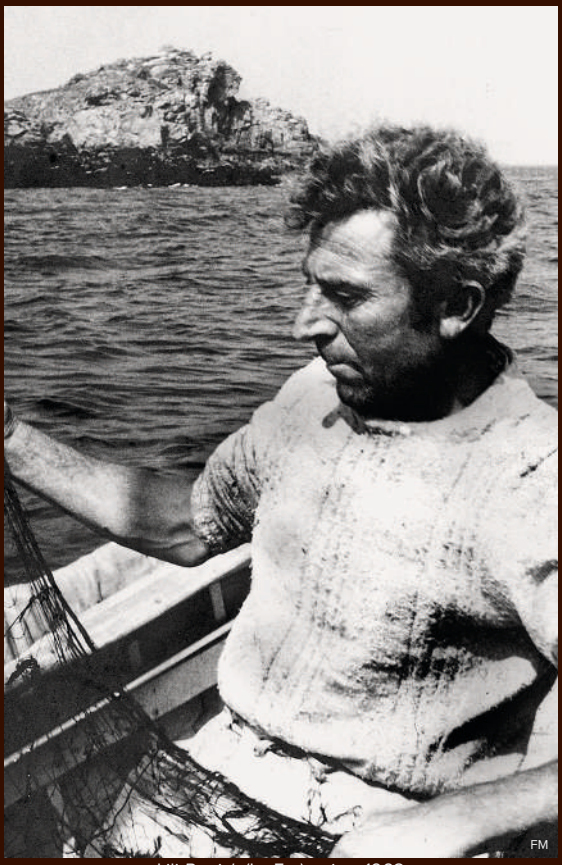

Lili *Bouich* (Le Fur) - *circa* 1968

Cette pêche se faisait à la ligne, par basse mer sur des fonds rocheux, en boettant les hameçons avec des gros vers marins appelés *« pechtis »*, ou des arénicoles, appelés *« boïllo-du »* (boyau noir en breton).

Ces réserves de poisson salé duraient normalement jusqu'à la belle saison, mais il arrivait que la saumure se gâte et que tout le saloir soit perdu, ce qui était une grosse perte pour les familles. Les pêcheurs étaient très attentifs à la préparation afin d'éviter que la saumure ne tourne. Seules des vieilles capturées vivantes à la ligne étaient utilisées. Elles étaient ouvertes en deux par le dos en laissant le ventre attenant, soigneusement nettoyé des branchies et des viscères, puis brossées dans l'eau de mer pour éliminer toute trace de sang. Une fois bien propres, elles étaient disposées intercalées de couches de sel dans des charniers semblables à ceux utilisés pour conserver le porc. La saumure montait en peu de temps.

Au printemps, l'arrivée des aiguillettes permettait de sortir, enfin, des salaisons…

La pêche aux aiguillettes

Les aiguillettes apparaissaient en mars-avril. Les bateaux de Basile et de Rémi les pêchaient en mer avec une petite senne tournante. Pour tester leur présence, ils jetaient un os de seiche à l'eau. Si les aiguillettes sautaient dessus, le bateau contournait le banc avec la senne.

L'aiguillette était aussi pêchée de la côte, au *« petit bateau »*. Il s'agissait d'un bahot de surface d'une trentaine d'hameçons mouillé sous le vent de la côte et tiré au large par un flotteur sur lequel une voile prend le vent. Les aiguillettes mordaient assez rapidement, si elles étaient là, avec souvent une prise par hameçon ! Elles faisaient alors des cabrioles autour de la ligne qui pouvait être ramenée avec les poissons.

Cependant, la pêche à l'aiguillette la plus mémorable à Hoedic reste la pêche au feu, pratique sans doute très ancienne, mise en œuvre autant par plaisir que pour la ressource alimentaire. Il fallait un temps calme, elle ne pouvait être conduite que lorsque les conditions s'y prêtaient. Marc pense que ce serait plus difficile aujourd'hui en raison de la permanence actuelle du vent à cette période de l'année. Laissons la parole à André Bronté qui a superbement décrit cette pêche :

> *« Les beaux jours finissaient par arriver. Jusqu'à la magie d'un premier soir où tout semblait réuni : pas un souffle de vent, une mer de soie, la promesse d'une nuit d'encre, un temps idéal pour aller aux aiguillettes. En fin d'après-midi, on préparait les torches avec des gilets, caleçons molletonnés ou vieux chandails hors d'usage solidement fixés très serrés à l'aide d'un fil de fer, à l'extrémité de barres métalliques. La boutique fournissait le pétrole, cinq litres par équipage.*
>
> *On embarquait au Port Sud, cinq hommes par plate, le chauffeur avec sa torche à l'étrave et juste derrière lui, deux hommes avec leurs foënes, parés à piquer le poisson. Sur le banc de nage, leur tournant le dos, deux hommes étaient aux avirons. Quand le phare des Cardinaux s'allumait, c'était le signal. À petits coups d'avirons chaque plate gagnait sans bruit son lieu de pêche tel que le Beg Melen,*

la Maison Perdue ou Port Blanc. Les torches étaient imbibées de pétrole au-dessus des seaux et allumées. Alors, les aiguillettes arrivaient de partout, aveuglées par le feu. Plus besoin de nager, les foëneurs y allaient de bon cœur, piquaient les aiguillettes, parfois quatre ou cinq d'un seul coup et les "débusquaient" en frottant la foëne sur le banc de nage. Ça n'arrêtait pas. (...)

Si ça donnait, on pouvait aussi rester aux aiguillettes jusqu'à 2 heures du matin. On chargeait alors les grands bateaux avec des brouettes et de grands paniers carrés pleins d'aiguillettes et route pour Saint-Jacques à 4 heures pour y arriver à 6 heures. On poussait les brouettes vers Saint-Gildas ou vers Sarzeau parfois jusqu'à Surzur, pour vendre notre poisson un peu partout, sur le bord de la route, dans les fermes. Les paysans étaient méfiants et parfois faisaient la moue, "elles ont des arêtes vertes". Mais une fois, on a quitté Hoedic avec 1000 aiguillettes et tout a été vendu. Alors, forcément ces jours-là, on s'attardait un peu. On prenait un verre chez Hortense. »[26]

La pêche à la drague

La drague a d'abord été introduite à Hoedic pour pêcher les huîtres plates des gisements de Saint-Pierre-Quiberon. Ces bancs avaient été détruits avant-guerre par surexploitation jusqu'à ce que l'ISTPM (Ifremer depuis 1984) procède à des opérations de repeuplement qui leur redonnèrent une prospérité. En 1951, une concession de 600 hectares fut remise en exploitation et la pêche autorisée trois jours par an, en février[27]. Elle se pratiquait avec des dragues comportant une lame sans dent. Quelques bateaux d'Hoedic se rendaient à Port Haliguen pour participer à ces trois jours de pêche, qui étaient aussi vécus comme trois jours de fête.

La pêche à la coquille Saint-Jacques démarra un peu plus tardivement. Ce n'est que vers 1972 que les Hoedicais réalisèrent qu'il y avait un banc de coquilles au nord de la plage de l'église. Cela s'est passé de la façon suivante, raconte Marc.

« À l'époque, je naviguais au long court. Pendant mes congés, j'allais pêcher avec André Bronté quand il était là, sinon il me prêtait son bateau, le Begil-Du *(berger noir). Un jour que Degaulle était avec moi, on croisa un chalutier, le* Saint Louis *de Séné, patron Lily Le Roy, qui pêchait sur les fonds proches de Port l'Église. Je l'approchais et lui demandais s'il avait de la boette. Il nous répondit qu'il pêchait des coquilles et, de fait, sur l'avant du bateau quelques caisses en étaient bien remplies. Des coquilles ! De retour à Hoedic, j'en parlais à mon frère Christian qui me dit que Lili notre père avait une vieille drague à praires au port Sud. Ni une ni deux, j'y allais, trouvais la monture de cette drague et la ramenais au village. En passant devant la buvette du Repos, Lili Le Gurun et Rémi Blanchet, incrédules, marmonnèrent en breton* "Lesquin posed y emzir"*,* "Laisse-le passer son temps"*... Le soir même, un grillage et un filet étaient adaptés à la drague et dès le lendemain j'étais aux coquilles, traînant la lourde drague avec le petit* Begil Du *de 4,50 m poussée par un hors-bord Seagull de 5 CV ! Le premier jour, à chaque passage, je ne ramassais que des coquilles vides, et tout de même au dernier passage une pleine, très grosse. De retour au village, Christian me dit que je n'avais peut-être pas assez de longueurs de fune*[28]*. J'y retournais le lendemain et, tout en cherchant le terrain pour éviter de crocher, je ramenais 36 coquilles.*

26. Beaulieu (de), Bronté 2013.
27. Marteil 1973.
28. Fune : filin qui relie la drague au bateau.

LB

Harpon pour le pèlerin
de Rémi Blanchet (1,50 m)

Le troisième jour, 92 coquilles… L'affaire a alors été prise au sérieux, branle-bas de combat chez les pêcheurs qui avaient des dragues à huîtres. Ces dragues ayant des lames sans dent, il fallut les adapter en y soudant des bouts de fer à béton, ce qui fut rapidement fait avec l'aide des ouvriers qui travaillaient pour la construction du port de l'Argol. Et la valse des coquilles a alors commencé. Plus tard, en 1978-1979, quand je pêchais avec le Coh Karek*, j'avais fait faire par Guennec à Quiberon deux dragues de 1,20 m de large et nous péchions régulièrement 60 à 80 kg par jour, cet endroit n'était pas interdit comme maintenant. »*

La pêche aux requins-pèlerins

La capture des pèlerins était vécue comme une « pêche sportive » par les Hoedicais. C'était, explique Marc, la recherche de la confrontation entre *« l'homme et la bête »*. Les pêcheurs n'avaient en réalité aucune utilisation de cette masse énorme de chair qui, au mieux, partait à la boette[29].

Le pèlerin est un requin énorme, le plus grand poisson après le requin-baleine, d'une taille moyenne de 10 m pour un poids de 5 tonnes. Il apparaissait en été en bandes importantes, parfois plus d'une centaine : *« on aurait pu aller à pied aux Cardinaux! »*. Dénué d'agressivité, inoffensif pour l'homme, le requin-pèlerin se nourrit de plancton filtré dans les arcs branchiaux de sa très large gueule. On peut s'en approcher d'assez près lorsqu'il se laisse flotter à la surface de l'eau.

Il était alors piqué avec un harpon amarré à un filin. Atteint, il plongeait brusquement et commençait alors la lutte entre *« l'homme et la bête »*… 4 à 5 heures d'efforts pouvaient être nécessaires pour le ramener près du bord. Jean-Jacques Richard[30], un jour qu'il se ravitaillait à Hoedic dans les années 1950, entendit parler d'un bateau entraîné d'Hoedic jusqu'à l'île d'Yeu par un pèlerin harponné… Exagération d'un Hoedicais rêvant de Marseille ?

Plusieurs bateaux ont pratiqué cette pêche, mais Alcime en était le champion, avec Jean-Ri comme piqueur. Une fois, Jean-Ri put traverser d'un seul coup la tête du requin et sa mâchoire inférieure avec le harpon. Le filin se tendant sur le harpon força la fermeture de la bouche du pèlerin l'amenant à se noyer rapidement.[31]

La basse mer

Goémon soude, goémon blanc et goémon de feu

L'activité du *« goémon soude »* s'est arrêtée à Hoedic avant la fin des années 1930. Elle a cependant été réactivée pendant la guerre par l'abbé Auguste Conan afin de soustraire les jeunes du STO, en leur procurant une

29. Il semble cependant que sa chair et son huile aient été utilisées à Belle-Île lors des pénuries de la dernière guerre.
30. J.-J. Richard a été pêcheur professionnel à Séné, cf. Richard *et al* 2015.
31. Précisons qu'aujourd'hui le requin-pèlerin est considéré comme une espèce en voie de disparition du fait des captures excessives du XX[e] siècle. Sa pêche et son débarquement sont interdits en France. L'APECS (Association pour l'étude et la conservation des sélaciens), basée à Brest, assure un suivi de ses effectifs à l'échelle nationale.

activité locale. Il n'y avait cependant plus de débouché à Quiberon pour les 15 tonnes de pains de soude produites[32]. Stockée dans les cabanes à cochons des anciennes maisons construites pour les gardiens de phare à l'ouest du village, cette production ne sera évacuée, à la côte, que beaucoup plus tard, lorsque ces bâtiments seront aménagés comme habitation.

Pour cette production, des laminaires échouées sur les plages étaient brûlées dans des grands fours, que l'on voit encore en certains points du littoral ouest et sud de l'île, en particulier à Port Louit. Les cendres accumulées produisaient en refroidissant de lourds pains de soude envoyés dans une usine sur le continent. La soude en était extraite, mais aussi l'iode qui permettait de produire un antiseptique puissant avant les médicaments modernes.

Dans les années d'après-guerre, un drame lié à ces fours restait ancré dans la mémoire collective d'Hoedic. En 1930, Ange Allanic, alors enfant de 4 ans, était tombé en jouant dans un four en activité et avait eu les deux jambes gravement brûlées. Adulte, sévèrement handicapé, il pratiqua pourtant la pêche sur le *Yvon II* avec Polite et Alexis. Il se maria et eut plusieurs enfants, dont Anne-Marie et Colette qui vivent aujourd'hui à Hoedic. Il dut cependant se faire amputer d'une jambe en raison de ces blessures, mais beaucoup plus tard, en 1965.

La récolte du « *goémon blanc* »[33], apparue en Bretagne, au début du XX[e] siècle, a été initiée à Hoedic vers le début des années 1960, par un certain M. Devau. Elle s'est arrêtée vers le milieu des années 1970, avec l'évolution du mode de vie. De ce goémon sont extraits des carraghénanes (du gaélique irlandais *carraigín*), gélifiant à usage industriel, utilisé par exemple comme agent clarifiant pour la bière, mais aussi dans diverses préparations culinaires.[34]

Hommes et femmes participaient à la collecte du goémon blanc, de mai à septembre, dans la partie basse de l'estran, par basse mer de coefficients supérieurs à 80. La principale zone exploitée était la grande plature qui découvre entre le Madavoar et le sud de l'île. Deux petites algues rouges buissonnantes et se ressemblant étaient recherchées[35]. Elles étaient cueillies à la main et déposées dans un cageot en bois, lui-même transvasé régulièrement dans un grand sac de jute. Ce sac était ensuite porté vers la côte sur une plate, quand il y en avait une de disponible, ou bien à dos d'homme… ou de femme. *« C'était une vraie corvée »*, se souvient Jeannette, quand cette lourde charge devait être ramenée sur le dos à travers les rochers et le goémon glissant. En une marée, la collecte pouvait s'élever à une centaine de kilogrammes par personne. Une fois sur la côte, les sacs étaient roulés dans des brouettes jusque sur les pentes du Fort où le goémon était mis à sécher. Monique, enfant, aidait sa grand-mère Fleur dans cette activité :

> *« Il ne fallait surtout pas d'humidité et de pluie, si bien que lorsque le goémon séchait sur les pentes du Fort, le temps était à surveiller et nous courrions le ramasser dès la moindre menace. »*[36]

32. *Ouest France*, avril 1952
33. Appelé *« goémon lichen »* ailleurs en Bretagne ; algue utilisée à Hoedic avant cette collecte à fin industrielle. Cf. *infra*.
34. Cf. encart à ce sujet *in* Caro 2012, p. 94.
35. *Chondrus crispus* et *Mastocarpus stellatus*
36. Monique Macé.

5 kg de goémon frais étaient nécessaires pour faire 1 kg de goémon sec. Une fois séché, le goémon était remis en sac de jute, pesé et stocké dans la poudrière du Fort, ou dans un blockhaus, pour être vendu à la société Auby qui le traitait industriellement dans une usine du Finistère.

Aline, Amédée et aussi Jean-Ri ont été, tour à tour, responsables de la pesée et de l'enregistrement de la collecte hoedicaise. En 1964, le journal paroissial *Vent du Large* notait que 1 400 kg avaient été récoltés et vendus au prix de 1 F le kg[37]. Le même journal signalait que 12 tonnes étaient embarquées dans le courrier en novembre 1966[38].

Les Hoedicaises réservaient une petite partie de la récolte pour un goémon effectivement blanchi, destiné à la préparation du *« gâteau de goémon »*. Pour cela, ces mêmes algues étaient exposées en plein air, à la pluie et au soleil, pendant suffisamment de temps pour qu'elles deviennent blanches.

Une autre algue, le *« goémon de feu »* ou *beren tann*, était récoltée à l'automne pour fumer les charcuteries dans les cheminées, tel le *sorjeuss*,

37. Soit l'équivalent de 1,28 € de 2014, base INSEE.
38. *Vent du large* mai 1965, oct. 1966, nov. 66.

Pesée du goémon blanc avec Lili *Bouich* (Le Fur), Amédée Le Fur, Aline Allanic- *circa* 1968

FD

Georges *Malon* (Le Gurun), retour de la collecte du goémon blanc - *circa* 1968

saucisse de tête de porc fumée, spécialité d'Hoedic et de Houat. Le *beren tann* est une algue commune sur le haut de l'estran, cousine des fucus, appelée goémon noir sur le continent[39]. Humide, elle est de couleur jaune-vert et elle devient noire à la dessiccation. Récolté à basse mer, ce goémon était séché sur la dune avant d'être utilisé pour les fumaisons. Il produisait une fumée âcre qui imprégnait les maisons de son odeur.

La pêche des berniques

L'exploitation des berniques est une vieille histoire à Hoedic, ainsi que sur tout le littoral breton. Les couches archéologiques anciennes du pourtour de l'île et les fouilles dans le village lors de travaux montrent des accumulations parfois impressionnantes de leurs coquilles. Lors de la construction, en 1985, de la maison de Serge, fils de Jeannette, près d'un mètre d'épaisseur de coquilles indurées comme du béton a dû être traversé pour creuser les fondations. Dans les années 1930, les Péquart avaient pris des photos de dépôts impressionnants en divers endroits du village, comme des petites collines étalées devant les habitations (cf. illustrations).

39. *Ascophyllum nodosum.*

Amoncellements observés devant les maisons par St.-J. Péquart vers 1930

Ces dépôts datent d'aussi loin que le mésolithique (6000 ans av. J.-C.), jusqu'à l'histoire la plus récente. Il est difficile de dire si les utilisations anciennes ont servi principalement d'aliment pour l'homme ou pour les animaux. Laissons ces questions aux archéologues et voyons leur utilisation sur la période qui nous intéresse.

La bernique, *« berneuche »* à Hoedic, représente sans doute la source de protéine la plus facilement accessible sur le littoral à basse mer. Hommes et femmes la collectaient en grande quantité sur tout le pourtour de l'île essentiellement pour nourrir les cochons. Les berniques étaient décollées avec un tournevis ou un couteau, les plus grosses choisies de préférence, pour remplir des sacs de jute de 30 à 40 kg. Ces sacs étaient remontés au village pour nourrir les cochons, parfois aussi vendus sur le continent le vendredi, lors de la vente du crabe.

Les berniques étaient d'abord cuites dans l'eau, puis la chair détachée des coquilles pour être malaxée avec les pommes de terre dans la soupe des cochons. Les gamins tournaient autour de ces marmites odorantes, se régalaient de petites patates picorées dans la soupe, en mettaient d'autres à cuire dans la cendre du feu comme des friandises.

Les coquilles vides étaient rejetées devant les maisons, *« toujours par la même fenêtre »*. Rien de perdu, les quelques fragments comestibles qui pouvaient y rester attachés étaient aussitôt picorés par les poules. Sur des dizaines d'années, des centaines sans doute, on devine les importantes accumulations que l'on peut trouver dans le sol à travers le village.

La bernique était aussi consommée par les gens. Ils sélectionnaient pour cela des petites berniques sous le goémon dit *« chebelian »*[40], qui se trouve assez bas sur l'estran, à la limite des algues rouges. Cette pêche se faisait surtout au sud de Port La Croix ou à terre du grand Mulon. Surpêchée, cette bernique de meilleure qualité tendait à se raréfier, mais, selon Marc, elle est aujourd'hui revenue.

40. *Fucus serratus* ou *F. vesicolosus*.

Autres pêches à basse mer

Au-delà du goémon et des berniques, la basse mer était riche en ressources. Le vaste plateau qui découvre à marée basse, surtout au sud de l'île, était exploré dans tous ses recoins, les cailloux retournés à la recherche de chèvres (étrilles), de *« cabosses »* (blennies), de *« meul meuls »* (gobies) avec leur ventouse ventrale, de *« taureaux »* (scorpion de mer), de loches, de petites anguilles ou de gravelles pour la pêche. Les espacements entre les roches, les fissures des quais du port, étaient explorés avec une petite fouine faite de deux hameçons droits, appelée *« neufeuchtre »*, pour ramener quelques cabosses ou autres crabes. Meul-meuls et cabosses étaient aussi pêchés dans les trous d'eau apparaissant à basse mer, avec un *« layan »*, courte canne d'environ 1 m, gréée d'un nylon de même longueur et terminée par un hameçon boetté avec un morceau de bernique.

Les plus courageux vidaient de grands trous d'eau avec des seaux, tel le trou à anguilles de Lili *Bouich* derrière Port La Croix, pour capturer les poissons piégés par la basse mer. Les différents compartiments étaient cloisonnés avec des mottes de terre et l'eau transvasée d'un bassin à l'autre. Tous ces petits poissons servaient d'appât ou étaient consommés en ragoût à l'hoedicaise.

D'autres poissons-appâts, les *« courlazos »* étaient pêchés au-delà de la limite des rochers de l'estran au moyen de grandes cannes qui permettaient d'atteindre la mer ouverte. Les hameçons étaient boettés avec des gravelles trouvées sous les cailloux… Le courlazo, petit poisson coloré cousin de la vieille (crénilabre), alors plus abondant qu'aujourd'hui, était utilisé pour boetter les bahots à congres… et il en fallait beaucoup pour les 40 hameçons d'un bahot !

Une autre pratique de basse mer, la pêche au bas croc dans les grottes, était réservée aux initiés. La connaissance de ces grottes se transmettait dans quelques familles, un peu comme une initiation. Jean-Pierre Blanchet, qui pêche encore ainsi aujourd'hui, avait été instruit par sa grand-mère Fine *Arboulette*. Un crochet en métal recourbé permettait d'explorer les cavités sous les rochers découvrant par grande basse mer (coefficients de plus de 80), et de ramener des crabes, parfois aussi un congre ou un homard. Les crabes provenant de cette pêche à basse mer sont particulièrement bons et bien pleins.

Les moules étaient aussi récoltées sur les rochers, surtout sous les plages de l'est où elles étaient les plus belles. Lorsqu'il était maire, Alcime avait organisé pendant quelque temps des tournées en tracteur vers ces plages plus lointaines, pour que chacun puisse en rapporter son seau de moules.

Les zones de sables ou de graviers un peu vaseux permettaient la pêche des coquillages enfouis, palourdes et praires. Certaines femmes étaient expertes pour reconnaître les deux trous de respiration caractéristiques de la palourde et pouvaient en pêcher plusieurs kilos dans une marée. Ce bivalve pouvait se trouver un peu tout autour de l'île, par contre les praires se trouvaient plus particulièrement vers le Grand Mulon, surtout en hiver après les grandes houles d'ouest qui les ramenaient à terre.

Par grande basse mer, le sable était retourné avec une fourche ou un piochon pour récolter les gros vers marins appelés *« pechtis »* (que l'on ne trouve plus aujourd'hui) ou les vers de sables boïllo-du. Marc raconte qu'un jour, Tahé, occupé à chercher des vers, prit un plongeur sous-marin en combinaison noire pour un gros poisson arrivant à la côte. Levant son piochon pour l'assommer, il vit *in extremis* le plongeur qui, sortant la tête de l'eau avec son masque et tuba, le regardait…

La côte

Tour de côte, bois flotté, épaves…

Si certaines familles connaissaient les grottes de basse mer, d'autres s'étaient spécialisées dans le *«* tour de côte *»* pour la collecte des épaves apportées par l'océan. C'était en particulier la spécialité de Vava, grand-père de Narcisse (mari de Jeannette), et père de Sandrine, une autre figure du « tour de côte ». Dans ce *«* métier *»*, il fallait être le premier levé, le premier à faire le tour de côte, à avoir repéré une épave et aussitôt la marquer, en déposant une pierre dessus, pour qu'elle appartienne au découvreur. On trouvait sur la côte des bois flottés — une richesse dans une île sans arbre — et toutes sortes de choses tombées des bateaux, parfois des arrivages plus précieux que d'autres… Sandrine avait ainsi trouvé un conteneur plein de marchandises diverses, lessives, savons, etc. Découverte exceptionnelle, changeant des usuels bois flottés. Mais son neveu Pierrot, un autre coureur de grève, l'avait aussi repéré et lui en disputait la propriété… que finalement ils se partagèrent.

Un jour, deux énormes fûts de vin arrivèrent à la côte, l'un de vin rouge et l'autre de vin blanc, excellent vin qui put être revendu sur le continent. Adolphe, le père de Jeannette, qui avait trouvé celui de vin blanc, coupa le fût en deux et une moitié fut alors utilisée comme baille d'échaudage pour l'abattage des cochons, ce qui suggère un contenu impressionnant ! Une autre fois, François Le Fur découvrit un conteneur arrivé à la côte vers le Kasperakis. Tout excité, il le clamait dans le village se voyant déjà riche de ses trésors… Mais le conteneur était vide.

Sandrine, la fille de Vava, grande figure de la collecte d'épaves, est évoquée malicieusement par Louis Caro :

> *« Sandrine, la promeneuse de la nuit, est noctambule. Chaque nuit que le Bon Dieu donne, elle quitte son lit et, à une heure variable que lui indiquent le vent et la marée, entreprend un tour complet de l'île, soit de six à sept kilomètres en suivant les rivages. (…) Sèche, anguleuse, portant vaillamment sa soixantaine, le pied ferme dans son sabot et les yeux constamment en mouvement dans ses orbites enfiévrées, Sandrine arpente les criques et promontoires, dans l'espoir, souvent comblé, d'y découvrir des épaves. Inquiétante, Sandrine ? Rigolote, plutôt. Elle dit qu'il lui est arrivé ainsi de trouver du bois mort, des barriques vides, des barriques pleines* "Du blanc… du rouge"*et, deux fois, en hiver, des messages dans des bouteilles. »*[41]

41. Caro 2012.

Naufrages

Les drames en mer étaient fréquents en ces temps où les normes de sécurité n'existaient guère. Le registre d'état civil d'Hoedic fait état du décès de Jérome Le Gurun, dit « Mignon », noyé le 7 juillet 1955 en relevant ses casiers. Son bateau fut retrouvé à Piriac. Au début des années 1950, il y eut plusieurs naufrages sur les rochers du Beg Melen au sud de Port La Croix : en 1951, le thonier *Barque d'Yves* ; peu de temps après, le *Petit Patrick*, chalutier de Quiberon, appelé familièrement le *Blacky* ; puis l'*Espoir* un transporteur de sel de Groix.

Le *Barque d'Yves* était un dundee à voiles de 18 m de longueur, construit à Camaret en 1935. Un récit du drame avait été consigné par Jean Le Pen :

> *« Un jour de septembre 1951, à l'aube vers 5 heures du matin, un épais brouillard couvrait l'île. (...) Soudain, on entendit une voix crier :* "un thonier à la côte !" *Il était sur les rochers du Beg-Melen, à environ 500 m du port. Le bateau avait encore sa trinquette. Les vagues qui déferlaient avec violence, secouaient sa pauvre carcasse, labouraient ses flancs et rejetaient à la côte quelques morceaux arrachés à l'épave par la furie des éléments. Nous apprîmes que les 5 hommes étaient hébergés au presbytère chez le Recteur. Comme la mer avait déjà baissé, l'équipage ainsi qu'une bonne partie des pêcheurs de l'île, se rendit à pied jusqu'au bateau pour constater les dégâts ; une large brèche s'était faite sous la ligne de flottaison. Une des cuves à mazout avait aussi été crevée par la violence des vagues, si bien que les roches étaient devenues glissantes par le mazout qui s'était répandu partout. Les cales à poissons avaient également souffert. Une bonne partie de la pêche, soit près de 900 thons, était engluée de gasoil. Avec l'aide des pêcheurs qui leur prêtèrent main-forte, ils purent en sauver le tiers. Le bateau n'était alors plus qu'une épave tellement la mer avait labouré ses flancs. Chacun se mit à l'œuvre pour sauver ce qui restait d'à peu près utilisable, les tangons, les lignes, vergues et les couchettes, les ustensiles de cuisine, etc. À la marée montante avec un vent de sud-ouest redoublant de violence, les vagues recommencèrent leur travail destructeur. Si bien qu'à la pleine mer, il ne restait plus de ce beau bateau que la carcasse à moitié immergée et les mâts. Et les plages étaient jonchées de débris de bois. »*[42]

L'AGRICULTURE

Les terres exploitées

L'agriculture des céréales s'est éteinte sur l'île avec la première guerre mondiale. Elle sera remplacée par la culture des pommes de terre se substituant aux céréales comme base de la nourriture des gens et pour l'engraissement des cochons. L'autre production agricole importante était le foin, engrangé dans les greniers pour nourrir les vaches pendant les mois d'hiver. Cette activité agricole a persisté à Hoedic jusque vers le début des années 1960 avant de disparaître.

Une photo aérienne de 1952 montre de grandes zones cultivées, similaires en superficie et localisation à ce que montre la photo aérienne de 1932. Par contre, sur la photo aérienne de 1966, on ne distingue plus que quelques parcelles fauchées pour le foin des vaches (cf. double page *Évolution du paysage*).

42. *In Lettre de Melvan,* n° 13, 2009, p. 5.

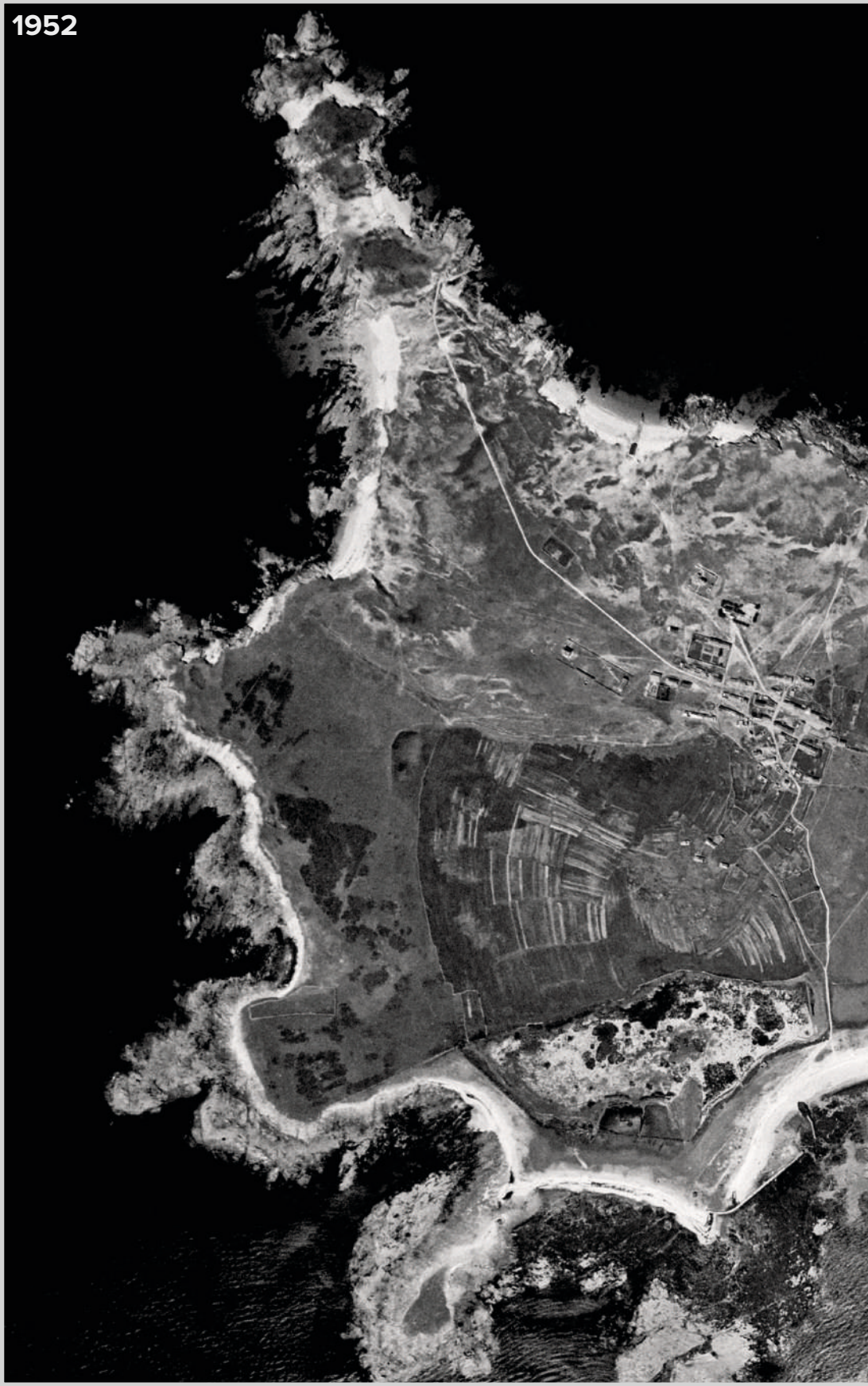
1952

L'emprise des cultures, un peu réduite, n'a guère changé depuis 1932 (cf. page suivante). Elles apparaissent dans le Petit Champ à l'ouest du village, le Seuvarten au sud du Paluden et dans le Grand Champ à l'est du Fort. Le moulin a été détruit, ses pierres ont servi à construire la route de Port Neuf. Apparaissent les constructions de la Marine (1939) avec le môle de l'Argol, les 4 plates-formes de tir et les maisons prévues pour les gardiens de phare à l'ouest du village.

IGN

1932

Extension traditionnelle des cultures. Le moulin est encore visible à l'ouest du village. Il est désaffecté depuis 1912, quand la pomme de terre a remplacé le blé comme production principale.

IGN

1961

L'extension des cultures s'est considérablement contractée, mais persiste dans les deux anciennes zones cultivées, le Grand Champ et le Petit Champ.

MH

1966
La « grande » culture hoedicaise est abandonnée. Ne persiste qu'une récolte de foin sur quelques parcelles. L'électricité et l'eau sont installées ; un chemin mène vers la station de captage de l'eau à Port Blanc.
IGN

1974
L'ancien parcellaire cultivé commence à être envahi par les broussailles. Une carrière et une route d'accès ont été ouvertes pour la construction du port de l'Argol. Un nouveau lotissement est en cours d'aménagement à l'ouest du village.
IGN

Les terres exploitées se trouvaient à l'est du Fort dans le Grand Champ (champ du Menhir sur l'ancien cadastre), à l'ouest du village dans le Petit Champ (Parkeu Meing sur l'ancien cadastre) et au Seuvarten dans le sud du Paluden. Le Tourao, entre le village et le Paluden, en prairie humide une grande partie de l'année, était réservé à la production d'herbe fraîche. La plaine entre le Fort et le village restait en herbage.

Les champs étaient cultivés en sillons, ou plutôt en larges billons, en alternance pour la production de foin ou de pommes de terre : *« le champ là était utilisé pour le foin et l'année après, c'était pour les patates »*, précise Émilienne[43], la mère de Marc ; parfois aussi sans rotation selon Jeannette, la même planche servant année après année à faire des pommes de terre.

L'ensemble de ces terres cultivées était clos d'un muret de pierres sèches empêchant l'accès au bétail laissé en libre pâture sur les terres communes du reste de l'île. Quand les bêtes pénétraient sur les terres en culture, elles y faisaient des grands dégâts. Un arrêté municipal du 10 mars 1946 dut rappeler *« Que chacun veille à ne pas y laisser y pénétrer ses bêtes »*[44], avec menace de verbalisation par le garde champêtre… Une fois les récoltes rentrées, le muret était défait en divers endroits afin de laisser les bêtes y pâturer l'herbe de regain. Au début du printemps, avant les plantations, les hommes armés de pelles allaient remettre les murets en place pour tenir les bêtes hors des champs cultivés ou fauchés.

Productions agricoles

La coupe du foin était collective, ce qui n'était pas sans engendrer à l'occasion des querelles entre femmes. Les enfants y participaient… parfois un peu à reculons, se souvient Marcelle le Gurun :

> *« Ah ! les foins, c'était au mois de juin. On allait aider nos parents. Ce n'était pas rien, quelle corvée ces foins ! Moi je disais à ma grand-mère : "*On est en vacances. J'irai au foin après, mais je veux aller me baigner avant. "Ah dame non ! *qu'elle disait,* tu vas aller ! Tu vas venir au champ pour rouler le foin. " »*[45]

L'herbe était coupée en juin, à la faux. Il en résultait des bandes continues de fourrage ensuite étalé et retourné pour être séché. Une fois sec, le foin était rassemblé en *« mulons »*. Il pouvait alors être rentré dans les greniers.

Pour cela, on le serrait dans un *« bibelou »*, comme dans un grand ballot, afin d'être porté sur une brouette jusqu'au village. Le bibelou était un grand rectangle de toile de jute, cousu à partir de sacs de rogue vides récupérés de la pêche à la sardine et gréé à chaque angle d'une corde. Arrivé devant les maisons, le bibelou était ouvert et le foin déballé en gros tas. Il était alors rentré dans le grenier par des trappes situées à l'intérieur des habitations. Le foin était monté d'un solide coup de fourche, un gros travail se souvient Marcelle Le Gurun :

43. Piolo 1991.
44. Cahier municipal
45. Les témoignages de Marcelle Le Gurun cités dans cet article ont été recueillis en 2008 par Chantal et Bernard Audollent.

« C'était pas rien. Avec la fourche, dis donc. Fourche par fourche qu'on le mettait dans le grenier. Il y en avait pour des heures. Il fallait finir avant 11 h du soir. C'est les femmes qui faisaient ça, et les hommes qui pouvaient venaient aider à rouler. »

Une équipe à l'étage se chargeait de répartir le foin, de le tasser, de le pousser jusque dans les *« drolossiaux »*, liaison entre le mur et le toit. Les planches des plafonds n'étaient pas bien jointes, cet engrangement du foin couvrait toute la salle à vivre de poussière. Et le foin bâillait par endroit..., se souvient Marc :

« Un jour, Jean-Ri travaillait à malaxer la viande pour la saler chez Marie-Nanie. Comme le soir tombait, il posa une lampe à pétrole sur le rebord de la cheminée, juste au-dessous d'une languette de foin tombant entre deux planches. Aussitôt, le feu se répandit ! Heureusement, la réaction fut rapide, des seaux d'eau arrivèrent et nous sommes montés dans le grenier avec Dédé Fleur, suffoqués par la fumée, pour éteindre ce début d'incendie. »

Cette couverture constituait néanmoins une excellente isolation des maisons pour les mois d'hiver. Au fur et à mesure des besoins, le foin était repris dans un sac de rogue et porté aux écuries pour nourrir les bêtes.

Émilienne Allanic
circa 1965

Village et culture - *circa* 1952

Petit champ (ouest du village)
Seuvarten (sud du Paluden)

GA

Village, culture et pêche - *circa* 1952

Les vaches ont investi le Seuvarten après la fenaison
Casiers sur la dune dans le fond du port

GA

Pour la pomme de terre, chacun savait où était son sillon. Étonnamment, le goémon n'était pas utilisé comme engrais. La terre était enrichie avec le fumier des écuries roulé en brouette depuis le village et travaillée à la bêche, en longues planches d'environ 1,50 m de large. La semence, qui provenait de la récolte précédente, était plantée fin mars et les pommes de terre récoltées en août-septembre. La bintje était utilisée pour la consommation humaine puis, plus récemment (vers 1960), la Kerpondy, variété bretonne sélectionnée à Pontivy. Pour les cochons, la variété Abondance de Metz était utilisée, variété très tardive, de qualité moyenne à chair farineuse, mais très productive, peu exigeante, adaptée à des terres légères, résistante au mildiou et aux maladies de dégénérescence. Bref, bien adaptée à cet usage à Hoedic. Pour les conserver, les pommes de terre étaient triées, les grosses avec les grosses, les petites avec les petites puis montées au grenier, *« comme ça, on ne se trompait pas et on en avait pour tout l'hiver. »*

Des jardins étaient aussi cultivés près du village. Ils étaient bien tenus et permettaient de produire des légumes, tels qu'oignons, carottes, petits pois, choux. On y trouvait aussi de la menthe poivrée qui permettait de faire des tisanes. Elle était mise en bouquets à sécher pendus au plafond dans certaines maisons.

L'élevage des vaches

Les familles possédaient 1 à 3 vaches et 1 ou 2 cochons dont s'occupaient plus particulièrement les femmes. Il y avait environ 60 vaches sur l'île, des petites Bretonnes pie noir. La nuit, les bêtes retrouvaient chacune d'elles-mêmes leur *« écurie »*. Le terme écurie, plutôt qu'étable, était resté, il n'y avait pourtant plus de chevaux depuis au moins la fin des années 1920. Un cheval avait cependant été utilisé peu de temps après la guerre pour assurer le transport des marchandises du courrier.

Vaches sur le sable chaud..., plage du Port La Croix - *circa* 1965

Abreuvement au Pus Targer, Georges Malon (Le Gurun) - *circa* 1970

Traite, Céline Le Fur - *circa* 1970

Marie-Thérèse Le Fur avec un veau - 1958

Ces écuries étaient de petits appentis en pierres scellées avec de l'argile, accolés aux maisons d'habitation. La litière des bêtes était constituée de fougère coupée dans la lande et amenée en brouette. Le fumier en résultant était accumulé à proximité de l'écurie, avant d'aller engraisser les champs.

Les vaches vaguaient en liberté dans la journée, parcouraient les terres communes et accédaient aux champs ouverts après les récoltes. Deux troupeaux, rivaux de mère en fille, se partageaient l'île, celui de l'ouest et celui de l'est :

> *« Quand elles sortaient de l'étable, elles s'en allaient toutes seules, directement. Elles ne se trompaient pas. T'aurais pas trouvé ni une vache ni un veau à nous, par là. Et pas de mélange, hein. Pour revenir, c'était la même chose, elles rappliquaient toujours vers la même heure, elles connaissaient leur étable, toutes seules, personne n'allait les chercher. »*[46]

Les batailles entre ces deux factions étaient régulières, le plus souvent localisées sur une frontière qu'elles s'étaient imaginées du côté de la Maison Perdue. L'affrontement était parfois violent « *à se tuer quand elles étaient en*

46. Marcelle Le Gurun.

Sandrine Blanchet préparant du beurre au ribot - 1954

chasse », elles y perdaient des cornes *« offertes à Saint-Cornely, comme la vache de Marie Poussin… »,* disait Hébert Allanic.

En temps normal les vaches s'abreuvaient dans l'un des deux étangs. Mais l'été, quand tout était sec, il fallait tirer de l'eau au Pus Targer (puits) dans le village ou bien dans la citerne du Fort. Et surtout éviter que les bêtes n'aillent polluer la fontaine de l'Argol, fournissant l'eau pour les maisons. Elles descendaient sur la plage et prenaient même des bains de mer leur permettant de se débarrasser des sangsues qui pouvaient s'accrocher à leur pis, leurs pattes ou leur ventre après un passage dans l'étang. Quand la brume tombait en quelques minutes, enveloppant l'île d'un blanc cotonneux, le village s'inquiétait des veaux pas encore aguerris aux dangers de l'île et partait à leur recherche.

Les vaches étaient traites deux fois par jour, matin et soir. Au printemps, la traite avait lieu dans les champs. Elles reconnaissaient l'appel de leur patronne qui allait avec son seau *« beuchi, beuchi, melann, viens, viens ma bête »* et elles se présentaient. Mais, parfois, elles devaient être recherchées à travers l'île *« t'as pas vu ma vache, t'as pas vu ma vache ? »*.

En fin de carrière, les bêtes étaient vendues sur le continent. L'embarquement sur le courrier se faisait soit en les guidant sur un plan incliné, ce qui les inquiétait fort et était de ce fait délicat, soit ceinturées de sangles et levées par le mât de charge. Parfois, l'une ou l'autre mourait sur l'île, ou tombait d'une falaise. Sa carcasse était alors amenée à la côte. Leur renouvellement était issu de l'élevage sur place des génisses nées sur l'île.

L'île avait un taureau amené jeune par un marchand de bestiaux. Il le reprenait une fois engraissé, après deux à trois années passées à Hoedic. Sandrine en avait la charge et prélevait une somme pour chaque saillie qu'il effectuait.

Le taureau a été tenu par une *« fune »*[47] amarrée à une enclume dans un jardin entre le village et le Paluden. Il a eu aussi un abri dans un appentis adossé à une maison alors en ruine[48]. Puis vers la fin, les derniers taureaux étaient simplement en liberté dans le village et dormaient souvent du côté de la place des Chats gris…

Les vaches produisaient des veaux et du lait. La naissance du veau était un petit événement dans les familles :

> *« Ma mère nous couchait en disant* "vous allez rester sages parce que la vache va vêler ce soir". *Ce n'était pas rien. Il fallait veiller la vache, bien sûr, puis ça se passait pratiquement toujours bien. Ah quelle joie, le lendemain matin, quand nos mamans nous envoyaient voir le petit veau qui était arrivé ! On le regardait comme un bébé, tout beau, quelquefois avec des taches, il était marron, il était noir… Alors nous, c'était notre plaisir. Et puis après, il sortait aussi. »*[49]

Les veaux non gardés pour renouveler le troupeau étaient engraissés et vendus sur le continent. C'était toute une affaire de les attraper et de leur lier les pattes. C'est ainsi qu'ils voyageaient, jusqu'à ce que la réglementation oblige, dans les années 1960, à leur délier les pattes une fois embarqués. Un veau pouvait aussi être abattu sur l'île pour les grandes occasions, un mariage ou une fête.

Le lait constituait, avec les pommes de terre, un élément de base de l'alimentation des îliens. Pour Roger Allanic, il avait *« un goût spécial issu de l'air marin et de la lande apprécié des visiteurs extérieurs à l'île »*.

Une partie était écrémée pour faire du beurre. Le lait était alors mis à reposer pour laisser la crème monter. Cependant, quand *« la crème ne montait pas »* et mettait du temps à se séparer du lait, elle pouvait produire un beurre rance. Cette méthode entraînait souvent une dégradation de la qualité. En l'absence de froid, il y avait beaucoup de pertes. Les premières écrémeuses par centrifugation, permettant de faire du beurre dans de meilleures conditions, n'arrivèrent à Hoedic que dans les années 1960.

Pour faire le beurre, la crème était ensuite disposée dans une jarre haute en terre (cf. illustration) et longuement battue avec un « ribot ». Le ribot fait en bois était comme un pilon terminé d'une rondelle de diamètre un peu inférieur à la jarre et percée de trous. Il était adapté à travers un disque percé au centre et posé sur l'ouverture de la jarre. Une boule coulissait le long du manche dans le pot pour éviter les éclaboussures. Petit à petit, des grains de beurre apparaissaient et se réunissaient. Il fallait alors bien le malaxer et le laver pour éliminer le petit lait. Le beurre était salé et consommé aussitôt, soit tel quel, soit pour faire la cuisine.

Geneviève Bolitt se souvient de la dernière vache d'Hoedic, celle d'Édith partie en 1977 :

> *« Jean-Baptiste est né en novembre 1976. Je l'ai nourri pendant 3 mois puis la source se tarissant, c'est Édith qui me gardait un demi-litre de lait de sa vache. Elle*

47. Cordage, terme de la marine à voiles.
48. Maison n° 58, tableau 2.
49. Marcelle Le Gurun.

a dû partir au début de l'été 1977 ou après l'été. Joseph, né deux ans plus tard n'a pas eu droit à ce régime de faveur, il n'y avait plus de vaches à Hoedic. »

L'élevage des cochons

Le lait était produit en quantité, au-delà de ce que les familles pouvaient consommer. L'élevage des cochons était aussi un moyen de valoriser l'excédent de cette production.

Cet élevage se limitait à l'engraissement de porcelets. Ils arrivaient en avril-mai, par lot de 5 ou 6, d'un poids d'une dizaine de kilos. Un marchand de bestiaux les amenait avec le courrier de Quiberon, ou bien ils étaient achetés par des Hoedicais qui se rendaient à la foire de Sarzeau, la première semaine de mai à la pointe Saint-Jacques.

Les petits cochons étaient répartis par tirage au sort, en *« jouant beul »*. Chacun remettait un objet personnel à une personne qui en ignorait l'origine. L'objet disposé devant chaque animal en déterminait le propriétaire. Cette répartition n'allait pas sans quelques jalousies et commentaires… Pour avoir la fierté d'un beau cochon en fin d'engraissement, il valait mieux démarrer avec un beau porcelet.

L'évaluation du porcelet ne se faisait pas par le poids, mais par une mesure de sa longueur, du museau au bout de la queue, *« 6 empans, 7 empans… »*. L'empan est une ancienne mesure représentant la largeur d'une main ouverte, du bout du pouce jusqu'au bout du petit doigt (environ 20 cm),

Pour l'engraissement, les animaux étaient hébergés dans l'écurie à côté de la vache, dans un enclos aménagé, garni d'une litière de fougères. Leur alimentation était constituée de soupe dans laquelle pouvait être associés du lait des vaches, des patates, les petites, le rebut, parfois une herbe sauvage dite *« colbitess*[50] *»* ou du son (peu, car il fallait l'acheter) et des *« berneuches »*. Les berniques n'étaient ajoutées dans la soupe des cochons que 15 jours après l'arrivée des porcelets et retirées 15 jours avant l'abattage pour éviter de donner du goût à la viande. Elles étaient ajoutées pour *« allonger la sauce… »,* selon l'expression employée par Jeannette, savoir empirique permettant un rééquilibrage de l'apport alimentaire en protéines de qualité pour une meilleure croissance. Malgré cela, les cochons produits étaient tout de même très gras. Mais ce n'était pas pour déplaire : *« C'était à qui aurait les plus gros cochons »*, donc les plus gras. On en tirait jusqu'à 5 ou 6 pots de saindoux (grosse terrine de 2 ou 3 litres).

L'abattage avait lieu entre mi-octobre et la Toussaint. Le cochon était maintenu par 4 hommes solides sur une planche disposée au-dessus d'une baille, le groin lié avec une corde. La même baille circulait de maison en maison pour échauder et laver la carcasse. Elle appartenait à Adolphe Le Fur, le père de Jeannette, et provenait d'un gros fût de vin arrivé à la côte, coupé en deux par le travers.

Le cochon était piqué avec un couteau dans la veine. Opération délicate qui devait être réalisée par quelques hommes expérimentés, tels Amédée, Lili

50. Bette maritime, *Betta maritima*, plante très commune à Hoedic, ancêtre des légumes de la famille de la betterave.

Rentier (Le Gurun) ou Rémi. Le sang était récupéré dans une bassine et remué au fur et à mesure pour éviter qu'il ne caille. Une fois saignée, la carcasse était basculée dans la baille et recouverte d'eau chaude pour être lavée soigneusement, *« jusque dans le creux des oreilles »* et grattée avec vigueur en s'aidant d'une coquille Saint-Jacques. Puis la peau était rasée de près avec un rasoir *« coupe-chou ».* La carcasse était alors pendue à une échelle, les pattes coupées et le ventre ouvert pour retirer les viscères. Les boyaux étaient aussitôt amenés à la côte et lavés à grande eau. Les gamins se battaient pour avoir la vessie ; gonflée avec un jonc, elle devenait un ballon pour jouer. Le *« gardjeu djann »* (ligament pénien) était aussi préservé pour graisser les scies.

La carcasse du cochon restait alors sur l'échelle pour ressuer et les hommes allaient au bistro partager un repas… de vieilles, dont c'était la pleine saison de pêche.

Puis la viande était découpée et des charcuteries réalisées : pâtés, boudins, saucisses… La confection du boudin associait du sang avec des morceaux de lard, et parfois aussi cette même herbe « *colbitess* » dont on nourrissait les cochons. Le *« sorjeuss »*, sorte de saucisse fumée, était constitué d'un hachis de la tête du cochon cuite au préalable, embossée dans du boyau. Cette saucisse était séchée et fumée dans la cheminée pendant plusieurs semaines avec le goémon de feu *« beren tann »*.

L'essentiel de la viande était mis à saler dans de grands charniers en terre. Elle constituait, avec la vieille salée, les réserves pour l'hiver. Les morceaux de découpe étaient soigneusement malaxés sur la table avec du gros sel et du poivre. Parfois aussi de l'ail, *« mais tout le monde n'aimait pas »*. Le lard tapissait les bords du charnier et, dans la famille de Marc, on disposait la queue verticale au milieu du charnier, comme une sonde pour évaluer le contenu restant au fur et à mesure de l'utilisation. Au bout d'une semaine, le sel ayant extrait l'eau de la viande, la saumure montait et couvrait les morceaux.

Les morceaux gras non destinés au saloir étaient cuits, ou plutôt frits, avec la panne dans de grandes bailles en fer. Il en résultait le saindoux et le *« cresson »* — c'est ainsi que les grillons étaient appelés à Hoedic — considéré comme une friandise recherchée.

> *« À l'époque où les habitants tuaient le cochon, tous les enfants à la sortie de l'école arrivaient, le morceau de pain à la main, recevoir leur part de grillons ! C'était la fête. »*[51]

Le saindoux remplissait des pots en terre où il était conservé, parfois accompagné du cresson. Au cours de l'année, au fur et à mesure de la consommation, le cresson très convoité apparaissait dans le saindoux…

L'engraissement des cochons fut abandonné au milieu des années 1960, avec l'arrivée de l'électricité et du froid, signe avant-coureur des changements du mode de vie à Hoedic.

51. A. Thomas, lettre à H. Buttin, 11 janvier 1983. (Fonds Melvan)

Ustensiles de la vie quotidienne

charnier pour les salaisons,
ribot pour faire le beurre,
chaudron pour diverses cuissons,
grande baille pour cuire le « cresson »

La basse cour

Les œufs constituaient un aliment abondant et de qualité. Ils étaient pondus tous les jours, disponibles en quantité, et ne posaient pas les problèmes de conservation du lait. *« Des œufs et du lait, il y en avait assez ! »,* se souvient Jeannette. Il y en avait parfois tellement que les gens en étaient un peu écœurés. Pendant un temps, des œufs ont été vendus à Houat, puis les Houatais n'en ont plus voulu.

Chaque famille avait un poulailler avec une douzaine de poules et un coq. Dans la journée elles vivaient en liberté dans le village et étaient rentrées le soir dans un cabanon poulailler. Leur alimentation associait le grappillage de vermisseaux ou limaçons dans la nature ou sur le tas de fumier, les restes de berniques ou autres déchets domestiques, avec la distribution de grain (blé) ou d'une pâtée de pommes de terre écrasées mélangée avec du son, parfois des restes de pains.

Quand une poule commençait à couver, on lui rassemblait 12 à 14 œufs (qui étaient tous fécondés, du fait de la présence des coqs) et elle était isolée, avec un accès limité à l'extérieur pour éviter qu'elle n'abandonne ses œufs trop de temps et qu'ils ne refroidissent. Après 3 semaines de couvaison, les poussins sortaient avec les poules. On leur donnait du riz concassé ou *« petit riz »*. Ceux qui survivaient… étaient abattus jeunes pour être consommés. Quelques poulettes étaient tout de même gardées pour renouveler les pondeuses.

Quelques familles élevaient aussi des lapins, mais c'était plus compliqué, *« il fallait s'y connaître »*. Fernande avait des clapiers dans le jardin du recteur quand elle était servante de l'abbé Le Guilcher. Les religieuses élevaient aussi des poulets et des lapins dans le jardin du couvent.

La chasse

À Hoedic, territoire alors hors du temps et des règles de la République, tout le monde chassait. Toute l'année, tout gibier, sans permis[52]…

Les fusils étaient des Simplex à un coup de la Manufacture de Saint-Étienne. Les cartouches étaient fabriquées avec une sertisseuse. La douille à usage multiple recevait l'amorce, la poudre, la bourre et les plombs, dans un dosage précis afin d'avoir la bonne puissance de tir. Quelques anciens fusils à broches étaient encore utilisés, munis de cartouches rechargeables avec l'amorce sous la broche. Dans la famille de Marc, il y avait un seul fusil, celui du père Lili, utilisé aussi par ses cinq fils ; le premier qui le prenait allait chasser.

Au printemps, les tourterelles[53] arrivaient en nombre. Un simple coup de fusil permettait d'en abattre 3 ou 4. C'était le gibier de choix marquant la sortie de

52. Ce n'est que sous le mandat de maire de Marc Allanic (1989-1995) que des dates d'ouverture seront appliquées et le permis de chasse exigé.
53. On ne voit plus guère cette tourterelle des bois. Celle qui abonde aujourd'hui est la tourterelle turque arrivée plus récemment en Europe de l'Ouest.

l'hiver. Tout ce qui volait par ailleurs était bon à chasser pour varier les menus : *« corbijoux »* (courlis), *« avrilleaux »* (courlis d'avril, plutôt le courlis corlieu) vanneaux, pluviers, alouettes de mer (divers bécasseaux), pies de mer (huîtrier pie), canards… Les goélands étaient chassés et consommés par quelques-uns. Le cormoran était cependant plus apprécié pour agrémenter quelque ragoût. Les lapins étaient chassés, mais souvent peu nombreux à cette époque où la pression de chasse était importante. Aujourd'hui, on ne voit plus certains de ces oiseaux dans les terres, tels les vanneaux ou les pluviers. Avec la disparation des vaches, le paysage a beaucoup changé : les prés étaient alors broutés à ras, parsemés de bouses qui abritaient toute une faune d'insectes, constituant autant de ressources alimentaires pour les oiseaux.

Il arrivait que les chasseurs reviennent de chasse avec des lapins, des tourterelles… et du poisson. Des mulets étaient parfois tirés de la côte quand des bancs étaient repérés s'approchant du rivage. Le chasseur se mettait à l'eau, parfois tout nu, pour les chercher ou bien revenait à marée basse récupérer ceux qui avaient coulé.

Les oiseaux étaient aussi capturés au moyen de las posés dans les champs, dans les jardins, sur les tas de fumiers ou sur les plages. Autant

Retour de chasse au café du Repos - De g. à d. : François Le Fur, Lili Bouich (Le Fur), Marc Allanic, Albert Le Scoarnec, Alain Moreau, Georges Blanchet, Rémi Blanchet- *circa* 1965

par plaisir de la chasse que pour rapporter du gibier, comme pour beaucoup d'activités hoedicaises. Pour les petits oiseaux tels que merles, étourneaux, grives, alouettes de mer, les las étaient constitués de collets en crin de cheval fixés sur des grosses tiges de roncier (faute d'autres branches de bois disponible à Hoedic). Le crin provenait des fermes du continent où le cheval restait encore un moyen de traction courant. Le crin des queues de chevaux mâles était préféré, de meilleure qualité que celui des femelles, altéré par les jets d'urine. Plusieurs brins, assemblés et pliés en deux pour ménager une boucle, étaient roulés entre les doigts pour *« chtuer les las »*. L'extrémité libre du collet formé sur cette boucle était fixée avec une petite cheville dans une grosse tige de ronce dont les épines avaient été retirées. C'était le seul bois disponible pour cet usage sur l'île. La branche était posée sur le sol, avec une série de collets ainsi montés, les boucles dirigées vers le haut pour que les oiseaux s'y prissent les pattes. *« Parfois la cheville se libérait de la ronce, et l'oiseau avec… ».* Ces pièges pouvaient être laissés la nuit, mais il fallait être prudent et se méfier que personne ne soit passé ramasser les prises avant !

Pour les plus gros oiseaux, *corbijoux*, canards, d'autres las étaient réalisés sur le même principe avec comme tige de bois un feuillard de châtaigner et des boucles en fil de nylon.

Une autre technique de piégeage consistait à tendre des lignes d'avançons terminés par un hameçon boetté avec un vers de terre, comme un bahot de terre. Lorsque des goélands étaient pris, ils faisaient des ravages dans ces lignes.

Les derniers las que Marc a posés sur la plage avec ses enfants, en 1972, ont été détruits par M^me^ Dubois, une famille de résidents secondaires qui venait de s'installer. Elle ne supportait pas l'idée de ces pièges. Une nouvelle culture s'imposait à Hoedic !

La collecte des œufs de goéland était peut-être encore pratiquée à Hoedic au tournant de la guerre, dans un contexte de difficulté de ravitaillement. Cependant, ni Marc ni Jeannette n'en gardent le souvenir. André Guillo, témoigne de la survivance de cette pratique à Houat en 1945 :

> *« Quête périlleuse à flanc de falaise de ces gros œufs marquetés de brun et de vert, (…) on opère sous le vacarme incessant et la nuée virevoltante des grands oiseaux, qui amorcent des piqués de stukas et vous effleurent de leurs ailes. (…) Leur fraîcheur n'est évidemment pas garantie. Aussi ne servent-ils qu'à la confection d'omelettes, après avoir été cassés un par un dans un bol avant d'être transvasés. Il vaut mieux que les futurs consommateurs n'assistent pas à l'opération, fertile en surprises. Moyennant quoi, ils apprécieront l'omelette aux oignons et aux fines herbes. La sauce fait, dit-on, passer le poisson dont ces œufs gardent néanmoins le goût. »*[54]

Par contre, lorsque le temps s'y prêtait, quelques Hoedicais ramassaient des seaux d'escargots, non pas pour les consommer, mais pour les vendre le vendredi sur le continent lors de la vente du crabe.

54. Guillo 2016, dans ce volume.

Mission, recteur Dano - 1947

Vie quotidienne

Vie religieuse

L'île était rythmée par une vie religieuse très suivie, ainsi que l'avait noté l'abbé Thomas :

« J'ai éprouvé d'immenses joies provenant de ma communauté paroissiale qui alors était encore très vivante. On pratiquait à 95 %. »[55]

Le dimanche, pas moins de cinq cérémonies se succédaient dans la journée :

« Chaque dimanche, quelques femmes assistaient à la première messe à 7 h 30. L'église était pleine à 10 heures pour la messe solennelle avec enfants de chœur. La cloche sonnait au moment de l'élévation comme dans un monastère et à la fin de la messe, on chantait l'angélus. L'après-midi, à 13 h 30 on récitait le rosaire, 3 chapelets, assurés par une personne de l'île, puis il y avait les vêpres, à 14 h 30, suivies surtout par les femmes et par quelques hommes. Le soir à 19 heures, c'était le chant des complies en français avec une assemblée plus jeune. J'avais commencé à supprimer les vêpres pendant les mois d'été tout en conservant les complies en français. »[56]

Les grandes fêtes religieuses étaient des événements attendus qui rassemblaient tout le monde. La liste des « fêtes d'obligation », où le travail était arrêté, reste fraîche dans la mémoire de Jeannette. Elle était psalmodiée comme, une formule sacrée : *« Noël, l'Ascension, l'Assomption de la Sainte Vierge, la Toussaint »*.

À Noël, les sœurs organisaient à la cantine une petite représentation théâtrale avec les enfants de l'école, à laquelle tout le village assistait. Les enfants y

55. A. Thomas, lettre à H. Buttin, janvier 1983.
56. A. Thomas *in* Leurette et Thomas 2009.

Messe de la saint Goustan avec le recteur Le Guilcher - de g. à d. : 1er rang, Lili *Rentier* (Le Gurun), Alexis Le Gurun, Alcime Blanchet, Amédée Le Fur, Hubert Le Pen, Dédé *Fleur* Le Palmec ; 2e rang, Denis Blanchet, Jean-Marie Le Moing, Sésène (Arsène) Blanchet, Mir (Casimir) Allanic - 1968

chantaient aussi des chansons comme cette comptine que Jeannette fredonne en souriant :

« Si le bébé ne mange pas sa soupe / le pain blanc que sa maman lui coupe / l'escargot lui fera des cornes, des cornes… / Comme ça ! »

Certaines fêtes étaient l'occasion de processions dans diverses parties de l'île. À l'occasion de la Fête Dieu, 60 jours après Pâques, une grande procession se rendait jusqu'à un reposoir, installé en différents endroits du village selon les années, sur lequel était présenté le Saint Sacrement. Le long du trajet, des draps étaient tendus sur les façades des maisons ou bien des filets de pêche où étaient accrochés des poissons découpés dans du papier par les enfants. Le chemin de la procession était recouvert de fleurs, cueillies à pleines corbeilles dans les champs.

Les Rogations se tenaient trois jours avant l'Ascension. C'était trois jours de processions qui se succédaient vers chacune des croix de l'île, celle de l'ouest, au-dessus de Port Blanc, celle du sud à Port La Croix et celle de l'est, la croix du Menhir. Elles se déroulaient tôt le matin, précédées d'une messe à 6 h 30, et pouvaient paraître longues pour les enfants qui, devenus adultes, se souviennent de pieds froids et trempés en traversant les champs mouillés de rosée… L'abbé Thomas précise que La Fête Dieu et les Rogations n'ont plus été célébrées après 1965.

Le 15 août, jour de l'Assomption, avait lieu la bénédiction de la mer et des nouveaux bateaux. Après les vêpres, la procession se dirigeait vers Port La Croix et, de là, embarquait dans les bateaux des pêcheurs pour se rendre vers les Cardinaux pour la prière des péris en mer.

Enfin, le 27 novembre avait lieu la fête du saint patron de l'île, saint Goustan. Les pêcheurs ne sortaient pas en mer ce jour-là, c'était un jour férié comme pour les fêtes d'obligations. Une messe était célébrée le matin et, après les vêpres, une procession se dirigeait vers la croix de Port Blanc où un grand feu de joie était allumé. En 1952, un journaliste de Ouest-France assistait à cette fête :

> *« La traditionnelle procession gagna Port Blanc en escortant le reliquaire de Saint Goustan porté par deux enfants de chœur et les bannières de Saint Goustan et de Sainte Anne. Et là, près du calvaire de l'ouest, fut allumé le grand feu de joie parsemé de pétards et alimenté par une grande quantité de vieux casiers à crevettes. Le bois en est bien sec et leur embrasement dégage d'autant plus de fumée qu'ils sont abondamment enduits de coltar. De Houat, de Belle-Île, de Quiberon, de Port Navallo, on aperçut le grand panache de fumée… C'était Hoedic qui invitait à s'associer à sa joie, de loin et par la pensée. »*[57]

Les mariages rassemblaient aussi l'île en grandes fêtes. L'un d'eux, le mariage de Jeannette Le Pen avec Yvan Le Pluard[58], eut lieu le 2 septembre 1961. Le *Dominique-Marina* des Vedettes blanches de Vannes avait été affrété pour les nombreuses personnes invitées du continent *« dans la plus déshéritée, mais la plus accueillante des petites îles »*. Yvan Le Pluard était natif de l'Île

57. *Ouest-France*, 28 novembre 1963.
58. Mariage à Hoedic *Ouest-France* non datée.

Communion solennelle avec le recteur Thomas - De g. à d. : Jean-Pierre Madeleine (Blanchet), Patrick Blanchet, Annette Blanchet, Alexis Le Gurun, Jojo (Joseph) Le Fur, Georges Fine (Blanchet), Maryse Le Palmec, Hervé Blanchet, Martine Le Fur, Dédé (André) Blanchet, Philippe Le Pamec - 1964

AT

Feu de la saint Goustan - 1968

aux Moines et fils d'un capitaine de la marine marchande[59]. Le mariage civil fut présidé par le maire Jean-Marie Le Moing, puis le *« brillant cortège »* se dirigea vers l'église où l'abbé Thomas célébra le mariage religieux. *« La nef retentit des chants interprétés à cœur ouvert et pleine voix par les fidèles. La très belle voix de M^me^ Le Pen, mère de la mariée, fut admirée dans plusieurs soli et cantiques bretons »*. Héloïse Le Pen était de fait sollicitée dans tous les mariages à Hoedic pour chanter en soliste le *Miloer a justice*, de sa belle voix de soprane. Puis, après la messe, *« l'hôtel du Sémaphore ne pouvant accueillir cette imposante assemblée, c'est à l'école des religieuses qu'eurent lieu des agapes avec les plus beaux fruits de mer qui soient. »*

Les fruits de mer étaient plutôt une nouveauté pour les noces à Hoedic où, traditionnellement, un veau était abattu pour faire un grand ragoût pour le repas de mariage qui se déroulait à la cantine. Il était accompagné de tout le répertoire de chansons des Hoedicais et des Hoedicaises. Puis on dansait la ridée sur la place du café du Repos en chantant *Là-haut sur la colline* :

> *« Là-haut sur la colline / Ya un joli moulin. / Le meunier qui l'habite / Est un joli blondin. / Et revenez-y toutes / Les jeunes filles moudre / Du grain dans mon moulin / Car il est en train / Car il est en train de moudre / Du grain dans mon moulin… »*

Les sépultures étaient des offices très solennels. Là encore, des chants émouvants marquaient l'événement :

59. Yvand Le Pluard s'est installé à Hoedic et a fait construire la maison qui est à mi-chemin du Vieux Phare. Il travaillait auparavant dans les pépinières de Michel Bonnet, à l'origine de la première génération de cupressus plantés dans le village et autour des jardins.

Procession, dune de Port La Croix - 15 août 1965

« Le cortège partait de la maison du défunt, la croix, les enfants et les femmes sur deux rangs, le prêtre, le cercueil, et les hommes fermaient le cortège. Ah ! ce chant du Libera, comme il a marqué longtemps cette population d'Hoedic ! Les cercueils en simple bois de sapin sans vernis, simplicité monastique, étaient entreposés au presbytère. »[60]

Les 25 et 26 juillet avait lieu le pèlerinage du grand pardon de Sainte-Anne-d'Auray. Ce culte, très ancien en Bretagne, attirait des pèlerins de toute la région. En 1960, pas moins de 114 Hoedicais (45 hommes, 31 femmes et 35 enfants) firent le voyage. Beaucoup de pèlerins à Sainte-Anne attendaient l'arrivée des Hoedicais — les insulaires auxquels se joignaient ceux émigrés sur le continent — pour entendre leurs beaux chants religieux, réputés dans toute la région.

60. Abbé Thomas *in* Leurette et Thomas 2009.

Procession en mer à bord du *Notre-Dame-la-Blanche,* patron Rémi Blanchet - 15 août 1959

N6499

***Notre-Dame-de-Boulogne* - 1959**

Patron Lili Poldien (Allanic)
Procession du 15 août

MT

Les Hoedicais avaient en effet développé une pratique du chant exceptionnelle marquant les visiteurs qui assistaient à un office religieux[61]. Ces chants avaient pu être enregistrés en 1952 par Gaby Lédan[62], un Quiberonnais passionné de musiques populaires, qui parcourait le Morbihan pour les enregistrer[63]. Il utilisa un matériel d'enregistrement sur disques, alimenté par des batteries, alors que l'île n'était pas encore électrifiée.

Yvon Hubert, un journaliste de *Ouest-France*, accompagnait Gaby Lédan lors de l'enregistrement de la messe de Pâques de 1952, célébrée par l'abbé Abel Le Bourhis, natif d'Hoedic :

> *« Je savais que les Hoedicais chantaient comme on ne chante plus ailleurs, mais jamais je n'aurais soupçonné pareil élan, semblable grandeur dans cette majesté quasi "palestrinienne"du chant paroissial. Car ce déferlement n'est ni confusion ni désordre. Au contraire, c'est rythmé comme les gestes en mer d'un équipage au travail. C'est cadencé comme le roulis et le tangage d'un bateau, c'est puissant comme la montée des flots se brisant sur les récifs. Il fallait entendre le* Jezuz men Doué *et le* Rouanez en néan*, le* Regina cœli *et le* Kyrie*, le* Gloria *de la Messe royale de Dumont, tandis que M. le Recteur tenait l'harmonium… C'est quelque chose d'inimaginable : hommes, femmes, enfants — une cinquantaine de familles — ensemble ou en alternance, tous exhalaient en chantant le meilleur de leur âme : leur foi solide comme le roc de leur île. La rumeur des vagues, calme ou grondante, me disait M. le Recteur, l'emplit du chant du large. La clameur des vents, tranquille ou angoissante, l'accorde au souffle qui passe. »*[64]

Deux de ces cantiques enregistrés à Hoedic, un *Libera* et le *Miloer a justice* qui accompagnaient les cérémonies de mariage, chanté par Héloïse Le Pen, avaient été diffusés en 1952 par l'ORTF dans l'émission de Jean Thévenot, *Les Chasseurs de son*.

Hoedic a aussi connu à partir de 1963 une grande période de belles kermesses[65] autour du 15 août rassemblant tout le village et les estivants qui commençaient à affluer au cours des mois d'été. Cependant, ces fêtes ne faisaient pas partie des traditions de l'île et furent initiées par des personnes qui n'en étaient pas originaires. La première ne se déroula pas sans quelques frictions avec l'autorité ecclésiastique ! Elle eut lieu en 1963, quelques mois avant l'arrivée de l'électricité. En voici, en quelques mots, l'histoire racontée par Jeannot Chapel[66].

L'idée avait germé en passant un jour à Houat sur le *Notre-Dame-de-Confort*, en entendant les Houatais parler d'une kermesse sur leur île… *« Et pourquoi pas une à Hoedic ? »* De fil en aiguille, une première kermesse fut organisée à Hoedic par Jeannot et son beau frère Maurice Allanic. L'objectif annoncé était de rassembler des fonds pour l'achat d'un petit projecteur de films en prévision de l'arrivée prochaine de l'électricité.

61. Voir à ce sujet Favre 2005.
62. Gaby Lédan faisait commerce de télévisions. Il a installé à Hoedic les premières télévisions et antennes.
63. Melvan a produit en 2011 un CD *Chants sacrés des îles de Houat et d'Hoedic* composé d'enregistrements de différentes origines dont certains de Gaby Lédan.
64. Yvon Hubert, *Ouest-France* 30 avril 1952.
65. Les kermesses sont à l'origine des fêtes paroissiales, du néerlandais « *kermisse* », fête de l'église.
66. Jeannot Chapel avait connu Hoedic peu de temps avant d'avoir épousé en 1958 Raymonde Blanchet, une Hoedicaise.

La kermesse eut lieu dans le Fort avec tous les stands classiques : une roue de la fortune, faite d'une vieille roue de vélo, un jeu de palets, un tir à la carabine, un jeu de bataille de polochons sur un arçon, un podium avec radio-crochet et une sonorisation sur batterie (l'électricité n'est arrivée qu'en novembre de cette année là). La poudrière hébergeait la buvette et le bal du soir, jusque tard dans la nuit…

Dans l'après-midi, les organisateurs eurent la surprise de voir arriver deux gendarmes en uniforme, contestant la tenue de cette kermesse, disant qu'elle était interdite, et qu'il fallait tout démonter ! Les deux gendarmes n'étaient autres que Donatien et Pierre-Victor à qui Donatien, gendarme de métier, avait prêté

Kermesse - 1965

Hoedicaises - 1963

CB

De g. à d. : Anna *Bedau* (Blanchet), Marie *Longane* (Le Gurun), Marie-Nanie Le Palmec, Mathilde Le Pen, Alice Bayon, Louise *Arthur* (Blanchet)
(Mariage de Thérèse et Marc Allanic, le 11 sept 1963)

un uniforme. Les deux compères ne purent garder longtemps leur sérieux avant d'aller rejoindre la buvette pour arroser leur blague.

Il faut dire que tout cela avait été organisé en dehors des autorités de l'île, temporelle et spirituelle… Et durant la messe du matin, le recteur aurait, raconte Jeannot, prévenu ses paroissiens *« je vous interdis d'aller à la kermesse du diable »*. Afin d'annoncer la kermesse, les organisateurs avaient installé la sono sur le plateau arrière du camion de Gérard Joannic, entrepreneur en bâtiment qui travaillait alors sur l'île, pour diffuser l'information et de la musique aux quatre coins du village. En réponse au recteur, un slogan avait été adapté pour la circonstance *« Venez tous à la kermesse, c'est pour les Hoedicais, quand vous donnez au petit Jésus vous ne le revoyez plus… »*.

Malgré ces échanges d'anathèmes, cette première kermesse fut un succès ayant permis de récolter une recette de 420 F[67]. Et que pensez-vous qu'il advint de cet argent ? Jeannot et Maurice allèrent voir le secrétaire de mairie — au presbytère… — en évoquant le projet du projecteur. Ils y furent très bien reçus par l'abbé Thomas, avec un pastis, puis un deuxième… Il n'y eut finalement pas de projecteur de films à Hoedic, mais une des premières télévisions fut installée dans la salle communale à l'attention de la communauté. La kermesse suivante se déroula en 1965, puis régulièrement les années suivantes, mais en accord avec la paroisse, à son profit et pour les enfants de l'école.

Rythme des journées

Jusqu'en 1963, Hoedic vivait à l'heure solaire, en décalage d'une heure avec le continent[68]. L'abbé Thomas a fait évoluer cette pratique, lors du branchement de l'électricité en novembre 1963, avec les débuts de la télévision, pour qu'il n'y ait plus de différence avec *« l'heure de France »*. Ce qui n'empêche pas Hoedic de continuer, aujourd'hui encore, à décaler naturellement son rythme de vie en suivant l'astre solaire…

Les pêcheurs se levaient pour être sur les lieux de pêche avec le jour. En été, le soleil se levant vers 4 h du matin, le réveil intervenait vers 2 h du matin. En revenant de la pêche, en début d'après-midi, les hommes s'arrêtaient au café, partageaient une chopine de blanc et repartaient déjeuner chez eux avec une bouteille de rouge soutirée à la barrique. D'autres passaient prendre un casse-croûte à la maison, et allaient le manger au café, *« chez Christine surtout »*[69]. L'après-midi, c'était la sieste, puis un retour au café avant le repas du soir, de 6 h à 8 h pour jouer aux cartes.

Le reste de la vie de la maison était rythmé par les horaires de l'école. La classe avait lieu les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, le matin de 8 h à 11 h, puis l'après-midi de 13 h à 16 h.

On se levait vers 7 h au son des cloches sonnées par Marie-Nanie :

67. Soit environ 583 € de 2014, base INSEE.
68. Pressée par le développement du train nécessitant une normalisation des horaires, l'heure est unifiée en France en 1891, mettant fin aux nombreuses heures locales qui coexistaient. L'heure de Paris devint la référence, décalée d'une heure par rapport à l'heure solaire… Sauf à Hoedic et à Houat !
69. Abbé Thomas *in* Leurette et Thomas 2009.

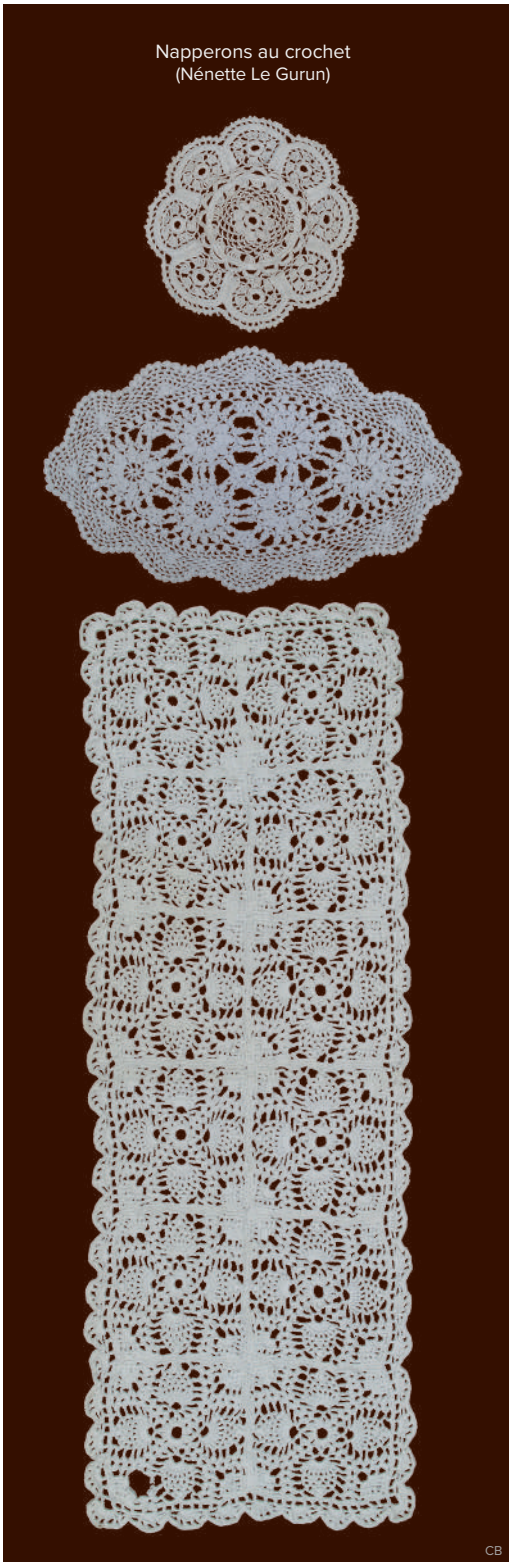
Napperons au crochet
(Nénette Le Gurun)
CB

« Et soudain, un pas… Le pas d'un tout petit bout de femme qui se recroqueville dans le vent et peine sur le raidillon qui conduit à l'église. C'est Marie-Nanie, la première levée d'Hoedic. Marie-Nanie est la sonneuse de cloches. Dans une île où la vocation des hommes pour la mer (…) a la valeur d'un principe, sa présence, à cette heure, dans la nef de bois de Notre-Dame-la-Blanche a la signification émouvante d'un symbole. C'est elle qui dit à tous que le jour va poindre et qu'il faut se lever, qu'il est temps de préparer la soupe des vingt et un retraités, que le moment est venu de cirer les sabots des trente-deux écoliers et que l'instant approche où il conviendra d'ouvrir la porte des étables pour permettre aux quarante-sept vaches de l'île (…) de gagner leur pâture préférée en toute liberté. C'est Marie-Nanie qui donne le branle et la vie commence aussitôt. »[70]

En soirée, à la lumière des lampes à pétrole, les hommes *« rabandaient »* leurs filets ou travaillaient sur leurs casiers. Les femmes tricotaient des pulls pour la famille. Certaines, comme Nénette, confectionnaient des travaux au crochet.

Le dimanche, jour de repos, était bien rempli par les services religieux. Tout de même, soucieuse de ne pas laisser ses classes de filles se disperser, sœur Hubert les accompagnait après les vêpres pour se promener vers la croix de Port Blanc.

Les hommes avaient davantage de marge de manœuvre… Ils se retrouvaient une grande partie de la journée dans les cafés de l'île. Après la grand-messe, ils prenaient l'*« apéro »,* le plus souvent un Pernod. C'était le seul jour de la semaine où ils buvaient un apéritif. Après la sieste, les hommes retournaient au café pour jouer aux cartes ou bien pour une partie de boule bretonne, de grosses boules en bois.

70. Caro 2012.

De g. à d. : Alcime Blanchet, Raphael Blanchet, Lili *Rentier* (Le Gurun), Monmon (Raymond) Le Fur, Sissime (Onsésime Le Fur)

Joueurs de boules, *circa* 1955

GG

Alexis Le Gurun, Degaulle (Adolphe) Le Palmec, Jean-Ri (Jean-Marie) Blanchet, Pierre-Victor Allanic, Tahé (Ange) Le Scoarnec, Georges Blanchet.

Le dimanche de Quasimodo[71], se souvient Rosine, fille d'Héloïse et de Jean Le Pen, c'était le jeu des pots fêlés. Les hommes disposés en cercle se lançaient en ronde rapide les vieux pots fêlés de chaque maison rassemblés pour cette occasion, et *« celui qui le laissait tomber devait payer son litre ».*

Le dimanche soir, les hommes revenaient de nouveau au café pour jouer aux cartes, parfois la soirée se passait en chansons. L'abbé Thomas recevait aussi quelques hommes ce soir-là au presbytère pour une partie de cartes.

De leur côté, les femmes se rendaient les unes chez les autres jusque tard le soir. Des lotos étaient organisés. Elles y misaient de l'argent pour rendre la partie plus attractive, *« un sou par partie, une pièce ronde trouée »*. La première à remplir une ligne avait « *chin* » et gagnait la mise.

L'arrivée de l'électricité en 1963, introduisant la télévision, a entraîné un repliement des familles sur leur domicile et, rapidement, un tout autre regard sur le monde.

Les repas

Le petit déjeuner consistait en du café au lait accompagné de pain et de beurre. Les repas de midi et du soir, peu variés, étaient à base de pain, de pommes de terre, de lait et d'œufs et, selon la saison, de divers poissons, de crabes, de vieille salée ou de lard.

Dans la famille de Marc, comme dans d'autres familles de l'île, du lard était en général servi deux fois par semaine, la vieille salée était servie le vendredi et un pot-au-feu le samedi. Un rôti de veau était parfois commandé pour le dimanche quand Fine *Arboulette* a organisé ses commandes groupées de viande fraîche.

Les autres repas étaient constitués de *« patates écrasées dans l'assiette »* accompagnées de lait, ou bien de bouillie de blé noir faite d'eau et de farine de blé noir, servie avec du lait, d'autres fois de bouillie de pommes de terre aussi consommée avec du lait… Jeannette précise la confection de cette bouillie :

> *« La bouille de pommes de terre était faite de pommes de terre épluchées, cuites dans de l'eau pour les couvrir, écrasées au pilon et laissées dans leur eau de cuisson. On ajoutait alors progressivement de la farine avant de cuire le mélange pour une consistance entre liquide et pâteuse. La bouillie était consommée en ajoutant quelques cuillerées dans un bol de lait. »*

Avec l'abattage du porc à la Toussaint, charcuterie et viande fraîche étaient disponibles pendant quelques jours. Puis pendant la période hivernale, Hoedic vivait sur les salaisons de porc ou de poisson. Avant d'être consommées, elles devaient être dessalées pendant deux jours dans de l'eau douce renouvelée plusieurs fois. Ces salaisons parfois se gâtaient et c'était alors une grande perte pour les familles. Le saindoux provenant du porc était une importante source de matière grasse. Il servait pour les fritures, parfois même à frire du pain comme friandise. Il pouvait aussi être consommé tel quel sur du pain et remplaçait le beurre quand celui-ci était rance, ce qui arrivait souvent.

71. Premier dimanche après Pâques (de « *quasi modo* », les deux premiers mots de la prière d'introduction de ce dimanche).

Pour des célébrations importantes, telles les noces, l'époque n'était pas encore de festoyer avec du bar et du homard… Le repas de fête était un repas de viande. Un veau était tué pour confectionner un ragoût, cuit dans une grande « baille à cresson » en fonte, permettant de régaler tout le village avec un plat unique.

Les viandes, fraîches ou salées, étaient préparées principalement sous forme de ragoût, en associant la viande dans un roux avec plus ou moins de farine pour épaissir la sauce, des carottes, des oignons et des pommes de terre.

La basse cour apportait son écot à la table hoedicaise en pourvoyant des œufs en quantité et un peu de variété dans les ressources en viande. Des poulets étaient abattus jeunes pour être consommés rôtis au four, et, en fin de production, vieilles poules et vieux coqs étaient cuits au pot pour faire un bouillon.

Le poisson, frais ou salé, était consommé essentiellement sous forme de *« godaille »*, cuit dans l'eau avec des pommes de terre, des oignons, du beurre et servi avec une vinaigrette[72]. Durant le carême, seul du poisson était consommé. Les sœurs faisaient venir à cette occasion des caissettes de morues.

Certains poissons, tels les tacauds, maquereaux et lieus, pouvaient aussi être préparés en *« meunière »* à la poêle dans du beurre. Les petits poissons pêchés à basse mer étaient préparés en ragoûts, un peu comme les berniques, ajoutés en fin de cuisson sur une préparation de pommes de terre cuites dans un roux, avec des oignons et de l'eau.

Crabes et araignées étaient souvent sur les tables, cuits nature à l'eau et servis avec pommes de terre et beurre.

Les berniques étaient aussi appréciées des Hoedicais qui savaient choisir les petites sous le goémon pour cet usage. Avant de les consommer, ils les gardaient pendant 24 heures pour les purger du sable ou gravier qui pouvait adhérer au pied. Avec un peu de sel, des patates chaudes, du pain et du beurre, les berniques crues étaient *« un vrai régal »*, considérées comme *« aussi bonnes que des palourdes ! »* On les cuisait aussi dans un *« ragoût de berniques ».* Jeannette en explique la préparation :

> *« On préparait un roux avec du beurre, des oignons et de la farine, puis on ajoutait de l'eau, les berniques et les pommes de terre pour cuire le tout ensemble. Ce plat, qui tenait un peu de la soupe, était nourrissant pour toute la famille. »*

D'autres coquillages étaient consommés, palourdes et praires, moules, mais en quantité très inférieure aux berniques. Praires et palourdes étaient consommées crues, avec du pain et du beurre, et les moules cuites accompagnées de pommes de terre et de vinaigrette.

Les aiguillettes, qui apparaissaient en mars-avril, annonçaient le printemps, le renouveau : *« On avait hâte de manger une aiguillette, une salade et une tourterelle »,* se souvient Marc. Les aiguillettes étaient pendues aux façades

72. Recette de la godaille de M^me^ Carcanagues publiée dans un magazine non identifié. *« Dans une cocotte faire bouillir 1 à 2 l d'eau avec un oignon, une gousse d'ail, des pommes de terre et carottes coupées en morceaux, thym laurier, persil, sel, poivre. Après 10 min de bouillon, ajouter divers poissons, congre, merlan, dorade… Refaire cuire 10 min. Servir le bouillon sur des croûtons frits dans du beurre et les poissons avec une vinaigrette ».* (Fonds Melvan]

De g. à d. : Jeanne Blanchet (Jeanne-Louise), Marie-Claire Raoul, Thérèse Le Gurun (épouse de Marc Allanic), Liliane Allanic - *circa* 1955

Clara Raoul - *circa* 1950

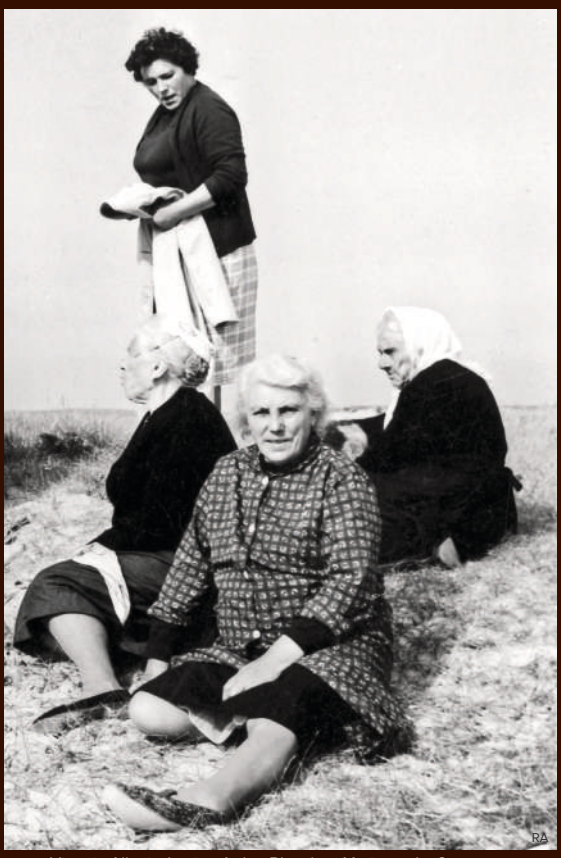

Victoria Allanic, Louise *Arthur* Blanchet, Marianne Le Scoarnec, Mathilde Le Pen - *circa* 1965

Monique Le Pen, Nénette Le Gurun, Rosine Le Pen, Jeannette Le Pen - *circa* 1960

Christine Le Scoarnec - *circa* 1960

Régine Le Pen, Marie Le Palmec - 1956

Hoedicaises

Esther Allanic - 1949

Christiane Blanchet (Viau), Nénette Le Gurun, Marguerite Allanic, Heloïse Le Pen, Alice Bayon, fils de Christianne Blanchet, Fortuna Blanchet, Sandrine Blanchet, Jeannette Arthur (Blanchet) - *circa* 1965

Augusta Blanchet et Héloïse Le Pen - 1965

Anna *Bedau* Blanchet, Jackie Carcanagues, M[me] Carcanagues, Michelle Blanchet, Marie-Thérèse Le Fur - *circa* 1955

Louise *Arthur* Blanchet, Mathilde Le Pen, Cadie (Léocadie) Le Gurun, Josiane Le Palmec - *circa* 1965

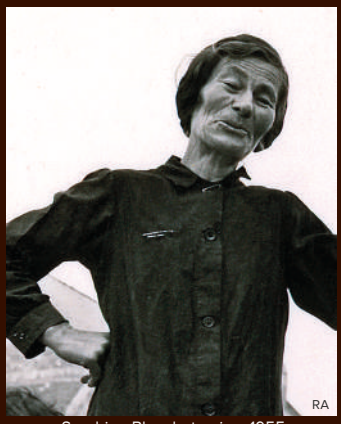

Sandrine Blanchet - *circa* 1955

des maisons pour sécher un peu, avant d'être consommées grillées, comme le rapporte André Bronté :

« De retour à terre on ouvrait les aiguillettes à plat pour les enduire de gros sel, une heure, pas davantage, avant d'être lavées à l'eau douce. Puis on les enfilait par les yeux, sur un fil de fer, en longues guirlandes sur la façade des maisons pour les laisser sécher. De temps en temps, on en tranchait un morceau sans détacher le poisson, pour le faire griller sur une braise de goémon. »[73]

Les tourterelles marquaient aussi le retour aux aliments frais, la fin des salaisons. Ce gibier tendre, rôti à la cocotte, laisse les meilleurs souvenirs. Les autres oiseaux chassés étaient souvent coriaces. Le cormoran était cependant plus apprécié : associé à un ragoût de patates et de saucisses, il *« donnait bon goût et ça remplissait la gamelle »*.

Le lait et les œufs étaient utilisés pour diverses préparations sucrées telles les crêpes, le *« gâteau de goémon »,* le gâteau de riz, le *« chipout »*, le far, le lait caillé cuit.

Les crêpes, faites de farine de blé (le blé noir n'était préparé qu'en bouillie), associée à du lait et à des œufs, étaient consommées avec du beurre et du sucre ou de la confiture.

Le « gâteau » de goémon, plutôt un flan qu'un gâteau, était fait de lait sucré et parfumé, cuit avec du goémon blanc. Jeannette nous explique sa confection :

« une poignée de goémon blanc était mise à cuire avec du lait bouillant sucré et vanillé. Quand le lait s'épaississait, pas trop, on arrêtait la cuisson, passait le liquide dans une passoire, puis le versait dans des petits bols. Ce flanc se consommait avec une crème anglaise ».

Le gâteau de riz était aussi très apprécié :

« Le riz était d'abord gonflé avec de l'eau puis longuement cuit avec du lait pour le rendre onctueux. En fin de cuisson, des raisins et des pruneaux étaient ajoutés. Le meilleur était "la gratte", ce qui avait attaché au fond de la casserole pendant la cuisson. »

Le far était, quant à lui, cuit au four, associant des œufs, du lait, de la farine et des pruneaux. Afin d'éviter que les pruneaux ne tombent, Jeannette le faisait *d'abord cuire un peu pour que le fond prenne sur environ 1/2 cm avant de mettre les pruneaux*.

Le lait écrémé pouvait être caillé puis cuit. Il était alors consommé avec la crème et du sucre.

Une autre préparation sucrée plus spécifique à Hoedic, mais sans lait, était le *« chipout »* :

« Sorte de far constitué de farine, d'eau, de sucre, beaucoup de sucre, et de pruneaux. La pâte était enveloppée dans des tissus en petit paquet de la taille d'une pomme et cuit dans l'eau bouillante. Il pouvait être consommé chaud ou bien, une fois refroidi, frit dans le beurre. »

73. Beaulieu, Bronté 2009.

Habitants et maisons du village

Avec les nombreux départs qui ont eu lieu à la fin des années 1930 et au début de la guerre, beaucoup de maisons étaient inoccupées et en ruine dans le village. Ces ruines, les *« koh kraou »* (vieilles écuries en breton), représentaient autant de terrains de jeux pour les enfants, mais donnaient un aspect désolé au village, avant que l'abbé Thomas n'entreprenne un programme de restauration des maisons.

Le tableau 2 et le plan associé donnent un aperçu des maisons habitées par des Hoedicais dans les années 1950-1960, avec les familles qui les occupaient, au moins à un moment donné.

Seules deux de ces maisons étaient de construction récente : celle de Marc et Thérèse Allanic construite en 1965 à l'ouest et en bordure du village, et celle de Yvan et Jeannette Le Pluard, construite aussi en 1965 hors du village au sud du môle de l'Argol sur les fondations d'une des maisons non achevées des batteries de la Marine.

Les noms de famille étaient peu nombreux et peu utilisés à Hoedic, essentiellement Blanchet, Le Gurun, Le Fur, Allanic, Le Palmec, Le Scoarnec, Le Pen et, moins fréquents, Le Moing, Bayon et Raoul. Il n'y avait déjà plus de Le Bourhis à Hoedic. Les Hoedicais s'appelaient en fait surtout par leur prénom, complété de toute une poésie de surnoms parfois s'attachant à une famille. En voici une liste non exhaustive :

« Anna Bedau, Louis Bedau, Pierre Bedau, Anna Clément, Barbe Beuch, Bijou, Binbin, Alain Boudin, Cadie, Cayenne, Dédé Liquette, Louis Liquette, Armand Liquette, Degaulle, Denis Miyenne, Denise Longuane, Fifine Por'blanc, Fine, Finette, Fine Arboulette, Marie-France Arboulette, Marie Arboulette, Denise Arboulette, Jojo Arboulette, Georges Malon, Jean L'Ours, Jean Marie-Sainte, Jean Moldeou, Jean-Ri, Jean-Pierre Madeleine, Jeanne Perine, Jeulieun, Le Négus, Lechtine, Lilii Bouich, Lili Poldien, Lili Rentier, Louess, Louis Peu'chou, Louise Arthur, Lina Cableuc, Louise Cableuc, Louise Pilau, Marie Longane, Mototo, Joseph Mototo, Natcheuss, Pel'rou, Pépé Faro, Pierre Du, Polite, Louise Polite, Popol, Sékol, Sèsène, Tahé, Taril, Tiotis, Titine, Vava, Virginie Roulau. »

L'origine et la signification de ces surnoms sont parfois oubliées. Louis Caro apporte un éclairage sur le curieux surnom donné à *Degaulle* :

« Enfin, à Hoedic, il y a Degaulle*, qui n'est pas obligatoirement le plus grand ni le plus génial. Son seul droit à cette appellation historique remonte d'ailleurs à l'époque troublée où l'île, crevant littéralement d'être coupée de son ravitaillement du continent et ne vivant pratiquement que de ragoût de berniques, décida un jour de ne plus supporter qu'un des siens se prénommât Adolf… comme l'autre ! Alors, elle choisit de Gaulle, comme qui vous savez. Surprenant non ? »*[74]

Les cafés

Les cafés étaient, et sont toujours, une institution à Hoedic, le lieu social où les hommes se rencontraient. La cantine tenait autrefois ce rôle, elle avait été mise en place par le recteur Marion au début du XIX^{e} siècle. C'était alors l'unique débit de boissons, contrôlé par le recteur, et ses bénéfices étaient

74. Caro 2012.

Hoedicais *circa* 1955

Martin Le Scoarnec
Vava (Jean-François Le Pen)

RA

Tab. 2 : Maisons habitées dans le village et leurs principaux occupants dans les années 1950-1960. Localisation sur un plan du village (basé sur cadastre de 1971).

1. Jean-Ri (Jean-Marie) et Rosa Blanchet
2. Alcime et Fortuna Blanchet, Raphaël et Rose Blanche en partage, puis Lili *Poldien* (Louis) et Émilienne Allanic
3. Marc et Thérèse Allanic
4. Émile et Marie Carcanagues
5. Bernadette Le Moing
6. Jean-Marie et Fine (Joséphine) Le Moing
7. Onésime et Alice Le Fur, puis ruine
8. Jean *l'Ours* (Jean-Louis) Allanic
9. Basile et Marie Le Palmec
10. Georges *Malon* et Nénette Le Gurun
11. Marie-Thérèse Le Fur
12. Amedée et Yolande Le Fur
13. Joseph et Louise *Cableuc* Le Scoarnec et leur mère Lina *Cableuc*
14. Lili *Poldien* (Louis) et Émilienne Allanic puis leur fils Maurice et Jeanne-Louise Allanic
15. Alexis et Édith Le Gurun
16. Raphaël et Rose Blanchet
17. Denis Blanchet
18. Mototo (Arsène) Blanchet, puis ses enfants Arsène, puis Zaza (Louisa)
19. Pierre et Maria Allanic
20. Fleur et Paul Le Palmec
21. Virginie *Roulau* Le Gurun
22. Lili *Rentier* (Louis) et Cadie (Léocadie) Le Gurun puis Fréda (Alfréda) et Dédé *Liquette* (André) Blanchet
23. Jean et Héloise Le Pen
24. Louise *Polite* Allanic, puis Ange et Gaby Allanic
25. Fernand (*Le Négus)* Le Scoarnec, puis Armand et Marcelle Le Scoarnec
26. Angelina Allanic
27. Auguste et Tiotis (Séraphine) Raoul
28. Joseph *Mototo* et Louisa Blanchet
29. Tréphisine, puis Tréphine Blanchet
30. Alphonse et Armande Le Gurun
31. Hyacinthe, Augustine et Jean *Marie-Sainte* Le Fur
32. Céline Le Fur
33. Jacques et Marie-Nanie Le Palmec
34. Mathilde Blanchet
35. Jeannot et Madeleine Blanchet
36. Donatien et Fernande Blanchet
37. Berta Allanic
38. Louis *Bedau* et Anna *Bedau* Blanchet
39. Louise *Arthur* Le Pen
40. Pierre-Victor et Barbe *Beuch* Allanic
41. Louis *Liquette* et Gabrielle Blanchet
42. Nicolas *Sekol* et sa mère Élisa Blanchet
43. Marius et Claire Le Moing
44. Martin et Marie Le Scoarnec
45. Félicité Blanchet
46. Ange (Tahé) et Marianne Le Scoarnec
47. Anna *Clément* Bayon
48. Louise *Pilau*, Alain et Louisa
49. Marie-Thomas Le Scoarnec
50. Arthur et Jeannette Blanchet
51. Joseph et Fine *Arboulette* (Josephine) Blanchet
52. Cher et Luer Le Palmec
53. *Pel'rou*[1] puis Alcime et Fortuna Blanchet
54. Fifine *Por'blanc* Joséphine Le Gurun
55. Binbin (Albin) Le Gurun
56. Baptiste et Jeanne *Périne* Blanchet
57. Yvone et Mathieu Raoul
58. Adeline et Denis Blanchet, puis en ruine.
59. Lili *Rentier* (Louis) et Cadie (Léocadie) Le Gurun
60. Adèle Le Gurun, puis Narcisse et Jeannette Blanchet.
61. Louis et Adèle Le Gurun
62. Gildas Le Gurun
63. Louis et Francine Le Moing
64. Jérome et Zacharie Le Gurun
65. Louess (Louis)Le Fur, dit *Bijou*
66. Adolphe et Noëlla Le Fur
67. Élise Le Pen
68. Léa Blanchet
69. Jean-François et Mariane Le Pen, puis deux sœurs, au nord Titine (Celestine), au sud Sandrine (Alexandrine) Blanchet
70. Séraphine le Palmec, puis Josianne et Popol (Paul) le Palmec
71. Numa Le Pen
72. Félicité, René et Lucie Raoul
73. Fernand Le Scoarnec et sa mère Jeulieun (Julienne), puis Marcelle et Armand (*Taril*) Blanchet
74. Hippolyte et Denise *Longuane* Blanchet
75. Rémi et Simone Blanchet
76. Augusta Blanchet
77. Gildas *Luer* et Fine Le Palmec
78. Eugène et Mathurine Gallene [originaire de Belle.Île]
79. Lechtine (Celestine) Blanchet (puis Madeleine Geoffroy, puis Carcanagues)
80. Émilia et Bidet Allanic, puis Onézime et Alice Bayon
81. Nachteuss (Anasthase) Raoul
82. Yvan et Jeanne le Pluard (hors plan, maison au sud du môle de la Marine)

1. Vivant comme un vagabond, passant 6 mois à Hoedic, repartant, etc.

Sémaphore
Église
École des filles
Couvent
Café du Nord
Hôtel du Sémaphore
Mairie école des garçons
Presbytère
Cantine
Café du Repos
Café du Port
LE PALUDEN
PB

VILLAGE *CIRCA* 1952

Rue du village - 1958

Rue du village - 1959

Sortie de la messe, vers le café du Repos - 1954

utilisés pour la collectivité. Puis il y eut un vent de révolte, attisé par les républicains de Belle-Île, à l'encontre des recteurs, contre ce monopole considéré comme lucratif et détourné de la collectivité. Un café privé ouvrit, puis un autre, et il y en eut ainsi jusqu'à 11 à Hoedic, amenant le recteur Portugal à fermer la cantine en 1927. Jeannette se souvient de cette comptine que l'on faisait encore chanter aux enfants dans sa jeunesse : *« Saint Goustan, jetez les auberges au vent, tous ceux qui les soutiennent également »*. Cette multitude de débits de boissons n'était pas propre à Hoedic. Elle était commune en Bretagne continentale, il n'y a pas si longtemps.

Pendant la dernière guerre, il semble qu'il y avait encore 5 cafés à Hoedic, dont deux fermèrent assez rapidement : le café des Amis de Louise Arthur[75], et la buvette de Fifine Por'Blanc (Le Gurun)[76]. Il restera alors trois cafés : le café du Port, le café du Nord et le café du Repos.

Le café du Nord apparaît déjà dans le film *L'Or des mers* tourné en 1931[77]. Il dut fermer pendant la guerre et ne rouvrit qu'en 1948 ainsi que l'établit un document de la municipalité[78] :

> *« La soussignée M^me^ veuve Blanchet Joséphine exerçant la profession de débitante de boissons (...) déclare à Monsieur le Maire d'Hoedic qu'elle a l'intention de procéder*

75. Maison n° 39, tableau 2.
76. Maison n° 54, tableau 2.
77. Epstein 2006.
78. Communiqué par Laurence Blanchet, café du Nord.

LB

Mototo (Joseph) Blanchet - *circa* 1960

à la réouverture du café, grande licence, qui était exploité à Hoedic par elle-même. Ladite exploitation avait été suspendue en raison des faits de guerre, parce qu'il était interdit aux bateaux de prendre la mer pendant tout le temps de l'occupation allemande et que par conséquent il n'y avait aucun ravitaillement possible en marchandise nécessaire au débit. Ensuite mon état de santé ne me permettait pas de reprendre mon travail de débit. (...) Hoedic le 16 avril 1948. »

Hébergeant aussi la poste, avant qu'elle ne soit transférée au café du Port en 1950, il prit le très britannique nom de *« Postal Café »*, puis reprit par la suite le nom de café du Nord. Il a été successivement tenu par Mototo (Arsène Blanchet), qui était aussi syndic des gens de mer, puis par son fils du même prénom Arsène. Il restera fermé quelque temps puis sera tenu par Zaza, sœur d'Arsène et fille de Mototo.

Le café du Port a quelque temps été café-épicerie tenu par Reine, la mère de René Raoul, dans la partie gauche de la longère. Puis il a été transféré dans la partie droite en ne prenant qu'à ce moment-là le nom de café du Port, tenu par René et Lucie Raoul. De 1950 à 1954, il a hébergé la poste prise en charge par Lucette, la fille de René et Lucie, avant qu'elle ne soit reprise au départ de Lucette par Jackie à l'hôtel du Sémapahore. Le café du Port fermera au début de 1973 avec l'ouverture de la Trinquette, tenu par Maurice et Jeanne-Louise Allanic.

Le café du Repos, un temps « Buvette du Repos », était tenu par Ange dit Tahé, puis par sa fille Christine.

Faut-il souligner que ces établissements n'avaient de « café » que le nom, le café n'y étant pas servi ? Un jour, se souvient Marc, trois visiteurs du continent s'arrêtèrent au café du Nord et demandèrent des cafés. Pas contrariant, Arsène leur servit trois rouges avec pour seul commentaire *« sans sucre »*. Les trois verres furent bus sans plus de réclamation et une autre tournée commandée...

L'essentiel des consommations était constitué de vin rouge, de vin blanc, de cidre et de l'apéritif du dimanche. Chaque café

Le Postal Café redeviendra en 1950 café du Nord - 1949

hébergeait 4 ou 5 barriques de vin de 225 litres. Ils proposaient aussi du cidre en barrique que les pêcheurs allaient chercher à Saint-Jacques, sur la presqu'île de Rhuys.

Au tournant de la guerre, vin et cidre, consommés en quantité, étaient encore qualifiés de *« boissons hygiéniques »,* dont l'emploi était recommandé jusque dans le manuel maritime à l'usage des écoles primaires du littoral :

> *« Ces boissons prises en quantité modérée sont favorables, soit à cause de leur température par les temps froids et humides, soit à cause de leur teneur en eau pour remplacer les déperditions provenant du fait de la sueur après un travail pénible dans une atmosphère chaude. On peut à juste titre en recommander l'emploi sous la réserve que l'abus, même celui de l'eau, est préjudiciable. »*[79]

Des mesures antialcooliques avaient pourtant été mises en place dès le milieu du XIX[e] siècle, mais parallèlement la consommation de vin restait valorisée. Jusqu'au milieu des années 1960, les différentes politiques de lutte contre l'alcoolisme ne parvinrent pas à enrayer la croissance de la consommation[80].

Le vin rouge arrivait à Hoedic essentiellement en barrique, sous la marque Margnat ou Sénéclauze importé d'Algérie via Kergroise, le port commercial de Lorient. Le vin blanc n'était, lui, vendu qu'en bouteille étoilée cachetée, sous la marque Pinpan.

Ce vin algérien était fort apprécié des Bretons et, à l'époque, considéré comme nettement supérieur au vin du Languedoc. Ce commerce avait été initié en 1934 entre le port de Kergroise à Lorient et les villes d'Alger et d'Oran en Algérie. Il alimentait les nombreux grossistes en vins du Morbihan, qui eux-mêmes fournissaient les innombrables cafés et débits de boissons de Bretagne et au-delà.

79. Bronkhorst et Marsouin 1939.
80. Histoire de l'alcool, Marie Thomas, Thèse 2007 *in* hepatoweb.com.

L'apéritif au café du Repos - De g. à d. : Thérèse Blanchet, Arthur Blanchet, Lili *Rentier* (Le Gurun), Christine Le Scoarnec, Josianne Le Gurun, Sèsène (Arsène Blanchet) - *circa* 1955

Parmi ces transitaires, les établissements Fournier-Beauchef distribuaient la marque Margnat. Jean Fournier avait repris les établissements Normand en 1930 qui avaient assuré, depuis la fin du XIX[e] siècle, le ravitaillement des cantines de Houat et d'Hoedic. Les Normand, habitués de longue date de l'île de Houat, avaient loué puis acquis le fortin d'En Tal en 1918[81].

La marque Sénéclauze, positionnée comme un vin de qualité, correspondait au nom d'un producteur oranais. Elle était distribuée par un autre transitaire, Jean Le Bris qui ne recevait pas de vin en cuve, mais uniquement en fût de bois, en direct de producteurs, pour le commercialiser conditionné en litres, en trois quarts (le *« super »* à Hoedic…) ou en fût de 225 litres.

Après la guerre, en 1949, la filière va vivre des années euphoriques, avec un pic d'importation en 1957 de 465 430 hl[82]. Le vin arrivait en bateau-citerne. La consommation des Français était importante, estimée en moyenne en 1960 à 130 litres de vin par an et par habitant. Le Morbihan, les îles, Hoedic… n'étaient pas en reste ! Ce boom du vin au port de Lorient, qui a largement contribué à l'alcoolisme breton, diminuera progressivement, en 1962 avec l'indépendance de l'Algérie, puis avec l'évolution de la consommation. En 1993, le dernier transitaire, la maison Sylvestre-Le Bris, cessa son activité, ce fût la fin du Sénéclauze[83] ! À cette évocation, Marc reprend le mot du conteur groisillon Lucien Gourong : *« Depuis qu'on a perdu l'Algérie, le bordeaux n'est plus aussi bon ! »*

Au café, les hommes jouaient aux cartes, à la *« vache »* ou à la *« coinche »* qui est une forme de belote. La vache est un jeu étonnant se jouant à 6, où

81. Le Roux 2004.
82. Pour une production nationale à cette époque de 42 millions hl (Maurel 1957).
83. Mayol 2004 (remerciement à H. Diemer de hussein-dey.com qui nous a aimablement procuré cette publication).

tricher fait presque partie de la règle, par de multiples mimiques. Les cartes comprennent 4 familles : bâton, épée, coupe et deniers. D'origine ancienne, sans doute espagnole, il se pratiquait autrefois sur la côte atlantique, jusqu'en Bretagne Nord, le plus souvent sous le nom d'*« Aluette »*. Louis Caro en donne une évocation toute en couleur :

> *« Tahé avait tout l'air d'être furieux. Je l'avais dérangé dans une partie de cartes étrange, entrecoupée de moues et de grimaces invraisemblables que les Hoedicais appellent la Vache. Cette mystérieuse partie de cartes était la distraction préférée des pêcheurs de l'île, avant que la télévision ne débarque chez eux. Une partie de cartes que Pagnol lui-même n'aurait pas désavouée. On y joue à toute heure de la journée, en attendant que le grain s'apaise ou que la marée vienne redonner de l'eau à leur petit port envasé. Il avait encore en main des atouts formidables : Un "Monsieur"notamment, un "Grand Neuf", un "Deux de chêne" et un "Borgne" (...) »*[84]

84. Caro 2012.

Café du Port - De g. à d. : Basile Le Palmec, Lucie Raoul, Renée Raoul, Pierre-Victor Allanic, René Raoul, Henri Le Moing, Alphonse Le Gurun, Gérard Le Moing, Marius Le Moing, Lucette Le Moing, Alcime Blanchet, Numa Le Pen - *circa* 1960

De g. à d. : René Raoul, Alexis Le Gurun, Basile Le Palmec, Dédé *Liquette* (Blanchet), Alphonse Le Gurun, Fernand (Belge), Jean *Marie-Sainte* Le Fur, Loïc Blanchet (enfant), Degaulle (Adolphe) Le Palmec, Arthur Blanchet, Ange Allanic, Denis Blanchet, Pierre-Victor Allanic, Polite (Hippolyte) Blanchet

Hoedicals, *circa* **1964**

FM

Parfois les cafés résonnaient aussi de ces belles et puissantes voix entendues à l'église, mais dans un répertoire moins sacré… Chacun avait sa chanson, des chants de mer comme l'hymne hoedicais de l'époque *« Partons la mer est belle »* mais surtout des vieilles chansons françaises. Chansons *« réalistes »* ou même « révolutionnaires », telle *Le temps des Cerises* qu'aimait chanter Alcime : *« Quand nous chanterons le temps des cerises, Et gai rossignol et merle moqueur seront tous en fête… ».* Ce chant ne manquait pas de surprendre les visiteurs dans le contexte encore si religieux de l'île. Alcime, alors maire, l'avait chanté pour Valery Giscard d'Estaing lors de sa visite à Houat en 1977. Dans ce même style, le chant de Jean *Marie-Sainte* : *« Dans une sombre prison aux murailles noircies, de jeunes prisonniers lentement tournent en rond. Ils ont la tête basse sous l'habit d'infamie, numéro sur le bras, tout comme des forçats ».* Pour d'autres, c'était des chansons romantiques, comme *Le chant des Cloches* que chantait Lili *Rentier* : *« Montez, sonneur, au vieux clocher, Pour un baptême il faut sonner un chant joyeux, un chant léger… »* ; ou bien le *Trois fois merci* chanté par Mir, le ténor d'Hoedic (qui avait tout un répertoire) : *« Tu m'as donné un amour merveilleux, Tu m'as donné ce qu'il y avait de mieux… ».* Chansons plus légères aussi, pour faire sourire, comme celle de Lili *Poldien*, le père de Marc : *« À travers la grille, on voit débarquer de nombreux soldats… »* ; ou celle de Tahé *« En cas d'arrêt de l'instrument, adressez-vous au chef de gare, s'il ne vous rend pas votre argent, chipez sa casquette et rentrez-lui dedans… »* ; celle de Denis *Miyenne* : *« Tu t'souviens dis, Titine, d'nos culbutes Tout là-haut, tout là-haut sur la Butte… »* ; et encore celle d'Amédée : *« J'ai une femme qu'adore les animaux, c'est sa passion c'est sa vie. Aussi pour moi c'est pas rigolo, elle me délaisse un peu trop… ».* Lucie Raoul aimait aussi chanter cette chanson, se souvient Jeannette.

La maison

La maison hoedicaise typique avait une pièce commune qui servait de cuisine salle à manger, avec une grande table centrale, une cuisinière à bois-charbon et une cheminée, dont certaines pouvaient se fermer comme un placard. Le sol restait encore en terre battue dans quelques maisons. La terre était extraite du Toul Preuil, trou à glaise en breton, qui se trouve derrière l'actuelle caserne des pompiers, dans le bas du sémaphore :

> *« Ce liant argileux était récolté et servait de ciment pour construire les écuries ou autres bâtisses. Devenu très sec, il pouvait présenter une certaine solidité. Il servait aussi de revêtement de sol dans les maisons, principalement dans la pièce cuisine. À force de piétinement, la surface devenait lisse et usée, seul l'endroit où étaient posés la table et les bancs était épargné ! »*[85]

Au même niveau que cette salle commune, une cloison en bois séparait une ou deux chambres isolées du sol par un plancher de bois et équipées de plusieurs lits. Dans les grandes familles, ces lits devaient être partagés avec les enfants, promiscuité pouvant être difficile pour l'intimité des parents et aussi

85. Allanic R. 2015.

favorable au développement de maladies. La multiplication des poux était souvent un problème à l'automne.

Le grenier en sous-pente était accessible par une trappe donnant dans la pièce commune. Il servait de réserve pour le foin et les pommes de terre. Le foin constituait en hiver une bonne isolation pour l'habitation.

L'électricité n'est arrivée que tardivement à Hoedic. Avant, explique Marc :

« Les gens s'éclairaient à la bougie ou à la lampe à pétrole. Pour nous déplacer la nuit, nous avions des lampes-tempête. Dans les années 1958 - 1960, M. Aimar, de Houat, avait installé l'éclairage au gaz. Un tuyau de cuivre gros comme une cigarette allait de la bouteille à la lampe. Il fallait l'allumer avec une flamme, sans toucher le manchon (l'ampoule en somme) protégé par un globe ouvert à la base. Ce manchon était très fragile, à peine touché il tombait en poussière. Les hannetons étaient les malvenus dans les maisons ! »[86]

Puis, en 1963, arriva la grande nouvelle, l'île allait être électrifiée et, avec l'électricité, les premiers réfrigérateurs et les premières télévisions :

*« Il fallut six mois aux frères Boleis, deux électriciens d'Arradon, pour faire l'installation dans chaque maison et installer le transformateur. La pose du câble était effectuée par un câblier qui s'appelait l'*Ampère*. Le 4 novembre 1963, les autorités arrivèrent sur l'île pour l'inauguration. Le maire Jean-Marie Le Moing portait l'écharpe. Après un petit mot, le contact était mis. Les gens allèrent voir à l'école et — miracle ! — l'ampoule était allumée. C'était un jour de fête, les cafés étaient sollicités, les gens attendaient la nuit pour voir enfin leur maison éclairée. Marie Le Scoarnec, voisine du café du Repos vint à la porte en disant :* "venez voir comme c'est clair chez moi"*. Mais les ampoules cassèrent aussitôt. L'installation avait été montée en 380 ! Il n'y a eu que 2 erreurs de faites sur l'ensemble des installations. La vie a changé par la suite, mais pas rapidement. Les gens gardaient l'habitude de saler lard et poissons. Quelques télévisions sont arrivées. La municipalité en avait installé une dans la salle près du presbytère. Beaucoup de monde y venait et c'est là que nous avons vu l'assassinat et l'enterrement de J. Kennedy en novembre 1963. »*[87]

Avant 1963, seul l'hôtel du Sémaphore était équipé d'un réfrigérateur à pétrole permettant de conserver les aliments. Les antennes pour les télévisions — qui allaient tant changer le mode de vie insulaire — furent installées par un artisan de Quiberon, Gaby Lédan, le même qui avait enregistré les chants à l'église en 1952.

Pour le chauffage et la cuisine, les combustibles étant rares à Hoedic, le charbon était importé du continent : *« Cheminées et poêles à charbon étaient utilisés pour le chauffage et servaient aussi à cuisiner »*[88]. Le seul bois disponible était celui arrivé à la côte, très convoité et peu abondant. Jusqu'au début des années 1950, les bouses de vaches étaient encore récupérées dans les champs et séchées en *« galettes »* pour servir de combustible, utilisées pour cuire la soupe des cochons[89]. Un arrêté municipal du 11 mars 1946 *« relatif à la propreté et à l'hygiène »* précise cependant qu'*« Il est défendu de plaquer*

86. Allanic M. 2013.
87. Allanic M. 2013.
88. Allanic M. 2013.
89. Ce combustible peut constituer une ressource importante, une vache produisant par an 4 ou 5 fois son poids en bouse séchée. Cette pratique très ancienne a existé sur tout le littoral, où le bois était plus rare, ou dans les montagnes, jusque dans les Andes ou l'Himalaya. (Wikipedia)

Fontaine de l'Argol, Émile Carcanagues - 1955

ces galettes de bouse de vaches aux murs et sur les toits, et même contre les écuries »[90]. Certaines maisons avaient aussi un réchaud à gaz alimenté par des bouteilles de butagaz, modernité dont certaines femmes se méfiaient.

Le réseau d'eau courante sera installé en 1965. Mais, pendant de nombreuses années, il ne put délivrer de l'eau au-delà d'une heure par jour durant les périodes d'été.

Auparavant, l'eau était remontée avec des brocs depuis la fontaine de l'Argol, source située au nord-est du village, non loin du *douet* (lavoir), abondante et rarement à sec. Une dizaine de marches permettait de descendre dans la fontaine et de suivre ainsi le niveau d'eau. Un jour, *Le Négus* (Fernand, ainsi surnommé du fait de son teint très foncé, mélange de soleil et de crasse accumulés) est tombé dans la source, il a fallu en vider toute l'eau pour la nettoyer. Elle a aussi été équipée de différentes pompes permettant de puiser l'eau plus facilement, mais elles ne fonctionnaient pas toujours…

L'eau des puits du village, le Pus Targer au Pouldao, ou le Pus Equer vers les jardins dans le sud-ouest du village (ce dernier ne donnait pas beaucoup d'eau), n'était pas potable, contaminée par les tas de fumiers des bêtes disposés ça et là près des écuries. Cette eau n'était utilisée que pour abreuver le bétail pendant les périodes sèches[91].

Il faut enfin préciser que le français était la langue parlée à la maison et enseignée à l'école. Le breton était encore pratiqué par les grands-parents et un

90. Cahier municipal.
91. En 1969, un puits fut creusé dans le granite entre le Fort et le village, mais ne débitant pas assez il ne fut pas utilisé, sinon pour arroser les jardins. Par ailleurs, le Vieux Phare avait aussi un puits, *« le puits à Lorec »*, en contrebas dans le nord-ouest du phare, à proximité d'un réduit en béton des batteries. Il a été exploité par Gérard Bolitt quand il s'y est installé.

Lessive au *douet*, Louise *Arthur* (Blanchet) et Cadie (Léocadie) Le Gurun - 1954

peu par les parents, *« surtout quand ils voulaient parler sans être compris des enfants »* témoignent plusieurs Hoedicais… qui, à l'époque, étaient enfants. À l'église de nombreux cantiques en breton restaient cependant chantés par tous.

Les vêtements

Les Hoedicaises n'allaient pas souvent sur le continent. Elles achetaient à l'occasion à Auray du linge et des vêtements, un costume pour l'école… ou les commandaient à La Redoute, ainsi que des pelotes de laine pour le tricot. Pour le quotidien, elles utilisaient le tissu fourni par la boutique des sœurs. Certaines femmes cousaient elles-mêmes pour leur famille. D'autres confiaient le travail à Marie *Arboulette* qui disposait d'une machine à coudre : vareuses, reprises, pièces *« tacons sur tacon »* (pour boucher un trou). Jeannette évoque en souriant Gabrielle qui ne voulait pas que son beau-fils Armand mette des pantalons *« tacon sur tacon »*… Les femmes tricotaient aussi des pulls pour toute la famille.

Linge séchant sur les murets du jardin d'Henri Le Moing - *circa* 1962

La coiffe était encore portée par les femmes d'un certain âge, mais déjà plus par les plus jeunes. Cette coiffe en broderie, achetée chez les sœurs, était fixée par des tresses sur un bonnet *« prenant le chignon comme un talon de chaussette ».* Le bonnet était en dentelle ou bien fait au crochet par les Hoedicaises.

Pour se chausser, le sabot est resté longtemps l'unique option : des *« sabots seuc »* en bois pour le quotidien, cloutés pour en limiter l'usure ou des *« sabots clac »* avec lanières en cuir verni pour le dimanche. Le port des beaux sabots clac durera davantage que celui des sabots seuc remplacés par des souliers modernes dans les années 1960.

Après la guerre, des colporteurs démarchèrent les îles pour vendre des vêtements et toutes sortes de lingeries. Lors de leurs passages à Hoedic, ils logeaient chez Angélina[92] et déployaient leurs marchandises dans la rue centrale ou dans la salle de la cantine. Harris était l'un de ces colporteurs, ancien prisonnier de guerre algérien resté en France à la Libération[93]. Il finit par être si bien accepté qu'il ne se consacra plus qu'aux deux îles sœurs, Houat et Hoedic. À Hoedic, il s'installa dans une dépendance du presbytère qui lui servait à la fois d'échoppe et de logement. Jeanne-Louise appréciait cette nouveauté :

> *« Pour nous c'était bien, car nous n'allions pas aussi souvent sur le continent que maintenant. En plus, Harris était bien moins cher que les commerçants d'Auray. Il vendait le tout venant : le linge de maison, draps, serviettes et nappes, torchons, serviettes de toilette ; et les habits de pêche pour les hommes : vareuses, pantalons, pulls… C'était du costaud et de bonnes marques. Il se fournissait à Quimper, chez Le Glazic, ou Armor-Lux… »*[94]

Pour la lessive, les femmes allaient au *douet*, sur la côte au nord de la fontaine de l'Argol. Ce n'était pas une petite opération, tout le linge de la semaine était lavé sur deux jours. Chacune avait son banc pour se mettre à genoux. Il y a en avait six de chaque côté du bassin. Le linge était trempé, savonné au savon de Marseille, frotté sur la pierre avec une brosse de chiendent, battu avec un battoir *« pour que la crasse sorte »*. Puis il restait dans le lavoir jusqu'au lendemain. Alors l'eau sale était évacuée et une eau propre venait pour le rinçage.

Une fois propre, le linge était étendu sur la dune autour du *douet* pour sécher : *« Le linge était blanc, blanc, blanc. Alors oui, alors ! Et ça sentait bon… surtout les fleurs. »*[95]. Puis il était plié et repassé avec des grands fers remplis de charbon de bois.

Certaines femmes préféraient cependant traverser une grande partie de l'île pour aller jusqu'à la fontaine du fort Anglais et y trouver peut-être plus de sérénité, loin des bavardages du *douet*… Jeannette se souvient de Fine, Titine, Fleur, Marie-Sainte (Hyacinthe), Léa. Cette fontaine avait aussi l'avantage d'un bassin plus petit, plus facile à vidanger pour en renouveler l'eau. Héloïse avait aussi son lavoir, le *« douet à Loïse »,* situé sur l'estran entre le *douet* et l'amer au nord de l'église. Elle ne l'utilisait que par marée de morte eaux, quand il

92. Maison n° 26, tableau 2.
93. Richard *et al* 2015.
94. *In* Richard *et al* 2015.
95. Marcelle Le Gurun.

Coiffe portée à Hoedic - *circa* 1965

Louise *Arthur* (Le Gurun)

FM

était hors d'atteinte de la mer. Un bassin naturel était au préalable vidé de son eau de mer et se remplissait de l'eau d'une source suintant de la côte.

Quand l'eau venait à manquer sur l'île en été, les femmes pouvaient être amenées à prélever de l'eau dans la citerne du Fort pour la lessive. Cette eau servait alors aussi à abreuver les vaches.

Santé

Pendant longtemps, Hoedic a eu une sage-femme habitant sur l'île. La dernière, Mme le Dantec, a quitté Hoedic en 1953. À son départ, la sœur infirmière, sœur Delphine, a d'abord assuré les accouchements, puis les femmes sont parties accoucher sur le continent ou à Belle-Île :

« À mère Delphine, la supérieure, les responsabilités de l'infirmerie : elle pique, elle panse, elle distribue les antibiotiques. Il y a quelque temps encore, elle assurait les accouchements. Aujourd'hui, elle se contente de donner un coup de fil à la préfecture, qui alerte la base aéronavale de Lann-Bihoué, près de Lorient, et un hélicoptère atterrit un quart d'heure plus tard dans l'île pour s'emparer de la future mère. »[96]

Sœur Delphine (Anne-Marie Merlet) est arrivée à Hoedic comme infirmière en 1950, âgée de 37 ans ; elle est restée jusqu'en 1965. Deux sœurs infirmières lui ont succédé, sœur Julienne Marie (Hélène Crolas), âgée de 46 ans jusqu'en 1971, puis sœur Marie (Marie Bronec), âgée de 61 ans qui restera jusqu'en 1984, date à laquelle les sœurs de Kermaria quitteront Hoedic.

Le docteur Jo Taché, médecin de Quiberon, a commencé son service à Hoedic et à Houat en juin 1956. Il succédait au Dr Robert Le Gall. On peut cependant considérer qu'il a été le premier médecin à assurer une présence médicale régulière sur les deux îles. Il a profondément marqué les habitants par son charisme, sa compréhension et son empathie pour les gens de mer. Il venait une fois par semaine, tout d'abord avec la vedette des gendarmes maritimes de la Trinité. Puis, à partir de 1960, et jusqu'en 1992 quand il prit sa retraite, il vint le jeudi, avec l'hélicoptère de la Protection civile. En 1974, il réalisa un total de 73 missions à Hoedic[97].

L'école

Entre les deux guerres, il y avait deux écoles à Hoedic. Une école laïque pour les garçons, et l'école libre des sœurs pour les filles. Selon un témoignage de sœur Saint-Hubert, après la mobilisation de l'instituteur en 1939, elle aurait reçu des lettres de menace de l'académie parce que l'école libre reprenait tous les enfants…

Le bâtiment de l'école laïque se situait dans l'ouest du village, mitoyen de l'ancienne mairie[98]. Juste après la guerre en 1945, un instituteur laïque, M. Sauvet, est de nouveau nommé à Hoedic. Il reçut la visite d'André Guillo, son collègue de Houat :

96. Caro 2012.
97. Sandret 1976, l'heure de vol d'hélicoptère coûtait en 1973 1 800 F, soit 1 560 € de 2014, base INSEE.
98. Ce bâtiment a été détruit et remplacé par des gîtes municipaux.

Une des premières arrivées de l'hélicoptère - 1959

Évacuation sanitaire avec sœur Delphine, en présence du recteur Thomas - 1955

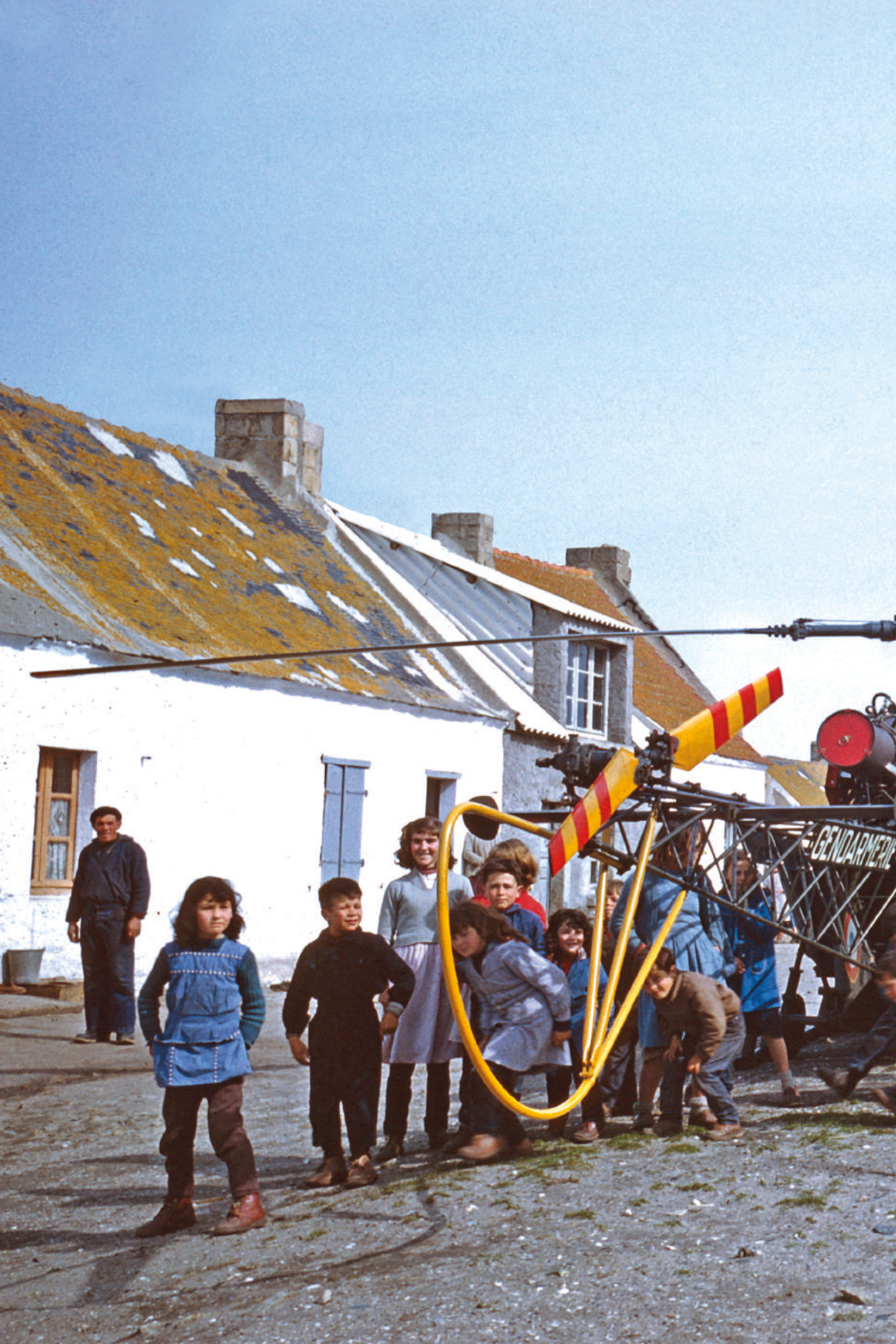
GENDARMERIE

HÉLICOPTÈRE DANS LE VILLAGE - 1959

Alouette II de la gendarmerie

Ancienne mairie et école des garçons - 1954

« Les notables du cru nous accueillent : le maire, le recteur et l'instituteur Sauvet, un Alréen, intérimaire, qui lui aussi se trouve bien sur son îlot dépeuplé. Il m'invite à visiter sa petite école : une dizaine d'élèves. »[99]

Cependant, en octobre 1948, deux candidats au poste démissionnèrent en une semaine et retournèrent sur le continent, effrayés par l'aspect du village, de l'école et de son logement. Albert Rivier, envoyé en visite d'inspection, constatera la *« situation déshéritée de l'île »* et l'état délabré de l'école après la guerre :

« Le logement de l'instituteur comprend 3 pièces badigeonnées à la chaux par un amateur simplet de l'île et toutes les boiseries apparentes, cheminées, plinthes, etc. sont peintes en noir. Les trois pièces sont sales. La classe est dans un état de délabrement total, vitres absentes, pierre désagrégée, serrure ne fonctionnant pas, tables boiteuses plus vieilles que le plus vieil habitant de l'île. »[100]

Un compte rendu de la municipalité d'Hoedic du 5 avril 1948 fait aussi état du mauvais état général des bâtiments publics et sollicite le conseil général pour une remise en état :

« Les ouvertures des bâtiments communaux vont en ruine ou sont ruinées. (...) De simples retouches par l'ouvrier n'arriveront plus à conserver les choses en l'état, car la guerre et ses suites ont souvent empêché d'entretenir convenablement ce qui aurait pu l'être. Il est donc urgent de procéder au remplacement des ouvertures tombées ou délabrées (...) Les tables des classes sont dans un état de vétusté lamentable. (...) Le contingent des élèves, dont les âges s'échelonnent de 6 à 16 ans, a bien de la peine à trouver où s'asseoir. Ces tables ont déjà subi des retouches nombreuses, les meilleures en supporteraient difficilement d'autres. Là aussi, il faut remettre à neuf. »[101]

99. Guillo 2016, dans ce volume.
100. Albert Rivier était instituteur à Quiberon. Rivier 1973.
101. Cahier municipal.

En 1951, Cyrille Le Pré arriva à Hoedic. Il fut le dernier instituteur de l'école publique qui avait de moins en moins d'élèves (dont Marc jusqu'en 1953, avant qu'il ne quitte Hoedic pour l'école maritime). Cela ne l'empêcha pas d'épouser une Hoedicaise, Denise Blanchet. Il dut fermer l'école en 1956 et sera alors affecté à Colpo. Ses trois derniers élèves furent Jacques Le Fur, Jean-Loup Blanchet et Dany Le Gurun, ce dernier parti en cours d'année. Selon Jojo Allanic, la baisse de fréquentation ayant entraîné cette fermeture n'aurait pas été sans pression du recteur (l'abbé Rio en 1956), menaçant de couper les cartes de compte à la boutique si les enfants n'allaient pas à l'« école des filles ». L'école des sœurs était en fait restée mixte depuis la guerre. Elle reçut donc ces deux enfants se trouvant un peu penauds de rejoindre les enfants de l'école ennemie… Jean-Loup l'évoque en souriant en 2015, *« on venait de l'école du diable ! »*.

L'école des sœurs était initialement installée dans une pièce du couvent. Sans sanitaires se souvient Jeannette… Les enfants allaient vider à tour de rôle le seau qui tenait lieu de toilettes dans le jardin du couvent *« où poussaient ensuite de très belles tomates ! »*. En 1960, l'école des sœurs déménage dans un bâtiment situé un peu plus à l'ouest, *« l'immeuble anciennement occupé par*

Classe de sœur Saint-Jean - De g. à d. - RANG 4 (fond) : Régine Blanchet, Collette Allanic, Claudine Allanic, Christian Allanic, Hervé Blanchet, Gildas Le Gurun, Christian Blanchet ; RANG 3 - Jean-Paul Le Palmec, Michel Blanchet, Loulou Blanchet, *Cayenne* (Daniel) Blanchet, Philipe Le Palmec, *Bijou* (Josiane) Blanchet ; RANG 2, Pascal Le Palmec, Loïc Blanchet, Martine Le Gurun, Martine Le Fur, Vivianne Blanchet, Ginette Blanchet, Anne-Marie Allanic, Cathy Blanchet, Sylvie Le Palmec, Thierry Blanchet ; RANG 1, Philippe Blanchet, Alain *Boudin* Allanic, Jean-Yves Blanchet, Serge Blanchet, Dédé Blanchet, Joël Blanchet, Dominique Le Fur - 1967

JNB

le syndic des gens de mer sous le numéro 3 du cadastre »[102], mis à disposition par la municipalité et équipé à cette fin de latrines extérieures. Cette maison reste l'emplacement actuel de l'école d'Hoedic. Elle passera sous contrat avec l'État en 1962.

L'enseignement fonctionnait en classe unique avec différentes sections s'entraidant, les grands aidant les petits à lire. Jeannette se souvient avoir aidé Jean-Jean à apprendre à lire. Après la classe, une étude d'une heure était proposée. Les devoirs étaient faits à la maison ou à l'étude.

Le catéchisme rassemblait garçons et filles à l'église, à 11 h après l'école. Les garçons, pour y aller, passaient en chahutant sous les fenêtres de l'école de filles et sœur Saint-Hubert ne manquait pas de s'écrier *« bandes d'énergumènes ».*

Entre la fin de la guerre et jusqu'à leur remplacement par une institutrice laïque en 1984, 6 sœurs se sont succédé comme institutrices de l'école libre. Sœur Saint-Hubert (Anne Guern) est arrivée en 1933, âgée de 28 ans, et n'est repartie qu'en 1961 après un long séjour de 27 ans d'enseignement à Hoedic. Sœur Saint-Cosme (Ernestine Cadio) lui succède, âgée de 42 ans. Devant s'occuper de sa mère à Plougoumelen sur le continent, elle est rapidement remplacée en 1963 par sœur Saint-Jean (Jeannine Le Marec), âgée de 28 ans, en provenance de Locmaria Grand-Champ. Sœur Saint-Jean qui jouait aussi de l'harmonium à l'église restera 7 ans à Hoedic. En 1968, sœur Marie de la Purification (Célestine Andrée), âgée de 33 ans, prend le relais, suivie en 1971 de sœur François Maria (Maria Puren) âgée de 47 ans. En 1972, arrive sœur Marie Françoise-Thérèse, appelée sœur Jeanne à Hoedic, (Jeanne Jacq), âgée de 53 ans. Ce sera la dernière sœur enseignante à Hoedic. Elle restera 12 ans jusqu'au départ de la congrégation en 1984.

Cette école avait de bons résultats note l'abbé Thomas :

> *« À mon arrivée, en 1960, il y avait 40 élèves à l'école, dans une seule classe tenue au début par sœur Saint-Hubert qui a enseigné à Hoedic durant 27 ans. Elle avait toujours du succès au certificat d'études. L'école publique ayant été fermée avant mon arrivée, l'école était une véritable école catholique, mais reconnue et entretenue par l'éducation nationale. »*[103]

Pour Marc cependant, mais il s'agit alors plutôt du début des années 1950, beaucoup d'enfants finissaient l'école avec un niveau insuffisant qui pouvait les handicaper par la suite.

De nombreuses années plus tard, en 2007, sœur Saint-Cosme âgée de 88 ans notait quelques souvenirs sur ses deux années passées à Hoedic, avec une classe unique d'une quarantaine d'élèves de tout âge. Il fallait une bonne organisation !

> *« Pendant mon séjour, entre 1961-1963, j'ai eu 40 élèves de 5 ans à 14 ans : Aline Le Gurun, Michelle Blanchet, Élisabeth Le Fur, Jean-Louis Blanchet, Daniel Le Gurun, Jacques Le Fur, Bernard Allanic, Marie-Louise Allanic, Marie-France Blanchet, Marie-Françoise Blanchet, Marie-Annick Le Fur, Nicole Blanchet, Anne-Marie Blanchet, Pierrette Blanchet, Patrick Blanchet, Jean-Pierre Blanchet, Alexis Le Gurun, Georges*

102. Cahier municipal, délibération du 24 septembre 1960.
103. Abbé Thomas *in* Leurette et Thomas 2009.

Blanchet, Annette Blanchet, Joseph Le Fur, Hervé Blanchet, Josiane Blanchet, Christian Allanic, Claudine Allanic, Colette Allanic, Monique Le Pen, Gildas Le Gurun, Loulou Blanchet, Ginette Blanchet, Bernard Blanchet, Béatrice Le Fur, Christian Blanchet, Daniel Blanchet, Régine Blanchet, Michel Blanchet, Jean-Paul Le Palmec, Catherine Blanchet, Anne-Marie Allanic, Martine Le Fur, Philippe Le Palmec.

J'étais toute seule avec eux dans cette petite école. Les plus jeunes étaient gardés par les parents, mais j'apprenais à lire et à écrire aux 5 et 6 ans. J'avais 4 cours différents et la préparation au certificat d'études. Les enfants faisaient régulièrement leurs devoirs à la maison. Je corrigeais les cahiers le soir avant de me coucher. Le dimanche, après les vêpres, je faisais réviser ceux qui se présentaient au certificat d'études. Sur 6 élèves présentés, j'en ai eu cinq de reçus et je ne comprends pas pourquoi le sixième n'a pas réussi ! Les parents, très intéressés par la scolarité, me soutenaient sérieusement dans mes efforts. Je me rappelle Jean-Ri Blanchet me ramenant deux élèves qui traînaient dans le village. »[104]

Les jeux des enfants

En dehors des heures d'école, les enfants jouaient aux billes, aux palets, aux quilles. Ils s'inventaient des jeux aussi, comme le très prisé jeu de cerceaux. Des cerclages de fer étaient récupérés sur de vieux fûts de métal, de 50 ou de 200 litres, que les gamins démontaient, parfois même avant la fin de leur vie de fût… Ces lourds cerceaux de métal étaient roulés en les poussant avec un bâton terminé par un clou fixé sur le côté. Chacun avait son cerceau et le poussait à toute occasion, le laissant à l'entrée de l'école pour le reprendre en sortant, s'attaquant parfois entre cerceaux en batailles frontales…

Le jeudi, sans école, ils allaient poser des las, puis allaient jouer vers l'étang quand il était en eau. Ils en revenaient souvent trempés. L'étang permettait de faire naviguer des petites embarcations portées par le vent. Les gamins confectionnaient des bateaux constitués d'un flotteur de liège récupéré sur des bouées de casiers, facile à sculpter, surmonté d'un mât avec une voile et lesté d'un morceau d'ardoise. Un autre montage faisait des voiliers très rapides, se rappelle Marc :

« On prenait un gros brin de jonc de l'étang, sur lequel étaient fixées comme voile des plumes d'oiseaux ou bien des lamelles coupées dans le jonc, et lesté d'un morceau d'ardoise. Il fallait voir comme il filait à peine posé sur l'eau. »[105]

Lors d'hivers rigoureux, comme celui de 1962-1963, l'étang se couvrait de glace et devenait une patinoire qui permettait de faire de grandes glissades sur les sabots cloutés.

Les garçons possédaient des lance-pierres, arborés autour du cou comme une décoration, avec lesquels ils étaient très adroits. L'engin était souvent confisqué pour quelques bêtises comme des carreaux cassés, confiscation cependant assez inefficace, il était si facile d'en refaire. Marc se souvient du maire Jean-Marie, furieux après quelque bêtise qu'il avait faite, lui cassant son lance-pierre : *« deux minutes après, il y en avait un autre… »*.

104. Recueilli en 2007 par Maryvonne Lédan auprès de sœur Saint-Cosme âgée de 88 ans, *in* Leurette et Thomas 2009.
105. Aussi décrit par Roger Allanic, Allanic R. 2015.

Le 3 novembre 1947, la municipalité fut amenée à prendre un arrêté à ce sujet sur la *« police du cimetière »* :

> *« Nous, maire de la commune d'Hoedic, vu le décret (...) arrêtons : article 1 - L'entrée du cimetière est interdite pour jouer parce que ce n'est pas un lieu pour s'amuser et parce que c'est l'occasion de dégâts sur les fenêtres de l'église et sur les tombes, notamment du fait de ceux qui jouent avec des lances-pierres (...) Le garde champêtre est chargé de veiller à l'application du présent arrêté et devra dresser procès-verbal à tout délinquant, selon le modèle... »* [106]

Les enfants organisaient parfois des grandes parties de *« kerlabit »,* variation du jeu de cache-cache, impliquant deux groupes, l'un se cachant, l'autre cherchant les cachés sur tout le territoire de l'île. Ils se renseignaient auprès des adultes *« t'a pas vu les gars, t'a pas vu les filles... »*, les cachés pouvaient être trahis par la présence d'un chien...

À l'automne, ils allaient se régaler de mûres et de prunelles dans les rares endroits où les ronciers ou pruneliers poussaient dans cette île surpâturée : surtout le long des murets protégeant les parties cultivées ou dans l'est de l'île, le trou des Garcons, le trou des Filles, vers le fort Anglais.

Il faut noter ici une divergence de souvenir entre Jeannette et Marc, peut-être simple différence de perception d'un même vécu... Pour Jeannette, les filles n'avaient pas autant de liberté, pas le droit de jouer avec les garçons ; filles et garçons s'échappaient bien ensemble de temps en temps, par exemple vers les blockhaus, mais, quand ils se faisaient repérer, c'était la punition. Pour Marc, les jeux étaient tout de même plus souvent entre filles et garçons, non sans quelques échanges plus malicieux quand ils se retrouvaient cachés à l'ombre d'une ruine ou dans un trou de lande.

Les jeunes

Le certificat d'études marquait la fin de l'enfance à Hoedic. Le destin usuel était alors pour les filles de commencer à travailler avec leur mère aux activités de la maison ou aux travaux des champs et pour les garçons d'apprendre le métier de la pêche en embarquant de manière informelle avec les anciens sur les plus petits bateaux.

Cependant si les parents appréciaient leur vie sur l'île où tout le monde se connaissait, pour le côté vivre ensemble, entraide, grande famille, ils se rendaient compte aussi qu'ils étaient coupés de tout et que la perspective pour les jeunes qui resteraient sur l'île était celle d'un travail dur et ne rapportant pas grand-chose. Ils furent alors nombreux à envoyer leurs enfants sur le continent.

Les filles allaient chez des parents, ou dans des familles, elles y apprenaient la couture, ou s'initiaient à un premier travail. Certaines y connurent leur futur époux... Quelques-unes furent envoyées à l'école ménagère de Kermaria[107], pour y apprendre la couture, la cuisine, telles Thérèse Blanchet, Denise *Arboulette*, Malou Allanic, et d'autres.

106. Cahier municipal.
107. École destinée à fournir aux jeunes filles du monde rural, une éducation ménagère leur permettant de tenir leur place dans une exploitation agricole : alimentation, hygiène, puériculture, couture et confection, cuisine et autres travaux ména-

Femmes et enfants dans le village - De g. à d. : Jojo Allanic, Fifine Porblanc (Josephine Blanchet), Bernard Allanic, Jeannette Blanchet, Béatrice Le Fur, Dany Le Gurun, Édith Le Gurun, Alexis Le Gurun, Finette (Josephine Allanic), Michelle Blanchet, Georges Blanchet, Jacqueline Allanic, Adèle Le Gurun, Marie-France *Arboulette* (Blanchet), Jean-Jean (Jean Le Fur), Malou Allanic, Annie Allanic - 1959

Enfants sur le Pus Targer - *circa* 1960

Le renouveau de la construction initié sous l'abbé Thomas, créa aussi des occasions de rencontres et plusieurs Hoedicaises quittèrent l'île en épousant des artisans du bâtiment.

L'Église était une autre possibilité, mais déjà du passé. Deux enfants d'Heloïse et Jean Le Pen initièrent cette voie sans la poursuivre : Rosine au noviciat à Kermaria et Hubert au petit séminaire.

Plusieurs garçons furent envoyés à diverses formations d'apprentissage professionnel, l'un à Josselin pour un CAP bois, l'autre à Langonet pour un CAP de mécanique… Mais ces formations restèrent sans suite, ils revinrent à Hoedic ou partirent au commerce.

Ils furent plus nombreux à suivre une formation d'apprentissage maritime qui préparait au métier de la pêche ou du commerce, option de plus en plus retenue par les jeunes Hoedicais, vu le peu de perspectives de la pêche à Hoedic à cette époque.

Marc fut le premier à suivre cette formation, la famille s'agrandissait, il ne pouvait rester à Hoedic à la charge de ses parents. Il partit à Concarneau en 1954, à 15 ans, ce qu'il vécut comme un arrachement d'un double cocon, familial et hoedicais. Après 9 mois de formation avec seulement deux retours à Hoedic, il embarqua comme mousse pour un premier salaire mensuel de 14 000 F (anciens francs). À l'époque cette somme paraissait mirobolante, alors qu'à Hoedic très peu d'argent circulait. À son premier retour, à 16 ans, il pouvait apporter à sa mère la somme de 160 000 F, total de son salaire et des congés pour son embarquement. Ces montants restent gravés dans sa mémoire[108] !

De nombreux jeunes suivirent cette voie par la suite, avec un apprentissage à l'école maritime d'Étel suivi d'un embarquement à la marine marchande. Elle ouvrait sur le monde, permettait de gagner de l'argent sans en dépenser, donc d'en rapporter à Hoedic, tout en restant dans l'univers maritime. Embarqués pour des durées plus ou moins longues, il y eut : Marc Allanic que nous avons évoqué, Patrick Blanchet, Christian Allanic[109], Gildas Le Gurun, Jojo Allanic, Jean-Loup Blanchet, Jacques Le Fur, Jean-Jean Le Fur, Jojo Le Fur, Loulou Blanchet, Serge Blanchet et Loïc Blanchet.

Quelques-uns partirent sur les métiers de la pêche à la Turbale ou au Croisic comme Jeannot Blanchet.

Il faut enfin citer les deux premiers baccalauréats d'Hoedic, l'un fut obtenu par Georges Josse, qui après le bac fit l'École de la marine marchande et l'autre Jojo *Arboulette* (Blanchet), qui eut le bac à Ploermel et entra ensuite dans la Marine.

La boutique des sœurs

La « boutique » tenue par les sœurs était une coopérative paroissiale. Le principe de fonctionnement avait dû être redéfini en janvier 1941 par l'abbé

gers. (enseignement-catholique.org)
108. 14 000 F de 1954, équivalent de 300 € actuels ; 160 000 F, équivalent de 3 340 € actuels ; base INSEE.
109. Allanic C. 2014.

La boutique - De g. à d. : sœur Delphine (infirmière), sœur Marie (dite *Marie Pipi*), sœur Hubert (institutrice), sœur Maria - 1952

Conan, en accord avec les Hoedicais, après les années difficiles de l'entre-deux guerres et dans un contexte de ravitaillement de guerre difficile :

> *« Nous soussignés, chefs de famille de la paroisse d'Hoedic faisons très librement pour nous et nos enfants la déclaration suivante : nous reconnaissons que Monsieur le recteur gérant de la coopérative paroissiale nous vend toutes nos denrées au prix indiqué par les arrêtés préfectoraux. C'est sans contrainte, en toute liberté, que nous versons à l'occasion de nos achats à la coopérative l'impôt du denier du culte et le supplément qui doivent couvrir les frais du culte, l'entretien du prêtre et des religieuses qui nous servent avec tant de dévouement et les dépenses qu'exigent les nombreux déplacements du gérant de la coopérative. Cette façon de faire a l'avantage de répartir avec justesse, équité et égalité sur toutes les familles qui se servent à la coopérative la charge commune. »*
>
> Suivent 67 signatures… et 6 mentions *« non-clients ».*[110]

Car il y avait une dissidence… Sous le recteur Conan, Reine Raoul avait tenu quelque temps un commerce à côté de leur café. Les tentatives d'ouvrir des commerces, autres que « la boutique », n'étaient pas mieux vues des recteurs que pour les cafés qui avaient autrefois concurrencé la cantine. Ceux qui achetaient dans ce commerce furent alors interdits d'achat chez les sœurs par le recteur.

110. Cahier paroissial d'Hoedic.

La boutique des sœurs - Au fond de face, Nicole Blanchet, de profil Alphonse Le Gurun, de profil en arrière-plan sœur Julienne - 1966

Marc raconte qu'Hébert, l'espiègle fils de Pierre-Victor, avait un jour rempli un étui vide de tabac à chiquer avec du crottin de cheval séché imitant bien le tabac, et remis cela discrètement dans les étagères pour la vente. La chronique locale ne raconte pas la suite…

On trouvait un peu de tout à la boutique des sœurs, du pétrole pour les lampes, de la quincaillerie, de la mercerie, des tissus, des chaussures, des bottes, des sabots, du tabac, de la nourriture, des conserves. Mais pas de produits frais. Les achats étaient consignés dans des carnets, les familles payaient en fin de mois.

La boutique servait aussi de dépôt de pain[111]. Il arrivait par le courrier tous les trois jours, de chez Riguidel à Quiberon, sous forme de pains de 6 livres ou de boules, livrés dans des sacs de jute. Lorsqu'il y avait des averses, il arrivait parfois trempé à la boutique.

111. Jocelyn Veuillet, fils de l'ancienne sage-femme M^me^ Veuillet, avait installé un four à pain d'abord dans la poudrière du Fort puis dans les cabanes à côté de ce qui deviendra l'hôtel. Mais, Jocelyn ayant fait faillite, la production de pain s'était arrêtée avant la guerre (Courrier de 1941, de l'abbé Conan au préfet. Archives paroissiales).

De même que l'école, la boutique était installée dans le couvent de la congrégation des sœurs de Kermaria. Plusieurs religieuses se sont succédé à la boutique. Sœur Saint-Joseph (Marie-Yvone Morice), arrivée à Hoedic à 55 ans, a été mère supérieure de 1939 à 1947. Jeannette se souvient d'une femme sévère et de son surnom « Biskam », qui signifie en breton *« pouce boiteux »*, car il lui manquait un pouce. Se succéderont ensuite sœur Marie (Séraphine Gouello), arrivée en 1947 à 37 ans, sœur Marie Saint-Valérien (Germaine Le Mouel), arrivée en 1955 à 51 ans, sœur Marie Saint Jean-Ernest (Marcelle Rio), arrivée en 1964 à 31 ans, sœur Augustine Marie (Marie Albertine Le Stanguennec), arrivée en 1970 à 62 ans, puis la dernière, sœur Marie Germaine des Anges (Agnès[112] Couriaut), arrivée en 1972 à 57 ans, et restée jusqu'en 1974.

En 1969, le recteur Le Guilcher commence à chercher une gérance laïque pour reprendre la boutique. Les sœurs assureront le service jusqu'en 1974. C'est Jean Le Fur, dit « Jean-Jean », qui reprendra ensuite ce commerce, en lui ajoutant un fournil pour refaire du pain à Hoedic et ne plus dépendre de Quiberon.

Entre 1974 et le départ de la congrégation en 1984, ne resteront sur l'île que la sœur infirmière et la sœur institutrice[113].

Autres commerces

Pendant longtemps, il n'a pas été possible d'acheter des produits frais à Hoedic. Les îliens vivaient essentiellement sur leur production insulaire, lait et beurre, qui étaient difficiles à conserver, œufs, légumes du jardin, volaille à l'occasion, charcuterie quand on tuait le cochon, viande quand un veau était abattu, et bien sûr les produits de la pêche. Quand les pêcheurs allaient le vendredi à Quiberon pour vendre leur crabe, ils ramenaient des fruits, parfois aussi de la viande de bœuf. Dans les années 1960, Fine *Arboulette* organisa des commandes groupées de viande en accord avec une boucherie de Quiberon.

Cécile fut la première, en 1955, à ouvrir un magasin de légumes et de fruits. D'abord installée dans la cantine, elle fit ensuite construire un appentis devant sa maison, sur le pignon ouest de la cantine[114]. Elle cessa cette activité vers 1963 et peu de temps après, de 1964 à 1969, Héloïse Le Pen prit le relais avec un magasin de légumes et de fruits, mais aussi de viande et charcuterie[115]. En 1966, Fréda ouvrit à son tour un commerce de fruits, légumes et épicerie[116]. Elle tint jusqu'en 1993, quand son fils Jean-Marc et son épouse Flaf prirent la succession en rebaptisant leur commerce les Halles Germain-Pilon. En 1969, Josiane ouvrit aussi quelque temps un commerce de fruits et légumes, mais en 1973, elle lui substitua une crêperie qui fonctionne toujours aujourd'hui, tenue par sa fille Valérie[117].

112. Il y a ici un doute, Jeannette se souvient d'une sœur Agnès en 1956-1957. Nous avons retenu les informations sur la présence des sœurs à Hoedic collectées par Henri Buttin au siège de la congrégation à Kermaria et conservées dans le fonds Melvan.
113. La congrégation a aussi compris deux sœurs affectées à la cuisine, sœur Marie Saint Gonnery (Angèle Le Vannier), arrivée à 20 ans, de 1941 à 1957 et sœur Colette (Armande Cagnard), arrivée à 43 ans, de 1957 à 1965.
114. Maison n° 33, tableau 2.
115. Maison n° 23, tableau 2.
116. Maison n° 22, tableau 2.
117. Maison n° 70, tableau 2.

Hôtel du Sémaphore, agence postale - *circa* 1960

Hôtel du Sémaphore

L'hôtel du Sémaphore était un hôtel très particulier : 6 chambres, confort minimal, pas de douches, pas même d'eau courante ni d'électricité… Mais pas cher[118], des bons repas, une ambiance unique, *« fantaisiste au possible »* la qualifiait Henri Queffélec[119], des personnalités originales et si chaleureuses à l'accueil : un patron *Monsieur Carcanagues*, immense, à l'accent aveyronnais, moitié hôtelier, moitié mareyeur, toujours souriant et débonnaire ; sa femme à la voix douce et une allure surprenante à Hoedic de bourgeoise de province ; et Jackie leur fille, une personnalité…[120]

M^me^ Carcanagues *« était éduquée »*, raconte Jeannette. Elle écrivait des chansons témoignant de la vie hoedicaise comme la chanson des dockers qu'aimait chanter Armand Le Scoarnec et que nous évoquons plus loin, ou cette autre chanson retranscrite sur une feuille volante que Jeannette sort de son tiroir à souvenirs :

« Je connais une île charmante, dans un coin d'océan breton
au flanc battu par la tourmente et peuplé de charmants garçons.

On y pêche la crevette rose celle qu'on appelle bouquet,
toujours contents jamais moroses qu'ils sont gentils les Hoedicais.

Jean-Marie est le maire de l'île, Basile un superbe pêcheur,
Raoul offre à tous un asile dans un café plein de fraîcheur.

Lucette la télégraphiste d'un air affable et souriant,
aucune lettre ne résiste pour aller vite au continent.

118. Une lettre de Henri Queffélec datée de 1955 le précise : 1 200 F (anciens francs) par jour et par adulte plus service et boissons, soit 26 € de 2014 (base INSEE) !
119. H. Queffélec *in* Auphan 2011.
120. Émile, né en 1890 de parents aveyronnais, décédé en 1977, et Marie Josephine Louise, née Canivet en 1904 dans le Finistère, décédée en 1982. Jackie est décédée en 1969.

La pêche faite, les hommes l'apporte au magasin du mareyeur
et Jacques sur le seuil de la porte regarde arriver les pêcheurs.
Puis il s'affaire à la marmite où la crevette est condamnée,
dans trois minutes elle sera cuite pour partir au prochain courrier.
Les femmes vont à la boutique serrant contre elles leur carnet,
et dans leur regard nostalgique bientôt va briller un reflet. »

Jackie était arrivée un peu après ses parents avec un compagnon qui n'est pas resté longtemps. C'était une *« femme-homme »*, avec une voix rauque, un peu bougon-de-façade, portant une vareuse et une casquette comme les hommes, fumant et buvant comme dix… Chaperonnée par M^me^ Geoffroy[121], elle avait chanté dans des cabarets à Paris, sous le nom de Jackie Carnac.

Pendant un temps, elle eut deux singes dénommé Papou et Chicita (ou Pépita ?) qui se tenaient sur un mât dans la cour de l'hôtel :

« Papou, avec les années, devenait mauvais. On lui avait adjoint, en 1957, une compagne, appelée Pépita, qui mourut rapidement des suites de ses brutalités. (…) Et un beau jour, tandis que Jackie voulait lui donner à boire, il s'est précipité sur sa main droite, qu'il a lardée, profondément, de coups de croc. Une sale blessure. La religieuse infirmière s'est trouvée désemparée. Elle a pansé de son mieux mais a conseillé de faire venir un médecin du continent. On a réveillé M. Carcanagues, qui faisait la sieste et qui, fou de rage, en voyant la blessure de Jackie, a demandé une carabine pour tuer Papou. Toute l'île, d'ailleurs, l'y poussait. Mais au dernier moment, il n'a pas eu la force de tuer son vieux singe et c'est un pêcheur, aussi discrètement et proprement que possible, qui s'est chargé de la besogne. »[122]

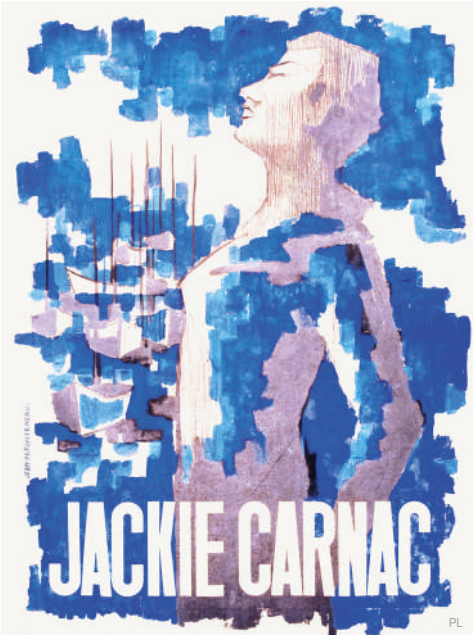

Un hélicoptère vint chercher Jackie, mais dut passer la nuit à Hoedic en raison de la brume épaisse tombée ce jour-là. Rémi Blanchet se chargea avec son fusil de tuer Papou sur son perchoir. Et André Bronté témoin du petit drame reporta l'événement dans *France-Dimanche* sous le titre *« Le singe est passé par les armes »*.

Les Carcanagues étaient arrivés en 1947[123], pour travailler dans le mareyage de la crevette avec M. Canivet, le frère de M^me^ Carcanagues. Ils achetèrent rapidement le bâtiment construit avant la guerre par Jocelyn Veuillet qu'ils aménagèrent pour en faire l'hôtel du Sémaphore. M. Carcanagues continua l'activité

121. Madeleine Geoffroy, actrice de cinéma, avait acquis une maison à Hoedic, au Paluden, n° 79, tableau 2.
122. Lettre de H. Queffélec datée du 28 juillet 1959 *in* Auphan 2011.
123. Selon Rosine Guiet (née Le Pen), les Carcanagues provenaient de Lorient où leur maison avait été détruite pendant la guerre.

Papou, le singe de l'hôtel - 1959

Sœur Julienne et Jackie Carcanagues autour de la Renault Prairie de l'hôtel, Solex de Jackie - *circa* 1965

de mareyage à son compte, en cuisant la crevette dans une des petites baraques à côté de l'hôtel.

Jackie a repris l'agence postale en 1954, avec le départ de Lucette qui en avait la charge auparavant au café du Port. L'hôtel recevait la seule ligne téléphonique de l'île. En juin 1960, une deuxième ligne de téléphone fut branchée au presbytère pour le recteur-secrétaire de mairie. Puis, une nouvelle poste fut ouverte en 1965 dans la partie est de l'ancienne cantine, avec Maryvonne Blanchet comme postière.

La distribution du courrier à l'hôtel du Sémaphore était un moment attendu, et mémorable pour qui l'a vécu comme Louis Caro :

> *« M^me^ Carcanagues, la femme de l'aubergiste, s'apprête à ouvrir un énorme sac de chanvre, une quinzaine d'adultes et d'écoliers aux yeux ronds, attisés par l'hiver, attendent que sonne l'heure sacro-sainte d'un des rites les plus importants de l'île : la distribution du courrier, à l'arrivée du bateau de Quiberon. "*Allanic..., Gurun..., Le Scoarnec..., Le Fur..., Le Bourhis..., Blanchet... Allanic, c'est pour celui-ci... Non, c'est pour celui-là... Le Scoarnec, non pas pour toi, pour lui ! Le Fur... Allons, allons... un peu d'ordre chez les Le Fur. " *»*[124]

L'hôtel du Sémaphore recevait tous les gens de passage sur l'île. Aristide Lévi y a séjourné au milieu des années 1960 :

> *« Des habitués de tous horizons, écrivains, officiers de marine à la retraite, comédiens, directeur à la banque de France, journalistes, étudiants, contribuaient à cette ambiance conviviale et romanesque qui faisait le charme incomparable de cet établissement. Certains se*

124. Caro 2012.

Jackie Carcanagues - 1968

souviennent avec nostalgie de ce "salon" du rez-de-chaussée où, au milieu, trônait le seul poêle de l'hôtel, indispensable par temps de froidure au bien-être des pensionnaires qui s'y serraient, entre les fils où séchaient pêle-mêle nappes, draps, serviettes, linge de corps… Des étudiants plongés dans leurs polycopiés y préparaient leurs examens, d'autres pensionnaires y lisaient ou échangeaient à voix basse sous l'œil bienveillant d'Émile Carcanagues, très à l'aise au milieu de cet aréopage d'artistes et d'intellectuels de tout poil qu'il accueillait sous son toit, non sans quelque fierté. »

Nombre d'entre eux sont devenus des amoureux d'Hoedic et s'y sont parfois attachés en acquérant une des ruines qui ne manquaient pas dans le village à cette époque. Le romancier Henri Queffélec découvrit Hoedic en 1954 et sera un fidèle de l'hôtel du Sémaphore :

« Après une année fatigante, je me suis retiré dans une petite île du Sud breton (…) Séjour formidable. Idylle et sauvagerie. Des hôteliers charmants. Des mœurs "d'un autre âge": les vaches vont aux champs et reviennent à l'étable toutes seules et la seule boutique de l'île est tenue par des religieuses, qui vendent le pain, l'épicerie, la quincaillerie, etc. (…) Pas une automobile, pas même un vélomoteur. Rien que des brouettes et deux voitures à bras… »[125]

Le livre d'or de l'hôtel rassemble de nombreux témoignages touchants sur la qualité très particulière de cet accueil des Carcanagues, tels ces quelques vers laissés par Pierre et Stéphanie Chanet :

« À Hoedic / Il n'y a pas de flic / Pour nous faire peur… / Mais y'a le recteur ce sale voyeur / On peut même plus s'baigner tout nus ! / Heureusement qu'y'a les crevettes /

125. *in* Auphan 2011.

pour quotidiennement nous faire fête / Et le homard plutôt balèze / Sur son plumard de mayonnaise ! / Et puis Jackie, / ce vieux chameau / et les Carcanagues séniors / (des gens en or, / À la française courtoisie) / Nous ont fait prendre six kilos. »

Des Hoedicaises travaillaient à l'hôtel en saison pour aider au service, Denise, Jeannette, Thérèse, Marie-Thérèse, et d'autres. Le souvenir qu'elles en gardent est cependant moins sur le sympathique accueil des patrons que sur la dureté du travail, pour une bien faible rémunération. C'étaient de rudes journées de 7 h du matin à 11 h le soir ; il fallait tout faire, servir au restaurant, faire le ménage, chercher l'eau potable, remonter de la côte de l'eau de mer pour bouillir les crevettes, descendre les seaux des chambres qui étaient vidés dans le jardin de l'hôtel… *« où poussaient aussi de très belles tomates ! »*.

Les Carcanagues ont pris leur retraite en 1970 et se sont installés dans une maison du Paluden qui avait été celle de Madeleine Geoffroy. L'hôtel a alors vécu une nouvelle saga sous le nom d'hôtel des Cardinaux, repris par Jean Montraisin qui rentrait en France après avoir été planteur de café en Centre-Afrique.

La traversée, les dockers

Le bateau pour la traversée appelé « courrier » — il apportait le courrier — était un lien important pour les fournitures de l'île, mais finalement peu utilisé par les insulaires. Si les hommes allaient régulièrement sur le continent avec leur bateau pour vendre leur pêche, les femmes ne sortaient guère de l'île.

Le courrier transportait les barriques de vin, les bidons de pétrole, le charbon, les caisses de boette grondins ou chinchards venant de Lorient, le carburant, le butagaz, l'épicerie de la boutique, le pain et le courrier, les bêtes et quelques passagers.

Avant qu'il ne prenne fin en 1963, le décalage horaire d'une heure pouvait être une vraie source de confusion avec le continent, engendrant des erreurs fréquentes pour les rendez-vous entre insulaires et continentaux, d'une heure et même parfois de deux quand les deux parties se trompaient de correction dans un sens opposé…

Après la capitulation allemande, le 3 juillet 1945, ce fut le *Dernier Galopic* basé à Quiberon qui assura le service du courrier en contrat avec l'administration[126]. André Guillou évoque un débarquement « à l'enlevée » au Port La Croix, un dimanche de 1945, à l'occasion d'une visite des voisins houatais :

« Un dimanche après-midi, le recteur propose à ses ouailles d'aller assister aux vêpres à Hoedic (…). Le port d'Hoedic (…) est peu profond et entouré d'un essaim de méchantes roches visibles, pour la plupart, à marée basse seulement. C'est le cas ce dimanche : j'admire la sûreté du patron Prudent Le Roux dans ce périlleux dédale. Il doit échouer son Dernier Galopic*, et inviter ses passagers à se déchausser, et à retrousser jusqu'aux genoux jupes et pantalons. Les religieuses ne sauraient décemment exhiber leurs mollets : aussi, le patron les charge-t-il, l'une après l'autre, sur ses robustes épaules, et les transporte-t-il sur la terre ferme, comme des sacs de pommes de terre. »*[127]

126. Sur les liaisons maritimes, voir Buttin 2004.
127. Guillo 2016, dans ce volume.

Le *Notre-Dame-de-Confort* au môle de l'Argol, avec le camion de Yvan Le Pluard, la jeep de Gérard Joignic et la 2CV des sœurs - 1967

Le *Notre-Dame-de-Confort* à la cale de Port Neuf - *circa* 1955

Le train de brouette à l'arrivée du courrier,
Marc Allanic - 1958

Le *Dernier Galopic* fut remplacé d'abord par le *Norbert et Gildas*, qui prendra feu dans le port de Houat, puis par le *Rose de Lisieux*. L'*Archange Gabriel* assura ensuite le service de 1951 à 1955, toujours au départ de Quiberon. Avec le nouveau port Saint Gildas à Houat, la relève est alors assurée au départ de Houat, par Yves Le Roux avec le *Cap au Large*, qu'il remplaça en 1956 par une vedette de 15 m, le bien nommé *Notre-Dame-de-Confort*, dont le confort n'était pas la principale qualité… En 1967, deux autres Houatais, les frères Abel et Guiton Le Gurun prennent la suite avec l'*Enez Houad*, un bateau de 20 m, plus à même de faire face à l'accroissement du trafic. Cette époque de liaisons sous contrats privés prit fin en 1980, avec l'*Enez Houad* et la mise en service du *Men Er Vag*, propriété du département, affrété par la Compagnie morbihannaise de navigation.

La « Marinette » poussée par le recteur Rio,
à l'avant les « dockers » Monmon (Rayond Le Fur) et Degaulle (Adolphe Le Palmec) - 1959

Deux veaux à bord du *Notre-Dame-de-Confort* - de g. à d. : Hubert Le Pen, Joseph Le Fur (matelot du courrier) - 1967

Le camion Citroën T23 de Yvan Le Pluard - de g. à d. : Amédée Le Fur, Jeannette Le Pluard (?), Raymond Le Fur, Armand Blanchet, Dominique Le Fur, Martine Le Fur, Jean Marie-Sainte (Le Fur), visiteur, de passage - 1967

Il y avait trois passages par semaine, les mardis, jeudis et samedis, avec des horaires très irréguliers. Le bateau arrivait normalement à la cale de Port Neuf où le plan incliné rendait plus facile le débarquement des passagers et du fret. Mais cette cale manquait d'eau à basse mer, elle pouvait aussi être trop exposée par certains vents. Alors le capitaine choisissait d'atterrir au môle de la Marine sur la plage de l'Argol. Il sera le plus utilisée ensuite par l'*Enez Houad* qui déplaçait plus d'eau. Mais sans plan incliné sur ce quai, il fallait au capitaine un bon sens de la manœuvre pour embarquer au vol fret et passagers, jeunes et vieux, lorsqu'une forte houle ne permettait pas vraiment d'accoster... Parfois, aucun des deux débarcadères ne convenait en raison du temps, comme ce mardi 24 octobre 1961 :

> *« Le* Notre-Dame-de-Confort *dut contourner l'île pour se mettre à l'abri du vent, s'ancrer à une centaine de mètres d'une petite crique sableuse, en descendre son youyou à l'eau et débarquer les passagers deux par deux à force de rames. Opération lente, pénible et surtout dangereuse avec une telle embarcation. Quant aux marchandises, elles restèrent à bord jusqu'au jeudi, passe encore pour les voliges, denrées non périssables, mais quant aux fruits, à la glace, à la boette, ils furent pratiquement perdus. »*[128]

Comme il n'était pas toujours aisé à Hoedic de prévoir le lieu d'accostage que le courrier choisirait, passagers et accompagnants se regroupaient sur la dune derrière le sémaphore, avec chacun son barda et sa brouette, pour voir où se dirigerait le bateau. En hiver, dans le noir, le feu de mât était l'indice que l'on devait suivre pour deviner où le courrier allait accoster. Selon le cas, la troupe se dirigeait alors vers l'Argol ou vers Port Neuf, quand il n'était pas nécessaire, selon les hésitations finales du capitaine, d'aller précipitamment de l'une à l'autre à travers les chemins sableux.

Chacun à Hoedic avait sa brouette pour ses propres effets. Et les « dockers » se chargeaient des marchandises et des bagages des étrangers. Les dockers d'Hoedic, c'était Fernand dit « Le Négus » — qui acquiesçait d'un gentil *« Oui Lou ! »* —, Numa, Raymond dit Mon-Mon, Bijou et Degaulle. Ils utilisaient des brouettes en bois ou bien la *« marinette »*, une charrette à bras que le recteur Dano avait fait venir sur l'île. Ils étaient célébrés dans une chanson souvent chantée par Armand Le Scoarnec, sur des paroles de M^me^ Carcanagues :

> *« Sur la route du Port Neuf / Les dockers sont à l'œuvre / Tirant gaillardement la marinette / Cette brave copine qui leur sert de poussette / Et la main sur le brancard/ Pour ne pas être en retard / Fernand, Degaulle, Raymond et Numa / Poussent et ne s'en font pas... »*[129]

La prise en charge des barriques faisait l'objet d'une forte concurrence pour les monter au village. Pour chacune d'entre elles roulée jusqu'aux cafés, les dockers recevaient un litre de rouge. Alors, quand plusieurs barriques arrivaient, pour s'assurer d'*« avoir le chantier »* ils commençaient à rouler le plus de barriques possible vers le village, ne serait-ce que sur 30 m. Alors, *« ils avaient le chantier »,* elles étaient réservées. Les fûts étaient remontés vers le village... non sans quelques prélèvements en route. Les dockers avaient un

128. *Liberté du Morbihan* octobre 1961.
129. Collectées auprès de Marcelle Le Scoarnec.

Un des dockers, « *Le Négus* » - 1959

Fernand Le Scoarnec

MT

siphon caché derrière un rocher et, en cours de route, le bouchon était à plusieurs reprises enlevé pour se désaltérer durant cette lourde corvée…[130]

Vers le milieu des années 1960, Yvan le Pluard utilisa quelque temps un camion Citroën T23 qui aidait au transport, conduit par Athanase, un noir aussitôt surnommé « Blanchet »[131]. L'hôtel du Sémaphore utilisa successivement deux Renault Prairie que M. Carcanagues faisait venir de Belle-Île. Ces limousines servaient aussi bien pour les marchandises de l'hôtel que pour remonter les clients. Ils y étaient invités à leur arrivée sur le mode grand seigneur de M. Carcanagues :

> *« Soyez les bienvenus, claironnait joyeusement une voix perdue dans la nuit. Numa, Le Négus, débarrassez ces messieurs de leurs valises… Le taxi vous attend. »*[132]

Les sœurs ont aussi eu dans les années 1960 une 2CV pour chercher le pain. Leur conduite sur le môle de l'Argol était étonnamment virtuose :

> *« Tous ceux qui ont connu Hoedic il y a une trentaine d'années se souviennent de l'exploit de la sœur conduisant une 2CV à reculons sur le vieux môle de la Marine, pour y cueillir, parfois au vol, la provision de pain arrivant du continent. »*[133]

En décembre 1968, débarquait d'une péniche le premier tracteur d'Hoedic. Un 30 CV avec remorque à vérin hydraulique : *« Rutilant, flambant neuf, son entrée au village fut un triomphe »*[134]. Il était accompagné d'une barre de coupe et d'une charrue… qui ne servirent guère.

En conclusion

Cette chronique des « Derniers Hoedicais », teintée d'une certaine nostalgie, ne reflète sans doute pas la dureté de la vie à cette époque. Beaucoup de bons souvenirs ont ressurgi à travers ces évocations ; les moments les plus pénibles tendent à s'estomper. Cependant, si la vie était *« rude »,* tout le monde vivait sur le même pied, avec des plaisirs simples, une entraide n'existant plus dans notre mode de vie actuel. *« L'île était prospère et on vivait de nos produits. Les hommes à la pêche et les femmes travaillaient, bien sûr. »*[135]

L'abbé Thomas a sans doute été le dernier recteur à avoir pleinement connu cette vie insulaire traditionnelle. Elle s'est maintenue encore quelques années après son départ, tout en se désagrégeant progressivement. L'historien des sciences A. Koyré souligne l'enchevêtrement des transitions entre périodes, tout en reconnaissant l'intérêt de ces divisions[136] : *« les hommes d'une même*

130. Cette « taxation » en nature n'était pas la première ! Il y avait facilement du « coulage » dans ces tonneaux, au sens propre quand le bois travaillait à la chaleur et laissait s'écouler le précieux nectar, ou au sens figuré comme l'explique Mayol, l'un camouflant l'autre : *« Une technique appliquée depuis fort longtemps sur les quais de Kergroise pour tirer discrètement du vin des barriques : on perce un trou au vilebrequin, on recueille la quantité désirée, on enfonce une cheville en chêne du diamètre adéquat qui en s'imbibant assure une étanchéité parfaite… » (Mayol 2004)*
131. Benoit Le Roux, de Houat, précise qu'Athanase a fait quelques saisons à la sardine sur des bateaux houatais.
132. Collectées auprès de Marcelle Le Scoarnec.
133. Buttin 2015.
134. *Kreiz er Mor* déc. 1968.
135. Marcelle Le Gurun.
136. Koyré 1973, cité en épigraphe.

époque ont bien un certain air de famille ». Cette vie des *Derniers Hoedicais* que nous avons évoquée était à la fois propre à son époque, celle d'une grande famille, et inscrite dans une tradition pluriséculaire.

En 1977, Jean Noli s'interrogeait : *« Quel sera l'avenir de l'île ? Je ne sais pas. Deviendra-t-elle une île à touristes*[137] *ou sera-t-elle une communauté de pêcheurs ? Je l'ignore. Ce serait dommage qu'elle devienne une île à touristes parce que je pense que la mentalité des gens risque de changer. »*[138]

Nul doute, cher Jean, qu'Hoedic ne soit devenue en 2016 une *« île à touristes »*, même si quelques insulaires continuent à pratiquer la pêche. C'est bien le tourisme qui fait vivre l'économie et 75 % des résidences sont secondaires ! La mentalité a changé, mais l'île garde cependant encore quelque chose de cet « *Esprit d'Hoedic* » loué par Louis Caro et que les « Derniers Hoedicais » ont laissé en héritage.

Puissent ces souvenirs rassemblés avec d'anciens Hoedicais contribuer à le maintenir.

137. Par « touriste », il fallait comprendre à cette époque — et parfois encore aujourd'hui… — toute personne qui n'est pas d'une famille traditionnelle de l'île.
138. Delourme 1977.

Chemin de Port La Croix - de g. à d. : Marie-France Blanchet, Jojo Allanic, Michel Rivière, Malou Allanic, Claudine Allanic, Jojo *Arboulette* Blanchet, Christian Allanic, xx, Henri Blanchet - 1959

Iconographie

L'ensemble des sources est cité, soit le photographe, soit la personne qui a confié les photos à Henri Buttin puis à l'association Melvan. Que toutes ces contributions soient ici remerciées. La correspondance de chaque initiale est précisée ci-dessous.

Anne Purvis (AP) ; Aristide Lévi (AL) ; Auguste Thomas (AT) ; Chantal Bouteiller (CB) ; Cadie Le Gurun (CLG); Danièle Rivière (DR) ; Fonds Melvan (MF) ; Françis Decker (FD) ; Gaby-Arthaud (GA) ; Gildas Le Gurun (GLG) ; Ginette Gouliane (GG) ; IGN (IGN) ; Henri Juvenspan (HJ) ; Jacques Boulas (JB) ; Jean-Éric Moreau (JEM) ; Jeannette et Narcisse Blanchet (JNB) ; Jojo Allanic (JA) ; Laurence Blanchet LB) ; Loïc Blanchet (LB) ; Louis Chainiaux (LC) ; Mairie Hoedic (MH) ; Marc Lansade (ML) ; Michel Bolo (MB) ; Michel Melle (MM) ; Miltos Toscas (MT) ; Odette Le Scoarnec (OLS) ; Pierre-Yves Jourda (PYJ) ; Philippe Lambeau (PL) ; Pierre de Ladebat (PdL) ; Renée Moreau (RM) ; Roger Allanic (RA) ; Saint-Just Péquart (SJP), Sœur Hubert Anne Jospeh Guern (SH).

Références

- Cahier municipal d'Hoedic ; Cahier paroissial d'Hoedic ; journaux paroissiaux d'Hoedic *Vent du large* et *Kreiz er Mor* ; presse *Ouest-France, Liberté du Morbihan.*
- Sites internet Wikipedia et INSEE

- Allanic C., 2015 — De la *Rose des vents* à *l'Erwan-Tiphaine II*, pêcheur de bars à Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 12, p. 99-114.
- Allanic M., 2013 — Il y a 50 ans, l'électricité. *Lettre de Melvan*, n° 21, p. 6.
- Allanic R., 2015 — Naviguation au Toul Preuil. *Lettre de Melvan*, n° 25, p. 6.
- Anonyme, 2009 — Naufrage du *Barque d'Yves* en 1951 sur le Beg Melen. *Lettre de Melvan*, n° 13, p. 5.
- Anonyme, 2011 — *Chants sacrés des îles de Houat et d'Hoedic.* Disque CD, Melvan.
- Auphan É., 2011 — Henri Queffélec : l'homme qui aimait les îles. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 8, p. 147-167.
- Beaulieu (de) F., Bronté A., 2013 — La pêche au feu des aiguillettes dans le Mor Braz. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 10, p. 121-134.
- Bronkhorst L., Marsouin M.-J., 1939 — *Manuel maritime à l'usage des écoles normales et des écoles primaires du littoral*. Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 136 p.
- Buttin H. 2004 — Les liaisons maritimes des îles de Houat et d'Hoedic avec le continent. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 1, p. 39-54.
- Buttin H., 2012 — Chronique de la seconde guerre mondiale. *Lettre de Melvan*, n° 19, p. 7.
- Buttin H., 2015 — Les sœurs de Kermaria en exil. *Lettre de Melvan,* n° 24, p. 3.
- Caro L., 2012 — L'Esprit d'Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 9, p. 81-102.
- Cressard P., 1952 — *Le Paradis tranquille des petites îles*. Première édition 1951, Imprimerie bretonne, 306 p.
- Corsi L., Brigand. L., 2015 — Hoëdic. *ID-Îles*, magazine mensuel de Tébéo (Télé Bretagne ouest), www.tebeo.bzh.
- Delourme R., Divol F., 1977 — L'île des autres. *Le magazine de la mer*, Thalassa (30.23 min), YouTube.
- Denuzière M., 1964 — Les villages de la mer, IV- Hœdic et l'ambition du bonheur. *Le Monde,* 16-17 février, p. 8.
- Epstein J., 2006 — *L'Or des mers*, photogrammes. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 3, p. 145-158.
- Favre O., 2005 — Chants latin à l'église d'Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 2, p. 85-94.
- Guémas A., 2003 — *Îliennes, Marie, Esther, Éléonore et les autres, souvenir de vacances sur une île bretonne.* Siloë, 80 p.
- Guillaumin C. (*alias* Berluron), 2014 — Le roi de l'île des canards dans Le Lampion de Berluron. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 11, p. 73-84.
- Guillo A., 2016 — La « concurrence dans la concorde », une année à l'école laïque de Houat (1945). Présenté par V. Zuber, *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 13, p. 155-176.
- Koyré A., 1973 — *Études d'histoire de la pensée scientifique*. Gallimard, collection Tel.

- Le Roux J., 2004 — *Une grande famille vannetaise, Les Normand, bâtisseurs et distillateurs*. KeltiGraphic, 166 p.
- Leurette D., Thomas A., 2009 — Abbé Auguste Thomas, recteur d'Hoedic de 1960 à 1966. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 6, p. 27-50.
- Marteil L., 1959 — Les bancs naturels et la reproduction de l'huître plate en Morbihan. *Revue des Travaux de l'Institut des Pêches Maritimes*, n° 23, p 287-295.
- Maurel F., 1957 — Le revenu de l'agriculture en France en 1956-1957. *Études et conjonctures*, Institut national de la statistique et des études économiques, vol 12, n°12
- Mayol P. - 2004 — Les Vins d'Algérie à Kergroise, les transitaires et les « Saints ». *Les cahiers du Faouëdic*, n° 14, Université du temps libre du Pays de Lorient, 104 p.
- Melle M., 1969 — *Hoedic de l'océan* (film). Production M. Melle
- Piolo F., 1991 — *Aux îles du Ponant, la matinée des autres : entre le phare des Cardinaux et la pointe du Skeul*. Émission de F. Piolo, réalisée par I. Yhuel, France Culture.
- Queffélec H., 1959 — *Bretagne des îles*. Libraire Hachette, Les Guides Bleus, 108 p.
- Richard J.-J., Frichet A., Vielvoye A., Lévi A., 2015 — Harris, un Kabyle si Breton… (Coordination A. Lévi). *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 12, p. 171-186.
- River A., 1973 — *Des notes sur Quiberon, Guide complet, notes historiques et géographiques, itinéraire de visite, enquêtes diverses, anecdotes.* Quimper, 60 p.
- Sandret A., 1976 — *La médecine à Houat et Hoedic*. Thèse pour le doctorat en médecine, Université de Nantes, 134 p.
- Zuber V., 2014 — De la théocratie à la laïcité, tentative de normalisation « républicaine » des îles de Houat et Hoedic à la fin du XIXe siècle. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 11, p. 53-72.

Pierres de construction à Houat

Houat et Hoedic présentent, dans le domaine des pierres de construction, un certain nombre de traits communs, mais aussi des différences significatives.

Louis Chauris

Les questions soulevées par la provenance des pierres de construction dans les îles ont été présentées dans l'article consacré à Hoedic[1]. Les interrogations posées par Houat s'avérant assez comparables, il n'a pas paru utile d'y revenir ici en détail ; elles s'intègrent dans la large problématique du 'taux d'insularité' — à savoir les pourcentages relatifs des apports locaux et continentaux. Quelques exemples pris dans des domaines divers vont expliciter ces propos liminaires. Plus qu'à de longs textes risquant de devenir répétitifs, préférence a été donnée ici à l'iconographie qui visualise les annotations et facilite les reconnaissances *in situ*.

Mégalithes

À Houat, les vestiges paraissent à ce jour moins nombreux qu'à Hoedic[2] et assez peu mis en valeur... Le menhir dressé à proximité du terrain de sport, presque entièrement masqué par une haute haie d'arbres qui menacent son inclinaison déjà inquiétante, est en leucogranite à grain fin, dont la texture orientée explique son allongement et son aspect en lame ; fait assez remarquable, ce menhir est effilé tant vers le sommet (cas classique) que vers la base (cas plus original).

Tout autre est l'*habitus* de l'un des menhirs doubles, situés à Men Plat, entre l'héliport et la cote 29 de la carte IGN, à proximité de la route courant vers l'ouest de l'île. En leucogranite à grain moyen-gros, il est affecté par une cassure. Sa morphologie irrégulière, comme tourmentée, est due à l'érosion naturelle antérieure à son érection. Son voisin est beaucoup mieux profilé, avec des parois lisses et une forme générale comparable au menhir encore érigé à la limite du terrain de sport. Non loin de Portz Plouz, en bordure du chemin vers la plage, la pierre dressée, en granite à grain moyen recoupé par un filonnet de tourmaline, est un petit menhir[3].

Ces quelques annotations laissent à penser que des recherches archéologiques mettront en évidence, comme à Hoedic, d'autres mégalithes. Cette

1. Chauris 2009.
2. Lavenot, 1886 ; Large, 2002, 2004, 2008 ; Large *et al.*. , 2011.
3. Découverte inattendue de ce nouveau menhir évoquée dans la *Lettre de Melvan* de juin 2015. (Note de Melvan, Chauris 2015, Large 2015)

Fig. 1 - Mégalithes : a) en bordure du terrain de sport, sous la menace de la végétation, élégant menhir effilé en leucogranite à grain fin ; b) en bordure du chemin vers Portz Plouz, menhir en granite à grain moyen.

manière de voir vient d'être confirmée par les récentes découvertes signalées par J.-M. Large et ses collaborateurs[4] dans les îlots aux abords de Houat. Quoi qu'il en soit, les vestiges observés à Houat ont utilisé, sans guère de façonnement, les granites insulaires. Aucun apport continental ne peut-être évoqué. À l'époque des néolithiques, le taux d'insularité de Houat, comme celui d'Hoedic, était de 100 %, tout au moins en ce qui concerne les pierres de ces monuments.

Infrastructures portuaires

Houat retient vite l'attention par ses ports aujourd'hui en ruines[5]. Le môle de Port-Navallo, sans doute le plus ancien[6], n'est plus qu'un amoncellement étalé de blocs granitiques. À l'extrémité méridionale de Treac'h er Goured, les ruines de Port Collet sont encore plus impressionnantes. Cet ouvrage édifié en pierres sèches de 1812 à 1818 par les habitants de l'île sous la conduite du recteur[7], avait comme objectif de procurer, enfin, aux îliens un abri pour leurs navires. Ses vestiges aux approches de son extrémité aval revêtent un véritable aspect cyclopéen.

Non loin de là, l'état du môle de la partie orientale du port d'Er Beg, édifié en 1915 avec l'aide de prisonniers allemands[8] est étonnant. Si à l'amont, la zone d'enracinement (avec sa cale) reste toujours à peu près conservée, la zone aval n'est plus qu'un champ de ruines ; moellons et pierres de taille sont largement étalés sur l'estran suite à une violente tempête en 1951 qui avait déclenché le sinistre. Du môle occidental du port d'Er Beg subsiste encore le large enracinement avec son perré[9] incliné, mais la partie aval, plus récente, est en béton. Les déblais du môle oriental rendent à présent le site sans intérêt portuaire. Aussi, peut-on se demander s'il ne serait pas judicieux de récupérer les belles pierres de taille, voire même les moellons soumis au balancement bijournalier des marées…

4. Large *et al*. 2011.
5. Pour la chronologie des ouvrages, se reporter à Hatchiss 2006.
6. Ce port est cité par Detaille en 1780, Betton 2015. (Note de Melvan)
7. Une jetée de pierres sèches est déjà mentionnée à cet endroit en 1780 par Detaille, Betton 2015. (Note de Melvan)
8. Les pierres sont extraites du fort désaffecté de Houat utilisé comme carrière, Buttin 2015. (Note de Melvan)
9. Perré : revêtement en pierres sèches ou en maçonnerie destiné à renforcer un remblai.

Fig. 2 - Ports : a) le môle de Port Saint-Gildas a fait un large appel au béton, avec localement, remploi de pierres de taille en granite de Trégunc et de Crac'h ; b) le môle de Port-Navallo n'est plus qu'un amoncellement surbaissé de gros blocs ; c) vestiges cyclopéens de Port Collet à l'extrémité méridionale de Treac'h er Goured ; d) port d'Er Beg, môle oriental avec cale, près de l'enracinement ; e) perré incliné dans la zone amont du môle occidental d'Er Beg, vers l'aval prolongement de l'ouvrage en béton.

Aujourd'hui, seul le port Saint-Gildas, au nord du bourg, est opérationnel. Au pied de la falaise, en grande partie masqué par l'extension des terre-pleins, subsiste un petit môle aux parois inclinées, avec son musoir arrondi. Le grand môle aux deux branches presque à angle droit, terminé par un petit feu de port, constitue à présent le seul abri de l'île.

D'où proviennent les pierres ayant servi à l'exécution de ces différents ouvrages ? À Port Navallo, les matériaux ont été extraits quasiment sur place dans la falaise de granite rougeâtre qui limite la grève à l'ouest[10]. À Port Collet, les blocs proviennent des environs. À Er Beg, l'essentiel des pierres a été extrait à proximité, où deux carrières sont encore visibles ; il est probable qu'une partie des moellons ait été aussi ramassée sur l'estran au pied des falaises ; par contre, une partie au moins des pierres de taille provient peut-être du massif granitique de Crac'h, sur le continent. Le petit môle de Port Saint-Gildas a largement utilisé les micaschistes tout proches. Quant au grand môle de Port Saint-Gildas, essentiellement en

10. Chauris 2008.

Fig. 2 - Fortifications : a) escarpe du grand fort d'Houat. Une partie des moellons a été extraite des douves ; b) réduit de Béniguet ; c) chaînage d'angle en pierres de taille dans le réduit de Beniguet, granite blanchâtre de Trégunc entre deux granites de provenance imprécisée ; d) entrée du réduit d'En Tal en granite de Trégunc.

béton, il a localement remployé de belles pierres de taille, soit en clair granite à gros grains du massif de Trégunc, soit en granite à grain fin grisâtre du massif de Crac'h, tous deux en provenance, selon toute probabilité, des parties détruites du grand fort de Houat, exemple de remploi judicieux…[11]

Ouvrages défensifs

La position stratégique de Houat — comme de Hoedic, de Belle-Île et de Groix — au large des côtes de Bretagne méridionale a entraîné l'exécution de batteries et de forts pour éviter que ces îles ne servent de bases arrière à l'ennemi. À l'issue de la visite de Vauban en 1685, il est projeté la construction de trois batteries, deux sur Houat et une sur Hoedic. À Houat, une batterie avec tour est édifiée au-dessus de la pointe d'En Tal, une batterie sans tour protégeant Port Chudell ; les travaux sont achevés en 1693. Mais en octobre 1746, les Anglais font sauter tours et batteries, tant à Houat qu'à Hoedic. Suite au projet de l'ingénieur de La Sauvagère (1756), la batterie de Houat achevée en 1758, et celle d'Hoedic non achevée, sont détruites en 1795… Après les travaux du comité de défense des côtes de 1841, un grand fort et deux réduits sont construits à Houat avant d'être déclassés après la fin du Second Empire, étant devenus obsolètes face aux progrès de l'artillerie[12].

Le grand fort de Houat est édifié un peu au sud-ouest du bourg, vers le sommet de l'île de façon à battre les plages nord, est et sud, favorables à un débarquement ennemi. L'ouvrage offre un plan légèrement trapézoïdal ; il est flanqué de quatre bastionnets et protégé par un large et profond fossé. Son côté ouest, le moins exposé, est constitué d'une caserne défensive à trois niveaux casematés pouvant abriter 330 hommes. L'ensemble est complété par un magasin à poudre élevé en arrière de la caserne. Les travaux entrepris en 1847 sont achevés en

11. *Cf infra.*
12. Faucherre, Prost et Chazette 1998. Hatchiss 2006, Buttin 2015.

1855. Suite au déclassement du fort, la caserne sert de carrière pour les Houatais. Aujourd'hui subsistent la poudrière et les hautes murailles de l'escarpe. Les chaînages d'angle des bastionnets montrent de magnifiques pierres de taille associant le granite de Trégunc et le granite de Crac'h ; les moellons des parements vus de l'escarpe et les éléments informes de blocage sont en granite insulaire, une partie provenant des douves. L'ensemble est aujourd'hui à l'abandon.

La batterie d'En Tal avec réduit modèle 1846 en vue d'interdire un débarquement sur les plages nord et est de l'île, est construite entre 1857 et 1859. Son implantation a nécessité le déplacement de plusieurs milliers de m^3 de sables dunaires pour assurer sa protection contre les tirs du large. Pour les pierres de taille, remarquablement façonnées, large appel au granite de Trégunc ; pour les moellons des élévations, emploi des granites insulaires. L'ensemble de l'ouvrage, tant le réduit que son enveloppe talutée, conserve toujours son caractère architectural initial.

À l'extrémité occidentale de Houat, sur la pointe de Beg er Vachif : la batterie de Beniguet, aussi construite entre 1857 et 1859, contrôle le passage de ce nom. L'implantation du réduit type 1846, prévu pour loger 60 hommes, a nécessité le creusement du substratum granitique qui a fourni des moellons.

Une partie des pierres de taille provient du massif de Trégunc ; d'autres pierres de taille sont d'origine encore imprécise. La protection du côté du large est assurée par un épais parapet édifié avec le granite extrait à proximité.

Habitat - la vie et la mort

À Houat, les maisons sont principalement groupées dans le bourg. De nombreuses demeures sont blanchies, masquant alors les pierres utilisées. Le bâti a largement fait appel aux matériaux locaux, non seulement aux différents granites (porphyroïde, à grain fin, à grain moyen orienté…), mais même aux pegmatites, au quartz, voire aux micaschistes (parfois en calage). Quelques galets ont été employés dans les murs, mais aussi en bordure de parterre. Au total, les murs des demeures exposent un véritable échantillonnage de la lithologie insulaire. Par contre, la brique rouge, importée du continent, reste sporadique (appui et linteau au premier étage de la mairie).

La fontaine Saint-Gildas à l'extrémité méridionale de Treac'h er Goured a été édifiée avec deux granites insulaires différents, à grain fin et à grain moyen orienté.

L'église Saint-Gildas a été remaniée à plusieurs reprises, en particulier au XIX^{e} siècle ; la tour-clocher remonte à cette époque. Le crépi blanchi masque les moellons des élévations. Chaînages d'angles, portes et baies ont mis en œuvre un leucogranite à grain finement cristallisé, possiblement de provenance insulaire (carrière au sud de Treac'h Salus ?). Les moellons de la tour sont, pour partie (leucogranite grossier orienté, pegmatite…), d'origine locale ; toutefois, les pierres de taille pourraient provenir du massif de Crac'h ou peut-être d'Hoedic.

Fig. 4 - a) église paroissiale ; b) la fontaine Saint-Gildas a mis en oeuvre les granites de Houat.

À l'intérieur de l'église, la plaque nominative des morts de la guerre 14/18 est en marbre blanc (de Carrare ?). La croix en béton, dominant le port, attriste dans un terroir granitique.

Le monument aux morts érigé près de l'église est une pyramide quadratique tronquée ; les chaînages d'angle sont façonnés en pierres de taille dans le granite à grain fin, grisâtre, à légère nuance bleutée, du massif de Crac'h ; la plaque nominative est en marbre blanc (de Carrare ?). Le soubassement du monument est en granite grossier, blanchâtre, en provenance probable de Trégunc.

Dans le cimetière, les matériaux mis en œuvre ont des provenances fort différentes.

- Locale : La pierre tombale *sensu stricto* est remplacée par un placage de galets, soit de quartz, soit de granite, voire même de coquillages, le tout ramassé sur les grèves.

- Bretonne : Granite clair, porphyroïde, du Huelgoat (Finistère), facilement identifiable par l'abondance des cristaux gris sombre, à section rectangulaire, de cordiérite ; rare, le 'Bleu de Brennilis', également dans le massif du Huelgoat, mais nettement plus sombre, moins porphyroïde et à cordiérite plus sporadique. Granite rouge à gros grains de la Clarté dans le massif de Ploumanac'h (Côtes-d'Armor), et plus rarement, granite de Traouieros, dans le même massif, remarquable par l'association d'un feldspath vert et d'un gros feldspath rouge. Granite bleu de Lanhélin (Ille-et-Vilaine). Le récent columbarium a fait appel, semble-t-il, à des moellons en provenance du massif granitique d'Elven (Morbihan). Ainsi, à l'exception de la Loire-Atlantique, tous les départements bretons contribuent à l'art funéraire houatais !

- France méridionale : Comme partout aujourd'hui, on assiste ici à l'impact du granite gris du Sidobre dans le Tarn.

- Étranger : À son tour, la mondialisation atteint le cimetière de Houat : Porino d'Espagne à gros feldspath rose pâle ; Labrador bleu de Norvège aux reflets chatoyants ; Brun Baltique aux innombrables petits orbicules ; gabbro noir d'Afrique du Sud ; migmatites (ou granites rubanés) rouges ou vertes de l'hémisphère sud, dernières venues dont l'expansion paraît irrésistible…

Épilogue

La difficulté de se procurer des pierres de taille de qualité dans les différents granites de Houat a contraint, au début de la seconde partie du XIX[e] siècle, à faire appel, lors de la construction des ouvrages défensifs (grand fort et réduits modèle 1846), à des pierres du continent : le granite blanchâtre, à gros grain, de Trégunc (Finistère) et le granite grisâtre, à nuance bleutée à grain fin de Crac'h (Morbihan). Le handicap de la distance était toutefois atténué grâce à l'acheminement par mer.

Cette même difficulté explique qu'à la suite de l'abandon du grand fort, les belles pierres de taille de la caserne (granite de Trégunc et de Crac'h) aient été récupérées par les Houatais. Ces remplois constituent une des originalités dans les constructions à Houat. Le cas du môle de Saint-Gildas a déjà été évoqué. Mais d'autres exemples de récupération ont été observés : petits bancs de jardin près des habitations ; vers la sortie ouest du bourg, avant d'arriver au collège, deux grands éléments posés sur le sol conservent encore le mortier utilisé lors de l'édification du grand fort : l'un des éléments est en granite de Crac'h, l'autre en granite de Trégunc. Dans le même ordre d'idées, citons aussi en bordure de la grand-route vers l'ouest de l'île, non loin du débouché du chemin de Port-Navallo, un énorme bloc en granite de Trégunc remployé en banc ; à l'angle du muret du lavoir près de l'extrémité septentrionale de Treac'h Salus, une belle pierre en granite de Trégunc…[13]

Au total, dans le domaine des pierres de construction, Houat offre à la fois des ressemblances et des différences avec Hoedic. Dans les deux îles, le grand fort représente, et de loin, la construction la plus monumentale. Dans les deux cas, appel a été fait pour les belles pierres de taille à deux granites du continent : Trégunc et Crac'h, mis en œuvre de manière aléatoire, très certainement par suite d'aléas dans les arrivages. Mais si Hoedic a conservé sa magnifique caserne défensive, à Houat, les pierres de ce beau bâtiment ont servi de carrière, confirmant ainsi, tristement, la pauvreté de l'île en pierres de grand appareil. Aujourd'hui, dans le cimetière, le taux d'insularité est devenu nul, effaçant les particularismes du terroir jusqu'au-delà de la mort.

Auteur

Louis Chauris, Directeur de recherche au CNRS (e.r.), Brest

Iconographie

Photos de Louis Chauris

13. L'aptitude du granite de Trégunc à fournir des pierres de taille de qualité explique que ce matériau a été également recherché au XIX[e] siècle pour les ouvrages défensifs à Groix (Chauris 2004), à Belle-Île (Chauris 2011) et à Hoedic (Chauris 2008).

Références

- Betton J.-S., 2015 — La vie à Houat et à Hoedic au Siècle des lumières. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 15, p. 61-63.
- Buttin P., Buttin H., 2015 — Fortifications des îles de Houat et d'Hoedic au XIXe siècle. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 15, p. 115-125.
- Chauris L., 2004 — Pierres de construction dans un terroir sans granite : l'île de Groix. *Penn ar Bed*, 190-191 , p. 46-54.
- Chauris L., 2008 — Extraction littorale de granite à Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 5, p. 115-125.
- Chauris L., 2009 — Pierres de construction à Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 6, p. 115- 124.
- Chauris L., 2011 — Nature et provenance des pierres mises en œuvre dans les ouvrages défensifs à Belle-Île (Morbihan). *Bulletin Association bretonne*, CXX, p. 285-302.
- Chauris L., 2015 — Un nouveau Menhir à Houat. *Lettre de Melvan*, n° 24, p. 6.
- Faucherre N., Prost P., Chazette A., 1998 — *Les fortifications du littoral. La Bretagne sud.* Édition Patrimoine-médias, 280 p.
- Hatchiss G., 2006 — Chronologie d'Hoedic et de Houat. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 3, p. 9-13.
- Large J.-M., 2002 — Une archéologie de l'île d'Hoedic (Morbihan). Inventaire des sites pré et protohistoriques. *Bulletin de l'AMARAI*, 15, p. 5-46.
- Large J.-M., 2004 — Deux dolmens de l'île d'Hoedic (Morbihan) : redécouvertes et surprises. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 21, p. 35-54.
- Large J.-M., 2008 — Des pierres parlent : l'apport de la fouille de l'alignement du Douet à Hoedic (Morbihan). *Melvan, La Revue des deux îles, n°* 5, p. 9-29.
- Large J.-M., Birocheau P., Buttin P., Dutouquet L. et Fortin M., 2011 — Approches archéologiques des îlots de l'archipel Houat-Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, 8, p. 25-44.
- Large J.-M., 2015 — Archéologie Houataise. *Lettre de Melvan*, n° 24, p. 6.
- Lavenot P.-M., 1886 — *Îles d'Hoedic et d'Houat et la presqu'île de Quiberon : étude géographique et archéologique*. Vannes, imprimerie Galles, 1886, 15 p.

« Un cœur vierge »
Eugène Montfort, 1877-1936

Le 5 février 1920, Eugène Montfort, écrivain aujourd'hui oublié de la grande histoire littéraire, publie son vingtième ouvrage, un roman intitulé *Un cœur vierge*, dont le fil narratif est intimement lié au lieu où il se tisse : l'île de Houat.

Christine Hartemann

« Ce qu'enfin j'attendais de l'œuvre ? Une connaissance, une preuve, une réalisation provisoire de nous-mêmes ; dans le désordre, une harmonie, dans le tourment, une délivrance, dans la solitude, l'un des plus hauts moyens de communication »

Marcel Arland

C'est la Belle Époque. Le début du vingtième siècle est une période d'effervescence intellectuelle. La création artistique est foisonnante. Picasso peint les *Demoiselles d'Avignon* en 1907. Malevitch surprend avec son *Carré blanc sur fond blanc* en 1918. Satie compose ses *Trois pièces en forme de poire*, une « *sonatine bureaucratique* » et avant l'heure, de la musique d'ameublement. Stravinsky déroute le public avec *Le Sacre du printemps* en 1913. L'activité littéraire, intense et excentrique, n'est pas en reste. En 1896, Jarry tourne les dictatures en dérision avec *Ubu* et son « *cheval à phynances* ». Raymond Roussel publie ses *Impressions d'Afrique* en 1910, indiquant qu'il convient de lire la seconde partie avant la première, l'intrigue n'ayant guère d'importance. Au milieu des mouvements d'avant-garde, des auteurs demeurent attachés à une certaine tradition, si attachés qu'ils n'ont pas laissé leur nom dans les dictionnaires biographiques. C'est le cas d'Eugène Montfort dont la place est vide entre Montesquieu et Montherlant.

Eugène Montfort fait paraître *Un cœur vierge* en 1920, roman qui a pour cadre Houat. Le livre n'a été réimprimé qu'une seule fois en 1926. Il dort depuis dans les fonds de quelques bibliothèques, dont celle de Melvan qui l'exhume aujourd'hui.

Évoquons d'abord un peu son auteur, *« remarquablement oublié »*[1], qui n'a guère intéressé les biographes. Les mentions le concernant sont généralement courtes et lui-même a, semble-t-il, laissé peu de documents personnels. L'exercice consiste donc ici à rassembler des éléments épars, sans prétendre dessiner un portrait ou le parcours d'une vie.

1. Que l'auteur de cet oxymore me pardonne, mais j'ai omis de noter ses références.

Eugène Montfort naît boulevard Saint-Martin à Paris le 7 février 1877, d'un père fabricant de dentelles et excellent musicien. Sa mère appartient à la famille Révillon, entreprise française spécialisée dans le négoce en fourrures. Élevé dans le milieu de la grande bourgeoisie d'affaires, il n'aura jamais besoin de courir après l'argent, percevra toute sa vie des rentes qui lui assureront une sécurité matérielle, lui permettant de se consacrer à sa passion de la littérature, de financer ses publications et d'échapper à la sujétion des cénacles. En 1882, son père, atteint d'une affection pulmonaire, part à Isly en Algérie, y emmenant sa famille. Il meurt en 1884. Sa femme revient à Paris avec son fils alors âgé de sept ans. L'enfant entre en 1886 au lycée Janson-de-Sailly puis au lycée Condorcet où il fait la connaissance de Maurice Le Blond, futur gendre de Zola, et de Stéphane-Georges Lepelletier de Bouhélier.

Il publie son premier article en 1894 dans *Le Courrier Français* et son premier roman, *Sylvie ou les émois passionnés,* en novembre 1896 au Mercure de France, histoire d'amour, *« sublime et banale »*, d'un jeune homme avec une de ces *« demoiselles de félicité »,* ainsi que Saint-Georges de Bouhélier, qui a raccourci son patronyme, les nomme dans la préface. C'est ce même Saint-Georges de Bouhélier qui déclare qu'il *« faut vivre ébloui »,* thème que Gide reprend à sa façon dans *Les nourritures terrestres,* publié la même année que le manifeste du naturisme qui paraît le 10 janvier 1897 dans le Figaro. Ce manifeste, élaboré par Saint-Georges de Bouhélier et Maurice Le Blond, avec les encouragements de Zola, est signé aussi par Gide et Paul Fort. Il a alors un grand retentissement. Léon Blum le publie dans sa *Revue Blanche* et Jules Renard le mentionne dans son *journal* du 13 janvier 1897. Ce mouvement littéraire et artistique, dit du naturisme, veut en finir avec le symbolisme et prône un retour à la nature, à la vie simple, à travers une sensibilité sans artifices, des émotions saines et un style épuré. Il faut *« découvrir les harmonies (…) approfondir les lois de la vie (…) représenter toutes les choses sous leurs traits vrais ».* La *Revue naturiste* paraît en mars 1897, compte notamment parmi ses collaborateurs Verlaine et Charles-Louis Philippe. Montfort y collabore pour sa part jusqu'en 1901.

En 1898, il participe à un congrès littéraire à Bruxelles, publie un essai sur l'amour, qu'il considère comme son premier ouvrage sérieux, expose dans une brochure hors commerce ce qu'est le naturisme, mouvement qui sera éphémère.

Révolté par son service militaire effectué en 1899 à Vernon, il fait paraître en 1901 sous le pseudonyme de Louis Lamarque un roman antimilitariste et autobiographique intitulé *Un an de caserne* qu'il adresse à Octave Mirbeau. Celui-ci apprécie le jeune impétrant dont il va défendre les œuvres, pronostiquant en décembre 1906 que les qualités de ce dernier lui vaudront un jour le prix Goncourt, en quoi il se trompe.

En 1902, Montfort commence à voyager. Il se rend d'abord à Marseille, ville qui le séduit, où il reviendra souvent, y fréquentant les peintres. Il retrouve l'Algérie et les rivages méditerranéens pour lesquels il aura une affection particulière. Il visite Chausey, fait paraître à Bruxelles en 1903 un texte de vingt pages

sur son séjour dans cette île. Il se rend à Perpignan et sur la frontière espagnole, et en novembre 1903, visite Florence avec son ami Louis Codet, autre jeune écrivain oublié de l'histoire littéraire qui mourra à la guerre en décembre 1914 à l'âge de trente-huit ans.

Le 5 décembre 1903, sort le premier numéro de la revue *Les Marges* qu'il rédige seul jusqu'en 1908 et définit comme sa *« gazette ».* C'est au départ un cahier sur la littérature, publié irrégulièrement, selon le bon plaisir et les intérêts de l'auteur. Les premiers numéros sont des cahiers

> *« où régnait le pur amour des Lettres. Eugène Montfort n'obéissait qu'à son goût qu'il avait bon, sans se laisser influencer par le snobisme qui régente l'actualité. Aussi sa modeste feuille avait rallié le suffrage des esprits libres. Ses jugements avaient du poids ; on l'écoutait. »*[2]

À partir de 1909, de nombreux écrivains donnent des articles aux *Marge*s. Montfort lui-même écrira dans sa revue jusqu'en octobre 1936, quelques semaines avant sa mort. Très présent dans la vie littéraire de son époque, il reçoit un courrier abondant. Claudel, alors peu connu, qualifié dans un numéro de février 1905 par Montfort de beau génie, lui écrit[3] :

> *« Vous êtes le seul avec Marchais qui vous soyez risqué à endommager le silence qui depuis de longues années me circonscrit. On se lasse de parler dans une impénétrable ouate ».*

Certains de ses articles sont importants pour la carrière des écrivains dont il choisit de présenter le travail. Il remet à l'honneur l'œuvre de Gérard de Nerval. Il souhaite que les femmes écrivains soient présentes dans sa revue mais celles qu'il contacte, Anna de Noailles, Colette, Marie de Hérédia, refusent toutes de s'engager. Toutes sauf une, inconnue, Louise Lalanne, qui envoie des poèmes et des articles. Le milieu littéraire s'interroge, elle est absente à tous les dîners. Un banquet est organisé en son honneur pour faire enfin sa connaissance. Au dernier moment, elle envoie un billet : elle doit partir en province. Elle apparaît toutefois sur une photo, alanguie telle une odalisque sur un sofa, un accroche-cœur sur le front. Quelque temps après, Montfort informe ses lecteurs qu'il congédie Louise Lalanne : elle a été enlevée par un officier de cavalerie, ce comportement immoral est contraire à l'éthique de la revue. Ainsi disparaît cette mystérieuse poétesse qui n'était autre qu'Apollinaire lui-même, qui aimait s'inventer des vies[4].

Les Marges servent aussi de tribune à Montfort. Dans le numéro de janvier 1914, il déplore *« l'abaissement des mœurs littéraires produit par cette coutume nouvelle des prix* ». Il dénonce les manœuvres électorales lors de l'attribution du dernier prix Goncourt à un troisième *« larron* » qui n'était nullement favori.

2. Chaffiol-Debillemont 1967, p. 203.
3. *Vingt-cinq ans de littérature française,* 1925, tome 2, p. 221.
4. *« Apollinaire inventa peut-être (ce pseudonyme) à partir du nom d'un érudit de l'Institut récemment disparu, Ludovic Lalanne, dont la série des Curiosités relatait plusieurs mystifications littéraires »* (Campa 2013, p. 269) Une autre version évoque un certain abbé Lalanne qui serait venu à Nice où Apollinaire fut scolarisé jusqu'au baccalauréat. Le poète, prisant les facéties, écrira aussi sous le nom de Germain Amplecas et de l'abbé Thélème. Rappelons qu'en 1894 Pierre Louÿs (1870-1925) avait publié les *Chansons de Bilitis*, œuvre attribuée à une poétesse grecque du VI[e] siècle av. J.-C., rivale de Sappho. Louÿs avait poussé la supercherie jusqu'à donner un corpus de références bibliographiques, d'articles critiques et de poèmes non traduits, le tout de sa composition.

En 1907, dans le *Gil Blas* du 4 janvier, il avait déjà lancé avec Charles-Louis Philippe une philippique contre cette académie Goncourt,

> *« association qui dessert gravement les jeunes romanciers en désignant chaque année comme le meilleur du pays un écrivain médiocre, ce qui fait que le public suggestionné se détourne de tous les autres ».*

Ce brûlot le desservira lorsqu'en 1936, il voudra faire partie de cette académie qu'il avait vilipendée. Sa candidature sera refusée, ce qui l'affectera beaucoup. Il ne recevra jamais aucun prix, ni aucune distinction littéraire, hormis la Légion d'honneur en 1928. La Croix des gens de lettres ne lui sera pas octroyée en juillet 1913 au motif qu'il avait rédigé sept ans plus tôt un roman « assez osé ». Il est pourtant qualifié de « *jeune littérateur, d'ailleurs charmant et plein de talent* »[5].

Ses prises de position ne lui font pas que des amis. Le 15 novembre 1908 paraît le premier numéro de la *Nouvelle revue française* dont il est le directeur. Dans ce numéro, un article de Léon Bocquet égratigne *« l'impuissance littéraire de Mallarmé »*[6]*,* alors que d'Annunzio est encensé. Gide, en désaccord avec ces critiques, décide avec ses amis d'envoyer ce numéro au pilon et sort un second premier numéro en février 1909, cette fois sans Montfort. On connaît la prestigieuse longévité de la NRF. Cet épisode laissera des traces entre les deux hommes qui ne s'apprécieront pas et le feront savoir.

Montfort publie en 1925 *Vingt-cinq ans de littérature française,* tableau de la vie littéraire de 1895 à 1920 par des écrivains. Cet ouvrage collectif, documenté et rigoureux, avec une riche iconographie, recense près de six cents auteurs dont fort peu ont survécu dans les mémoires. Montfort rédige lui-même le chapitre consacré au roman et, sous le pseudonyme de Philoxène Bisson, celui consacré aux chapelles littéraires et aux revues. Il qualifie *Les Marges* de *« revue vivante et combative, pour la liberté de pensée, pour la tradition de Rabelais, de La Fontaine, de Voltaire, de Stendhal ».* Ce corpus de huit cents pages n'est pas exempt de partis pris. Selon Vincent Debaene,

> *« l'ensemble peut se lire comme une tentative réactionnaire de réécriture de l'histoire et de reconfiguration du champ depuis un de ses pôles qui, rétrospectivement, apparaît comme un des perdants de l'histoire »*[7].

Montfort est en contact avec de nombreux artistes de son époque. Le 22 juin 1914, il est témoin au mariage de Marie Laurencin avec Otto von Wätjen. Aux dires de Fernande Olivier, première compagne de Picasso, Montfort aurait été l'amant de Marie Laurencin et aurait bien voulu être le sien[8]. Nulle trace dans les documents consultés de la vie amoureuse de Montfort, à l'exception de la naissance de sa fille Ninon en 1922, il a alors quarante-cinq ans. Il a un atelier encombré de livres au 5 rue Chaptal et s'installe 164 boulevard Montparnasse avec sa mère jusqu'à la mort de celle-ci en 1929.

Il aurait aimé, dit-on, être capitaine au long cours. En juillet 1905, il est en Écosse. En août, il part en Bretagne avec Louis Codet. En 1907, il passe six

5. Léautaud 7 juillet 1913, tome III, p. 98
6. Deux ans plus tôt, Jean-Marc Bernard, collaborateur occasionnel de la revue *La Phalange*, avait qualifié Mallarmé dans la revue *Occident* de mai 1907 d'*« exacte personnification de la stérilité consciente »* (Campa 2013, p. 238).
7. Debaene 2005.
8. Léautaud 13 juin 1931, tome IX, p. 479.

mois à Naples avec Valère Bernard qui peint des aquarelles qui vont illustrer le roman *La chanson de Naples.* Durant l'été 1909, il voyage avec le peintre Albert Marquet de nouveau à Naples, puis en Sicile et en Andalousie. Il publie *De Messine à Cadix*. Deux ans après, il passe l'été au Maroc où il retourne l'été 1913.

En juillet 1914, il est en Angleterre. Il est mobilisé le 3 août, soldat au 20e escadron puis versé dans l'armée auxiliaire au service de l'information à l'étranger en 1917-1918.

Après la guerre, il poursuit ses voyages et la publication de sa revue *Les Marges* mais peine à trouver des éditeurs pour ses romans. Il s'est brouillé avec plusieurs d'entre eux. Il est *« de ces auteurs qui ont du talent mais n'ont pas l'oreille du public »*[9]. Malgré des cures annuelles à Vichy, sa santé devient chancelante, il souffre de diabète, il faut dire que pendant des années, il a fait bombance « *à se faire crever* »[10], la coutume étant alors aux rencontres dans les cafés, les restaurants et aux banquets. En novembre 1936, envoyé par le journal *L'Intransigeant*, il effectue un voyage de propagande culturelle en Algérie. Trois jours avant de partir, il dépose chez son notaire un codicille[11] pour léguer des souvenirs à ses amis. Il écrit à l'un d'eux : *« J'attends patiemment les croque-morts »*[12]. Il meurt au retour de ce voyage le 12 décembre 1935 dans la couchette du train entre Port-Vendres et Paris-Austerlitz. Après une cérémonie religieuse en l'église Notre-Dame-des-Champs où Marie Laurencin et Paul Léautaud sont dans l'assistance, il est inhumé au cimetière du Père Lachaise.

> *« J'ai écrit parce qu'écrire était vraiment la seule chose qui m'intéressait, qui m'attirait. Je ressentais un ennui profond, un dégoût mortel à l'idée de tout ce que j'aurais pu faire d'autre que d'écrire. (…) Je n'ai composé un livre que chaque fois que j'en avais envie. Mes romans sont des enfants de l'Amour. Je les ai publiés de loin en loin, par intervalles de deux, de trois années, écrivant sans hâte, mûrissant bien mes sujets, et cherchant chaque fois à me renouveler. Il faut écrire pour soi. Tant pis pour les autres s'ils ne s'aperçoivent pas qu'on a travaillé pour eux en travaillant pour soi »*[13].

Une certaine amertume perce dans ces propos. Ce dégoût mortel que Montfort évoque avait été noté un quart de siècle plus tôt par Léautaud qui le décrivait ainsi : *« Trapu, solide, un cou énorme, le menton presque de niveau avec la gorge »*[14]*… « de gros yeux ronds et fixes, et cette perpétuelle mine de dégoût. Il a pourtant écrit des choses très bien, légères, spirituelles, qui me plaisent beaucoup. Peut-on être différent à ce point de son œuvre ! »*[15] . Vingt ans après, la description ne change pas : « *Montfort est très fin. On ne le dirait pas à le voir, avec son air mastoc. Son physique trompe complètement sur lui »*[16].

9. Léautaud 18 juin 1931, tome IX, p. 59.
10. Léautaud 16 septembre 1929, tome VIII, p. 36.
11. Acte postérieur à un testament, le modifiant, le complétant ou l'annulant. (Note de Melvan)
12. Pillement 1937, p. 98.
13. Montfort 1932, p. 13.
14. Léautaud 4 décembre 1908, tome II, p 344.
15. Léautaud 9 mars 1909, tome II, p. 382.
16. Léautaud 11 avril 1928, tome VI, p. 269.

S'il s'imposait par son physique, Montfort se montrait effacé lors des rencontres avec ses confrères. D'une extrême timidité, il parlait peu, lentement, d'une voix grave[17] :

> *« Il ne dit jamais rien et veut toujours faire parler les autres. On ne sait pas si c'est manque d'esprit et de don de conversation — ou adresse. Il est ainsi partout et avec tout le monde. Ce qui fait que sa société n'est pas très amusante ».*

Ses silences impressionnaient ses interlocuteurs. L'un d'eux note de son côté : *« Il ne parlait que par à-coups. Les mots se détachaient de lui comme à regret »*[18]. Impassible, laconique, voire maussade, ses qualités demeuraient masquées. Sous une apparence nonchalante et avec de gros yeux de myope qui saisissaient tout, c'était un observateur attentif. Il avait l'esprit indépendant, clair et mesuré. Très cultivé, d'une grande honnêteté intellectuelle, il se montrait respectueux de la liberté de pensée des auteurs qu'il publiait. Il considérait que le critique devait *« joindre la précision d'un homme de science à la passion d'un poète »*[19]. Pour lui, la vérité n'était jamais d'un seul côté. Il aimait le soleil, contrepoint peut-être à sa morosité, et les femmes, sa mère plus que les autres, que jamais il ne quitta. Sensible et tendre, il pouvait se montrer bourru à l'occasion. De son chien, un fox qu'il eût pendant dix-sept ans, il disait : *« Ma meilleure compagnie. Il me comprenait. Lui seul m'a vraiment aimé »*[20].

De quelles secrètes blessures était-il inconsolé ? Pressentait-il que la postérité le laisserait tranquillement reposer dans son caveau parisien, que personne ne viendrait desceller son tombeau littéraire ? Ses romans n'ont pas été réédités depuis leur parution, hormis de rares exceptions. Pourtant il écrivait en 1932[21] :

> *« Je viens de relire mes livres. Il y a en eux du naturel et de la vie, ils ne sont pas démodés. Oui messieurs, ils tiennent le coup. Un critique observait récemment que la génération d'écrivains à laquelle j'appartiens avait été la vraie génération sacrifiée. Le moment ne serait-il pas venu de lui rendre un peu justice ? demandait-il. J'ignore si ce moment est venu, mais il viendra sûrement. Attendons sans impatience qu'on nous repêche. Pour moi, je suis bien tranquille et j'affronterai avec confiance le Jugement dernier ».*

Léautaud avait vu plus juste affirmant quatre jours après la mort de Montfort que son nom serait complètement oublié plus tard. Il avait écrit le 25 janvier 1936 dans son *Journal littéraire* : *« Les romans de Montfort sont très bien. Mais un autre que lui aurait pu aussi bien les écrire. Alors aucun intérêt. »* On ne peut faire critique plus concise. Quelques années plus tôt, à l'occasion de la parution de *Cécile ou l'amour à dix-huit ans*, le même Léautaud avait commenté : *« On ne se foule pas à faire des livres de ce genre »*[22].

Montfort a souffert de ne pas être reconnu du grand public. Ses romans, de facture classique, n'ont effectivement pas renouvelé ce genre littéraire, quand Proust par exemple, pour ne citer que lui, édifie dans le même temps sa *Recherche du temps perdu*. Les thèmes ne sont guère variés : de *Sylvie*

17. Léautaud 1957, tome IV, p. 233.
18. Dyssord 1912 p. 2.
19. Lefèvre 1925.
20. Léautaud 18 décembre 1936, tome XI, p. 297.
21. Montfort 1932, p. 14.
22. Léautaud 13 mars 1929, tome VII, p. 213.

ou les émois passionnés en 1896 à *Cécile ou l'amour à dix-huit ans* en 1928 en passant par *Les noces folles*, *La maîtresse américaine* et *La belle enfant ou l'amour à quarante ans*, c'est de la relation amoureuse qu'il est question, de ses tourments et de ses échecs. Dans la préface des *Cœurs malades*, Montfort dit vouloir *« peindre les ravages de l'amour sur des sensibilités outrées »*. De là que les histoires se terminent mal. Entre amantes éplorées et dames de petite vertu, Montfort donne des représentations conservatrices de l'image féminine, bien loin du portrait de *La garçonne* qui, à la même époque, vaudra à Victor Marguerite le retrait de sa Légion d'honneur en 1922.

Ce qui est le cas dans la trame romanesque *d'Un cœur vierge* que Montfort publie en 1920[23]. Le titre n'est pas sans faire écho à *Un cœur virginal* publié par Rémy de Gourmont au Mercure de France en 1907 : ce roman, qui a pour cadre le Nord Cotentin dont la famille de Gourmont est originaire, conte les amours d'une vierge « *ignorante mais désirante* » avec un « *conservateur plus ou moins conservé et honnête pervers* ». L'auteur décrit avec précision les lieux géographiques où il situe l'histoire, lieux qu'il connaît bien. Montfort fait de même avec l'île de Houat. Il dédicace le livre « *En souvenir de toi qui es morte* ». Les renseignements biographiques sur Montfort étant peu nombreux, il est impossible de savoir en l'état qui est cette jeune femme disparue[24]. Le récit, de structure

Eugène Montfort à 20 ans

Eugène Montfort par Raoul Dufy

23. La première édition en 1920 est publiée chez Flammarion. La seconde, en 1926, chez Mornay, est illustrée de 98 compositions originales de Charles Auguste Edelmann 1879-1950, peintre, dessinateur et illustrateur français.

24. *« Et si le journal qu'il a laissé n'est pas infidèlement publié, nous y trouverons très certainement d'autres motifs d'admiration et de regret »*. Guy Lavaud *in Les Marges,* 1937,

simple et linéaire, est écrit à la première personne entre juin et décembre 1919. L'auteur se confond avec le narrateur au début du livre. En effet, Montfort évoque les pages qu'il avait écrites sur son séjour à Chausey, pages qu'il avait adressées à Marcel Schwob, lequel lui avait conseillé en retour dans sa lettre du 5 avril 1903, puisqu'il aimait les îles, d'aller à Houat et à Hoedic.

« Paris, dimanche 5 avril 1903

Merci, monsieur, de m'avoir envoyé votre joli livre sur Chausey qui m'a profondément ému. Je connais Chausey et les Ebihens ; j'ai vécu assez longtemps à Guernesey, à Jersey et à Sercq ; j'ai vu jadis Houat et Hoedic, des solitudes maritimes un peu pareilles ; et je suis allé chercher des îles solitaires jusqu'au milieu de l'Océan Pacifique : c'est vous dire que vous m'avez fait revivre quelques-unes des meilleures heures de ma vie. Vous avez, avec des mots très simples, su exprimer des sentiments rares et inaccessibles à ceux qui n'ont pas éprouvé la grandeur des rochers isolés battus par les vagues et de la vie primitive qui s'y accroche comme le goémon et les choses animées de la mer. Croyez à ma très vive sympathie et encore une fois merci. »[25]

Le narrateur associe d'emblée l'île à une nature édénique, non domestiquée, à la liberté, au bonheur. Ce thème bien connu de l'île-paradis, *terra incognita* utopique, est présent depuis la mythologie grecque. À Chausey, nous dit Montfort filant cette métaphore d'un ailleurs merveilleux, *« j'avais pêché au clair de lune par de magnifiques nuits d'été, le jour j'avais vécu dans l'eau transparente, au milieu des rochers, en plein soleil sous le vaste ciel »*

Houat et Hoedic alimentent son imaginaire jusqu'au jour où il embarque à Quiberon sur le *Stiren er mor*, bateau du pêcheur Toussaint Leblanc qui fait la traversée une fois par semaine pour rapporter le courrier et les commandes des îliens. À Houat, « *y a rien* », lui a-t-on dit. Peu lui importe. Il fait quelques provisions. La mer est calme, le soir tombe.

« L'enthousiasme me saisit alors. Cette solitude sur une coquille de noix, au milieu de l'immense mer étincelante, avec ces deux compagnons taciturnes, c'était exaltant ! Vers quelle terre voguais-je ? Pour quelle île m'étais-je embarqué, pour quel univers inconnu ? Pour quelle passion, quel malheur ou quel bonheur ? Une émotion profonde m'avait envahi. Il me semblait que cette île si désirée, vers laquelle maintenant le vent me poussait, contenait une page de ma destinée. J'étais impatient, un peu anxieux et enivré. »

Pressentiment, destin, deux figures possibles, selon certains, des arcanes de l'inconscient : le narrateur va peut-être trouver à Houat ce qu'il vient y chercher, une histoire passionnelle, aussi grisante que bouleversante.

À son arrivée au clair de lune, et conformément au sens de l'hospitalité des insulaires, le narrateur est hébergé chez Toussaint Leblanc. Dès le lendemain matin, il entend parler du comte de Kéras, noble désargenté, qui vit retiré

n° hors série p. 65. À notre connaissance, nulle trace de ce journal tenu par Montfort, qui ne figure pas dans les documents de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, ni à la Bibliothèque nationale de France.

25. *in Spicilège* n° 7, p. 106. Lettre reproduite avec l'aimable autorisation de Bruno Favre qui a identifié Eugène Montfort comme destinataire de celle-ci déposée à la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet. Nous renvoyons à son article Bruno Favre *in Spicilège* 2014, n° 7, p. 105. Nous remercions également chaleureusement Agnès Lhermitte qui nous a fait savoir par ailleurs que deux romans d'Eugène Montfort sont cités par Walter Benjamin (1892-1940) dans *Je déballe ma bibliothèque*, 2015, Rivages poche, p. 167 et 180.

du monde avec sa femme et sa fille au bout de l'île au fort du Goabren[26] en élevant des chèvres.

> *« Je suppose que cela choque les Houatais de voir un noble pauvre, et un homme qui mène cette vie-là. Un noble qui travaille, et un noble qui blague avec eux, cela les gêne et cela les scandalise un peu. Il a déchu, il n'est plus à sa place. Il n'appartient plus à une catégorie sociale délimitée. Il est forcément seul au milieu de ces gens qui ne l'acceptent pas comme un des leurs. Et puis il est venu du dehors, c'est un étranger, il n'est pas Houatais. Et les deux femmes, la comtesse et sa fille, doivent se tenir à l'écart, ne pas frayer avec les femmes et les filles de pêcheurs, lesquelles pensent :* "Elles ne sont pourtant pas plus riches que nous "*, mais sentent, en même temps, qu'elles ne sont pas pareilles à elles. C'est une vie difficile. Ils sont contraints de rester séparés. Comment en serait-il autrement ?… »*

Ce comte déchu brouille les identités et fait vaciller les limites entre les classes sociales : il a perdu certains attributs de son groupe d'appartenance (l'argent, le mode de vie) tout en en conservant les valeurs. En quelques mots, Montfort montre comment chacun tente de résister à cette porosité des frontières pour maintenir les repères de l'ordre social. Il s'inspire ici d'une histoire consignée en 1965 par Emmanuel Normand : le comte de Laboulaye et sa fille auraient séjourné entre 1895 et 1904 dans le fortin des Béniguets (rebaptisé Goabren par Montfort), alors en piteux état, les occupants y vivant dans un grand dénuement[27].

Ces personnages singuliers, s'isolant dans un endroit lui-même isolé, attisent la curiosité du narrateur qui entame sa découverte de l'île.

> *« Nous voilà dans le village. On y est affairé : on bat le blé. Au milieu des maisons, trois chevaux tournent en rond dans des pistes de paille sur des bâches étalées ; on ramassera le grain ensuite. Les femmes font le travail ; de la langue elles excitent les chevaux qui vont sans s'arrêter d'un pas machinal. Propre, le village. La plupart de ses petites maisons sans étage sont crépies de neuf. (…) Il paraît que c'est le recteur qui tient la cantine. Il vend à boire aux hommes. Il est d'usage à Houat que les hommes aillent manger à la cantine ; ils apportent de la maison une assiette avec leurs pommes de terre et leurs poissons, ils s'assoient et ils mangent ensemble en prenant une chopine. C'est une réunion : on cause, on se dit les nouvelles, on voit ceux qui sont allés sur le continent. Ses tonneaux, le recteur les envoie remplir de cidre ou de vin à Auray sur son bateau, le* Grand Saint-Gildas*. »*

Dans sa gestion, pour ne pas dire gouvernance, de l'île, le recteur est secondé par cinq religieuses.

> *« Il y en a une qui tient la boutique, elle s'occupe de l'épicerie. Une autre fait la classe aux filles. Une, aussi, est très utile : elle est pharmacienne, c'est elle qui soigne le monde. C'est qu'ici on est loin des médecins ! Aller chercher le docteur à Quiberon, — et s'il n'y a pas de vent ?… »*

26. On trouve une occurrence de ce mot absent des dictionnaires bretons, à la strophe XVII du chant 5 de l'ossuaire des *Hymnes de la Fête des Morts en Basse-Bretagne* répertoriés par le chanoine Pérennès (Pérennès 1924). Le mot peut être rapproché de *koabrenn* : nuage. *« Pa zorti an eol squedus a zindan an goabren / Ar bed oll en eun instant a receo sclerijen / Ni a zortio ivez sclera evel ar street / Eus ar boaniou a zouffromp dre'r sacrifice offret. » « Quand le soleil sort radieux de dessous les nuages / Le monde en un instant reçoit la lumière / Nous sortirons aussi, rayonnants comme les étoiles, / Des peines que nous souffrons, par le sacrifice offert. »*

27. Voir encart page suivante et Buttin 2015, p. 145.

Le mystère du fort des Béniguets

Au printemps 1895, arrivaient au fort des Béniguets un grand monsieur et sa fille qui, sans rien dire, s'installèrent dans le fort mais ne possédaient qu'un maigre bagage. Ils seraient passés inaperçus si la semaine suivante, les enfants du village ne les avaient pas trouvés au fort en allant à la chasse aux lapins. D'où venaient-ils ? Le courrier du père Deschamps ne pouvait en dire plus long… il les avait transportés et déposés en passant à la pointe des Béniguets ; le monsieur avait demandé si c'était bien le fort de Houat et c'était tout.

Le fort était inhabitable. Pas de carreaux aux fenêtres, la toiture en mauvais état. Il pleuvait à l'intérieur, seule une porte à l'entrée et une autre à la prison. Le monsieur et la jeune fille vivaient là comme dans le désert. À chaque courrier, on leur apportait simplement du pain, soit deux pains par semaine, au nom du comte de Laboulay. Le pain était remis au père Deschamps par le boulanger de Quiberon et c'était Julia qui était chargée de le porter au Fort. Julia habitait la maison à côté de celle du père Deschamps. Elle s'aperçut vite de la misère qui existait dans cette famille, leur prêta une casserole, une poêle et, en plus du pain, apportait du poisson quand elle le pouvait. La citerne était pleine d'eau potable, heureusement, mais il fallait vivre. Chose bizarre, le boulanger de Quiberon, M. Riguidel leur fit parvenir la semaine suivante une chèvre pleine de lait et un kilo de café grillé. Qui donc s'occupait d'eux ? Naturellement dans le pays tout le monde en parlait mais personne n'approchait du fort, on n'osait pas s'aventurer de ce côté. Du reste eux-mêmes fuyaient les visiteurs. Ce fut Martin qui conduisit la chèvre, ne voyant personne, il l'amarra au pont-levis et ficha le camp au plus vite.

Mon père venant souvent à Houat, était au courant de ce mystère du fort des Béniguets. Il brûlait d'un vif désir de se rendre compte par lui-même de ce qu'il en était. Un jour par beau temps, mer calme, pas de ressac, il mouilla sur la plage des Béniguets en compagnie de ses deux frères, Charles et Émile. Il était venu avec son bateau de huit mètres l'*Anna* dont la maquette se trouve dans la salle à manger du fort d'Ental. En vue d'être bien accueilli, il débarqua des conserves, du pain, du beurre et quatre bouteilles de vin rouge. En arrivant au fort, M. le comte les ayant aperçus fuyait pour se cacher avec sa fille. Ils furent vite trouvés, se voyant pris, le comte vint au-devant d'eux et leur demanda ce qu'ils lui voulaient.

— « Simplement faire votre connaissance et vous apporter quelques boîtes de conserve avec un ouvre-boîte, du pain, du beurre et quatre bouteilles de vin.

— Je vous remercie Messieurs, je n'ai besoin de rien ne pouvant rien vous offrir en échange. Je suis obligé de ne rien accepter.

— Il ne s'agit pas de cela, dit mon père, vous nous feriez plaisir, car je vois que votre belle jeune fille n'a pas bonne mine et loin de là.

— C'est vrai, répondit le comte, elle me cause des inquiétudes et ne sait que faire.

— Allez, allez, acceptez ce cadeau, comme je viens très souvent dans les parages, vous pourriez peut-être nous aider à l'occasion, ne serait-ce que pour tirer sur la senne.

— J'accepte, mais je puis vous donner que deux lapins, ici nous en avons beaucoup, c'est presque le met principal de notre nourriture… »

— Mais comment faites-vous pour les cuire ? » Demande mon père ne voyant rien comme ustensile de cuisine.

— « Au feu de la lande sèche, il nous arrive de manger la viande à moitié cuite. »

Le comte était habillé d'un vieux ciré tout percé qu'il a trouvé dans le fort ainsi que de vieilles voiles qui leur servaient de couverture sur des matelas rembourrés d'herbes sèches. C'était un grand bel homme sec d'une physionomie assez sympathique mais d'un air assez fier, genre vieille noblesse laissant apercevoir une honte de se voir ainsi si misérable. La jeune fille aux environs de seize, dix-sept ans, grande, assez bien, extrêmement maigre, habillée d'un sac presque neuf dont elle avait percé le fond pour laisser

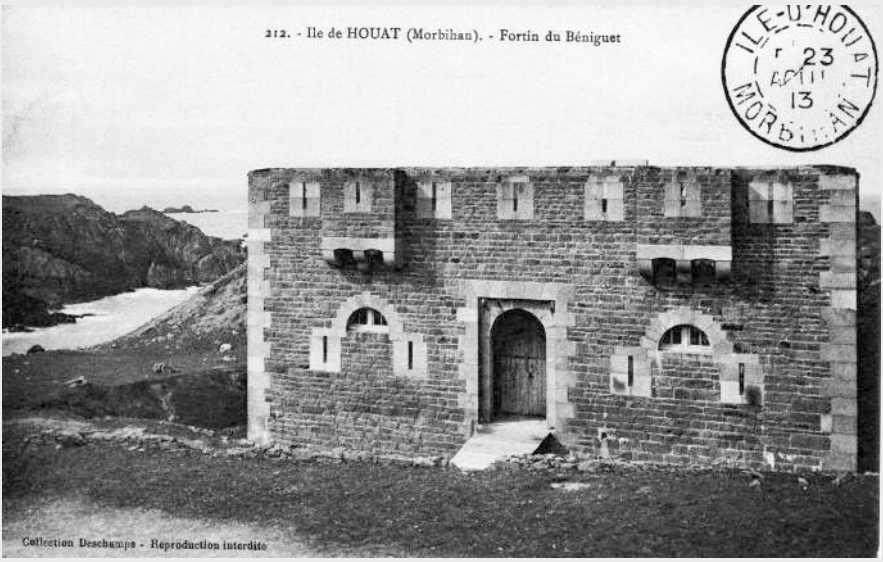

passer sa tête et ses bras, sac ficelé à la taille, de longs cheveux châtain clair tenus par une ficelle, les pieds nus, été comme hiver, le sac avait été offert par Louis Le Hyaric.

— *« Vous n'avez pas d'autres vêtements » lui demanda mon père. La figure du comte devint rouge et il ne répondit pas.*

— *Voyons M. le comte, dites-moi ce qu'il vous manque ?*

— *De tout. Puisque vous paraissez vouloir m'aider. J'ai besoin d'une casserole moyenne, une poêle, quatre bols, c'est tout.*

— *Bon, je vous ferai parvenir ça d'ici quelques jours. »*

Mon père fit acquisition à la boutique de l'île, la casserole, poêle, bols et ajouta deux kilos de graisse, puis confia à Julia tout ce matériel. De Vannes, il fit expédier un vieux pardessus, deux robes usagées, deux vieux cirés mais en bon état. Comme je l'ai dit, le fort était inhabitable, quand il faisait trop vilain temps, ils se réfugiaient dans la prison à l'abri du vent et de la pluie. L'éclairage consistait d'une lampe à pétrole donnée par Ferdinand Leroux.

Ce n'est qu'un an après que mon père put retourner aux Béniguets. Cette fois, on sentait un peu d'amélioration. Le boulanger de Quiberon leur fit parvenir deux moutons (mâle et femelle). Qui a bien pu lui offrir ces bêtes ? Mystère !! Pas un mot du boulanger. Celui-ci était payé tous les trimestres par une personne inconnue. Souvent le boulanger (paraît-il) glissait un billet de cent francs dans un pain afin de diminuer la misère de son client. Trois ans après, les moutons avaient multiplié. Le comte et sa fille étaient revenus un peu plus civilisés et mieux vus dans le pays, les marins leur apportaient du poisson. Le comte sauvait les casiers qui venaient à la côte et même les réparait. Il échangeait la laine des moutons contre des couvertures, il fabriquait des chaussures et vivait mieux.

Quand, en 1904, c'est-à-dire huit à neuf ans après leur arrivée, le courrier leur apporta deux belles grosses valises de linge ou autre. Dix jours après, le comte et sa fille prenaient le courrier, tout habillés de neuf et abandonnant chèvre, moutons et le reste. Malgré de nombreuses recherches, on n'a jamais pu savoir pourquoi ce départ précipité et sans prévenir. On n'a plus entendu parler d'eux, même pas le boulanger de Quiberon.

Emmanuel Normand
Texte manuscrit de 1965

(cf. note de May de Fougerolles, *Lettre de Melvan* n° 23, 2014, p. 4.)

Cette première demi-journée de découvertes est riche en informations. Pour ce qu'il est possible de connaître de Houat dans les années 1910, le tableau brossé par Montfort est assez fidèle. Le narrateur du roman a, quant à lui,

> *« l'impression que Houat est ordonnée, sérieuse, bien administrée. Ces gens perdus au milieu de la mer, si loin du monde, doivent former une petite république très sage, et ils doivent être heureux ».*

Le narrateur continue son exploration dans ce paysage dépourvu d'arbres, à l'exception de celui du jardin du recteur. Il croise le garde champêtre, gardien du troupeau des cent quarante vaches de la commune, chacune des soixante maisons possédant une ou plusieurs bêtes et donnant cinq sous comme contribution. Il est encore question du fort du Goabren et du grand, situé au milieu de l'île. Celui-là, explique le garde champêtre,

> *« a coûté un million et cinq cent milles. La commune l'a racheté quinze cents francs. Le maître d'école y fait la classe. »*

C'est dans ce fort déserté pendant les vacances scolaires que plus tard, le narrateur, décidé à prolonger son séjour sur l'île, va s'installer, fort qui ne sert plus que de salle de classe, de garage pour les charrettes de la commune, de potager pour le maître d'école, de pierres pour la construction des maisons. Montfort est visiblement renseigné : il déplore l'incurie d'une administration qui a dépensé les deniers publics pour financer d'importants travaux qui ne furent d'aucune utilité, ce fort imposant devenu obsolète avant même d'être achevé[28].

Non loin du fort se trouve un moulin où chacun porte son blé à moudre, faisant après son pain à la maison. Montfort complète sa description du milieu insulaire houatais en indiquant qu'y vivent trois cents pêcheurs, qui se partagent trois ou quatre noms de famille. Parmi eux, certains, comme Yvon, fils de Toussaint Leblanc, ont navigué sur toutes les mers du monde avant de revenir au pays.

> *« Yvon, avec les récits de son tour du monde, donne essor aux imaginations, recule les limites de l'île, recule même celles de la mer et de l'horizon D'ailleurs ces gens-là ne sont point bornés. C'est étrange, les fausses idées qu'on se fait. Je les aurais cru tout différents, les habitants de cette île. Ils lisent le journal comme ceux de la terre, comme les gens de n'importe quel village. Ils ne l'ont pas tous les jours régulièrement, voilà tout. Mais s'ils ne savent pas les nouvelles de la veille, ils savent celles de la semaine dernière. Ils sont au courant de la façon dont va le monde. Et si loin, si seuls et séparés, ils font partie du monde comme les autres, rattachés qu'ils sont à la grande communauté humaine par ce fil : le* Petit Parisien *ou le* Petit Journal*, et par ceci : savoir lire ».*

L'auteur pointe l'écart entre la réalité et les fausses représentations qui se fondent sur la méconnaissance. Il contribue à déconstruire certains poncifs concernant les insulaires, ou ceux qui vivent autrement, poncifs qui perdurent depuis les analyses de Montaigne sur les « *sauvages* », l'altérité, on le sait, mettant en question le sentiment de sa propre identité tout en permettant de l'élaborer ou de la conforter. Mais cette vaste communauté humaine dont font partie les îliens est constituée de groupes sociaux qui ne se mélangent pas :

28. Sur les fortifications, voir Buttin 2015.

« Et personne de l'île ne s'en va sur la côte ni personne de la côte ne s'en vient dans l'île. On naît, on vit, et on meurt à Houat ou à Hoedic ».

À cette époque, les insulaires se marient souvent entre eux[29]. Comme cela est le cas sur Hoedic où le narrateur accompagne Toussaint Leblanc qui va faire ses livraisons :

« J'avance dans un sable sec, où je n'aperçois même pas d'ajoncs, mais seulement des touffes de plantes piquantes, pauvres, auxquelles il ne faut presque rien pour vivre. (...) Je croise quelques naturels. Ils me disent tous bonjour cordialement. Ils vont pieds nus, vêtus juste d'une chemise et d'un pantalon. (...) Ils ont l'air inoccupés, frustres et hospitaliers cependant. Me voilà tournant dans l'île, me déplaçant péniblement dans le sable qui enfonce. Le village est disséminé. Il n'est pas rassemblé comme à Houat. Je vois un bâtiment carré : la mairie, une église, un sémaphore. Tout cela s'ensable, le sable monte. Il n'y a pas de terrain stable. On cherche le roc. L'aspect est plus pauvre qu'à Houat, moins administré, moins tenu. Le grand fort est en ruines. Ici, ce n'est pas la commune qui l'a acheté, c'est un monsieur de Quiberon. Alors les hoedicais le démolissent peu à peu, pierre à pierre. Ils emportent ce qu'ils peuvent. Le mont de bois a disparu, les escaliers sont partis, tout s'en va. Ces pauvres gens sont autour de moi, bonnes gens l'air un peu ivrogne, c'est vrai. Nous allons à une cantine. On boit, on boit à la bouteille, sans façon. Là encore ce n'est pas comme à Houat. C'est sale. Des coquilles de crabes, des arêtes et des têtes de poisson traînent par terre, il y a des mouches. Justement dans la société avec laquelle je suis attablé se trouvent le maire et l'adjoint. Ils se plaignent de l'abandon où on les laisse ».

Montfort décrit Hoedic comme une terre de misère, en proie à l'ensablement, où tout porte au découragement. En 1780, Ogée, dans son *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne* (on ignore si Montfort l'avait lu), voyait les Hoedicais envahis non par le sable mais par les crapauds. Comme Ogée, Montfort a une prédilection pour Houat. La comparaison entre les deux îles, au détriment de l'une ou de l'autre, a parfois été pratiquée par les auteurs, selon leur degré de connaissance de l'une ou de l'autre. Ici l'opposition est si tranchée que le regard du narrateur paraît aussi partiel que partial. En effet, tout ce que ce dernier voit à Houat le ravit.

« Je respire de toutes mes forces. J'emplis mes poumons de cet air incorrompu, immaculé, qui ne circule qu'entre le ciel et l'océan, qui connaît à peine la terre. Je m'emplis en même temps de cette beauté, de cet éloignement, de cette solitude. La mer, la mer, tout alentour la mer. Un calme profond. Le silence ».

Au-delà du village et des champs de pommes de terre,

« le reste est libre, le reste semble aussi vierge, aussi pur, aussi primitif que l'océan qui entoure l'île. Le sentiment de cette indépendance, de cette naissance me grise, mon cœur se gonfle ; j'ai envie de jeter des cris, de pousser un chant sauvage. Seul ! seul ! loin des hommes ! ».

Voilà l'ivresse annoncée. Le narrateur s'allonge sur le sable infoulé, ramasse des moules sur les rochers. Mais tout décor, aussi admirable soit-il, a son envers. La mer peut, certains jours, se montrer écumeuse, mortellement dangereuse pour cause de naufrages. Serait-ce là figuration du drame à venir ?

29. Mauffret 2015.

Dessins de C. Edelmann
illustrant *Un cœur vierge*

Lors de sa première promenade au bout de l'île, le narrateur aperçoit une silhouette gracieuse *« avec une robe blanche et un grand chapeau de paille avec des rubans qui flottaient* » : silhouette d'elfe qui cristallise, au sens stendhalien, une émotion amoureuse. En effet, il associe cette apparition gracile à Fleur-des-Bois, figure féminine d'une lecture d'enfant qui le *« mettait en extase* ». Montfort montre comment l'imaginaire et le fantasme s'ancrent dans un élément de réalité, et comment ce processus d'idéalisation se met en place[30]. Saisi par cette apparition et déjà épris, voyant le monde d'« *une beauté neuve, primitive* », le héros décide de ne pas regagner le continent et demande à Toussaint Leblanc de lui rapporter des toiles, car il est peintre. Un matin, alors qu'il travaille à capter les reflets de la mer, la jeune fille s'approche. Le narrateur est troublé au-delà de toute mesure : *« Poussé par une force inconnue, je crus que j'allais tomber à genoux comme devant une Vierge Les bras levés, je la contemplais. Je découvrais son visage qui était merveilleusement beau, et dans lequel, tout de suite, deux yeux immenses, clairs et profonds comme le ciel, me frappaient, ainsi qu'une bouche fraîche, puérile et dont la lèvre supérieure avançait un peu, mobile et sensible* ». Anne, puisque tel est son prénom, ignore ce qu'est la peinture. Elle ignore d'ailleurs beaucoup de choses. Élevée dans la solitude du fortin, elle n'a lu qu'*« un atlas et son histoire sainte »,* ainsi qu'un livre de contes. Elle a tout à apprendre de la vie et du monde. Elle est vierge, doublement, vierge également de sensations et de sentiments, peut-être même de pensées. Montfort trace le portrait d'une douce sauvageonne, à la voix pure comme du cristal, d'une beauté sans pareille qui transporte le héros : *« Je m'élançais vers la réalisation parfaite de moi-même. Les ailes de mon âme s'ouvraient. J'allais connaître l'harmonie divine. J'étais prêt à vivre dans un univers sublime au milieu des pures essences* ». Cet éréthisme[31] enfiévré colore les premières rencontres des jeunes gens. La prose de Montfort s'envole vers des sommets éthérés : *« Divinement nos âmes se parlaient, et nous*

30. Dans le roman *Le rêve* d'Émile Zola publié en 1888, Angélique Rougon lit *La légende dorée* en s'identifiant aux saintes martyres. Elle tombe amoureuse de Félicien, peintre verrier, qu'elle associe à Saint Georges descendu de son vitrail. Amour contrarié par la famille, finalement accepté, mais la jeune fille meurt à la sortie de son mariage à l'église.

31. Exaltation violente d'une passion, tension d'esprit excessive, fièvre. (Note de Melvan)

volions en plein ciel, dans l'infini ciel bleu sur l'infinie mer bleue… » Ce mouvement d'élation[32], au romantisme exacerbé, demeure lorsque les amants se retrouvent secrètement dans la grotte que leur a indiquée Yvon.

Anne, agneau blanc immaculé, parangon de vertu, s'éveille à la sensualité, ignorant ce qu'il en est du désir. Le narrateur, qui sait lui de quoi il retourne et refrène ses ardeurs, lui fait comprendre que les plaisirs de la chair, *« c'est mal »*. Sauf dans le mariage. Mais Anne ne peut quitter l'île et le héros ne peut y rester. L'idylle pastorale se heurte à l'imperfection du monde. Cet amour entre en conflit avec les exigences de la société, et celles de la société insulaire de l'époque. Comme les romanciers du XIX[e] siècle, Montfort tient compte des règles en vigueur dans la communauté où l'histoire se déroule : l'insularité définit un groupe social contraint alors de vivre en vase clos. Et rien n'assure qu'un comte, même ruiné, accepterait d'accorder la main de sa fille à un artiste roturier. La seule solution reste l'enlèvement. Celui-ci est préparé en secret avec la complicité d'Yvon. Mais une brume épaisse tombe au moment du départ, un grain s'élève soudain qui fait chavirer le bateau sur un récif. Le narrateur perd connaissance. Lorsqu'il se réveille, il apprend la mort d'Anne. « *Le ciel vide. Oui. Rien là-haut et, ici-bas, de pauvres hommes, au milieu d'un univers aveugle* ».

À la joie, toujours succède la peine. La réalité a rattrapé les amants. Le thème de la tempête qui les sépare à jamais avait déjà été mis en scène par Bernardin de Saint Pierre qui fait mourir Virginie lorsqu'elle revient sur l'île de France. Le narrateur de Montfort ne périt pas, au contraire de Paul, mais sa vision du monde est pessimiste : « *C'est que l'homme n'est pas créé pour être heureux; c'est que, toujours à l'instant où il va atteindre le fruit, la branche se rompt et il se brise sur le sol* ». L'écart est si grand entre l'imaginaire et le réel que l'issue ne peut être que dramatique. Les idéaux ne peuvent se réaliser dans le monde tel qu'il existe. Le personnage d'Anne, incarnation d'une irréelle perfection, s'apparente d'ailleurs plus à une allégorie qu'à une figure romanesque. Elle est si pure, si ingénue, qu'elle en devient évanescente, peu viable en somme. Elle

32. Exaltation narcissique, euphorie. (Note de Melvan)

évoque la Graziella de Lamartine, adolescente d'une innocence évangélique, vivant sur une île où une tempête va jeter celui qui l'éveillera à l'amour parfait en lui lisant Paul et Virginie… Montfort reprend des thématiques connues.

« *Elle est morte* » : une courte phrase à la dernière page du livre renvoie à la dédicace « *En souvenir de toi qui es morte* ». La fin est brève, presque brutale, à l'image du choc de la disparition de l'héroïne. Le narrateur reprend conscience, son rêve s'est enfui, la mer l'a englouti. Il demeure sans voix. L'écriture s'arrête, comme impuissante à dire la béance, l'insupportable de l'absence, le désenchantement du monde, la déréliction[33]. Nulle déploration, seulement le silence de la page blanche.

Ainsi la prescience que le narrateur, artiste peintre, avait au début du texte d'aller à la fois vers le bonheur et le malheur se trouve-t-elle réalisée.

« L'artiste n'a qu'à vivre, regarder, penser, écrire, à faire avec ses sensations et ses sentiments, il aime la vie, sa douleur et sa joie, son délire et ses larmes, sa puissance et sa faiblesse »[34]. Montfort prononça ces mots en 1901 lors de conférences sur *La beauté moderne* au collège d'esthétique. Fidèle au credo esthétique du mouvement naturiste, il met en valeur dans *Un cœur vierge* la beauté de Houat, insérant dans sa prose élégiaque la fiction d'une histoire amoureuse. Il déploie un de ses thèmes favoris tout en rendant compte de la découverte d'un lieu qui l'a séduit.

Mais d'où vient que ce roman au charme désuet, cette bluette en somme, n'eût guère de succès ? Dans son lyrisme parfois échevelé, on pourrait le croire écrit par un tout jeune homme[35] se situant dans la tradition narrative du XVIII^e^ siècle, alors qu'au même moment, dans ces Années folles, Dada et les surréalistes occupent le devant de la scène culturelle, instaurant une rupture radicale avec les procédés de création et d'expression antérieurs. D'où l'impression d'un certain anachronisme. Les personnages censés appartenir au monde réel sont porteurs d'un vieil idéalisme romanesque, l'éthopée[36] est simpliste dans cette rêverie d'adolescent. L'héroïne Anne, si parfaite qu'elle en est abstraite, ressemble plus à un archétype ou à une fée, tirant le roman du côté du conte, un conte qui finit mal, mêlant réalisme et romantisme, candeur et mélancolie.

Si l'intrigue amoureuse demeure des plus convenues dans *Un cœur vierge*, c'est le cadre où elle se déroule qui est à retenir. Dans un style sobre et dépouillé, parfois emphatique, Montfort restitue avec une grande justesse descriptive la vie sur l'île il y a cent ans. Il laisse un témoignage sur le passé, témoignage que l'on peut recouper avec d'autres documents. C'est l'observateur, le peintre des paysages, l'amoureux des voyages qui nous intéresse ici.

« *Écrire sans être lu, c'est danser dans le noir* », écrivait Ovide dans son exil. Montfort, on l'a dit, a souffert d'être peu lu. Son nom reste associé à sa

33. État de l'homme qui se sent abandonné, isolé, privé de tout secours divin. (Note de Melvan)
34. Montfort 1902, p. 110.
35. Montfort avait 42 ans en 1919.
36. Description qui a pour objet le portrait moral et psychologique d'un personnage. (Note de Melvan)

revue *Les Marges*, une des plus importantes revues littéraires du début du vingtième siècle. Son œuvre de romancier, quant à elle, semble être restée en marge, précisément, de la modernité et des courants artistiques novateurs de son époque. Pourtant, et nous laisserons pour terminer la parole à Léautaud, qui ne fut pas toujours tendre avec lui, Léautaud qui écrivait en 1933 à la sortie de *Choix de proses* de Montfort : « *Montfort est un écrivain d'un goût parfait, d'une tenue exemplaire, d'une grande connaissance de la littérature, un homme, lui aussi, qui a écrit pour son plaisir* »[37].

Bibliographie d'Eugène Montfort

- 1896 *Sylvie ou les émois passionnés* - Paris, Éditions du Mercure de France (roman).
- 1898 *Exposé du naturisme* - Bruxelles, Éditions de « La Lutte ».
- 1898 *Chair* - Paris, Éditions du Mercure de France (roman).
- 1899 *Essai sur l'amour* - Paris, Paul Ollendorf.
- 1902 *La Beauté moderne* - Paris, Éditions de la Plume (recueil des conférences prononcées au Collège d'esthétique).
- 1903 *Chausey*.
- 1904 *Les Cœurs malades* - Paris, Eugène Fasquelle (roman).
- 1905 *Le Chalet dans la montagne* - Voyages vrais et imaginaires Paris, Eugène Fasquelle.
- 1906 *La maîtresse américaine* - Bruges, Arthur Herbert (roman).
- 1906 *La Turque, roman parisien* - Paris, Arthème Fayard (roman).
- 1908 *Montmartre et les Boulevards, Phonographies psychologiques et morales* - Paris, Les Marges.
- 1909 *La Chanson de Naples* - Paris, Arthème Fayard (roman).
- 1911 *En flânant de Messine à Cadix* - Paris, Arthème Fayard.
- 1913 *Les Marges* 1903-1908 - Édition complète des numéros de la revue de novembre 1903 à avril 1908, Paris, Office du livre.
- 1913 *Les Noces folles* - Paris, Bernard Grasset (roman).
- 1918 *La Belle-Enfant ou l'Amour à quarante ans* - Paris, Arthème Fayard (roman).
- 1918 *Mon Brigadier Triboulère* - Paris, Société littéraire de France.
- 1919 *Erreur d'Amour* - Paris, Imprimerie de la Bourse du commerce.
- 1920 *Un cœur vierge* - Paris, Ernest Flammarion (roman).
- 1922 *Brelan marin* - Paris, Librairie de France, Bibliothèque des Marges.
- 1923 *L'Oubli des Morts* - Paris, Librairie de France (roman).
- 1926 *Petite bouillabaisse* - Paris, Le Divan.
- 1927 *César Casteldor* - Paris, Calmann-Lévy (roman).
- 1929 *Cécile ou l'amour à dix-huit ans* - Paris, Ernest Flammarion (roman).
- 1932 *Choix de proses* - Paris, Les Marges.
- 1936 *La véritable histoire de Louise Lalanne ou le poète d'« Alcools » travesti en femme* - Paris, Les Marges.
- 1946 *Le Revenant des Cappuccini* - Paris, Les Éditions Lajeunesse (nouvelles).

Montfort a collaboré à deux ouvrages collectifs

- 1919 *Les Veillées du « Lapin agile »* - Paris, Édition française illustrée.
- 1923-1925 *Vingt-cinq ans de littérature française* (sous sa direction) - Paris, Librairie de France.

Il a aussi collaboré à plusieurs revues et journaux tout au long de sa carrière littéraire.

37. Léautaud 22 avril 1933, tome X, p. 177.

Références bibliographiques

- Buttin P., 2015 — Fortifications des îles de Houat et d'Hoedic au XIXe siècle. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 12, p. 115-150.
- Campa L., 2013 — *Guillaume Apollinaire*. Gallimard.
- Chaffiol-Debillemont F., 1967 — Eugène Montfort et Les Marges. *La Revue des deux mondes,* n° 2, p. 201-213.
- Debaene V., 2005 — *www.fabula.org.atelier*.
- Dyssord J., 1912 — *Nouvelles Littéraires*. 19 décembre, p. 2.
- Favre B., 2014 — Une lettre retrouvée de Marcel Schwob à Eugène Montfort. *« Spicilège », Cahiers Marcel Schwob*, n° 7, Paris, Société Marcel Schwob, p. 105-106.
- Léautaud P., 1955-1964 — *Journal littéraire*. Paris, Mercure de France, XVIII volumes.
- Le Cardonel G., Lièvre P., 1920 — *Études sur Eugène Montfort*. Paris, Bibliothèque des Marges
- Lefèvre F., 1925 — *Nouvelles littéraires*. 28 mars.
- Lhermitte A., 2014 — Deux épigones d'un Marcel Schwob « breton » : Claude Cahun et Eugène Montfort. Eugène Montfort : Un cœur vierge (1920). *Spicilège, Cahiers Marcel Schwob*, n° 7, Paris Société Marcel Schwob, p. 101-103.
- Louÿs P., 1894 — *Les Chansons de Bilitis*. Mercure de France
- Mauffret C., 2015 — Houat et Hoedic au XVIIIe siècle révélées par les registres paroissiaux. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 12, p 9-49.
- Pérennès (chanoine), 1924 — Hymnes de la Fête des Morts en Basse-Bretagne. *Annales de Bretagne*, volume 36-3, p. 558-599.
- Pillement G., 1937 — *Les Marges*, numéro hors série, p. 97-101.
- Talvart J., 1973 — Bibliographie des auteurs modernes de langue française (1801-1972). *Chronique des lettres françaises*, tome 20 p 7-27

La « concurrence dans la concorde », une année à l'école laïque de Houat (1945)

Ce récit plein d'empathie est celui d'un jeune instituteur de la « laïque » lors de son année de stage passée à l'île de Houat en 1945. La fraîcheur de son propos et la valeur de son regard d'homme de l'extérieur en font tout le sel. Combinant témoignage personnel et anecdotes insulaires, il retrace une vie d'isolement marquée par une gouvernance originale et encore très autarcique au milieu du XX[e] siècle. Il analyse à sa manière — curieuse et généreuse — le choc que constitue l'irruption retardée de la modernité dans ces territoires reculés.

André Guillo,

présenté par
Valentine Zuber

André Guillo[1] a fait paraître en feuilleton dans le *Bulletin SNI-PGEC*[2], de janvier-février 1986 à avril-mai 1988, un long témoignage sur son année de stage en tant qu'instituteur à l'île de Houat, lors de l'année scolaire 1945-1946.

Né en 1924 à Pontivy, dans le Morbihan, il commence sa scolarité primaire dans cette ville puis, à partir de 1933, à Penvins. Il obtient le brevet au collège public Jules Simon de Vannes et s'engage dans des études secondaires afin de devenir instituteur. Il fréquente l'institut pédagogique de Lannion (de 1941 à 1942), puis de Laval (en 1943) et achève sa formation au sein de ce qui redeviendra l'école normale d'Angers en 1944.

Comme il l'explique au début de son récit, il effectue son stage à l'île de Houat. Il n'y passera qu'une seule année mais elle le marquera durablement. Sa titularisation l'amènera ensuite en poste à Allaire en 1946, puis à Remungol en 1948. En 1954, il est finalement affecté au Tour-du-Parc, poste qu'il conservera jusqu'à son départ à la retraite, le 29 septembre 1979. Conseiller municipal de Sarzeau de 1989 à 1995, il s'est particulièrement intéressé au développement culturel de sa région. Passionné par la défense de la langue bretonne, il a suivi de près la dénomination des rues de sa commune en breton. Toute sa vie, il a activement participé aux événements culturels locaux et a contribué régulièrement aux journaux et revues de sa région. Resté très lié à la famille de Marianne Le Roux à Houat, il a été le parrain de l'un de ses enfants, Roger Le Roux. Il revenait tous les ans sur l'île pour visiter ses amis et anciens élèves. Décédé en 2012 à Vannes, il est enterré à Sarzeau.

La série d'articles que nous reproduisons ici, extrêmement vivante et attrayante, est un intéressant témoignage de ce que pouvait être la vie de tous les jours sur une petite île à la sortie de la guerre. La personnalité d'André Guillo, en dépit de son bref séjour à Houat, a marqué les esprits. Ses anciens élèves soulignent ainsi sa jeunesse, sa curiosité d'esprit et ses remarquables talents de pédagogue qui contrastaient, disent-ils, avec la sévérité et la rigueur à l'ancienne de son pourtant dévoué prédécesseur.

Le second intérêt que nous voyons à la réimpression de ces souvenirs est l'éclairage inédit qu'ils donnent sur les rapports de force pouvant exister entre les différents

1. Né à Pontivy le 15 juin 1924, décédé à Vannes le 14 mars 2012.
2. Le Syndicat national des instituteurs (SNI, puis SNI-PEGC à partir de 1976) a été le principal syndicat des enseignants du primaire de 1920 à 1992 (il a survécu dans la clandestinité lors du régime de Vichy). Orienté très à gauche, il a beaucoup milité pour l'approfondissement de la laïcité à l'école. Il s'est ainsi fermement opposé (en vain) aux lois scolaires d'après-guerre qui ont ouvert la possibilité d'un subventionnement de l'État aux écoles privées (Lois Marie-Barangé de 1951 et Michel Debré de 1959).

« pouvoirs » qui se partageaient jusque-là le gouvernement des insulaires… Nous voyons ici la description au jour le jour de l'influence persistante du recteur sur la conduite publique et privée des îliens. À plusieurs reprises, on décèle cependant dans le texte des signes de l'émancipation progressive de ces derniers. Cela se fait ici en grande partie par l'ouverture successive de plusieurs bistros « privés » concurrençant dangereusement la « cantine » traditionnellement tenue par les sœurs. Mais ce sont aussi des mouvements de révolte de certains paroissiens qui, sans remettre en cause leur profonde foi catholique, commencent à contester l'interprétation morale et sociale qu'en fait le recteur dans la vie de tous les jours.

Le témoignage de l'instituteur de l'école laïque est d'autant plus pertinent qu'il représente l'autre versant du « conflit des deux France », particulièrement vif en Bretagne, entre la France catholique et la France républicaine. En tant que représentant de l'État, jeune émoulu et tout pétri de la mythologie républicaine « émancipatrice », André Guillo témoigne cependant très honnêtement des accommodements pacificateurs qui ont été trouvés dans les îles : la partition des sexes entre les écoles plutôt que la concurrence exacerbée, la collaboration pédagogique informelle entre les enseignants des deux écoles, l'accueil et la tolérance du curé envers le militant de la laïcité.

C'est cette nécessaire — et pourtant encore exceptionnelle en Bretagne — solidarité face aux difficultés engendrées par le petit nombre, l'indigence économique persistante et l'isolement toujours réel qui semblent très spécifique aux petites îles bretonnes comme Houat. En cela, et en dépit des quelques moqueries et incompréhensions mutuelles, le séjour d'André Guillo lui a été particulièrement bénéfique. Arrivé plein de certitudes théoriques inculquées, il témoigne en repartant d'une expérience humainement très enrichissante par l'apprentissage d'un vivre ensemble insulaire unique en son genre.

Valentine Zuber

Une espérance jetée aux quatre vents du large

Septembre 1945

La promo morbihannaise *l'Espérance,*[3] à l'issue de quatre années d'Institut de formation professionnelle vichyssois[4], attend, au domicile familial, l'annonce de sa première nomination. La dernière année, à l'École normale d'Angers, a été plus agréable dans une grande ville libérée. La poche de Saint-Nazaire est là pour nous contraindre à un grand détour ferroviaire, et pour nous rappeler que la guerre n'a pas quitté notre Morbihan[5]. Les plaies sont encore béantes, et le ravitaillement aléatoire.

3. *L'Espérance* est une promotion composée de 22 normaliens de sexe masculin, 21 en 1945, Louis Guillam n'étant pas revenu de déportation. (Note de A. Guillo)
4. Le régime de Vichy avait supprimé les écoles normales d'instituteurs par le décret du 15 août 1941. Les futurs instituteurs et institutrices devaient, à l'issue de leur baccalauréat, effectuer des stages dans des « instituts pédagogiques » dédiés. (Note de V. Zuber)
5. Les Allemands rendent les armes le 11 mai 1945. (Note de V. Zuber)

Mais nous avons vingt ans, et l'avenir s'ouvre à nous. Où allons-nous faire nos premières armes dans la pédagogie ? Bah ! Ce sont les vacances, on n'y pense guère.

Jusqu'au jour où l'Administration se rappelle à notre bon souvenir[6]. En nous demandant — délicate attention — d'exprimer nos préférences quant à la région du Morbihan où nous souhaiterions être placés. Bon, cela demande réflexion. Avant toute réflexion, le réflexe : rester en vue des horizons marins qui me sont chers.

Pour la même raison, les copains du pays Pourlet[7] et de la Cornouaille morbihannaise optent pour leurs bocages vallonnés et verdoyants.

J'écris donc : *« tous les cantons maritimes »*, après réflexion : *« … sauf Lorient, Hennebont et Groix »*, ravagés par les bombes et les obus, et rendus exsangues par la poche. Groix ? Mon frère aîné y a enseigné et auparavant à l'Île-d'Arz. À la grande appréhension de ma mère, qui, bien que fille de la côte, a une sainte horreur des vagues, et s'imagine assez une île comme dans les bandes dessinées : une langue de terre surmontée d'un palmier. Penchée sur la méchante carte du calendrier des postes, elle supplie : *« Retire aussi le canton de Belle-Île. — Elle est belle. — Oui, mais c'est une île. »* Son nom ne l'indique que trop. Exécution.

Et notre attention est tout naturellement attirée par deux petits points blancs au voisinage : Houat et Hoedic. Je me remémore le bouquin de Claude Dervenn *Le Morbihan* [8] : *« Houat, longue échine nue et sans arbres »*, même pas le classique palmier. *« Hoedic, terre sableuse où, dans le cimetière, le vent déterre ce qu'il vaut mieux ne plus savoir »*. Horreur ! Bref, le purgatoire et l'enfer.

Mais, au fait, ces deux lieux de désolation sont-ils rattachés au canton de Belle-Île ? (ce qui fut autrefois[9]). Le pointillé du service maritime les réunit à Quiberon : hum ! retirons Quiberon ? Quiberon ville balnéaire, Quiberon et sa célèbre côte sauvage, Quiberon terminus ferroviaire… Être nommé à Quiberon, ce serait parfait. Spécifions seulement : *« Sauf Houat, Hoedic ».* Point final.

Gros malin ! La réponse ne se fait pas attendre : *« J'ai l'honneur de vous informer que… je vous ai délégué dans les fonctions d'instituteur stagiaire à Houat chargé d'école. Je vous prie de bien vouloir vous rendre à votre poste le 2 octobre 1945 (…) »*

Pour lundi ? Bigre. Nous sommes déjà le vendredi 29 septembre. Le sort en est jeté : moi aussi je serai insulaire. Le vendredi, voyons dare-dare comment rejoindre mon poste. Par Quiberon, parbleu ! Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce n'est pas très direct. Six kilomètres à pied — après quatre ans d'occupation, les pneus, sinon les vélos, ont rendu l'âme — pour rejoindre le petit

6. La loi du 30 octobre 1886 sur l'organisation de l'enseignement primaire stipule que la nomination des instituteurs est faite par le préfet, sous l'autorité du ministre de l'Instruction publique et sur proposition de l'inspecteur d'académie, cf. titre II, chapitre III, art. 27, JO du 31 octobre 1886. (Note de V. Zuber)
7. Pays de Guémené-sur-Scorff. (Note de A. Guillo)
8. Dervenn 1936. (Note de Melvan)
9. Par la loi datée du 16 décembre 1891, il fut décidé de séparer les deux îles de la commune de Le Palais, et de leur érection en communes indépendantes rattachées au canton de Quiberon — voir *La Revue des deux îles*, n° 11, p. 64-66, sur la communalisation de Houat et Hoedic. (Note de V. Zuber)

train du CM, au matériel lui aussi à bout de souffle[10]. Saint-Colombier - Vannes à bord du « touf-fouf », ensuite SNCF Vannes - Auray, puis Auray - Quiberon.

Et puis, la traversée. Quand et comment ? Coups de téléphone divers. Une employée des postes de Quiberon me prend sans doute pour un touriste hors saison et me donne à regret, d'un ton acariâtre, les jours et heures du courrier de Houat - Hoedic. Mardi, jeudi, samedi seulement. Et ce bateau est prévu pour desservir les insulaires à partir de leurs îles. Quant aux trains, ils se distinguent, chroniquement, par leur incapacité totale à assurer les correspondances[11]. Je m'apprête à aviser l'Inspection académique de l'impossibilité de rejoindre mon poste vacant avant le mardi soir, lendemain de la rentrée.

« Ah ! s'écrie mon père, s'il y avait un bateau, à Port-Navalo ou à Pénerf ! » Comme un écho, un cri dehors : *« Pas de poisson ? »* C'est un pêcheur sinagot, venu à pied depuis la côte, son panier rond sur la tête, contenant de beaux maquereaux et deux bouteilles vides, la vente des premiers assurant le remplissage des secondes. Parti de Séné depuis le lundi, il porte une barbe de cinq jours. Demain samedi, il regagnera, sur sa lourde barque noire à voiles écarlates, sa petite maison pour y faire un brin de toilette et jouir d'un répit dominical bien mérité. *« Connaissez-vous Houat ?* demande mon père. *— Oui, et Hoedic aussi. Nous suivons le poisson jusque là. Mais, à Hoedic, depuis la guerre, il n'y a plus grand monde. — Et à Houat ? — Houat ? C'est mieux. Il y a un boulanger, et un hôtel. »*

Allons ! Ce ne serait pas si mal. Mon oncle, sur ces entrefaites, se joint à la conversation et nous apprend qu'au hasard de ses fonctions municipales, il a fait la connaissance du maire de Houat, un bien brave homme[12]. Nous voici presque en pays de connaissance. Reste à y aller. Mon père saisit la balle au bond. *« Est-ce que vous pourriez y amener mon fils ? »* Le pêcheur se gratte la tête. Mettez-vous à sa place et regardez la carte. Penvins (ou Pénerf) - Séné via Houat. C'est un peu comme mon périple prévu par Quiberon. Heureusement ces braves Sinagots sont des habitués de mon pays, où ils trouvent clientèle et ravitaillement. Il finit par acquiescer, moyennant un pourboire honnête. C'est bien le moins. *« On part demain matin à six heures. »* Le sort en est jeté. Si Neptune le veut, je serai à mon poste avec vingt-quatre heures d'avance.

Voyage touristique

Samedi matin à l'aube. Un temps superbe d'arrière-saison. Ce qui n'empêche pas que ma mère n'ait pu se résoudre à aller voir son fils prendre pied sur cette coquille de noix. Avec mon père, je retrouve donc le patron pêcheur, et fais la connaissance de son matelot, encore plus hirsute que lui. Le bagage est mince : la petite valise d'objets de première nécessité prévue pour la nuit d'hôtel à Quiberon. Et une grande valise-armoire à linge. *« Écris ou téléphone dès que tu pourras. »* Et vogue la galère.

10. Compagnie des chemins de fer du Morbihan (CM), le train entre Surzur et Port Navalo a fonctionné entre 1911 et 1948. (Note de Melvan, Wikipedia)
11. Ce qui n'a pas beaucoup changé ! (Note de V. Zuber)
12. Il s'agit de Louis Le Hyaric, père de Jo Le Hyaric, les deux ont été maires de Houat. (Note de V. Zuber)

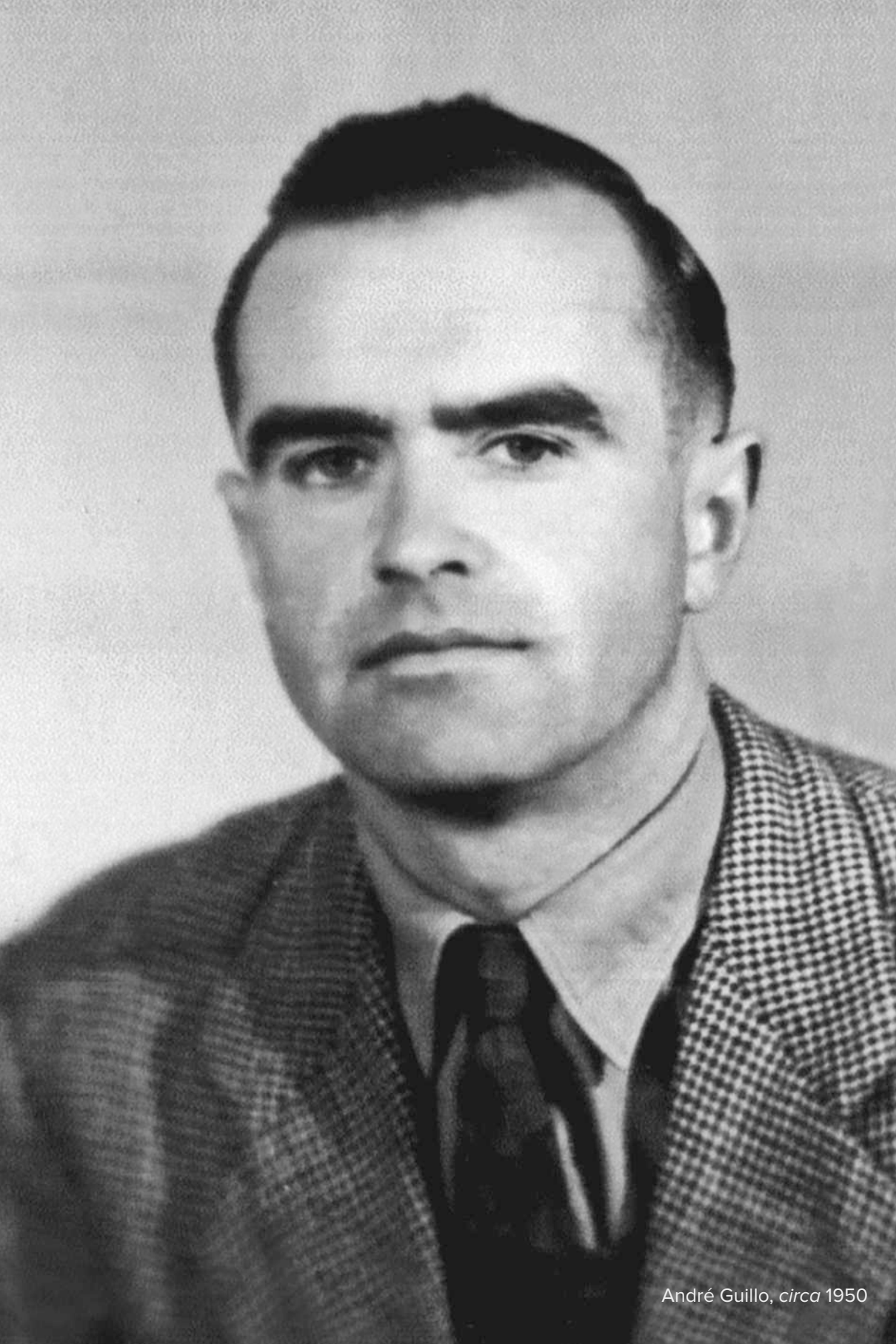

André Guillo, *circa* 1950

Les premières heures sont fraîches, et la brise aussi. Mais la chaleur croît, une chaleur orageuse, sur un pont inondé de soleil où les joints d'étoupe goudronnée suintent. Heureusement que je n'ai pas mis mon costume numéro 31. Le vent mollit. Houat ne se rapproche guère. Pour tuer le temps, mes compagnons laissent traîner une ligne. Le maquereau mord. Le matelot décroche l'hameçon, saisit son couteau, découpe une tranche près de la queue, rejette avec une cruelle indifférence sa victime rebondissante sur les planches, en appâte sa ligne et la relance dans le sillage.

Midi. Sur un réchaud à alcool fume la soupe de poisson : excellente, inimitable. Et puis du maquereau frit, à gogo. Mais au pain sec. Pas de beurre frais à bord et pour cause.

Les heures passent. Houat grandit peu à peu. Un bourg compact, une église au clocher bas pour mieux résister au vent. Mais que tout cela est haut perché. Surtout pour un riverain de l'étier de Pénerf, au littoral bas et friable.

Nous abordons l'île par l'est, son côté le plus riant, à l'abri des vents dominants. Une plage dorée, splendide. Au milieu de sa baie, un énorme rocher d'une vingtaine de mètres de haut : le Mulon, haut lieu de la préhistoire[13], comme Teviec ou Gavrinis. Ah ! Voici le port à l'extrémité sud de la plage, veillé par un phare minuscule. C'est une des rares retombées bénéfiques d'une guerre, l'autre, la première mondiale : il est l'œuvre de prisonniers allemands.

Mais, l'heure tourne : il est près de sept heures du soir quand nous accostons. Ce samedi soir, rares sont les pêcheurs attardés au port ; leur semaine harassante est finie. *« On vous amène votre instituteur. — Ah ? M. Yvon s'en va ?* s'enquiert un Houatais. *— Oui, il a été nommé à Hennebont. »*

Ayant ainsi appris le nom de mon prédécesseur, je prends congé de mes deux compagnons. Patron Le Roy, je ne vous ai jamais revu depuis. Ainsi va la vie. Je n'oublierai pourtant pas le signalé service que vous m'avez rendu. Une valise à chaque main, je prends la route du bourg, voie caillouteuse avec de petits raidillons, en compagnie d'un pêcheur à la brouette surchargée de casiers et de filins. Serviable lui aussi : il s'excuse de ne pouvoir porter mes bagages.

Une grande maison à gauche, au pignon : *« Hôtel Bourgès, allez-y voir »*. Il est temps, en effet, de s'inquiéter d'un gîte. Madame Bourgès, comme tout ce qui n'est pas marin à Houat, porte une double casquette, si j'ose dire : elle est sage-femme et hôtelière. La guerre a mis fin à cette dernière activité touristique[14]. Âgée, Madame Bourgès ne se sent pas en bonne condition pour la reprendre, à plus forte raison pour un unique client. Elle affirme que les Allemands ont détérioré sa literie et que le ravitaillement est trop aléatoire. Son client potentiel a beau jurer ses grands dieux qu'il n'est pas difficile — son second dortoir d'école normale a été un entrepôt de grains —, rien n'y fait. Plus tard, j'aurai d'agréables conversations avec cette dame intelligente et cultivée. Mais ce soir, ce n'est pas le moment.

13. Er Yoc'h, voir Guyodo 2007. (Note de Melvan)
14. L'hôtel avait été réquisitionné par les Allemands. (Note de A. Guillo)

« Je vais aller voir le maire », dis-je à mon compagnon et à deux autres habitants qui nous ont rejoints. *« — Le maire ? Il était au port, aux prises avec son moteur. — Si j'avais su… — Aucune importance, allez voir M. Le Recteur. »*

Bien obligé !

Celui-ci réunit sous sa barrette les emplois de ministre du culte, de secrétaire de mairie, de gardien du phare du port et, par religieuses interposées, d'épicier, de débitant, et d'infirmier, chargé en particulier du réconfort et de l'hébergement des naufragés. N'en suis-je pas un, tombé du vaisseau Éducation nationale qui ne s'en soucie guère ? Mon guide bénévole lâche sa brouette, et me conduit à l'angle d'une haute bâtisse. Un portail noir surmonté d'une croix.

Chez la première personnalité locale

Le recteur[15], cheveux ondulés grisonnants, éternelle bouffarde à la bouche, revient de captivité. « Homme de confiance » dans son camp, il a été témoin de bien des misères, et a appris à composer.

Il est tout le contraire de son éphémère prédécesseur, homme au tempérament abrupt, expédié à Houat à la Libération, son zèle intempestif pour l'envoi en Allemagne des jeunes requis du STO[16] lui ayant valu une *« conduite de Grenoble »*[17] de la part de ses paroissiens continentaux. Les marins houatais ont une foi profonde, mais aussi leur dignité et leur fierté. Le premier dimanche, un groupe de jeunes s'était attardé à bavarder, avant l'office, sur la petite place près du monument aux morts. Ils entrent, l'oreille basse, le prêtre étant déjà monté en chaire. Suit une bordée de paroles injurieuses et de sarcasmes. Comme un seul homme, les jeunes se lèvent et prennent la porte, sans un mot. Fait sans précédent à Houat. L'homme par qui le scandale est arrivé jusqu'aux oreilles de l'évêque devra derechef faire ses bagages.[18]

Son successeur me propose sans la moindre réticence le vivre, le couvert et le toit. En effet, mon prédécesseur et sa famille occupent encore le logement de fonction de l'école. Le recteur parait ravi, au moins temporairement, d'avoir un autre commensal que son chien et son chat, qui s'entendent comme tels, et qu'il passe son temps à séparer, sans perdre une bouffée de sa pipe.

Refuser cette hospitalité, au nom des grands principes républicains ? Un normalien issu du « séminaire laïque »[19] d'avant-guerre l'aurait peut-être fait

15. Marcel Mathurin Le Bolay nommé à Houat le 1er septembre 1945, à 43 ans, recteur de l'île jusqu'en 1950. (Note de V. Zuber)
16. Service du travail obligatoire. (Note de Melvan)
17. Expulsion brutale. (Note de Melvan)
18. Ce passage est troublant. Valéry Lorec, le recteur en place avant le recteur Le Bolay, est resté pendant 8 ans à Houat, ce qui excède une éphémérité… Il est arrivé le 18 décembre 1937, avant de partir pour Plouharnel le 1er septembre 1945. Une dégradation des relations avec ses paroissiens a cependant bien eu lieu. Sur base du *Cahier paroissial,* Jean-Noël Lanoé, nous précise que : *« Le 15 mars 1945, le recteur Lorec part sur le continent pour une sombre histoire de courrier non livré aux destinataires. Il est remplacé par un intérimaire : Mathurin Robert, vicaire à Saint-Jean-Brévelay. Valéry Lorec revient le 25 mai. Le 29 juillet, il y aura dans l'église une mini révolution : suite à une intervention du recteur voulant supprimer les bals organisés en son absence, quelques jeunes quittent l'église pendant la messe. »* Jojo Le Hyaric (Jojo de l'hôtel) évoque aussi cet incident (entretien du 24 juillet 2015). Il résulte, pour lui, de l'initiative qu'avaient prise les jeunes de Houat d'aller danser à Hoedic, ce qui n'était pas bien vu par le recteur de Houat qui surveillait attentivement les allées et venues de la jeunesse dont il avait la responsabilité. (Note de V. Zuber)
19. Il s'agit des lieux de formations des enseignants de l'école publique, organisés par la loi du 9 août 1879 relative à l'établissement des écoles normales primaires. (Note de V. Zuber)

ailleurs, en se rendant, fût-ce à pied, jusque dans la commune voisine. Oui, mais ici, c'est un îlot. Bon gré, mal gré, je prends un contact abrupt avec la théocratie houataise que trois républiques n'ont pas ébranlée. Ébranlé, je le suis, moi. Par une longue traversée sous un soleil de plomb, par cette arrivée au crépuscule dans l'indifférence d'un bourg assoupi, enfin et surtout par ce recours incontournable à tout ce qui n'est ni laïque ni républicain[20].

La « Perrine » locale nous invite à passer à table. Mon hôte se signe et récite le bénédicité : *« Rendons grâce au Seigneur de pourvoir à nos besoins ».* Hum ! façon de parler en ce qui me concerne. Dîner à la lueur d'une lampe à pétrole. Le recteur a mal dormi la nuit précédente : il rentre de captivité en Allemagne, ce qui lui a ouvert des horizons insoupçonnés et obturé les voies respiratoires. Aussi s'excuse-t-il de ne pas prolonger cette veillée sans électricité et sans radio. Il s'empare d'un bougeoir, me laissant obligeamment la lampe pour lire.

Il n'en sera pas question. Dans une chambre constellée de bibelots saint-sulpiciens, harassé et abasourdi, je me remémore un instant les beaux discours théoriques de l'école normale d'Angers, morale professionnelle, prestige de l'éducateur, noblesse de sa mission, logement convenable[21], lettre de Jules Ferry[22]… pour les comparer à la minable réalité concrète : coucher dans un presbytère !

Mais j'ai vingt ans et demain c'est dimanche. Aussi n'est-il pas besoin de compter, au-dessus de ma tête, les moutons qui échappent à l'œil de Bernadette louchant vers son apparition[23]. Bonsoir la sainte compagnie.

Veillée d'armes

C'est l'angélus qui me réveille. La journée du dimanche est placée sous le signe des sonneries. Sans attendre celle de la messe, où je serai dans les ruelles l'objet de la curiosité générale, je me rends à deux cents mètres à l'ouest du bourg, à l'école publique, bâtiment bas d'assez belle allure, flanqué d'une cour exiguë et d'un préau minuscule.

Je suis accueilli par mon prédécesseur, Jean Yvon, en poste depuis quatorze ans. Il a épousé une Houataise[24]. Revenu « père de famille nombreuse », il a dû patienter, la durée de la guerre, dans un logement devenu trop petit, avant de solliciter et d'obtenir Hennebont, où ses enfants pourront poursuivre leurs

20. Outre le choc culturel ressenti par le jeune continental face à des mœurs encore très insulaires, l'instituteur voué à la transmission d'une éducation toute laïque, ne peut qu'être étonné par ce qu'il ressent comme une confusion des genres. Depuis la loi de séparation des Églises et de l'État promulguée en 1905, le service de l'État républicain exige en effet des fonctionnaires une stricte neutralité religieuse. Pour les plus laïques d'entre eux, cela passe par une abstention scrupuleuse vis-à-vis de tout rituel religieux. André Guillo va faire quant à lui l'expérience d'une voie inédite, une sorte de cohabitation marquée par une collaboration informelle entre le système privé confessionnel et le système républicain. Il découvre qu'à Houat, la guerre des « deux Écoles » qui fait encore rage dans un certain nombre de départements français, et en particulier en Bretagne, est plutôt atténuée ici par la tradition ancestrale et surtout la nécessité… (Note de V. Zuber)

21. L'article 14 du chapitre premier du titre II de la loi du 30 octobre 1886 prévoit que l'instituteur doit obligatoirement être logé par la commune dans laquelle il exerce. (Note de V. Zuber)

22. *« Lettre aux instituteurs »*, circulaire de Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, 17 novembre 1883, Ferry 1896, p. 259-267. (Note de V. Zuber)

23. Image pieuse représentant Bernadette Soubirous devant la grotte de l'apparition à Lourdes. (Note de V. Zuber)

24. Il s'agit d'Adelina née Le Gurun, héroïne du film de Jean Epstein, *L'Or des mers (Epstein 2006).* Jean et Adelina Yvon ont aussi été impliqués dans l'affaire de l'*Abel-Alain*. Ils étaient à bord du bateau coulé par les Allemands le 15 décembre 1944 (Le Friec-Pauchard 2006). (Note de Melvan)

études. J'aurai en lui un aîné cordial, serviable et discret : il me donne des documents pédagogiques, me cède des fournitures, me fait visiter les lieux, et m'apprend que j'aurai vingt-trois élèves de cinq à quatorze ans, tous garçons. Toutes les filles fréquentent l'école Saint Gildas. C'est l'usage établi. Concurrence dans la concorde, en somme[25].

Mais le logement est occupé. Dans l'attente, qui se prolonge, d'un baraquement à Hennebont pour la famille Yvon. Le dimanche, malheureusement, ne convient guère pour la recherche d'un gîte chez l'habitant. Messe et vêpres, repas en famille, café, jeux de boules et de cartes sont peu propices à des contacts. Enfin, mon collègue et les religieuses, auxquelles le recteur m'a présenté, m'ont assuré qu'ils agiraient en ce sens[26].

Jean Yvon m'a appris que le maire connu de mon oncle a été remplacé aux dernières élections municipales. Son successeur s'appelle Le Gurun, comme un Houatais sur deux[27]. Les autres se nommant généralement Le Fur ou Le Roux. Les distinguer par leur seul prénom ne suffit pas : on y adjoint celui de leur mère. Ainsi, quand on me parlera du maire, le désignera-t-on sous le double vocable d'Armand-Henriette. Je le rencontrerai lui aussi, le lendemain seulement. C'est un marin pêcheur quadragénaire, devenu veuf. Il signera mon procès-verbal d'installation, comme il signe les autres documents présentés par le recteur secrétaire de mairie.

L'après-midi, j'ébauche un plan des activités scolaires du jour de rentrée, essentiellement tests de connaissances. Mon prédécesseur m'a laissé son emploi du temps.

Puis je monte jusqu'au fort tout proche, daté de 1853 et déjà ruiné : les Houatais avaient trouvé commode d'en faire une carrière de pierres. De là, on jouit d'une vue d'ensemble sur l'île. Je redescends vers la côte la plus proche, au sud. Je contemple une seconde plage, superbe, encadrée de falaises de granite rose. Je descends, rassuré par la solidité à toute épreuve de cette roche et par sa rugosité antidérapante. L'érosion a dégagé des aiguilles, creusé des grottes, percé des tunnels. C'est beau, c'est inattendu, c'est prometteur pour un « coureur de côte » comme moi depuis mon enfance.

Premières armes et premiers contacts

Seconde nuit au presbytère, second bénédicité au petit déjeuner. Sur ce, j'endosse ma blouse laïque et républicaine de hussard noir non suivi par son intendance et ce sera le premier contact, toujours émouvant, avec quarante-six yeux braqués sur moi. Seul, le petit nouveau, Milou[28], a été amené par sa mère. Après force grosses larmes dans ses grands yeux noirs, il deviendra

25. L'article 11 du chapitre premier du titre II de la loi du 30 octobre 1886 ne fait obligation aux communes de créer une école publique pour les filles que si la population excède 500 habitants. À Houat, où l'on en dénombre 331 (voir *infra*), les charges d'enseignement sont divisées entre l'école publique et l'école privée. Les garçons sont pris en charge par la première, et les filles par la seconde. C'est un compromis pacifique et raisonnable à l'époque, alors que la guerre scolaire fait toujours rage en Bretagne (voir *infra*). (Note de V. Zuber)
26. Cela aurait plutôt dû être le maire… (Note de V. Zuber)
27. En fait, Armand Le Gurun a été élu maire en décembre, soit quelques semaines après l'arrivée d'André Guillo sur l'île, Compte rendu du conseil municipal de Houat, séances du 9 et 16 décembre 1945. (Note de V. Zuber)
28. Il s'agit d'Émile Le Roux, renseignement donné par René Le Roux le 19 août 2015. (Note de V. Zuber)

vite mon copain. Ses camarades aussi d'ailleurs. De gentils enfants, francs et débrouillards pour la plupart. Quelques timides, deux ou trois espiègles mais aucun problème de discipline.

« En face », pas davantage. La petite bonne sœur institutrice, haute comme trois pommes, n'est pas femme à se laisser manquer de respect. Elle mène ses demoiselles à la baguette. L'absence de concurrence effective permettra, au hasard des rencontres dans le bourg, des conversations d'ordre pédagogique, ou de psychologie de l'enfant, parfois des remarques plus confidentielles sur les tempéraments comparés de tels ou tels frères et sœurs.

Les religieuses, de l'ordre de Kermaria en Plumelin, sont au nombre de sept : la supérieure, l'institutrice, l'infirmière, les deux cantinières — pas de méprise : l'épicerie dite coopérative, que l'on nomme « la cantine », est tenue par elles — et deux autres chargées vraisemblablement de la cuisine et du ménage de la communauté. La pénurie des vocations ne se fait pas encore sentir.

La légalité républicaine n'est parvenue que lentement à ouvrir quelques brèches dans cette principauté théocratique au grand désappointement du recteur des années trente, abbé Le Cam, auteur d'un ouvrage sur l'Île. D'abord, l'institution d'un conseil municipal, théoriquement souverain en matière administrative et la décadence, fût-elle également théorique, du recteur, devenu sur le papier le secrétaire du maire. Ensuite, l'ouverture d'une école publique, laïque[29].

Il a fallu attendre un demi-siècle de Troisième République pour qu'une Houataise — oui, une femme ! — ose solliciter l'ouverture légale… d'un débit de boissons[30]. Mère de treize enfants, elle avait trouvé là le seul moyen d'échapper à la misère de ces pauvres pêcheurs, ces *« Pauvres Gens »* issus de la *« Légende des Siècles »*. Le succès commercial, d'emblée, fut grand. Les rudes marins étaient agacés, et brimés dans leur libre expression, lorsqu'à la « cantine » cabaret, la sœur serveuse se signait parce qu'un juron étouffé était parvenu à son oreille. La première brèche ouverte, trois ou quatre autres estaminets se créèrent[31]. Mais l'initiative encourut l'animosité durable du clan clérical.

« — Hé ! camarade, tu t'éloignes de ton école ! »

Pas du tout. Car c'est cette courageuse îlienne, brimée jusque dans sa foi demeurée intacte, qui accepta, vers le milieu de la semaine, de me louer une petite chambre et de me prendre en pension. Bon cœur et mauvais caractère, elle stipula incontinent : *« Vous passerez avec ce qu'il y aura, on ne peut pas faire hôtel ici. ».* Je n'en espérais pas davantage. Cette brave femme me prit en sa rude affection, au même titre que ses enfants, et astreint comme eux à une obéissance sans réplique. Il eut fait beau voir que je refusasse[32] le bol de lait bouillant additionné de rhum qu'elle me servait d'autorité, tel soir d'hiver,

29. L'école publique pour les garçons fonctionnait à Houat depuis 1881. (Note de V. Zuber)
30. Marianne Le Roux, mère de René Le Roux (entretien du 19 août 2015). Le café Le Roux fonctionna jusqu'en 1973. (Note de V. Zuber)
31. Dont celui de Guy Le Gurun (Guitton, par la suite patron de l'*Enez Houad*), la célèbre Buvette. (Note de V. Zuber)
32. Il n'y avait que l'« instit », à Houat, pour parler ainsi. (Note de A. Guillo)

après m'avoir morigéné d'avoir pris froid *« en courant sur cette côte-là »*. Elle était malheureusement veuve depuis longtemps[33].

Plus tard, elle me fit part de sa rancune contre une figure quasi légendaire de l'île : je veux parler de la sœur Saint-Zéphyrin, infirmière à Houat depuis cinquante-deux ans. Son patronyme ailé contrastait avec son aspect physique. Cette grande et forte femme arborait, sur sa poitrine de dragon, outre la croix pectorale, la rosette de la Légion d'honneur épinglée deux ans auparavant[34], pour distinguer un demi-siècle au service des malades et des blessés. Mon hôtesse gardait l'affreux souvenir de la nuit où son marin fut pris d'un malaise fatal. Elle fit quérir, à plusieurs reprises, *« la Zéphyrin »* comme elle disait. En vain. *« Pour m'apprendre, assurait-elle, à avoir fait fermer leur cantine ! »*

Travaux d'automne

Le jeudi, les questions d'intendance enfin résolues, je décide d'aller à Quiberon faire quelques emplettes indispensables. Le bateau-courrier assurait fort opportunément le service ce jour-là, ainsi que le mardi et le samedi. Les autres jours, il faisait la pêche. Car c'était une pinasse de l'île, au nom insolite : *Dernier Galopic*, patron pêcheur Prudent (prénom prédestiné) Le Roux. Il n'avait accepté que moyennant une subvention des PTT, complétée par une autre du conseil général. J'ai naturellement embarqué assez souvent, avec le privilège de n'être pas sujet au mal de mer.

Aux petites vacances, il y avait des accommodements tacites avec l'inspecteur primaire. Si elles commençaient officiellement un samedi soir, l'instituteur partait le matin : il y avait ensuite un jeudi de « récupération ». Semaine continue avant la lettre.

Ce mois d'octobre est dans l'ensemble plutôt beau. Le jeudi et le dimanche, j'arpente en long et en large ma nouvelle résidence, surtout en long, l'île mesure 5 km sur 1 à peine. Domaine suffisant pour un piéton, étant donné la variété du rivage. La beauté sauvage de l'île m'enchante. À l'ouest du bourg, de superbes falaises de granulite rose, encadrant des criques de sable doré, et perlées de grottes et de couloirs. À l'est, une plage magnifique et le curieux appendice alluvial En Tal.

Au bout d'une quinzaine, un mercredi après-midi, à l'heure où l'emploi du temps affiche *« Éducation physique »*, je prends un ton funèbre pour annoncer : *« les enfants, il va falloir enterrer notre pauvre ami Jules, mort d'indigestion »*. Cette nouvelle ne surprend personne. Les deux grands de l'âge du certif empoignent une pelle et une pioche, et s'en vont creuser un trou à une centaine de mètres de l'école, vers le milieu du champ du menhir, aux sillons encore visibles[35]. Quatre autres gaillards soulèvent alors par ses anses un solide chaudron qui sert de tinette, surmontée d'un siège de bis. Un « sacristain » le précède, brandissant deux bâtons croisés. Et le reste de l'équipage

33. Depuis 1937. (Note de V. Zuber)
34. Il semble y avoir une confusion de date, cette Légion d'honneur aurait été remise en 1948, cf *Lettre de Melvan* n° 23. (Note de Melvan)
35. Les ruines de deux moulins à vent témoignent de ce que l'île vivait autrefois en autarcie économique, et même exportait du blé les bonnes années. (Note de V. Zuber)

suit en cortège, chantant à tue-tête un cantique burlesque. Entorse bon enfant à la laïcité au sens strict, mais il faut bien rire un peu.[36]

Le moment le plus pénible, c'est celui où le défunt bascule dans la fosse. L'affreux mot déodorant n'est pas encore inventé. Ce qui permet à tous les assistants, lorsque la dernière pelletée de terre est retombée, d'éprouver un soulagement analogue à celui du fou bien connu dès qu'il cessait de se donner des coups de marteau sur la tête.

Les vacances de la Toussaint me procurent la sensation nouvelle de l'espace continental. Cette fois, plus question de traversée directe. À partir de Quiberon, trois compartiments successifs avec pour dénominateur commun la traction vapeur, sa fumée tiède et son odeur, pas désagréable, de graisse chaude. Omnibus jusqu'à Auray, express fugitif jusqu'à Vannes, et, en fin d'après-midi, seulement, le petit train du CM qui n'a dû sa survie qu'à la guerre. Et puis six kilomètres à pied, une vétille (égale bourg de Houat — Pointe du Béniguet et retour). Retour momentané à la civilisation continentale. Et puis, cap de nouveau — cette fois sans appréhension — vers la terre qui me devient familière.

Hivernage

Voici venir les *vizeu du*, les mois noirs. Le petit poêle de la classe a vaillamment franchi les cinq années de guerre. Il s'époumone néanmoins à tiédir les courants d'air. Le vent est roi, il s'infiltre par le moindre interstice.

L'école, prioritaire, a été approvisionnée en charbon et en bois d'allumage. Paradoxalement, c'est le papier, contingenté, qui manque, le journal est réduit à une feuille. De temps en temps, mes grands vont étréper[37] la lande sans souci des éraflures. Le charbon a été apporté par le boulanger[38]. Celui-ci, un continental originaire de Melrand, est le seul insulaire possesseur d'une voiture. Sa camionnette fait la navette entre le port et le bourg : il ne craint pas d'y faire voisiner farine et charbon. Un jour, le véhicule trouve le moyen d'avoir un accident : il tombe sur le derrière dans le port, comme un gamin dans une flaque. Dans cette position, le moteur demeure émergé. Après renflouement, quelques seaux d'eau chaude, et la vaillante machine repart comme si de rien n'était.

Durant la guerre, la question du combustible dans les îles a été des plus cruciales. Houat la granitique a vu disparaître presque entièrement son manteau de lande. Hoedic la sablonneuse a brûlé ses chardons, puis a claqué des dents. Aussi peuplée que Houat, elle ne comptait plus en 1945 qu'une centaine d'habitants. Les autres avaient émigré à la Turballe. Revenir, à quoi bon. Leurs maisons n'avaient plus de portes ni fenêtres, ni meubles, tout était parti en fumée.

Après le boulanger taxi, je fais connaissance de l'autre artisan bicéphale : le couvreur maçon. C'est un *« pays »* venu de Sarzeau. On ne l'appelle que *« le communiste ».* En effet, au café il tint des propos subversifs, voire anticléricaux.

36. Épisode quelque peu « blasphématoire »... Cette mascarade anticléricale qu'A. Guillo qualifie lucidement *« d'entorse à la laïcité au sens strict »*, contrevient effectivement aux recommandations de Jules Ferry dans sa fameuse *Lettre aux instituteurs.* Ce dernier enjoignait expressément aux enseignants de l'école laïque de faire preuve du plus grand respect envers les croyances religieuses des enfants dont ils avaient la charge. (Note de V. Zuber)
37. Terme agricole, enlever la matière organique de la couche superficielle du sol. (Note de Melvan)
38. Il s'agit de M. Jarno. (Note de V. Zuber)

Comme, aux élections, le PC[39] recueille régulièrement une voix, le rapprochement a été vite fait. Personne, d'ailleurs, ne lui en tient rigueur. Les Houatais sont tolérants ; et comment s'y passerait-on d'un couvreur ?[40] Car le vent est roi sur l'île. Dès le début de novembre, il donne sa pleine mesure.

Un matin, Petit Milou arrive en sanglotant : une rafale l'a retourné comme une crêpe, au bord de « l'étang », mare guère plus grande que l'école, qui sert d'abreuvoir aux vaches.

Ces braves bêtes sont détachées chaque matin et vaquent librement à travers l'île. Le soir, elles rentrent sagement à l'étable… à moins que l'une d'elles, tentée par l'herbe verdoyante des pentes de la côte nord, ne se soit brisée au pied de la falaise. Viande fraîche pour tous les insulaires… Un jour, je constate que l'une d'elles met bas au Béniguet. Je découvre son propriétaire, qui sera quitte pour rouler le veau nouveau-né, en brouette, sur trois kilomètres.

Autre tempête, mémorable, sans doute en février. Car le jour est déjà assez long pour que j'invite quelques élèves volontaires à aller contempler la mer démontée chère à Raymond Devos, le soir après la classe[41]. Des vagues énormes martèlent la côte sud. Des jets d'écume frisent très haut à flanc de falaise. Rien de comparable sur le rivage bas de Rhuys. Le spectacle me fascine, mais mes gaillards ont l'œil.

« Attention ! s'écrie Étienne*, celle-là va monter sur la côte ! »* À vingt mètres de haut, allons donc ! Condescendant, je fais un pas ou deux en arrière, cependant que mes gamins se sauvent comme des lapins. Un mur d'eau s'élève devant mes yeux, aussitôt rabattu par la tempête. Douche glacée et retour piteux du maître-apprenti, encadré de galopins goguenards.

Assiégés par l'hiver

Durant quelques jours, en janvier, la bise du nord-est figera l'étang, où patineront les gamins en route pour l'école. Mais, le reste de l'hiver, il ne fera guère froid. Je me souviens même d'un dimanche de ce même janvier où il fera si bon qu'à l'abri des rochers, je resterai lire en prenant un bain de soleil comme en été.

Les colères de l'océan contraignent parfois le courrier à rester au port. Rupture de stock chez le boulanger : l'administration du Ravitaillement ignore la géographie et ne délivre de farine que contre tickets. Il faut alors se rabattre sur les biscuits de mer, gros carrés larges comme la main et si durs qu'il faut un marteau pour les rompre, avant de les mettre à tremper.

Au menu, il y a souvent de la vieille salée, extraite du charnier (saloir) où elle marine depuis l'été. Elle tient lieu de lard depuis l'Occupation où, faute de son, il a fallu renoncer à l'élevage des porcs.

39. PC : Parti communiste.
40. Il s'agit de Roger Caudal que Jojo le Hyaric (Jojo de l'hôtel) décrit comme un original que les enfants adoraient. Vêtu de manière très personnelle avec une casquette plate et un mouchoir de soie autour du cou, il arborait une large balafre et était chaussé d'« hirondelles », des chaussures découvertes plutôt réservées aux femmes (entretien du 22 août 2015). (Note de V. Zuber)
41. L'un des premiers et plus fameux sketches de Raymond Devos s'intitule en effet *« La mer démontée »* : lors d'une tournée à Biarritz au tout début de sa carrière, il s'adressa au maître de l'hôtel où il était descendu en disant : *« Je voudrais voir la mer »*. Celui-ci lui répondit : *« Vous n'y pensez pas, elle est démontée »*. Il posa alors la question suivante : *« Quand la remontera-t-on ? »*. Son interlocuteur lui répliqua alors : *« C'est une question de temps »*. (Note de V. Zuber)

Peu après la fin de la classe, ayant préparé mes tableaux pour le lendemain, je quitte la classe tiède, rattrapé par la nuit tombante. C'est dans ma chambre, à la lueur de la lampe à pétrole, que je corrige les cahiers et prépare mes leçons. Après le dîner, quelques jeunes de l'île arrivent un à un pour la veillée au café. Quand on est six : *« Affale les verres à tribord »*, dit Gérard. Et on m'initie à la vache (ou aluette). Ce jeu de cartes d'origine ibérique qui me déconcerte, car on y parle et on s'y fait des signes. Pas de *« tu me fends le cœur »* comme les héros de Pagnol, mais des : *« Viens à moi »* et *« laisse filer »* comme à bord des canots…

À deux ou trois reprises, un peu d'animation, pour cause de mariages. Ici, on ne se rend pas de la mairie à l'église, mais du presbytère à l'église[42]. Comme ils ne sont séparés que par une ruelle, le secrétaire officiant n'a que le temps d'endosser son surplis.

Le soir, bal au café du centre, à la salle bien planchéiée, mais exiguë en la circonstance. Instrument favori des marins, l'accordéon passe entre plusieurs mains plus ou moins expertes : le plus souvent dans celles de mon collègue Yvon, qui y brille particulièrement. Le temps est révolu où cet instrument du diable était rigoureusement interdit à l'importation. Même aujourd'hui, son usage en public est strictement limité aux bals de noce. Mon successeur, Cadic, autre accordéoniste, qui prétendra, sans y voir malice et pour cause, présider à quelques sauteries entre jeunes — des deux sexes, *vade retro satana*! — ressuiera, sous le manteau, les récriminations aigres-douces des bigotes avec ou sans cornette.

Vers la fin de l'hiver, je suis sollicité pour une corvée qui sera aussi une distraction : le recteur-secrétaire de mairie doit effectuer le recensement de 1946[43]. La ruelle principale délimitera le partage du travail : à lui le nord du bourg, à moi le sud. Bonne occasion de faire plus ample connaissance avec les familles, celles de mes élèves et les autres. À la fin, on récapitule : 331 habitants et 148 vaches (aujourd'hui : 450[44] et 0). Majorité absolue des Le Gurun, suivis par les Le Roux et les Le Fur.

Intermèdes administratifs

Cette quiétude hivernale, avec ses joies et ses servitudes, sera rompue à deux reprises. Un soir de décembre mon élève Yvon fils, m'apprend, de la part de son père *« instit »*, que M. l'Inspecteur est dans nos murs[45], ou plutôt dans nos rivages. Avec *« un autre monsieur »*, il s'installe présentement à l'hôtel Bourgès, rouvert provisoirement en son honneur. Une cousine institutrice m'avait assuré que les instituteurs houatais et hoedicais, généralement des débutants, étaient convoqués à Quiberon pour y subir leur CAP[46], dans une

42. Il n'y a pas de bâtiment mairie à cette époque-là. (Note de V. Zuber)
43. La fonction de secrétaire de mairie aurait pu revenir à l'instituteur, cf art. 25 du titre II chapitre 2 de la loi du 30 octobre 1886. (Note de V. Zuber)
44. 450 habitants quand l'article est écrit en 1986, 249 habitants en 2012 (INSEE). (Note de Melvan)
45. Les instituteurs de l'école publique peuvent être inspectés par les inspecteurs généraux de l'Instruction publique, les recteurs ou inspecteurs d'Académie, ou les inspecteurs de l'enseignement primaire. cf. article 9, chapitre III de la loi du 30 octobre 1886. (Note de V. Zuber)
46. Certificat d'Aptitude à l'enseignement Primaire, rendu obligatoire par la loi du 16 juin 1881 pour tous les apprentis instituteurs, des écoles publiques et des écoles libres. (Note de V. Zuber)

classe inconnue et donc avec l'indulgence du « jury ». Et voici que c'est sur place et pour demain ! Il a fallu la personnalité d'élite de l'IP Vaillant[47], futur maire de Carnac, pour affronter la mer hivernale et deux nuits à la chandelle, en compagnie d'un collègue volontaire, Lorec, de Carnac. Émotion donc pour le débutant, bien qu'il commence à avoir sa classe unique en main, grâce, pour beaucoup, au sérieux de ses dévoués « moniteurs », répétiteurs auprès des petits. Tout se passera le mieux du monde, avec conseils pertinents à l'appui, de la part d'un supérieur qui se comportait comme un maître pédagogue et comme un ami.

Autre surprise, bien plus désagréable : quelques jours avant Noël, lettre à en-tête de l'Inspection académique. De quoi s'est-on avisé, en haut lieu ? De ce que M. Yvon, pour cause de retards dans l'édification des baraquements hennebontais, était entretenu dans l'oisiveté aux frais de la princesse. Il était donc, de son côté, invité à me succéder. Quant à moi, j'étais appelé, *« à compter du 2 janvier »* et à titre provisoire, à prendre ce qui était sa place sur le papier. Baraquement ou pas, un jeune célibataire, n'est-ce pas, pose moins de problèmes qu'une famille nombreuse. Le cœur lourd, je m'apprête à partir en vacances de Noël avec armes et bagages, et à dire adieu à ma bonne hôtesse et à tous mes amis grands et petits. Du mardi, jour de réception de la lettre, au samedi, j'ai tout de même le temps… Ne jamais exécuter l'ordre avant d'avoir reçu le contre-ordre : je médite la sagesse de cet adage militaire quand le courrier du jeudi m'informe de *« bien vouloir considérer comme nul l'avis de détachement »* précédent. Sans explication. Ce laconisme administratif dissimule, je l'apprendrai par la suite, une intervention furibonde de M. Vaillant, que personne n'avait jugé bon de mettre au courant (peuh ! un simple stagiaire…) et qui aurait fait savoir sans ambages que le chassé-croisé imaginé lui paraissait incongru.

Des péripéties du même ordre attendent certains de mes copains de la promo *Espérance*. J'apprends de mes amis inguiniélois, les frères Simon, que l'un est demeuré dans son pays Pourlet, mais que l'autre a échoué à Groix, où, comme moi, il se plaît d'ailleurs beaucoup. Pour ce qui est de notre major de promotion, Joseph Le Meur, il a sursauté en recevant sa nomination… à Hoedic ! Il ne peut se résoudre à quitter ses vallons du pays gourinois, et ose refuser de rejoindre son poste. Traitement suspendu et menace de révocation[48]. Il trouve un emploi de bureau à Lorient, où les paperasses du ravitaillement manquent de scribes dans une ville qui renaît et se repeuple. Finalement, son obstination se révélera payante : il sera nommé au Faouët, dans son propre pays natal, et y demeurera toute sa carrière ! Mais qui donc l'a remplacé, dans l'îlot voisin [49] ?

47. Inspecteur principal, on ne disait pas encore IDEN, inspecteur départemental de l'Éducation nationale. (Note de A. Guillo)
48. La révocation était une peine extrêmement grave. Selon l'art. 30, chapitre 3 du titre II de la loi du 30 octobre 1886, les peines disciplinaires applicables au personnel de l'enseignement primaire public étaient, dans l'ordre de gravité : 1° la réprimande ; 2° la censure ; 3° la révocation ; 4° l'interdiction pour un temps dont la durée ne pourra excéder cinq années ; 5° l'interdiction absolue. (Note de V. Zuber)
49. L'instituteur Sauvet, voir *infra*. (Note de V. Zuber)

Douceurs printanières

Le voici enfin venu. Finies les veillées, pourtant égayées par un nouveau compagnon. Le fils du maire, au cours d'une permission — il fait son service, dans la marine cela va de soi — a apporté son phono et nous l'a confié. Confié ? Hum ! Il y a pénurie d'aiguilles d'acier pour les 78 tours. Elles assurent de trop nombreuses auditions de nos morceaux préférés et, au besoin, on les rafraîchit sur une meule. Puis, c'est le ressort qui rend l'âme, et on doit faire tourner le plateau du bout de l'index. Cela, on s'en doute, n'a que de très lointains rapports avec la hi-fi.

Dès avril, les crustacés réapparaissent. Avant l'aube, les équipages partent, les pinasses jusqu'au large de Belle-Île, les bateaux plus petits dans le Mor-Braz[50], emportant sur le pont des filières de dix casiers. Ils reviennent vers quatre ou cinq heures de l'après-midi, mouillent leurs prises en viviers dans la baie du port, en prélevant quelques gros crabes « dormeurs » (tourteaux) aux pinces impressionnantes, pour la consommation familiale. S'y ajoute tout homard ayant perdu une pince lors de l'extraction du casier. Cette mutilation le rend invendable mais non immangeable.

À ce hors-d'œuvre princier vient s'ajouter un autre produit du cru, que l'on peut recueillir à la faveur des jours plus longs et plus cléments : les œufs de goéland. Quête périlleuse à flanc de falaise de ces gros œufs marquetés de brun et de vert, épousant les nuances du granit et de la mousse, à raison de deux ou trois par nid. Sur les îlots accessibles à marée basse, on opère sous le vacarme incessant et la nuée virevoltante des grands oiseaux, qui amorcent des piqués de stukas et vous effleurent de leurs ailes. Ils n'osent cependant risquer un coup de bec. Un jour, j'irai avec les fils de mon hôtesse sur l'île aux Chevaux, dont les quelques hectares dénudés ont été témoins des bagarres homériques de jadis entre Houatais et Hoedicais, à coups de poing, de savate ou même d'aviron, pour la possession du foin. Jusqu'à ce que les recteurs imposent ce jugement de Salomon : le foin aux Houatais les années paires, aux Hoedicais les années impaires. Nous en ramenons deux paniers d'œufs. Leur fraîcheur n'est évidemment pas garantie. Aussi ne servent-ils qu'à la confection d'omelettes, après avoir été cassés un par un dans un bol avant d'être transvasés. Il vaut mieux que les futurs consommateurs n'assistent pas à l'opération, fertile en surprises. Moyennant quoi, ils apprécieront l'omelette aux oignons et aux fines herbes — la sauce fait, dit-on, passer le poisson dont ces œufs gardent néanmoins le goût.

Autre sortie, le dimanche après-midi quand il fait beau : le recteur propose à ses ouailles d'aller assister aux vêpres à Hoedic. Les notables, maire et enseignants notamment, y sont cordialement invités, sans arrière-pensée il faut le dire (vêpres facultatives[51]). Ces vêpres ne constituent d'ailleurs qu'un pieux prétexte à une promenade dominicale. Le bateau-courrier nous emmène. Le port d'Hoedic — aujourd'hui abandonné et ensablé — est fort mal placé côté sud, en plein vent dominant. Il est peu profond et entouré d'un essaim de

50. L'espace compris entre Quiberon, Houat, Hoedic, Le Croisic et la côte. (Note de A. Guillo)
51. Cette précision montre que la « théocratie » houataise était tout de même tempérée. (Note de V. Zuber)

méchantes roches visibles, pour la plupart, à marée basse seulement. C'est le cas ce dimanche : j'admire la sûreté du patron Prudent Le Roux dans ce périlleux dédale. Il doit échouer son *Dernier Galopic*, et inviter ses passagers à se déchausser, et à retrousser jusqu'aux genoux jupes et pantalons. Les religieuses ne sauraient décemment exhiber leurs mollets : aussi, le patron les charge-t-il, l'une après l'autre, sur ses robustes épaules, et les transporte-t-il sur la terre ferme, comme des sacs de pommes de terre. Les notables du cru nous accueillent : le maire Blanchet[52], le recteur Dano… et l'instituteur Sauvet, un Alréen, intérimaire, qui lui aussi se trouve bien sur son îlot dépeuplé. Il m'invite à visiter sa petite école : une dizaine d'élèves. J'aimerais aussi visiter l'île, mais il serait indélicat de fausser compagnie à la compagnie, Houatais et Hoedicais fraternellement réunis autour de quelques bouteilles dans le bistrot du bourg.

Floréal, prairial

Le joli mois de mai fait éclore les œillets et croître les lys de Houat que la meute aoûtienne n'arrache pas encore. La dune embaume : fusion harmonieuse, inoubliable, de parfums subtils.

Le ravitaillement s'améliore, la ration de pain augmente en quantité et en qualité. *« J'ai trouvé du son chez le boulanger ! »* s'extasie mon hôtesse. Je perçois mal la raison de son ravissement. Mais la réapparition de cette denrée redevenue fourragère[53], conjuguée avec la vue des charniers à vieilles, vidés et nettoyés, qui sèchent côté jardin, lui a remémoré la silhouette d'une espèce disparue depuis cinq ans, pour cause de guerre et occupation. *« Est-ce qu'on peut trouver des cochons chez vous ? »* Chez moi, non ; dans mon village, oui. Aussitôt dit, aussitôt fait. Une lettre part, avec demande de réponse par téléphone (l'hôtesse tient la cabine publique).

C'est ainsi qu'un beau dimanche, je refais en sens inverse ma traversée « sinagote » de l'automne précédent : plus rapidement, cela va de soi. Mon oncle est vendeur d'un pensionnaire pesant allègrement ses cent kilos. Et nous remettons le cap sur Houat, avec un passager supplémentaire, fort bruyant au départ, amorphe ensuite. Mal de mer ? À l'accostage, il fait sensation chez les gamins à l'instar d'une girafe ou d'un éléphant. Leçon de choses toute trouvée pour le lendemain.

Au tour du maître d'être ébahi, quelques jours plus tard. Une pinasse a ramené en remorque un requin-pèlerin, quelque trente fois la masse de mon cochon. Sur le quai, on récupère le foie, vendable pour son huile, et quelques biftecks (pas mauvais…). Dans l'odeur écœurante du sang, mes galopins pataugent, traînant les plus petits sur les ailerons.

En juin, entre deux enterrements du père Jules, je m'écarte allègrement de la leçon modèle de natation proposée par le manuel *« à l'usage des écoles primaires du littoral »*[54] conforme à l'arrêté du 20 septembre 1898 auquel nul

52. En fait Jean-Marie Le Moing, maire d'Hoedic sans interruption pendant 43 ans, de 1927 à 1970. (Note de Melvan)
53. On l'incorporait au pain. (Note de A. Guillo)
54. Sans doute un autre ouvrage, le *Manuel maritime à l'usage des écoles normales et des écoles primaires du littoral* de Bronkhorst, Marsouin 1939 ne comporte pas cette planche. (Note de Melvan)

Nage sur chevalet

ne s'est avisé de toucher depuis. Sous le préau et sur un chevalet ? Bah, nous serons mieux sous la falaise et sur les grandes vagues. Le ressac est plus violent que sur les plages de Rhuys, mais ici pas de lames de fond comme à Quiberon côte sauvage. Mes gamins sont, bien sûr, ravis. Quelques privilégiés ont déniché le maillot de bain du grand frère, qui a miraculeusement survécu à la pénurie textile. Les autres se sont munis de culottes de pêche, rapiécées et trouées, ou de vieux caleçons. Troupe sans uniforme assez pittoresque. Les modes de fixation sont aléatoires, et les vagues facétieuses. Chœur d'éclats de rire quand une de ces nippes tombe sur les chevilles. *« Ça fait rien,* dit Jean-Luc, *y a pas de filles ! ».* Les filles, elles, barbotent aussi, du côté d'En Tal, en chemise et en compagnie de leur directrice de conscience, certainement fort marrie de ne pouvoir les suivre dans l'eau.

Point d'orgue insolite

Et nous nous acheminons vers une fin d'année scolaire ensoleillée. Sans la moindre notion du contretemps, l'Administration informe M. Yvon que son baraquement hennebontais est enfin à sa disposition. Il rejoint son poste, mais sa famille demeure dans le logement de fonction houatais, pour les vacances toutes proches.

La veille de celles-ci, le vendredi 12 juillet donc, je fais en sorte, comme dans toutes les écoles de France et de Navarre, d'achever tous les travaux purement scolaires ou d'ordre intellectuel. Récupération des manuels, reclassement des livres de bibliothèque.

À la sortie de 17 heures, le fils de mon hôtesse vient m'apporter… un télégramme. *« Rien de grave »* me rassure-t-il aussitôt. Grave, non. Intempestif, oui. Qu'on en juge. *« Inspecteur Académie Houat demain samedi.* Signé : *Clément ».* Le grand chef départemental à Houat le jour des grandes vacances ?

Pas possible, c'est un gag de mauvais goût. Le message a été expédié du Palais… Serait-ce mon camarade de promo belle-îlois Maurice Lorec, nommé chez lui à Bangor, qui se rappellerait ainsi à mon bon souvenir ? Mais n'entend-il pas être sérieux en usant d'un pseudonyme pour la signature ? Pseudonyme à double sens, signifiant que le supérieur hiérarchique est du genre indulgent, au vu de son passage à « Guerveur » ?

En l'absence de Jean Yvon, je consulte la liste d'ancienneté. Là, plus de doute possible : le directeur d'école publique du Palais se nomme Clément. Il me faut entamer dare-dare le ménage en grand d'une classe jonchée de confettis échappés des vieux bouquins mis à mal par les souris. Puis la préparation

d'une journée de prévacances. Pas de leçons-modèles pour cette visite incongrue, mais des références d'exercices de révision.

Au matin, étonnement des gosses entrant dans ce local net, où trônent sur un pupitre désaffecté des piles de manuels d'usage courant (lecture, calcul) qu'ils avaient serrés dans une armoire. Je ne peux leur dissimuler qu'il serait possible que nous recevions une visite. Chut ! C'est entre nous…

Le service courrier du samedi a été doublé depuis le début de l'été, pour les premiers touristes (ou parents d'insulaires) des week-ends. L'I.A., comme le désigne le code Soleil[55], a dû s'en informer. Je l'attends vers dix heures et demie… La matinée se passe. Livres de lecture sur les tables, mais c'est moi qui lis, des contes et récits amusants ainsi que je l'avais promis. Prêt à réagir à la moindre ombre passant devant les fenêtres.

Personne. Déplacement annulé, sans doute. Ouf !

Après le déjeuner un doute me saisit. Et s'il devait profiter d'un déplacement de son collègue haut fonctionnaire, l'ingénieur des Phares et Balises ?

Mer de plomb fondu, calme plat, chaleur orageuse, élèves somnolents et dépités. Au bout d'une demi-heure, nous n'y tenons plus : *« nous allons à Porz-Plouz*[56]*! »* comme promis la veille. Jeux dans l'eau, les rochers, les grottes, le sable. *« Allons, les enfants, rhabillez-vous ».* Un ultime scrupule me pousse à rentrer avant l'heure de fin des cours. La dernière heure.

Bien m'en a pris. Sur le plateau, nous distinguons deux silhouettes en complet-veston, dont l'une chapeautée, redescendant le glacis du fort. Comme sœur Anne, nous ont-elles vu venir ? Mes gaillards aux tignasses dégoulinantes, aux visages bronzés blanchis de sel, aux manches retroussées, ont peut-être mauvaise allure, mais bonne mine après ces deux heures de plein air.

Impénétrable, M. Barbas ne parait pas me tenir rigueur de lui avoir fait faux bond. Peut-être, en son for intérieur, m'en sait-il gré, puisqu'il a tué le temps en allant contempler le panorama de l'île. Il commence par faire le tour de la classe. Devant la bibliothèque, geste de la main : *« ouvrez ».* Pendant qu'il compulse le registre, bref aparté avec son compagnon : *« Clément, merci pour votre "avis ". Nous sommes venus avec la vedette de l'IPES, ex "Maison de correction " de Palais. Nous étions à Hoedic ce matin… »*

Je n'aurai même pas le plaisir d'offrir un pot à ce sympathique collègue. Notre supérieur émerge des bouquins, consulte sa montre et demande que l'on chante. *« Que nous proposez-vous ? »* demande-t-il à Gildas, le timide, que ce vouvoiement insolite trouble encore davantage, et qui bégaie on ne sait quoi. Jean, à l'éternel sourire impertinent, répond à sa place : *« À Valparaiso »*, du ton ferme qui intime à mots couverts : *« Allez-vous faire pendre ailleurs. Le plus loin possible ».*

Nouveau coup d'œil à la montre. Il reste cinq minutes. *« Une récitation ? »* Guy se dévoue.

55. Code Soleil : guide pour les instituteurs, du nom de son auteur Joseph Soleil, publié à partir de 1923 par le Syndicat national des instituteurs. (Note de V. Zuber)
56. *« Le port de la paille »*… ou du foin, face à l'île aux Chevaux. (Note de A. Guillo)

Mais voici que son auditeur avise les petons d'Henri se trémoussant d'impatience sous la table. Un supérieur, même bienveillant sous son aspect réfrigérant, ne saurait s'en aller sans avoir trouvé sujet ou prétexte à critique : *« Comment pouvez-vous admettre des élèves pieds nus ? »*. Je fourre le reproche dans ma poche avec mon mouchoir par-dessus.

Si j'avais eu un peu plus de « bouteille », peut-être me serais-je enhardi à répondre : *« Monsieur l'Inspecteur, cet élève a une mère devenue veuve avec quatre enfants en bas âge. Les lois sociales de 1945 viennent tout juste de recevoir leurs décrets d'application. Dans ce foyer, l'absence de chaussures pendant la belle saison constitue une économie appréciable. Et puis, Monsieur l'Inspecteur, à Houat, l'exemple vient des adultes. C'est très pratique pour sauter d'une barque à l'autre, et, de là, sur le quai. La plante des pieds est la meilleure semelle antidérapante. Essayez plutôt avec vos escarpins… »*

M. Barbas va regagner son Midi natal. Sans doute a-t-il voulu connaître, avant de le quitter, le Morbihan insulaire, et conjuguer, durant deux jours, pédagogie et tourisme. Qui pourrait l'en blâmer ? Mais a-t-il soupçonné l'émoi qu'il a semé, ce faisant, dans deux petites écoles retirées du monde ?

Et c'est fini

Adieu, Monsieur l'Inspecteur. Et au revoir Houat. Car mes parents m'ont conjuré de ne pas m'enterrer dans cette terre sans issue. Dois-je ajouter que les servitudes d'une école à classe unique sont bien pesantes ? *« Essaie d'obtenir un poste dans la presqu'île »* (de Rhuys). Mais il y a loin de la coupe aux lèvres : les anciens de ladite presqu'île s'y trouvent bien, et d'autres anciens seraient disposés à prendre leur relève. Je devrai attendre huit ans.

Je m'estimerai finalement heureux de décrocher *« Allaire G. ch. d'école »*, un chef-lieu de canton s'il vous plaît ! Et proche de Redon. J'y ferai la dure expérience de la concurrence : 240 élèves « en face », 32 à l'école publique à deux classes, dont 21 pupilles de l'État, on dit encore *« de l'Assistance »*, pratiquement astreints à la fréquentation de la laïque, en un temps où les fonctionnaires de toutes les administrations avaient encore la tripe républicaine[57]. Et aussi l'expérience réconfortante de la présence d'un noyau de fidèles à toute épreuve autour de cette école.

J'achèterai un vélo pour m'y rendre. Cette machine sera mon premier véhicule de tourisme. Puis l'auto m'emmènera hors de Bretagne. Ces véhicules non amphibies ne me conduiront qu'assez rarement vers l'embarcadère de la terre de mes premières armes. Jusqu'à la retraite.

Je suivrai néanmoins avec intérêt la vie, à travers notre XX^{e} siècle, de l'îlot battu des flots, ses heures tragiques et ses moments heureux. Janvier 1951 : une violente tempête de sud-est détruit le port et sa flottille au mouillage. Un nouveau port naîtra au nord du bourg. Les années soixante sont porteuses du progrès et témoignent de la volonté de survie de la communauté houataise :

57. Comme on peut le voir par ce témoignage, la laïcisation de l'école en Bretagne a rencontré pas mal de résistance dans la population jusqu'à tard dans le XX^{e} siècle. Les choses ont commencé à se régulariser avec la loi Michel Debré de 1959 sur la contractualisation de l'enseignement privé. (Note de V. Zuber)

un câble électrique ouvrira l'île sur le monde des « étranges lucarnes », c'est-à-dire, le monde tout court ; une usine expérimentale de dessalement de l'eau de mer, la première d'Europe, expérience non concluante, à laquelle a succédé le captage des sources de tous les *strangou* (ravins naguère abreuvoirs à vaches) ; une écloserie, également expérimentale, de homards. Cette initiative coopérative des pêcheurs locaux aura pour chevilles ouvrières deux de mes anciens élèves : le sage et studieux Jojo Le Hyaric[58], et le blondinet espiègle Claude Le Roux. La presse m'informera un jour de la fin tragique de ce dernier, père de famille, entraîné à 150 m de fond par la boucle vicieuse d'une filière de casiers[59].

Ouverte sur le monde… en dépit de certaines velléités rétrogrades. Vers la même époque, le recteur[60] invite, par des écriteaux, à économiser *« l'eau qui vaut de l'or »*[61], mais aussi à circuler dans le bourg en tenue décente, ceci à l'intention des touristes en maillot de bain. Il mande la gendarmerie pour la chasse, onéreuse, *« aux nudistes dans les criques »*, au moyen d'un hélicoptère. Il entre en conflit avec mon successeur Michel Pensec, demeuré six ans dans l'île, à l'activité inlassable, allant de la recherche archéologique, qui ne dérange personne, à la fondation d'une équipe de football[62] et à l'incitation pressante à envoyer les enfants en sixième au collège public, ce qui porte ombrage au Don Camillo du cru.

Cette ouverture sur le monde s'accompagne d'un souci rarissime de préservation de la beauté naturelle face à une certaine forme dévastatrice du tourisme. Connaît-on beaucoup de communes où l'on réduit la superficie du camping municipal pour cause de dégradation du littoral, où l'on prohibe la cueillette des plantes sauvages — on verbalise parfois au réembarquement — où l'on interdise l'importation des véhicules à moteur non utilitaires ?

Alors, bon vent, Houat. Et au revoir, Houat, tant que mes jambes me porteront vers toi.

Auteur

Valentine Zuber est directeur d'études à l'École pratique des hautes études, titulaire de la chaire Religions et relations internationales.

Iconographie

Photo d'André Guillo : collection Jean Mallet, avec l'aide de Guy Touraux, Annie Jacquet, Sylvie Morin que nous remercions.

Références

- Anonyme, 2012 – André Guillo instituteur pendant 25 ans. *Le Télégramme*, 19 mars.
- Bronkhorst L., Marsouin M.-J., 1939 — *Manuel maritime à l'usage : Des écoles normales et des écoles primaires du littoral*. Société d'édition géographique maritime.

58. « Jojo de l'hôtel ». (Note de V. Zuber)
59. Le 26 février 1973. (Note de V. Zuber)
60. Probablement l'abbé Bulot (1958-1965). (Note de V. Zuber)
61. Repris récemment sur la pompe de la citerne du cimetière. (Note de V. Zuber)
62. L'ASH (Association sportive houataise). (Note de V. Zuber)

- Dervenn C., 1936 — *Le Morbihan*. Liège-Paris, G. Thone-J. de Gigord, collection Gens et Pays de chez nous.
- Ferry J., 1896 — *Discours et Opinions de J. Ferry*. T.IV, Paris, Armand Colin.
- Guillo A., 1986 - 1988 — Une espérance jetée aux quatre vents du large. *Bulletin du syndicat national des instituteurs (SNI-PGEC)*.
- Guyodo J.-N., 2007 — Installations néolithiques et gauloise à Er Yoc'h (Houat, Morbihan) : état de la question. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 4, p. 229-274.
- Zuber V., 2014 — De la théocratie à la laïcité, tentative de normalisation « républicaine » des îles de Houat et d'Hoedic à la fin du XIXe siècle. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 11, p. 64-66.

L'école des sœurs à Houat et Hoedic sous la Troisième république : la règle et l'exception

À l'aube du XXe siècle, au moment où tout enseignement allait être interdit aux congrégations religieuses, que sont devenues les écoles tenues depuis trois quarts de siècle par les Filles de Jésus de Kermaria ? En rappelant brièvement les étapes et les termes de la législation en vigueur sur l'ensemble du territoire français, cet article questionne l'exception insulaire : dans quelle mesure, en quoi et pour quelles raisons, ces îles échappèrent-elles à la règle générale ? L'histoire scolaire de Houat et d'Hoedic garde encore une part de mystère.

Chantal Paisant

Qu'en fut-il exactement de la situation de l'école des Filles de Jésus de Kermaria à Houat et Hoedic sous la Troisième république, et plus précisément dans les années d'avant-guerre ? Les lecteurs de Melvan le savent, j'ai déjà tenté d'esquisser l'histoire scolaire des deux îles[1], mais un document conservé dans les archives de l'association Melvan nous donne l'occasion d'y revenir. Une note manuscrite du recteur d'Hoedic dans le cahier de la paroisse indique en effet, pour l'année 1912[2] :

> *« Conflit à propos de l'école. Les religieuses avaient dû quitter l'île en 1902, mais une sœur était restée pour tenir la boutique ; l'école est réouverte* (sic) *en 1912. »*

En n'importe quel autre lieu du territoire français à l'époque, dans le contexte de laïcisation de l'enseignement et de lutte contre l'enseignement congréganiste, la fermeture d'une école notoirement tenue par une congrégation religieuse eût été plus que probable et le plus surprenant eût été plutôt que ladite école fût rouverte dès avant-guerre ! Mais nous sommes à Hoedic… et, comme Valentine Zuber l'a bien montré[3], depuis les années 1880, dans les petites « théocraties » traditionnelles d'Hoedic et de Houat, l'application des lois de la République fut une entreprise de haute lutte et, au plan administratif comme au plan scolaire, l'exception « légale » fut souvent de règle !

Certes, le recteur Alain Le Blevec, alors en poste à Hoedic[4], était bien placé pour connaître la situation de l'école des sœurs dépendant directement de sa paroisse. Mais peut-on imaginer que l'école en question fût fermée pendant dix ans ?! Et si c'est le cas, que sont devenues les filles pendant toutes ces années ? Est-ce à dire que la population, que le recteur lui-même, se seraient

1. Paisant 2014, Buttin 2015.
2. Cahier paroissial 1912.
3. Zuber 2014.
4. Nommé le 23 décembre 1910, il y restera jusqu'en 1919.

résignés à envoyer les filles à 'l'école sans Dieu'?! La chose est difficilement concevable et d'autres documents, officiels ceux-là (ce qui n'est pas le cas de l'informel Cahier paroissial), infirment une telle hypothèse.

Reste que le caractère globalement lacunaire de la documentation ne permet pas de clarifier entièrement la situation scolaire des îles dans la période qui nous occupe : l'école des sœurs fut-elle réellement fermée et rouverte ? Et si c'est le cas, fermée combien de temps et rouverte dans quelles conditions ? La note lapidaire du recteur pose plus de questions qu'elle n'en résout.

Arrière-plan : l'école des sœurs face à la création de l'école laïque

Avant de nous centrer sur les années de crise, rappelons l'arrière-plan. C'est en effet dans les années 1880, au moment où s'ouvre une école publique, laïque, dans chacune des deux îles, que la bipartition scolaire s'opère : filles d'un côté, à l'école des sœurs, garçons de l'autre, à l'école publique, laquelle ne sera longtemps « mixte » que dans l'intention des autorités administratives.

Des contrats en bonne et due forme

Les Filles de Jésus de Kermaria (Plumelin, Morbihan) étaient arrivées dix à quinze ans plus tôt, successivement à Houat (en 1865) et à Hoedic (en 1871), à la demande des recteurs, avec pour mission d'assurer l'instruction primaire des filles et des garçons ainsi que le catéchisme. Les contrats signés par l'abbé Célo, pour Houat, et l'abbé Fléchant pour Hoedic[5], et la congrégation représentée par sa supérieure générale, la mère Marie de Saint Charles, et son conseil, prévoyaient en outre la visite des malades et la tenue d'une pharmacie. Rien en cela d'original : comme nombre de congrégations féminines à l'époque, les sœurs de Kermaria associaient œuvres éducatives et sanitaires. En revanche, deux autres tâches particulières à la situation insulaire leur furent confiées. D'abord, le télégraphe : le câble reliant les îles au continent avait été installé en 1865, à Houat, le point d'arrivée était précisément le couvent des sœurs, à Hoedic, c'était le sémaphore. Plus tard, à partir de 1877, l'une des sœurs serait chargée de la « boutique » du recteur, épicerie–bazar de première nécessité, alors unique magasin de l'île, où l'on pouvait acheter à crédit. Le partage des responsabilités de la sœur tenancière de la boutique et du recteur fut précisé et les heures d'ouverture dûment fixées de façon à être compatibles avec les offices et exercices religieux des sœurs.

Les Filles de Jésus seront en principe trois sur place, deux religieuses et une sœur converse, pour l'ensemble de la mission. À Houat, les premières arrivées, en pleine tempête, le 29 mars 1865, furent sœur Marie Saint-Guillaume, supérieure et maîtresse de classe, sœur Marie Ignace, pharmacienne, et sœur

5. Armand-Joseph Cévo fut recteur à Houat de 1859 à 1866, et Pierre-Louis Fléchant à Hoedic de 1865 à 1870. La copie du traité avec la congrégation des Filles de Kermaria pour l'île d'Hoedic (Archives des Sœurs de Kermaria, 230.061.01.01) n'est pas datée, mais l'on peut supposer que cet acte se situe peu avant son départ, soit largement un an avant l'arrivée des sœurs, en août 1871. Une note du recteur Fléchant (Cahier paroissial) indique en effet que *« le 27 avril 1870 ont été jetés les fondements d'un couvent de religieuses pour l'instruction des enfants d'Hoedic et le soin aux malades »*; travaux entrepris par la fabrique *« et payés sur les ressources de l'église »*; *« ameublement prévu dans le courant de 1871. »*

Sœur Saint-Fernand - 1934
Infirmière à Hoedic

Catherine, pour la cuisine et le ménage[6] ; à Hoedic, débarquèrent le 31 août 1871, sœur Calazanz, supérieure et pharmacienne, également désignée pour la classe française des garçons, sœur Valentine pour la classe bretonne des filles et sœur Marie Victoire, converse[7].

Les revenus de la boutique, avec ceux de la « cantine » débit de vin du recteur, permettaient à ce dernier de payer les impôts des îliens et le modique salaire des sœurs, également fixé par contrat : entre 600 F annuels (1er contrat à Houat) et 800 F annuels (1er contrat à Hoedic) pour chacune des sœurs[8]. La maison communautaire et la maison d'école, propriétés du conseil de fabrique, étaient attribuées gratuitement aux sœurs – le mobilier fourni pour une valeur de 1 000 F.

Outre les contrats conservés dans les archives de Kermaria, dans chacune des deux îles des pierres gravées attestent de l'initiative des recteurs : *« AEDIF. PAROCHUS PRO PUER. ET INF. »* (Édifié par le recteur pour les enfants et les malades, Houat, 1864) ; l'inscription eut son pendant à Hoedic en 1878 : *« PAROCHUS PRO PUERIS ET INFIRMIS AD GLORIAM DEI »*[9].

L'école des sœurs, une école « libre »

Depuis la création des communes en 1790, les deux îles étaient rattachées à la commune de Le Palais (Belle-Île) et elles en demeurèrent dépendantes lorsqu'elles furent érigées en paroisses, en 1802, le recteur assurant la liaison avec les autorités administratives et conjuguant, bénévolement et tacitement, les fonctions d'adjoint au maire, d'officier d'état civil et de syndic des gens de mer. Mais les écoles des sœurs, de statut privé, furent de tout temps l'affaire de la paroisse.

Ceci mérite d'être souligné, car avant les lois de Jules Ferry, de façon générale, des sœurs, rémunérées par les communes, assuraient l'enseignement dans les écoles publiques communales, ou des écoles de hameaux dépendants de communes, et durent progressivement quitter ces écoles lorsque s'engagea la politique de laïcisation de l'enseignement publique (à partir des années 1880). Les écoles des sœurs à Houat et Hoedic ne relèvent pas de ce cas de figure et ne furent jamais des écoles publiques communales. Leur statut privé était reconnu : le préfet du Morbihan ne s'était pas opposé à l'ouverture d'une école mixte « libre » à Houat en 1863[10] ; par la suite, en 1883, dans le contexte de laïcisation de l'enseignement, la supérieure générale, parant à toute éventualité, avait envoyé une sœur brevetée pour diriger l'école[11] : *« Il est bon, comme vous dites, d'être en règle sous tous rapports, par le temps qui court. »* En 1882, elle avait également envoyé une sœur brevetée à Hoedic (la sœur Chrysostome).

6. Archives des Sœurs de Kermaria.
7. Cf. récit de l'arrivée des sœurs, archives Melvan.
8. Un contrat complémentaire fut ainsi établi avec l'abbé Lavenot, nouveau recteur d'Houat, le 5 août 1877. Il fixait le traitement de la sœur chargée de la boutique à 400 F, payables par trimestre, ainsi que les heures d'ouverture (le matin, depuis une demi-heure après la messe jusqu'à 10 h ½ ; l'après-midi, de 13 h 30 à 15 h, puis de 17 h à 18 h) et précisait que *« le bénéfice intégral de la boutique restait à l'île »*. (Archives des Sœurs de Kermaria 230.061.05.01).
9. Pannetier et Hatchiss 2006.
10. V. Zuber indique que la préfecture avait alors attribué une subvention pour cette école, laquelle ne fut jamais redistribuée par la municipalité de Le Palais (Zuber 2014, p. 105.)
11. Archives des Sœurs de Kermaria, lettre au recteur de Houat, 24 juillet 1883.

Sœur Saint Ivy - *circa* 1958
Infirmière à Houat

Bien lui en prit, car des mises en cause locales étaient toujours possibles. Le recteur Raude note à ce propos :

> *« Le 23 août 1882, la sœur Chrysostome se rendit pour la seconde fois à Belle-Île faire sa déclaration d'ouverture d'école libre (…). Le maire du Palais, Poupart, signe mais prétend que la commune a des droits sur la maison d'école. Il en a appelé au conseil départemental qui n'a pas donné suite. »*[12]

Dans le contexte de l'enquête préalable qui aboutirait à l'érection des deux îles en commune (loi du 12 décembre 1891), la question scolaire était plus que jamais au centre des débats.

La campagne anticléricale et l'enjeu de l'école

Dans ces îles entièrement régentées par leur recteur depuis deux siècles, c'est en effet de Le Palais que soufflait le vent des républicains radicaux, lançant par voie de presse une campagne de dénonciation de ce régime théocratique archaïque, et promouvant la mise en œuvre de la loi commune. *La Petite république française*, dans ses *« Lettres de Bretagne »* (du 29 novembre au 5 décembre 1879) stigmatisait les départements de France *« à coloniser »* (entendons *« civiliser »*), Corse, Gers, Lot et Morbihan, et ces îles où *« une sauvagerie timide laisse les habitants craintifs et courbés sous la domination d'un seul »*. Le journal *Le XIX*e *siècle* fustigeait *« le prêtre-roi »* gouvernant selon son bon plaisir (7 février 1881), *Le Phare de Bretagne* renchérissait en caricaturant l'abbé Lavénot « dictateur d'Houat » (23 décembre 1881)[13].

Selon le *Guide pratique du voyageur*, la décision du conseil municipal de Le Palais d'établir dans ces « terres sauvages » l'instruction publique, laïque et obligatoire relevait de cette volonté de progrès, marquée au coin des préjugés anticléricaux[14] :

> *« considérant qu'il est du devoir de la République de faire sortir les habitants de ces îles infortunées de ce terrible état d'ignorance dans lequel ils ont été soigneusement tenus jusqu'alors. »*

L'arrivée du nouveau notable, titulaire de *« la laïque »*, dresserait bientôt face à face les deux figures rivales, emblématiques du paysage scolaire de la Troisième république : l'instituteur et le curé. Les notes du cahier de la paroisse, évidemment juge et partie, en témoignent de leur côté[15] :

> *« 12 septembre 1881, l'instituteur laïc, tant de fois annoncé, arrive à Hoedic, c'est un jeune homme de 19 ans du nom de Julien Déan, il ne montre pas avoir beaucoup de religion ni de politesse.*

En 1883, lors de la Fête-Dieu, *« l'instituteur Le Dain s'est comporté d'une façon scandaleuse »* : il s'était placé coiffé de son chapeau devant la procession.

Au-delà de ces anecdotes, la réalité des premières années de ces écoles laïques nouvellement implantées semble avoir été plus tragique. Acculé à faire classe dans le seul local que la municipalité lui concéda, le fort délabré, le premier instituteur d'Houat à bout de solitude se serait pendu en 1882,

12. Cahier paroissial 1882.
13. Fonds Melvan. L'abbé Lavénot, recteur à Houat de 1877 à 1883, fut la cible privilégiée de cette campagne satirique.
14. Verrier 1891, chapitre 18, *« Les écoles d'Houat et Hoedic »*.
15. Cahier paroissial, note du recteur Raude.

désespéré de n'avoir pas d'élèves[16]. Celui d'Hoedic, un dénommé Le Corre, remplaçant de Le Déan (parti pour raison de santé), arrivé poitrinaire en janvier 1884, mourut peu après (le 3 mai 1884). Aux dires du recteur Raude, il avait loué dans le village deux petites maisons *« avec l'intention concrète d'y tenir une auberge et autres commerces, pour faire pièce au recteur et affamer l'église »*; sa veuve tiendrait le débit de boisson pour survivre.

Filles d'un côté, garçons de l'autre

Les comptes-rendus des visites annuelles, rédigées pour Hoedic par la sœur visiteuse, de 1872 à 1902[17], montrent l'impact à retardement de la création de l'école publique.

Le 21 juin 1872, les deux classes des sœurs rassemblaient 75 élèves présents : 40 garçons dans la classe en français, 35 filles dans la classe en breton. Le 8 mars 1880, la classe des garçons compte 18 élèves, celle des filles 31, et 9 petits garçons. Le 10 mai 1881, suite au départ de la sœur Calazanz, âgée, les deux classes sont regroupées en classe unique, et la sœur Valentine assume seule les 63 élèves (34 garçons, 29 filles). Le 13 juillet 1884, il n'y a plus que 40 élèves en tout, 32 filles et 8 garçons : manifestement, l'école laïque, ouverte en 1881 et d'abord dédaignée par les parents d'élèves, a enfin trouvé son public… de garçons — les filles restant à l'école des sœurs, complétée pour l'éducation morale et religieuse par des réunions chez les sœurs pendant les soirées d'hiver, le dimanche et le mois de Marie.

Filles d'un côté, garçons de l'autre, telle était la particularité des îles qui ne manqua pas d'interroger l'administration au plus haut niveau. Le 21 février 1881, le ministre de l'Instruction publique avait approuvé la création d'écoles laïques mixtes[18] ; trois ans plus tard, en 1884, il interpellait le préfet au sujet de l'existence d'une école publique *« spéciale pour les garçons »* : *« en quels termes formels avait-elle été autorisée ? »*[19]. Face au refus des habitants de mixer les publics scolaires, l'inspecteur primaire tenta de concilier les aspirations en proposant l'ouverture d'une école laïque de filles[20] ; il essuya un refus de la part de la préfecture : on ne pouvait évidemment pas envisager deux écoles laïques pour quelque 300 habitants ! Tandis que la municipalité à la fois désargentée et réticente refusait tous travaux d'amélioration des conditions matérielles de l'école publique, au grand dam des instituteurs récriminant, en 1896 la situation n'avait pas évolué. L'inspecteur primaire dressait ainsi, pragmatiquement, le tableau des réalités insulaires (Houat comptait alors 269 habitants et Hoedic 354)[21] :

> *« Les populations de ces îles n'ont que de très rares relations avec le «continent». Lorsque l'état de la mer le permet, un petit bateau à voiles se rend tous les cinq jours à Quiberon et fait le service de la poste ; c'est le seul moyen de communication et il n'est pas encore bien régulier, car le mauvais temps empêche souvent le*

16. Scouarnec 2008.
17. Archives des Sœurs de Kermaria.
18. Archives départementales du Morbihan, T 1275, Courrier du 10 février 1881.
19. Cahier paroissial, note du recteur Raude.
20. Archives départementales du Morbihan, T 1275, lettre à l'inspecteur d'académie, 30/09/1884.
21. Archives départementales du Morbihan, T 1971, courrier à l'inspecteur d'académie, 8 janvier 1896.

bateau d'effectuer la traversée. Par suite de leur isolement, les insulaires ont une existence à part, ils vivent presque sous un régime de communauté dont le curé est le chef. Jusqu'en 1881, il n'y avait dans chacune des deux îles qu'une école libre mixte, dirigée par des religieuses de la congrégation des Filles de Jésus. Une décision ministérielle du 21 février 1881 créa à Houat et à Hoedic des écoles mixtes de hameau qui devaient être confiées à des institutrices laïques. C'était là une mesure absolument inefficace, car ces écoles mixtes publiques n'eussent pas été fréquentées par un seul élève et la situation des institutrices n'eût pas été tenable. L'administration le comprit et se borna à ouvrir des écoles laïques de garçons, en ayant soin de retirer aux écoles privées l'autorisation de recevoir des enfants des deux sexes. Il existe donc aujourd'hui, dans chacune des deux communes, une école publique de garçons et une école de filles privée. C'est à mon avis la situation scolaire la meilleure, et pour longtemps la seule possible, à Houat et à Hoedic. »

Le *« pour longtemps »* dura en effet et rien ne bougea, du moins jusqu'à l'aube du XX[e] siècle. En 1900, la liste des obédiences pour Houat, signée par la nouvelle supérieure générale des Filles de Jésus de Kermaria, la mère Marie de Sainte Blandine, montre que l'école, tout comme à Hoedic à l'époque, y fonctionne selon le régime de la classe unique. Sont ainsi désignées celles qui, selon la formule consacrée[22] :

« En vertu de la sainte obéissance iront à notre communauté de l'Île d'Houat, Morbihan : 1°) sœur Marie St-Buoc, supérieure et s'occuper de la boutique ; 2°) sœur Marie de l'Ascension, assistante, pour la garderie ; 3°) sœur Marie Hortense de St-Joseph, conseillère, pour la classe ; 4°) sœur Marie St-Lériphin, pour le soin aux malades et pour aider à la boutique ; 5°) sœur Marie St-Hubert, pour la cuisine, le repassage, etc. »

Mais qu'allaient devenir les écoles des sœurs au moment de la crise anti-congréganiste ?

L'école des sœurs face aux lois anti-congréganistes

La législation en vigueur pour l'ensemble du territoire français, en vertu de la fameuse loi du 1[er] juillet 1901 sur les associations, avait prévu, en son Titre III, un régime d'exception pour les congrégations religieuses contraintes à de lourdes mesures d'autorisation et à des contrôles drastiques. La politique de démantèlement systématique du réseau des écoles congréganistes, menée depuis un siècle, s'instaura sous le ministère Combes, à partir de 1902.

La règle générale

L'application vigoureuse de la loi de 1901, imposée par Émile Combes, président du Conseil, dès son arrivée au pouvoir, le 6 juin 1902, se traduisit par la fermeture immédiate des écoles congréganistes non autorisées (décret du 27 juin 1902), par l'aggravation des sanctions pénales pour les contrevenants (loi du 4 décembre 1902) et par le rejet massif des demandes d'autorisation, souvent en dépit des avis favorables des municipalités (1902-1903). L'année suivante, la loi du 7 juillet 1904 interdit tout enseignement aux congrégations religieuses, écoles autorisées ou pas.

22. Archives des Sœurs de Kermaria.

Compte tenu du temps et des budgets nécessaires pour assurer l'ouverture d'écoles laïques, au fur et à mesure de la fermeture des écoles congréganistes, le délai de mise en œuvre de la loi de 1904 devait s'étaler sur dix ans… L'entrée de la France en guerre suspendit ces mesures (circulaire Malvy du 2 août 1914). L'application s'était cependant quelque peu ralentie après la démission d'Émile Combes (le 19 janvier 1905).

Globalement près de 90 000 sœurs enseignantes[23], expulsées de leurs écoles, furent contraintes de s'exiler, ou de se séculariser (l'enseignement libre, notamment diocésain restant possible) ou encore de changer de métier. Comme la plupart des congrégations, les Filles de Jésus de Kermaria perdirent toutes leurs écoles et n'échappèrent à la dissolution que grâce à leurs quelques activités sanitaires. Par ailleurs, la sécularisation des personnels enseignants impliquait le renoncement aux vœux religieux et une rupture totale avec la communauté religieuse d'origine. Il y eut pléthore de procès pour *« fausse sécularisation »*, infligés à d'anciens religieux et religieuses soupçonnés de poursuivre en habit civil un enseignement au profit de leur congrégation.

Les écoles privées des îles de Houat et d'Hoedic, notoirement tenues par des religieuses, n'avaient *a priori* aucune raison d'échapper à la règle commune.

Les écoles de Houat et d'Hoedic, un destin d'exception ?

La notation du recteur Le Blevec, signalant la fermeture de l'école de Hoedic en 1902, peut signifier que les demandes d'autorisation des sœurs brevetées déposées en 1882-83, et apparemment obtenues du maire de Le Palais en fonction à l'époque, n'aient pas été considérées comme valables, du fait de la nouvelle législation.

De fait, ces deux écoles furent fermées par décret le 9 juillet 1902. Elles le restèrent le temps de consulter les nouvelles municipalités de Houat et Hoedic[24]. Deux documents le montrent très clairement. D'une part, le compte rendu du conseil municipal de Hoedic, du 23 octobre 1902, faisant état de la lettre du préfet sollicitant urgemment son avis sur les suites à donner à la demande d'autorisation émise par la congrégation des Filles de Jésus de Kermaria pour ouvrir une école en remplacement de celle qui venait d'être fermée[25]:

> *« Les membres du conseil font remarquer qu'ils ont déjà eu l'honneur d'adresser une supplique en faveur des religieuses, s'appuyant sur les mêmes considérations, à savoir : 1°) que les Filles de Jésus établies dans la commune depuis l'année 1871 se sont dévouées à la satisfaction générale à l'instruction des enfants et aux soins des malades ; 2°) que sans les religieuses les enfants seraient sans instruction, vu l'impossibilité pour la commune de bâtir une maison d'école pour les filles, et les malades resteraient sans soin vu l'éloignement de l'île du continent et la pauvreté des habitants dont aucun ne pourrait payer les honoraires d'un médecin. Les*

23. En 1901, le ministère des Cultes avait estimé le nombre de congrégations féminines à 1 304 (68 masculines), toutes communautés confondues (enseignantes, hospitalières, contemplatives), soit environ 130 000 sœurs en tout. La politique de laïcisation de l'enseignement entreprise depuis 1881 et relancée par « le bloc des gauches » et Émile Combes atteignit son but : en 1912-13, les élèves scolarisés dans l'enseignement catholique ne représentaient plus que 25 % des effectifs globaux (contre 56 % en 1879), dont 1 % dans des établissements congréganistes. (Paisant 2014, p. 29)
24. Le décret de fermeture des écoles et le courrier afférent adressé au conseil municipal d'Hoedic figurent dans les Archives départementales du Morbihan, T 1275.
25. Cahier municipal.

membres du conseil à l'unanimité émettent un avis favorable pour la réouverture de l'établissement des Filles de Jésus dans la commune d'Hoedic. »

Le second document est beaucoup plus décisif, puisqu'il s'agit de la lettre du préfet, autorisant la supérieure générale à rouvrir dans les deux îles les établissements légalement fermés[26] :

« J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en vertu de pouvoirs exceptionnels qui m'ont été conférés, j'autorise la rentrée des sœurs de votre congrégation dans leurs établissements de Houat et Hoedic. »

L'exception commence là : comme nous l'avons vu, à partir de juin 1902, la quasi-totalité des demandes d'autorisation formulées par des congrégations fut refusée.

Mais la vraie question concerne les années suivantes : logiquement, les deux écoles auraient dû être fermées en référence à la nouvelle loi en vigueur en 1904 ! Et compte tenu du fait que ces écoles privées appartenaient à la fabrique, être éventuellement rouvertes en tant qu'écoles libres avec un personnel laïque, ou du moins sécularisé et, en principe, n'appartenant pas à la même congrégation d'origine. C'est ce à quoi furent contraintes, comme des milliers d'autres, quatre cents Filles de Jésus de Kermaria (soit 40 % de l'effectif de 1900).

Une notation rapide, non strictement datée et non référencée, semble faire allusion à une procédure de cet ordre concernant Hoedic. À la suite des campagnes de fouilles archéologiques du début des années 1930, Saint-Just Péquart donne en 1938 une conférence sur l'économie en crise de l'île. Il y indique incidemment[27] :

« La loi de sécularisation prive l'école de la sœur qui la dirigeait et les filles restent pendant un temps sans instruction, les adversaires du recteur désirant installer une école mixte. Après un essai aussi court que malheureux, une religieuse sécularisée reprend la direction de l'école. »

Mais aucun document officiel ne permet à l'heure actuelle d'en attester. Les archives de la congrégation contenant, comme la loi de 1904 l'imposait, la liste des sœurs ayant quitté la congrégation pour se séculariser, ne disent rien de tel à propos des sœurs d'Houat et d'Hoedic, pas plus que les archives du diocèse de Vannes. D'autre part, la liste des sœurs présentes à Hoedic durant ces années sombres pour les congrégations, montre qu'elles sont clairement identifiées comme religieuses. Elles furent trois sur place à passer le cap de la loi de 1904 : sœur Chrysostome (M-L. Gousset, enseignante, présente dans l'île de 1882 à 1930), sœur Blandine (M-A Perrodo, présente de 1896 à 1913, pour la cuisine), sœur Marie Apolline (J. Guino, relayant la sœur Clémentine pour la pharmacie et présente de 1901 à 1907)[28].

Certes, les comptes-rendus de visite de classe s'arrêtent à Hoedic en 1902 et les derniers comptes-rendus conservés pour Houat, datant de 1902, 1906 et 1907, ne parlent que de la communauté des sœurs, de la tenue de la boutique

26. Archives des Sœurs de Kermaria, lettre du préfet à la supérieure générale, 25 novembre 1902.
27. Péquart 2007, p. 156.
28. Fonds Melvan.

et de la pharmacie. Mais on peut comprendre que la congrégation qui perdait alors toutes ses autres écoles et luttait pour sa survie, en envoyant des sœurs en Angleterre, Belgique et Canada, et en tâchant d'obtenir en France le statut de congrégation à œuvres sociales et sanitaires, n'avait ni le temps ni l'imprudence (l'impudence !) de maintenir des visites de classe dans ces derniers vestiges de son ancien réseau éducatif. Il était préférable de s'en tenir sans bruit à l'autorisation de 1902.

L'administration quant à elle continua à faire pression sur les municipalités de Houat et Hoedic pour obtenir les travaux nécessaires à l'accueil d'un public mixte à l'école laïque, en se contentant de brandir la menace de fermeture des *« écoles congréganistes »*, montrant par là même que ces écoles subsistaient bel et bien et continuaient à rassembler toutes les filles. Ainsi ce courrier du préfet à l'inspecteur académique en 1908[29] :

> *« Il ne faut pas oublier, en effet, qu'en dehors de la fermeture des écoles congréganistes, il suffirait de la demande d'inscription d'une fille à l'école pour imposer à l'administration la transformation de cette école. »*

De guerre lasse, la préfecture confrontée à la pénurie des municipalités des deux îles, aurait fini par confirmer en 1912, la mesure dérogatoire et *« exceptionnelle »* de 1902. C'est ainsi que l'on peut interpréter la note du recteur Le Blevec.

Il y eut d'autres cas comparables : des municipalités en difficulté faisant traîner en longueur la construction d'une école publique en exploitant les dix ans de mise en œuvre de la loi de 1904, permirent à « leur » école congréganiste de se maintenir si bien que, la mobilisation générale de 1914 aidant, elles échappèrent *de facto*, à la fermeture. À Paris même, quatre petites écoles, dont l'une appartenant aux Filles de la charité de Saint-Vincent de Paul, furent ainsi sauvées.

La paix revenue, la tentative de relance de la politique anti-congréganiste entre les deux guerres fit long feu et l'enquête diligentée en 1924 montre que les écoles des Filles de Jésus de Kermaria étaient toujours là, à Houat et Hoedic, continuant à rassembler toutes les filles. L'école publique d'Hoedic ne deviendra concrètement mixte qu'en 1929, grâce à deux élèves : les filles d'un fonctionnaire, le nouveau gardien du sémaphore.

Au bout du compte, il semble bien que les Filles de Jésus de Kermaria, hormis la brève fermeture de 1902, soient restées sans discontinuité dans leurs îles pendant plus d'un siècle : quand elles les quittèrent, ce fut à leur initiative, celles de Hoedic en 1984 et celles de Houat en 2001.

Auteur

Chantal Paisant est agrégée et docteur es Lettres, Maître de conférences à l'université Bordeaux 3, à la retraite, ancien doyen de la Faculté d'éducation de l'Institut catholique de Paris (1995-2004).

29. Archives départementales du Morbihan 1275, lettre du préfet à l'inspecteur d'académie, 4 février 1908. C'est l'auteur qui souligne.

Iconographie

Soeur St Fernand, Saint-Just Péquart ; Soeur Saint Ivy, Jacques Boulas, in *Bretagne des îles* de H. Queffélec, Guide Bleu, Hachette, 1959.

Références

L'ensemble de cet article s'appuie sur les archives générales des Filles de Jésus de Kermaria pour Houat, boîte 230-036 ; pour Hoedic, boîtes 230-060 et 230-061 ; sur les documents du fonds Melvan ; ainsi que sur les archives départementales du Morbihan, séries T 1275 et T 1971.

- Buttin H., 2015 — Les sœurs de Kermaria en exil. *Lettre de Melvan* n° 24, p 3.
- Paisant C., 2014 — De l'exil aux tranchées, 1901/1914-18, le témoignage des sœurs, Édition Karthalla, 374 p.
- Pannetier C., Hatchiss G., 2006 — Corpus des dates et inscriptions sur les édifices de Houat et d'Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 5, p. 87-98.
- Péquart St-J., 2007 — La décadence économique d'une île. Marthe et Saint-Just Péquart, archéologues des îles*, Melvan, La Revue des deux îles*, n° 4, 2007.
- Scouarnec R., 2008 — *Histoires de Houat*. Éditions Verdi, 224 p.
- Verrier A.-J., 1891 — Belle-Île-en-Mer, guide pratique du voyageur. Anglade.
- Zuber V., 2014 — De la théocratie à la laïcisation. La tentative de normalisation « républicaine » des îles de Houat et Hoedic, à la fin du XIXe siècle. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 11, p. 53-72.

Appel à publication

Faites-nous part de vos projets !

Les auteurs de *La Revue des deux îles* peuvent être des « professionnels » de l'écriture, tels que des écrivains ou des universitaires, ou bien des passionnés sur un sujet.

L'écriture simple et référencée doit être accessible à un cercle de lecteurs dépassant celui des seuls experts.

La taille des articles dépend de la richesse du sujet traité, en général entre 3 000 et 10 000 mots ; une page de la revue, hors iconographie, représente à peu près 450 mots.

Les textes sont communiqués sous forme de fichier électronique sans mise en page. Ils sont accompagnés d'un résumé de présentation du sujet d'environ 100 mots. Les références sont citées en note de bas de page (auteur et date) ; la bibliographie complète figure en fin de texte. Les légendes et les noms des auteurs des photos et dessins sont regroupés à la suite de la bibliographie. Les documents iconographiques sont joints hors du fichier texte, sous forme non compressée.

Le Comité éditorial veille à l'homogénéité de la publication, dans le fond et la forme.

Le Comité éditorial

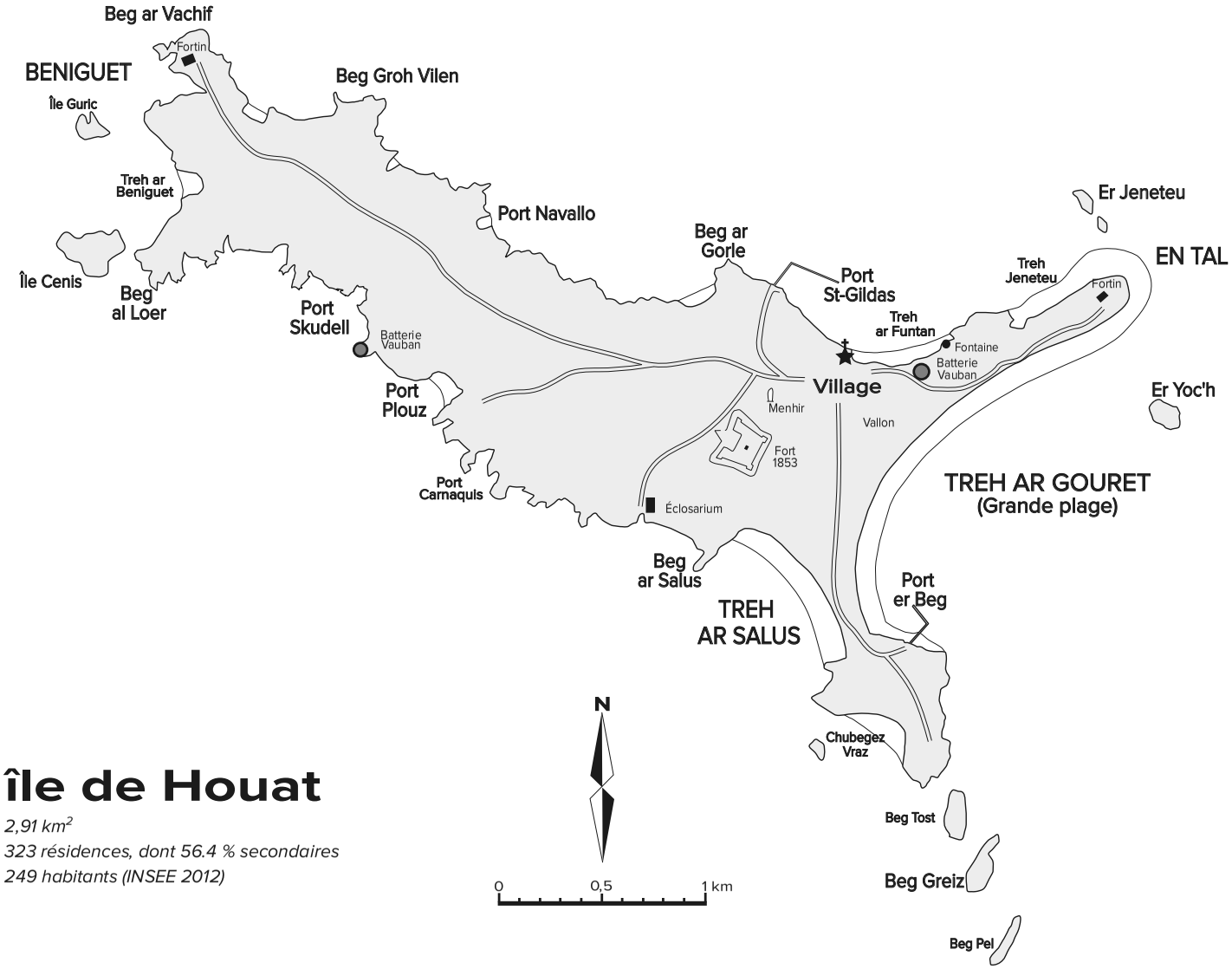

île de Houat

2,91 km²
323 résidences, dont 56.4 % secondaires
249 habitants (INSEE 2012)

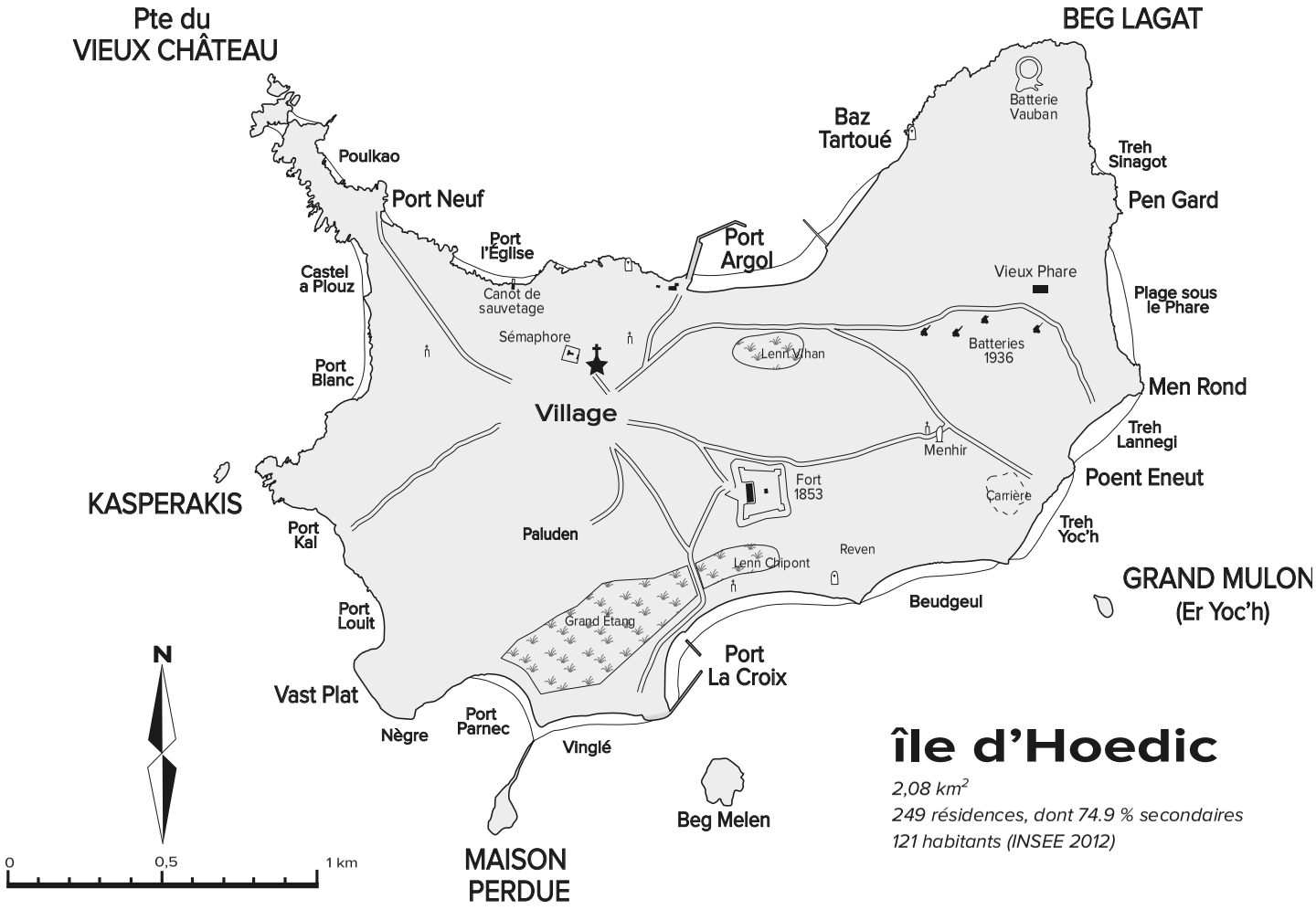

île d'Hoedic

2,08 km²
249 résidences, dont 74.9 % secondaires
121 habitants (INSEE 2012)

D'après la carte de Bellin, 1764

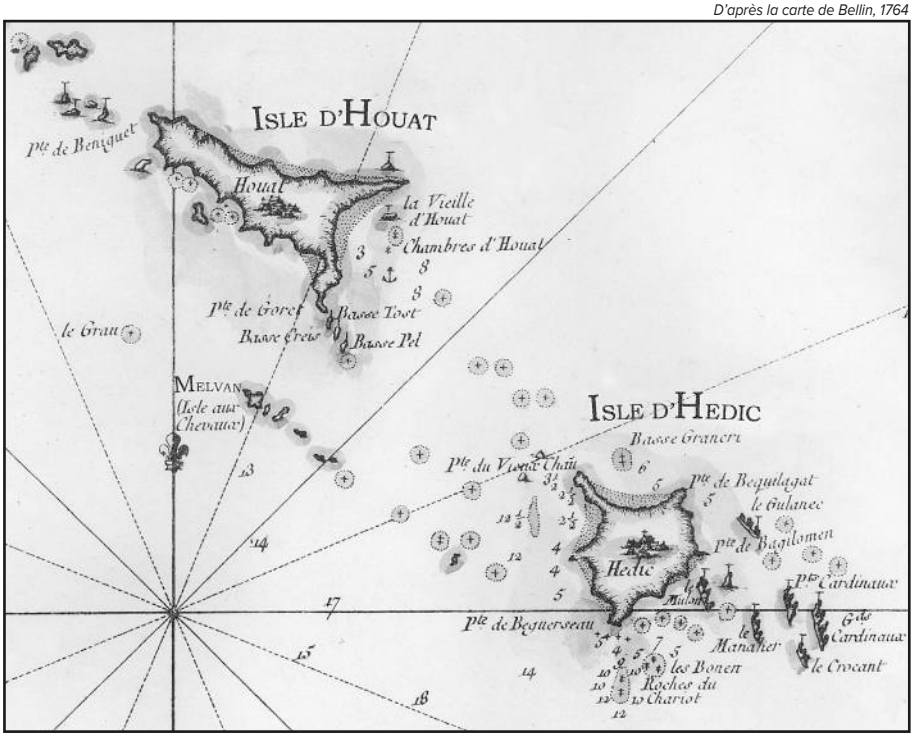

Pour adhérer à l'association et tout renseignement :
Melvan, le bourg, 56 170 Île-d'Hoedic
melvan@melvan.org

Association Melvan

Deux îles sœurs

Le territoire fini et isolé d'une île en fait une singularité sociologique, historique et naturaliste dont il est tentant d'aborder tous les aspects. Hoedic et Houat sont deux îles sœurs, mais chacune a sa personnalité, son âme, son atmosphère. Elles ont néanmoins une longue histoire commune et une population de même origine. La connaissance de l'une bénéficie à la compréhension de l'autre aussi bien dans leurs différences que dans l'identité de leur destin.

Une association trait d'union

Créée en 2003 à l'initiative de Pierre Buttin, avec Joëlle Le Roux, Henri Buttin et Gilles Janin, passionnés de longue date de l'histoire des deux îles, l'association Melvan a pour vocation l'étude, la protection et la promotion du patrimoine historique, naturel, archéologique, social et maritime des îles d'Hoedic et de Houat, de leur environnement, dans une approche plurisdiciplinaire.

Pourquoi « Melvan » ?

Melvan est l'ancien nom de l'île aux Chevaux, située entre Houat et Hoedic dans le passage des Sœurs. Autrefois, cet îlot était réservé aux chevaux : les Hoedicais y récoltaient les foins et les Houatais y acclimataient leurs poulains. Melvan, île trait d'union, est naturellement le nom de l'association. Le cheval ailé en est l'illustration : le cheval représente la terre, les ailes évoquent les airs et la nageoire illustre l'océan.

Fonds documentaire

Un important fonds documentaire et iconographique, rassemblé dès l'origine de l'association, s'enrichit régulièrement de documents anciens et de publications plus récentes ou d'actualité. La numérisation en cours permet sa valorisation dans les publications, expositions et conférences de Melvan.

Études et chantiers

Melvan initie ou soutient une grande variété d'études, de chantiers-patrimoine ou de campagnes archéologiques sur les deux îles, menés en collaboration avec des chercheurs, des universitaires ou des amateurs éclairés. Ces travaux, qui touchent aussi bien à la préhistoire et à l'histoire qu'au naturalisme et à la vie sociale de Houat et Hoedic, font l'objet de publications ou de communications sous différentes formes et enrichissent le fonds Melvan.

Publications

Publication phare de Melvan, *La Revue des deux îles* propose chaque année, sur environ 200 pages, des articles de fond sur tout sujet concernant Houat et Hoedic. Une importante iconographie illustre ces articles. La revue, tirée en 2013 à 750 exemplaires, est diffusée à l'ensemble des membres de l'association mais aussi commercialisée dans divers points de vente locaux, par correspondance et via le site internet de l'association. En outre, deux fois par an, *La Lettre de Melvan* rend compte sur 8 pages de l'actualité de l'association et propose de courtes informations relatives aux deux îles.

Manifestations

Melvan organise, pendant la saison estivale, diverses expositions ainsi que des manifestations : projections et conférences.

Site internet

Le site www.melvan.org présente les différentes activités de l'association et offre un regard sur l'actualité des deux îles via son blog régulièrement actualisé. Les rubriques « Patrimoine » et « Histoire » constituent un musée virtuel des deux îles. Le site permet, par ailleurs, d'accéder à la base de données référençant l'important fonds documentaire et iconographique de Melvan.

Patrimoine et environnement

Le patrimoine historique et naturel des deux îles est très riche pour un territoire émergé de quelque 500 hectares. Mais il reste dans une large mesure méconnu. Avec une fréquentation touristique croissante, cette méconnaissance constitue un risque pour sa préservation. À travers ses travaux, Melvan s'emploie à informer le mieux possible résidents et visiteurs sur les divers aspects de ce patrimoine, pour le plaisir de la découverte de richesses dans toute leur diversité, mais aussi pour que chacun s'approprie le souci de sa sauvegarde.

Au-delà de l'information, Melvan est partie prenante dans les initiatives visant à assurer la protection du patrimoine existant et à favoriser toute action en faveur du respect de l'environnement.

Melvan, La Revue des deux îles

ISSN 1768-5834

Publication annuelle de l'association distribuée aux adhérents. *La Revue des deux îles* est aussi diffusée localement à Hoedic, à Houat et à Quiberon, sur le site de l'association www.melvan.org ou en s'adressant à : Association Melvan, 56170 Île-d'Hoedic.

2004 – n° 1 (100 p.) [ÉPUISÉ] **:** ♦ Du galet au dolmen, premiers résultats de la prospection thématique effectuée à Hoedic - Jean-Marc Large ♦ Le *Chariot*, naufragé en 1676, est retrouvé au large d'Hoedic - Pierre Buttin, Jean-Marc Kéroullé ♦ Île de Houat : une histoire de la propriété - Joëlle Le Roux ♦ Hoedic et Houat, an VII de la République : pêches au feu et inquiétudes républicaines - Virginie Bolo, Pierre Buttin ♦ Les liaisons maritimes des îles de Houat et d'Hoedic avec le continent - Henri Buttin ♦ Surnoms hoedicais - Armelle Guémas ♦ Étymologie et orthographe de Hoedic et de Houat - Gaspard Hatchiss ♦ Marché foncier et immobilier sur Houat et Hoedic entre 1995 et 2001 - Clothilde Buhot ♦ Quelques plantes de valeur patrimoniale des îles de Houat et Hoedic - Gabriel Rivière ♦ L'île d'Hoedic, un site privilégié pour l'observation de l'avifaune - Bernard Iliou ♦ « *Le naufrage du Monte-Christo* », roman de Jean Mistler - Christine Harteman ♦ « *L'Île des Pingouins* », roman d'Anatole France - Josépha Pricoupenko.

2005 – n° 2 (150 p.) [ÉPUISÉ] **:** ♦ Chasse au phoque à la fin du Néolithique à Er Yoch (Houat, Morbihan) - Katherine Boyle ♦ L'Île aux Chevaux, entre Houat et Hoedic - Pierre-Yves Jourda ♦ Voyage à l'île d'Hoedic – 1842 - Alfred Lallemand, A. Lemontagner ♦ Chaude alerte à Houat – 15 mars 1944 - Joseph le Hyaric ♦ Le canot de sauvetage d'Hoedic - Gilles Janin ♦ Chants latin à l'église d'Hoedic - Olivier Favre ♦ Dératisation de l'Île aux Chevaux - Louis Dutouquet, Mathieu Fortin ♦ Fougères et plantes alliées de Houat et d'Hoedic - Gabriel Rivière ♦ Observations ornithologiques à Hoedic de juillet 2002 à juillet 2003 - Arnaud Le Nevé, Yves Kayser, Bernard Iliou ♦ " Île ", une nouvelle de Jean Merrien - Christine Hartemann.

2006 – n° 3 (192 p.) [ÉPUISÉ] **:** ♦ Chronologie d'Hoedic et de Houat - Gaspard Hatchiss ♦ Tourbière et marécage à Hoedic, histoire du paysage depuis 6 000 ans - Lionel Visset, Claire Delalande, Camille Joly ♦ L'*Abel-Alain*, dundee de pêche, et ses deux recteurs-armateurs - Henri Buttin, Marie-Paule Buttin-Stagnara ♦ L'*Abel-Alain*, dernier passage, Houat : 14, 15 et 16 décembre 1944 - Hélène Le Friec-Pauchard ♦ Survol de la flore mycologique de l'archipel Houat – Hoedic - Jean-Paul Priou. ♦ Deux grands monarques à Hoedic : hypothèses sur leur origine - Arnaud Le Nevé ♦ Fortune d'Hoedic, histoire et mémoire de *L'Or des mers* (Jean Epstein, 1932) - Vincent Guigueno ♦ *L'Or des mers*, photogrammes - Jean Epstein ♦ *Misère d'Hœdik* - Jean Epstein ♦ Le trésor d'Hœdic - Roger Le Grand ♦ Auguste Brizeux (1803 – 1858), Hoedic idéalisée - Christine Hartemann.

2007 – n° 4 (288 p. – 18 €) : ♦♦♦ **Marthe et Saint-Just Péquart, archéologues des îles** ♦ Introduction - Denis Vialou ♦ Marthe et Saint-Just Péquart racontés par leur plus jeune fils - Claude Péquart ♦ Des crânes sous la tempête, 7 ans de fouilles dans les îles bretonnes - Claude Péquart ♦ La décadence économique d'une île - Saint-Just Péquart ♦ Marthe et Saint-Just Péquart : un couple d'archéologues dans les îles du sud de la Bretagne (1923-1934) - Jean-Marc Large ♦ Et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? Le Mésolithique de l'Ouest, 80 ans après Marthe et Saint-Just Péquart - Grégor Marchand ♦ Installations néolithiques et gauloises à Er Yoc'h (Houat, Morbihan), état de la question - Jean-Noël Guyodo ♦ Les amas coquilliers mésolithiques de Téviec et d'Hoedic et le dépôt coquillier néolithique d'Er Yoc'h : de la ressource alimentaire à l'utilisation des coquilles vides - Catherine Dupont ♦ Le phoque dans les eaux néolithiques de Bretagne - Katie Boyle ♦ L'apport des Péquart au Musée de Carnac, de la dispersion du matériel de Téviec et d'Hoedic - Emmanuelle Vigier.

2008 – n° 5 (176 p. – 15 €) **:** ♦ Des pierres parlent : l'apport de la fouille de l'alignement du Douet à Hoedic (Morbihan) -Jean-Marc Large ♦ Histoire de l'Église sur deux petites îles du Ponant : les préludes d'une théocratie, des origines à la Révolution française - Henri Buttin ♦ Le Vieux Phare d'Hoedic - Christine Hartemann ♦ Léon Bourdelles et les Grands Cardinaux : le phare comme événement biographique - Vincent Guigueno ♦ Corpus des dates et inscriptions sur les édifices de Houat et d'Hoedic - Christophe Pannetier, Gaspard Hatchiss ♦ L'eau potable sur les îles de Houat et d'Hoedic : chronique d'une question insulaire majeure - Thomas Chiron ♦ Extractions littorales de granite à Hoedic - Louis Chauris ♦ Amphibiens et reptiles des îles de Houat et d'Hoedic - Violette Le Féon ♦ Voyage dans une île bretonne au XIX^{e} siècle : Alphonse Daudet à Houat - Karine Salomé.

2009 – n° 6 (176 p. – 16 €) : ♦ Niveaux marins et géographie de l'archipel Houat-Hoedic - Pierre Buttin ♦ Abbé Auguste Thomas, recteur d'Hoedic de 1960 à 1966 - Denise Leurette, Auguste Thomas ♦ L'*Artiglio* - Gildas Gouarin ♦ Le collège des îles du Ponant - Erwann Le Guen ♦ Notre-Dame-la-Blanche, église paroissiale de l'île d'Hoedic - Henri Buttin ♦ Pierres de construction à Hoedic - Louis Chauris. ♦ Hoedic vue par des artistes - Geneviève Bolitt, Émilie Moisdon ♦ Henri Thomas, un homme de lettres à Houat - Françoise Morvan ♦ Douze ans (nouvelle) - Pierre Livory.

2010 – n° 7 (176 p. – 18 €) : ♦ Histoire de l'Église à Houat et à Hoedic : deux siècles de théocraties spontanées (1786-1820) - Henri Buttin ♦ Le *Roi Gradlon*, le vieux monarque des mers tient bon - Jean-Paul Kauffmann ♦♦♦ Dossier La bataille des Cardinaux, coordination Aristide Lévi ♦ 1759 : l'Europe entre guerres et paix - Aristide Lévi ♦ Le Trafalgar oublié : The Battle of Quiberon Bay - 1759, le point de vue de Dartmouth - Jane Harrold ♦ 20 novembre 1759 : une cuisante défaite au large des Cardinaux - Guy Le Moing ♦ L'archéologie sous-marine à la rencontre de la bataille des Cardinaux - Jean-Michel Ériau ♦ Première observation à Hoedic d'un phoque veau-marin *Phoca vitulina*, histoire de son périple estival - Arnaud Le Nevé ♦ Une brève histoire des familles Hamel et Noli à Hoedic - Matthieu Noli.

2011 – n° 8 (176 p. – 20 €) : ♦ Les anciens pièges à poissons de l'île d'Hoedic - Marie-Yvane Daire, Loïc Langouët ♦ Approche archéologique des îlots de l'archipel Houat-Hoedic - Jean-Marc Large, Patrice Birocheau, Pierre Buttin, Louis Dutouquet, Matthieu Fortin ♦ Histoire de l'Église à Houat et à Hoedic : deux siècles de théocratie spontanée (1821-1850) - Henri Buttin ♦ Hoedic, « l'île aux Belges », Anne Chainiaux - Anne-Marie Bilquin-Falmagne ♦ Le Conservatoire du littoral dans l'archipel Houat-Hoedic - Camille Blot ♦ Un chantier naval pas comme les autres ou la réussite d'une reconversion - Pierre Livory ♦ Inventaire des papillons diurnes de l'île d'Hoedic - Bernard Iliou ♦ Dépôts sédimentaires récents à Hoedic Louis Chauris ♦ *L'Île des pingouins* : quand Anatole France brosse une histoire de l'humanité - Paul Buttin ♦ Henri Queffélec : l'homme qui aimait les îles - Éric Auphan.

2012 – n° 9 (176 p. – 20 €) : ♦ Hudic et Hohac dans Le grant routtier de Pierre Garcie Ferrande (1520) - Jean Stéphane Betton ♦ Inventaire des ancres à jas déposées sur les îles d'Hoedic et de Houat - Marine Sadania ♦ Histoire de l'Église à Houat et à Hoedic : deux siècles de théocratie spontanée (1850 -1873) - Henri Buttin ♦ Raid des Allemands à Houat et à Hoedic le 3 mai 1945 - Jean-Baptiste Bruneau, Jobst Löpelmann, Auguste Conan, Mathurin Robert ♦ L'esprit d'Hoedic - Louis Caro ♦ Le moineau domestique à Hoedic, biologie des populations insulaires - Gabriele Sorci, Coraline Bichet, Élise Cellier-Holzem, Marie Belvalette, Bruno Faivre, Stéphane Garnier ♦ Presse locale et vie quotidienne à Hoedic entre 1965 et 1999 - Christine Hartemann ♦ La Vieille Dame, la Petite Fille, Madeleine Desroseaux et les deux îles - Aristide Lévi.

2013 – n° 10 (188 p. – 20 €) : ♦ *T*rouz er *Mor*, presse locale et vie quotidienne à Houat entre 1965 et 1975 - Alain Vielvoye ♦ Fractales et rugosité des côtes de Houat et d'Hoedic - Paul Buttin ♦ L'école primaire d'Hoedic : une école en mouvement - Anne-Gaël Robin ♦ Batterie d'artillerie de la Marine française à Hoedic – 1939 - Jean-Philippe Gautier, Serge Lucas, Patrick Lehoux ♦ Regards sur la géologie et l'extraction de pierres à Houat - Louis Chauris ♦ Inventaire des libellules et demoiselles de l'île d'Hoedic - Bernard Iliou ♦ John Paul Jones et le premier salut du drapeau américain en baie de Quiberon -Jean-Stéphane Betton ♦ La pêche au feu des aiguillettes dans le Mor Braz - François de Beaulieu, André Bronté ♦ Houat et Hoedic dans le *Voyage en France* d'Ardouin-Dumazet - Christine Hartemann ♦ Georges Mouchon, excursion de Belle-Île à Houat en 1900 - Clémence Urbain.

2014 – n° 11 (188 p. – 20 €) : ♦ Naufrage du cuirassé *France* dans le passage de la Teignouse (1922) - Gilles Millot, Robert Giraud ♦ Hoedic et Houat dans le dictionnaire d'Ogée, 1778-1780 - Christine Hartemann ♦ De la théocratie à la laïcité, tentative de normalisation « républicaine » des îles de Houat et Hoedic à la fin du XIX^{e} siècle - Valentine Zuber ♦ Le roi de l'île des canards dans *Le Lampion de Berluron*, Claude Guillaumin, *alias* Berluron ♦ Les végétations de l'archipel de Houat et Hoedic, présentation synthétique - Erwan Glemarec ♦ Gardien de phare aux Grands Cardinaux - Philippe Viard ♦ Aperçu des champignons ascomycètes de l'archipel Houat-Hoedic - Jean-Paul Priou ♦ Dépôts sédimentaires récents et sables rouges à l'île de Houat - Louis Chauris ♦ La fin du Chemin de Fer à Hoedic - Auguste Conan ♦ Presse locale et vie quotidienne à Houat 1982-1994 - Alain Vielvoye.

2015 – n° 12 (208 p. – 20 €) : ♦ Houat et Hoedic au XVIII^{e} siècle révélées par les registres paroissiaux - Claude Mauffret ♦ Marie Le Franc et l'énigme du Lys de l'île de Houat - Françoise Morvan ♦ La vie à Houat et à Hoedic au Siècle des lumières - Jean-Stéphane Betton ♦ Mythologie et biologie des anatifes et de quelques autres crustacés bizarres François de Beaulieu ♦ De la Rose des Vents à l'Erwan-Tiphaine II, pêcheur de bars à Hoedic - Christian Allanic ♦ Fortifications des îles de Houat et d'Hoedic au XIX^{e} siècle - Pierre Buttin, Henri Buttin ♦ Évolution des paysages et du patrimoine naturel des îles de Houat et d'Hoedic, Arnaud Le Nevé ♦ Harris, un Kabyle si Breton... Jean-Jacques Richard, Anne Frichet, Alain Vielvoye, Aristide Lévi (Coordination A. Lévi) ♦ Sterflant, un site archéologique sous haute surveillance à Hoedic - Marie-Yvane Daire, Pau Olmos, Loïc Langouet.

La Lettre de Melvan

Parution réservée aux adhérents avec deux numéros par an, en décembre et en juin. Elle comporte des informations sur la vie de l'association et ses projets mais aussi de courts articles sur des sujets relevant des centres d'intérêt de Melvan.

Melvan

La Revue des deux îles
N° 13 – 2016

Prix : 20 €

Publication annuelle
de l'association Melvan

Comité éditorial
Pierre Buttin (direction),
Bernard Audollent, Chantal Audollent,
Henri Buttin, Marie-Paule Buttin,
Virginie Buttin, Christine Hartemann,
Gilles Janin, Jean-Marc Large,
Aristide Lévi, Christophe Pannetier,
Viviane Van Voorhees, Alain Vielvoye.

Les opinions exprimées dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La reproduction partielle ou intégrale des textes ou illustrations est soumise à un accord préalable.

Pour toute correspondance :
Melvan, Le bourg – 56170 Hoedic
melvan@melvan.org
www.melvan.org

ISSN : 1768-5834
ISBN : 978-2-9520979-5-6

Mars 2016

Conception et réalisation Melvan
Imprimerie Jouve à Mayenne 53100